
**COMMISSION INTERNATIONALE
pour la CONSERVATION
des THONIDÉS de L'ATLANTIQUE**

**R A P P O R T
de la période biennale 1974-75
II^e PARTIE (1975)
Version française**

MADRID, ESPAGNE

1976

COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE

Pays Membres (au 1^{er} juillet 1976)

Afrique du Sud, Brésil, Canada, Corée,
Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France,
Ghana, Japon, Maroc, Portugal, Sénégal

Président de la Commission

Dr. I. MALICK DIA, Sénégal
(à partir du 4 décembre 1973)

Premier Vice-Président de la Commission

Dr. Y. S. KANG, Corée
(à partir du 25 novembre 1975)

Second Vice-Président de la Commission

M. E. B. YOUNG, Canada
(à partir du 25 novembre 1975)

Composition des Sous-Commissions (au 1^{er} juillet 1976)

| Sous-Commission | Pays membres | Président |
|------------------------|--|------------------|
| 1 | Brésil, Canada, Corée, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, États-Unis, France, Ghana, Japon, Maroc, Portugal, Sénégal. | États-Unis |
| 2 | Canada, Corée, Espagne, États-Unis, France, Japon, Maroc, Portugal. | Maroc |
| 3 | Afrique du Sud, Brésil, Corée, États-Unis, Japon. | Japon |
| 4 | Canada, Corée, Cuba, Espagne, États-Unis, Japon, Portugal. | Espagne |

Composition du Conseil (à partir du 25 novembre 1975)

Président : SÉNÉGAL

Premier Vice-Président : CORÉE

Second Vice-Président : CANADA

Membres : BRÉSIL, CÔTE D'IVOIRE, CUBA, ESPAGNE, ÉTATS-UNIS, FRANCE, JAPON, MAROC

Comités permanents

Comité

Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)

Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)

Président

Dr. B. J. ROTHSCHILD, Etats-Unis
(à partir du 4 décembre 1973)

M. K. YONEZAWA, Japon
(à partir du 4 décembre 1973)

Secrétariat

Adresse : General Mola, 17, 28001 Madrid (Espagne)

Secrétaire Exécutif : O. RODRÍGUEZ-MARTÍN

Secrétaire Exécutif Adjoint: P. M. MIYAKE

PRÉSENTATION

Le Président de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique présente ses compliments aux Gouvernements membres de la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (signée à Rio de Janeiro le 14 mai 1966), et aux Délégués et Observateurs qui représentent ces Gouvernements, et a l'honneur de leur faire parvenir le "*Rapport de la Période Biennale 1974-1975, II^e partie (1975)*", dans lequel sont décrites les activités de la Commission au cours de la deuxième moitié de cette période biennale.

Le volume contient les comptes rendus de la Quatrième Réunion Ordinaire de la Commission, qui a eu lieu en novembre 1975, ainsi que les rapports de toutes les réunions des Comités Permanents et des Sous-Commissions. Il contient également un résumé des activités du Secrétariat, et des Rapports Nationaux sur les activités scientifiques menées par les divers pays concernant les pêcheries de thonidés.

Ce rapport a été rédigé, approuvé et distribué en application des Articles III-paragraphe 9 et IV-paragraphe 2d de la Convention, et de l'Article 15 du Règlement Intérieur de la Commission. Il existe dans les trois langues officielles de la Commission: anglais, espagnol et français.

I. Malick Dia
Président de la Commission

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I — Rapports du Secrétariat

| | |
|--|----|
| Rapport Administratif 1975 | 5 |
| Rapport Financier 1975 | 11 |
| Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche | 17 |

CHAPITRE II — Compte-Rendus des Réunions

| | |
|---|-----|
| Compte-rendus de la Quatrième Réunion Ordinaire de la Commission | 27 |
| Liste des participants | 40 |
| Rapport de la réunion du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD) | 50 |
| Rapport des réunions des Sous-Commission 1-4 | 63 |
| Rapport de la réunion du Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale | 73 |
| Rapport de la réunion du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) | 84 |
| Rapport du Sous-Comité des Statistiques | 126 |
| Rapport du Groupe de Travail sur un Programme Intensif de Recherche sur le Listao dans l'Ensemble de l'Atlantique | 151 |
| Rapport du Groupe de Travail Ad Hoc sur les Etudes Proposées concernant l'Echantillonnage Statistique | 154 |
| Evaluation des tâches assignées en 1974 et projets pour l'avenir | 166 |

CHAPITRE III — Rapports Nationaux

| | |
|---|-----|
| Examen des pêcheries nationales et des activités de recherche en Afrique du Sud | 173 |
| Rapport national sur la recherche et la pêche des thonidés et espèces voisines au Brésil | 174 |
| Rapport national du Canada, 1974-1975 | 176 |
| Examen de la pêche coréenne aux thonidés dans l'Océan Atlantique | 179 |
| Rapport de la Côte d'Ivoire sur les pêcheries et la recherche sur les thonidés pour 1974-1975 | 187 |
| Rapport national — Pêche cubaine de thonidés dans l'Atlantique en 1974 | 191 |
| Rapport de l'Espagne — 1975 | 193 |
| Examen de la pêche et de la recherche des Etats-Unis en 1974-1975 concernant les thonidés et espèces voisines de l'Atlantique | 194 |
| Rapport de recherches pour 1974 — France | 201 |
| Rapport national — Pêcheries de thonidés en 1973-74, Ghana | 206 |
| Pêche et recherche japonaises concernant les thonidés et espèces voisines dans l'Océan Atlantique, 1973-75 | 209 |
| Rapport national du Maroc | 219 |
| Rapport national du Portugal — 1974 | 220 |
| La pêche thonière au Sénégal en 1974 | 221 |

CHAPITRE I

Rapports du Secrétariat

RAPPORT ADMINISTRATIF 1975 *

COM/75/11 (Révisé)

1. Membres de la Commission

En date du 15 janvier 1975, le gouvernement de la République de Cuba a déposé auprès du Directeur Général de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) un instrument d'adhésion à la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique qui avait été signée à Rio de Janeiro le 14 mai 1966.

Selon les termes de l'article XIV, paragraphe 3, de la dite Convention, une adhésion entre en vigueur à la date de sa présentation. En conséquence, à la date du 15 janvier 1975, Cuba s'est incorporé comme pays membre à la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique.

2. Réunions de l'ICCAT

Troisième Réunion Ordinaire du Conseil

La Troisième Réunion Ordinaire du Conseil s'est tenue à Madrid les 20-26 novembre 1974 sous la présidence de M. le Dr. I. Malick Dia, Président de la Commission et du Conseil.

Aux mêmes dates se sont également réunis les Sous-Commissions 1-2-4, le Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore, et le Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale. Les réunions du Conseil ont été précédées de celles du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques qui se sont tenues à partir du 13 novembre.

Une information plus détaillée est fournie dans les compte-rendus et rapports des réunions qui figurent à la 1e Partie du Rapport Biennal 1974-75.

3. Autres Réunions auxquelles l'ICCAT était représentée

(a) *Commission Internationale des Pêches de l'Atlantique Sud-Est (ICSEAF)*

L'ICSEAF a tenu à Vigo, Espagne, au mois de décembre 1974, une réunion spéciale à laquelle a assisté le Secrétaire Exécutif. Le Secrétaire Exécutif Adjoint a assisté à la réunion scientifique tenue à Madrid en décembre de la même année.

* Texte révisé du Rapport Administratif présenté lors de la réunion de la Commission.

(b) *Commission Internationale pour les Pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest (ICNAF)*

Le Secrétaire Exécutif a assisté à la 25e Réunion Annuelle de l'ICNAF à Edimbourg les 10-20 juin 1975 en qualité d'observateur. La grande expérience de cette Commission dans le domaine des mesures de réglementation concernant diverses espèces s'est avérée extrêmement intéressante.

(c) *Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM)*

Le Secrétaire Exécutif Adjoint a représenté la Commission aux sessions scientifiques (29 septembre - 4 octobre) de la 63e Réunion Statutaire du CIEM tenue à Montréal du 29 septembre au 7 octobre 1974. Le Groupe de Travail du CIEM sur le Thon Rouge ayant fait part de son intérêt pour la situation actuelle du thon rouge dans l'Atlantique, il a présenté à la réunion un document intitulé «ICCAT Conservation Measures for Bluefin Tuna» (voir section 5-c).

(d) *Conseil Indo-Pacifique des Pêches/Commission des Pêches pour l'Océan Indien (IPFC/IOFC)*

Le «Joint Committee on Management of Tunas» de l'IPFC/IOFC s'est réuni à Mombasa, Kénia, les 18-19 juillet 1975. L'IOFC a tenu sa Quatrième Session au même endroit les 21-25 juillet. Le Secrétaire Exécutif Adjoint a assisté aux deux réunions, à l'occasion desquelles il a présenté un document sur le sujet «ICCAT Experience in Improvement of Tuna Statistics in the Atlantic» (voir section 5-d).

(e) *Commission Inter-Américaine du Thon Tropical (IATTC)*

Le Secrétaire Exécutif Adjoint a assisté à la réunion spéciale de l'IATTC à San Diego, Californie, les 3-5 mars 1975. Le Secrétaire Exécutif a assisté à la réunion ordinaire annuelle tenue à Paris les 13-15 octobre 1975.

4. Réglementation du thon rouge

Suite à la décision prise par le Conseil à sa Troisième Réunion Ordinaire (Madrid, novembre 1974), le Secrétariat a informé les pays membres en date du 6 décembre 1974 des recommandations adoptées par le Conseil, en sollicitant un vote sur cette recommandation.

Le 7 février 1975, le Secrétariat a fait part à tous les pays membres du fait que sept pays, qui constituent une majorité, se sont prononcés en faveur des recommandations (Canada, France, Etats-Unis, Espagne, Corée, Afrique du Sud et Japon).

Le 11 août 1975, tous les gouvernements des pays membres et de pays non membres ont été informés de l'entrée en vigueur des recommandations au 10 août 1975, aucune objection n'ayant été soulevée au cours des six mois suivant la date de la notification de la décision prise par la Commission.

La situation actuelle de l'application de cette réglementation de la part des pays membres est exposée à l'Annexe 4 aux compte-rendus.

5. Relations avec d'autres organismes

(a) FAO

D'excellentes relations ont été maintenues comme par le passé avec la FAO, en particulier dans le domaine du recueil et de la comparaison des données statistiques. De nombreux experts en statistiques de thonidés travaillant de façon temporaire pour la FAO sont passés au Secrétariat et un grand nombre de renseignements sur les statistiques ont été échangés. Des scientifiques éminents de la FAO ont apporté une contribution de grande valeur aux réunions de l'ICCAT, tandis que cette dernière a participé à des réunions de la FAO en collaborant également de façon importante.

(b) *Commission Inter-Américaine du Thon Tropical (IATTC)*

Une grande quantité d'information scientifique a été échangée sur des sujets d'intérêt commun. De même, les deux organismes ont travaillé de près à l'étude de la situation des pêcheries de thonidés dans le monde.

(c) *Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM)*

Les groupes de travail du CIEM et de l'ICCAT sur le thon rouge ont tenu ensemble des réunions en 1974. Le CIEM avait proposé début 1975 qu'une autre réunion conjointe ait lieu, ce qui ne s'est jamais matérialisé du fait que le travail de l'ICCAT avait progressé au point de lui permettre de formuler des recommandations pour la réglementation des pêcheries de thon rouge. Par contre, un document a été présenté par l'ICCAT à la 63^e Réunion Statutaire du CIEM (Montréal, 29 septembre - 4 octobre 1975). Ce document fait le résumé des antécédents et des mesures prises par l'ICCAT en ce qui concerne la conservation du thon rouge.

(d) *Conseil Indo-Pacifique des Pêches/Commission des Pêches pour l'Océan Indien (IPFC/IOFC)*

L'ICCAT et l'IPFC/IOFC continuent de travailler en collaboration étroite du fait de leur intérêt commun pour les thonidés. Comme le signale le chapitre «Réunions» du présent rapport, le Secrétaire Exécutif Adjoint a assisté à la réunion de l'IPFC/IOFC à Mombasa, Kénia, au mois de juillet 1975. A cette occasion, l'IOFC a indiqué qu'une collaboration encore plus étroite avec l'ICCAT à l'avenir l'intéressait. Une collaboration de ce genre est essentielle du fait que ce sont les mêmes stocks qui sont répartis dans les deux océans, et qu'une réglementation de la pêche instaurée dans un océan a des répercussions sur le schéma de la pêche dans l'autre.

(e) *Autres organismes*

L'ICCAT a travaillé en collaboration étroite avec la Commission Internationale des Pêches de l'Atlantique Sud-Est (ICSEAF) et la Commission Internationale pour les Pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest (ICNAF). Ces deux commissions couvrent le secteur atlantique et s'intéressent également toutes deux aux thonidés, bien qu'il ne s'agisse pas de leur but principal. Des documents scientifiques ont également été échangés avec l'ICSEAF et l'ICNAF.

6. Coordination de la recherche

Le Secrétariat a préparé un rapport détaillé sur ce sujet (voir le «Rapport du Secrétariat sur les Statistiques et la Coordination de la Recherche»).

7. Publications

(a) *Rapport Biennal*

La Ie Partie du Rapport Biennal sur la période 1974-75 a été imprimée dans les trois langues officielles de la Commission. Le texte anglais a été diffusé en juillet, la version française en septembre, et l'espagnole en octobre. Ce rapport fait état des activités de la Commission au cours de la première moitié de la période de référence.

(b) *Bulletin Statistique*

Le Secrétariat a publié début avril une première estimation par pays des prises de germon, thon rouge, albacore, thon obèse et listao effectuées dans l'ensemble de l'Atlantique en 1974. La version préliminaire, qui comprend les données jusqu'à 1974 compris, a été préparée début août et distribuée aux scientifiques intéressés. La version complète du Volume 5, 1975, a été diffusée en septembre et la version définitive en février 1976.

(c) *Recueil de Documents Scientifiques*

Le Volume IV, qui rassemble une sélection de documents présentés à la réunion de 1974 du SCRS, a été préparé et distribué en février 1975. Les auteurs ont donné leur autorisation pour que ces travaux figurent dans le volume. Ces volumes sont destinés à être utilisés exclusivement comme documents de travail, et ne peuvent être cités en aucune façon, ainsi qu'il avait été convenu en 1972. Cette procédure a été modifiée à la réunion de 1975 (voir détails à la section 10 (a) du rapport du SCRS).

(d) *Recueil de Données Statistiques*

Le Secrétariat a préparé le Recueil de Données Volume 5 au mois de février 1975. Ce volume comprend toutes les données biologiques et de capture-effort (non

publiées) transmises à la Commission fin 1974. Le Volume 6 a été préparé en octobre 1975.

(e) *Bulletin d'Information*

Des bulletins d'information destinés à tenir au courant des activités de la Commission sont envoyés tous les deux ou trois mois. Leur diffusion s'est étendue, étant à présent de près de 600 exemplaires dans le monde entier.

8. Secrétariat et administration

(a) *Personnel*

En 1975, deux secrétaires employées au Secrétariat, Mlles L. Dell et A. M. Mingo, ont quitté la Commission. Le Secrétariat regrette leurs services. Elles ont été remplacées par Mlle P. M. Seidita (Etats-Unis) et Mme M. Estop (Espagne).

Un nouveau bio-statisticien s'est incorporé au Secrétariat le 1er octobre 1975, sous contrat pour un an.

Le personnel du Secrétariat est actuellement comme suit:

| | | <i>Date d'incorporation</i> |
|--|-------|-----------------------------|
| OLEGARIO RODRÍGUEZ-MARTÍN | | |
| Secrétaire Exécutif | (P-5) | 1er juillet 1970 |
| P. MAKOTO MIYAKE | | |
| Secrétaire Exécutif Adjoint | (P-4) | 1er novembre 1970 |
| MARIE-ELISABETH CAREL | | |
| Secrétaire polyglotte | (G-4) | 1er avril 1972 |
| PHILOMENA M. SEIDITA | | |
| Secrétaire polyglotte | (G-4) | 1er avril 1975 |
| MARCELA ESTOP HERGUETA | | |
| Secrétaire polyglotte | (G-4) | 1er mai 1975 |
| JOAN M. MANNING | | |
| Auxiliaire en Statistiques | | 10 septembre 1973 |
| GINETTE TURPEAU | | |
| Dactylo polyglotte | | 1er novembre 1974 |
| AMADEO AGUILAR | | |
| Garçon de courses | | 1er octobre 1970 |
| <i>Experts sous contrat temporaire</i> | | |
| WILLIAM E. SCHAAP | | |
| Bio-statisticien | | 1er octobre 1975 |
| ARNAUD DE BOISSET | | |
| Expert en statistiques | | 1er octobre 1972 |

(b) *Voyages*

(i) Après la réunion de l'ATTC à La Jolla (Californie), le Secrétaire Exécutif Adjoint a visité le Southwest Fisheries Center (La Jolla) et le Southeast Fisheries Center (Miami) du NMFS, où il s'est entretenu avec les scientifiques de divers aspects des études sur les thonidés. Il s'est également rendu à St-Maarten (Antilles Hollandaises) pour établir un contrat avec la Curaçao Pioneering NV dans le cadre du programme d'échantillonnage, et à Mayaguez (Puerto-Rico) pour observer les opérations de transit de thonidés.

(ii) Le Secrétaire Exécutif Adjoint s'est rendu à Abidjan (Côte d'Ivoire), Accra et Tema (Ghana) et Le Cap (Afrique du Sud) pour établir des contrats dans le cadre du programme d'échantillonnage biologique et de recueil de statistiques de capture-effort pour l'ICCAT. Ce voyage a eu lieu en mai-juin 1975.

(iii) Le Secrétaire Exécutif s'est rendu à Cuba à l'invitation du gouvernement, qui a également pris en charge tous les frais de déplacement. Sa visite s'est avérée très intéressante, surtout du fait que Cuba venait de s'incorporer à la Commission. Son itinéraire comprenait la visite de différents centres de l'«Instituto Nacional de la Pesca de Cuba» où il a pu s'entretenir avec des responsables et plusieurs scientifiques et échanger des points de vue sur de nombreux sujets concernant la Commission et les pêcheries de thonidés.

(iv) *Autres déplacements :*

Des membres du personnel du Secrétariat ont également effectué des déplacements pour assister aux diverses réunions mentionnées à la section 3 ci-dessus.

O. RODRÍGUEZ-MARTÍN
Secrétaire Exécutif

RAPPORT FINANCIER 1975 *

COM/75/12 (Révisé)

1. Rapport du Commissaire aux Comptes (année fiscale 1974)

Le Commissaire aux Comptes désigné par l'«Instituto de Censores de Cuentas de España» a examiné les comptes et le bilan de la Commission au 31 décembre 1974. Conformément à l'article 9-3 du Règlement Financier, le Secrétariat a envoyé un exemplaire du rapport du Commissaire aux Comptes au gouvernement des pays membres au mois d'avril 1975. Un extrait de ce rapport figure à la 1^e Partie du Rapport Biennal 1974-1975.

2. Etat actuel des comptes de la Commission

Au *tableau 1* figure la situation de trésorerie à la fin de l'exercice de 1974, y compris les contributions encore en instance de recouvrement.

Le *tableau 2* fait état des contributions des pays membres. Celles-ci ont été versées jusqu'à concurrence d'un total de U.S. \$ 226.569,89 au cours de l'année 1975. Si nous ajoutons à cette somme les U.S. \$ 1.530,43 [U.S. \$ 1.350,43 (Maroc) + U.S. \$ 180,00 (Brésil)] payés antérieurement (1974), cette somme s'élève à U.S. \$ 228.100,32.

Au *tableau 3* figurent le budget et les dépenses encourues jusqu'à la fin de l'année fiscale 1975.

Le solde positif est de U.S. \$ 3.026,49. Il n'a pas été nécessaire, par ailleurs, d'avoir recours aux U.S. \$ 10.000 qui figurent au chapitre des «Faux frais divers». En conséquence, le solde positif (U.S. \$ 3.026,49), plus le chapitre non utilisé des «Faux frais divers» de U.S. \$ 10.000, donnent un total de U.S. \$ 13.026,49. Conformément à la décision de la Commission, ce montant est affecté comme suit:

- | | |
|--|-------------------|
| (a) Au budget de 1976 (voir tableau 5) | U.S. \$ 13.000,00 |
| (b) Au Fonds de Roulement | U.S. \$ 26,49 |

Le *tableau 4* fait état des revenus et dépenses totaux au cours de l'année 1975, ainsi que du solde en caisse et banque à la fin de l'année fiscale 1975.

* Mis à jour à la fin de l'année fiscale 1975.

Les montants suivis d'un astérisque, et qui correspondent à des revenus non prévus au budget, sont destinés au Fonds de Roulement.

Au *tableau 5* figure la situation de trésorerie à la fin de l'année fiscale 1975. Il y a U.S. \$ 49.028,41 à la trésorerie et un montant de U.S. \$ 7.266,68 correspondant aux contributions en instance de recouvrement.

3. Fonds de Roulement

Lors de la Deuxième Réunion Ordinaire de la Commission, il avait été décidé que le Fonds de Roulement était de grande utilité et qu'il convenait de le maintenir à un niveau d'environ 15 % du budget ordinaire total.

Le Fonds de Roulement s'élevait à U.S. \$ 34.351,65 à la fin de l'année fiscale 1974. Si nous ajoutons à cette somme les revenus de 1975 non prévus au budget, le Fonds de Roulement s'élève maintenant à U.S. \$ 43.295,09.

4. Budget pour 1976-1977

Le budget estimé pour les années 1976-1977 présenté par le Secrétaire Exécutif a été modifié et approuvé par la Commission à sa Quatrième Réunion Ordinaire (Madrid, novembre 1975). (Voir l'Appendice IV à l'Annexe 5 aux compte-rendus.)

5. Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'année fiscale 1975

La version intégrale du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'année fiscale 1975 a été envoyée à toutes les parties contractantes au mois de mars 1976. Le bilan à la fin de l'année fiscale 1975, extrait de ce rapport, figure ci-joint en tant que *tableau 6*.

TABLEAU I

Solde à la fin de l'année fiscale 1974

| A C T I F | | \$ | P A S S I F | | \$ |
|--|--------------|-----------|--------------------------|--|-----------|
| Caisse et Banque (au 31-XII-74) | | 35,211.14 | Au budget de 1975 . . . | | 10,000.00 |
| Contributions en instance de recouvrement: | | | Fonds de roulement . . . | | 34,531.65 |
| Sénégal | 420,00 | | Revenus anticipés: | | |
| Côte d'Ivoire | 5,526.00 | | Brésil | | 180.00 |
| Ghana | 4,905.04 | | Maroc | | 1,350.53 |
| | \$ 10,851,04 | 10,851.04 | | | |
| TOTAL | | 46,062.18 | TOTAL | | 46,062.18 |

TABLEAU 2

Etats des contributions des pays membres en 1975

| | <i>Solde 1974</i> | <i>Contributions au budget de 1975 approuvées par la Commission</i> | <i>Contributions perçues au 31-XII-75 au titre du budget de 1975</i> | <i>Autres contributions</i> | <i>Solde 1975 (au 31-XII-75)</i> |
|--------------------------|-----------------------|---|--|---------------------------------|--------------------------------------|
| Brésil | + 180.00 * | 7,614.00 | 7,434.00 (31/XII) * | — | — |
| Canada | — | 10,679.00 | 10,679.00 (17/II) | — | — |
| France | — | 33,386.00 | 33,386.00 (4/IV) | — | — |
| Ghana | -4,905.04 | 5,623.00 | 5,252.17 (9/IX) | — | -5,275.87 |
| Côte d'Ivoire | -5,526.00 | 5,950.00 | 5,950.00 (4/IX) | 5,483.94 | - 42.06 |
| Japon | — | 35,195.00 | 35,195.00 (27/II) | — | — |
| Corée | — | 23,873.00 | 23,873.00 (12/XII) | — | — |
| Maroc | +1,350.53 ** | 8,121.00 | 6,770.47 (13/VI) ** | 0.10 | + 0.10 |
| Portugal | — | 15,089.00 | 15,089.00 (16/VIII) | — | — |
| Sénégal | - 420.00 | 7,142.00 | 5,613.25 (31/XII) | — | -1,948.75 |
| Afrique du Sud | — | 4,818.00 | 4,818.00 (8/III) | — | — |
| Espagne | — | 43,482.00 | 43,482.00 (2/V) | — | — |
| Etats-Unis | — | 29,028.00 | 29,028.00 (4/III) | — | — |
| | | 230,000.00 | 226,569.89 | | -7,266.68 |
| Cuba *** | | | | 4,773.48 | + 0.10 |

* \$ 180.00 + 7,434.00 = \$ 7,614.00.

** \$ 1,350.53 + 6,770.47 = \$ 8,121.00.

*** Nouveau pays membre.

TABLEAU 3

Année fiscale 1975 — Budget, dépenses et solde (\$)

| | I | II | III |
|--|---------------------------|--|--------------|
| | <i>Budget de 1975</i> | <i>Total dépenses année fiscale 1975</i> | <i>Solde</i> |
| 1. Salaires | 120,000 | 119,948.53 | + 51.47 |
| 2. Voyages | 12,000 | 12,165.31 | — 165.31 |
| 3. Réunions | 23,000 | 22,789.64 | + 210.36 |
| 4. Publications | 17,000 | 17,042.49 | — 42.49 |
| 5. Equipement de bureau | 2,000 | 2,122.51 | — 122.51 |
| 6. Frais de bureau | 18,000 | 20,023.13 | — 2,023.13 |
| 7. Frais divers | 3,000 | 3,216.55 | — 216.55 |
| 8. Coordination de la recherche | 35,000 | 29,665.35 | + 5,334.65 |
| Sous-total | 230,000 | 226,973.51 | + 3,026.49 |
| 9. Faux frais | 10,000 | | +10,000.00 |
| TOTAL | 240,000 | | +13,026.49 |

TABLEAU 4

Revenus et dépenses (\$)

| R E V E N U S | | D É P E N S E S | |
|--|------------|---------------------------------|------------|
| Caisse et banque au 1-1-75 | 35,211.14 | Budget ordinaire 1975 | 226,973.51 |
| Du budget de 1975 | 226,569.89 | Caisse et banque | 49,028.41 |
| Côte d'Ivoire (1974) | 5,483.94 | | |
| Cuba (nouveau pays membre) | 4,773.48 * | | |
| Intérêts bancaires | 3,735.70 * | | |
| Vente du Manuel d'Opérations | 157.83 * | | |
| Solde en faveur du Maroc | 0.10 * | | |
| Dif. cours du change | 69.84 * | | |
| TOTAL | 276,001.92 | | 276,001.92 |

* Transférés au Fonds de Roulement.

TABLEAU 5

Situation de trésorerie à la fin de l'année fiscale *

| A C T I F | | \$ | P A S S I F | | \$ |
|--|------------------|------------------|-----------------------|--|------------------|
| Banco Exterior de España et caisse: | | | Au budget de 1976 | | 13,000.00 |
| | | | Fonds de Roulement ** | | 43,295.09 |
| Compte dépôt | | 25,000.00 | | | |
| Compte courant | | 22,019.80 | | | |
| C/c Ptas. intérieures | Ptas. 113,882.70 | | | | |
| C/c Ptas. convertibles | Ptas. 13,903.35 | | | | |
| En caisse | Ptas. 5,786.95 | | | | |
| | Ptas. 133,573.00 | 2,008.61 | | | |
| | | 49,028.41 | | | |
| (U.S. \$ 1 = Ptas. 66.50) | | | | | |
| Contributions de 1975 en instance le recouvrement | | 7,266.68 | | | |
| TOTAL | | 56,295.09 | TOTAL | | 56,295.09 |

* Au 9 février 1976

** *Détail du Fonds de Roulement*

| | | |
|------------------------------|--------------------|---------------------|
| Au 31-XII-1974 | | \$ 34,531.65 |
| Augmenté en 1975 par: | | |
| a) Contribution de Cuba | \$ 4,773.48 | |
| b) Intérêts bancaires | 3,735.70 | |
| c) Du budget de 1975 | 26.49 | |
| d) Vente Manuel d'Opérations | 157.83 | |
| e) Excès contribution Maroc | 0.10 | |
| f) Dif. cours du change | 69.84 | |
| Total | \$ 8,763.44 | 8,763.44 |
| TOTAL | | \$ 43,295.09 |

Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique
Bilan à la fin de l'exercice de 1975

| A C T I F | | P A S S I F | |
|--|--------------|---|--|
| <i>Disponible:</i> | | <i>Revenus anticipés de l'exercice de 1975:</i> | |
| BANCO EXTERIOR DE ESPAÑA: | | Maroc \$.10 | |
| C/C 30-31279Q | \$ 22,019.80 | <i>Patrimoine acquis:</i> | |
| Comptes de dépôt | \$ 25,000.00 | Des exercices précédents \$ 23,633.16 | |
| C/C 30-17329 Ptas. 13,903.35 | | De l'exercice de 1975 \$ 3,856.82 | |
| C/C 30-17672 Ptas. 113,882.70 | | | |
| Caisse Ptas. 5,786.95 | | | |
| TOTAL Ptas. 133,573.00 | | | |
| A 66,5 Ptas./U.S. \$ | \$ 2,008.61 | <i>Fonds de Roulement:</i> | |
| | \$ 49,028.41 | Selon le détail ci-joint \$ 43,294.99 | |
| <i>Exigible:</i> | | <i>Budget de 1976:</i> | |
| GHANA | \$ 5,275.87 | Transfert approuvé par la Commission \$ 13,000.00 | |
| CÔTE D'IVOIRE | \$ 42.06 | | |
| SÉNÉGAL | \$ 1,948.75 | | |
| | \$ 7,266.68 | | |
| <i>Immobilisation:</i> | | | |
| Acquisitions préalables | \$ 23,616.60 | | |
| Acquis en 1975 | \$ 3,856.82 | | |
| Pertes en 1975 | \$ -135.00 | | |
| TOTAL | \$ 27,338.42 | | |
| CAUTIONS | \$ 151.56 | | |
| | \$ 27,489.98 | | |
| | \$ 83,785.07 | | |
| | | \$ 83,785.07 | |
| Mobilier cédé par le Sous-Secrétariat Espagnol de la Marine Marchande | \$ 3,365.38 | Sous-Secrétariat Espagnol de la Marine Mar- chande, pour mobilier cédé \$ 3,365.38 | |

Madrid, 15 mars 1976

Le Secrétaire Exécutif:
O. RODRÍGUEZ-MARTÍN

Certifié conforme:
A. OLIVER TRUJILLO

RAPPORT DU SECRÉTARIAT SUR LES STATISTIQUES ET LA COORDINATION DE LA RECHERCHE

COM/75/19 — SCRS/75/08 (Révisé)

I. Recueil des statistiques en 1974 par l'intermédiaire des administrations nationales

Par circulaire n° 1975/04 en date du 25 février 1975, qu'accompagnait une note explicative sur la nature des statistiques requises et les dates limites pour la présentation des données (voir tableau 5), tous les pays membres avaient été priés de soumettre leurs statistiques. La collaboration de pays non membres qui pêchent d'importantes quantités de thonidés et espèces voisines était également sollicitée.

Un rappel a été envoyé au mois de juin, et des télégrammes adressés à deux reprises en juillet aux pays qui n'avaient pas encore transmis les données de la Tâche I. Le 19 août, une autre circulaire (1975/10) a été diffusée pour faire part des résultats obtenus à la date du 15 août, et pour servir de rappel dans le cas des pays qui n'avaient toujours pas contribué leurs données.

Les progrès réalisés par les administrations nationales sont indiqués dans les tableaux 1, 2 et 3 (voir l'Appendice IV à l'Annexe 8 aux compte-rendus) concernant respectivement la Tâche I, la Tâche II (prises et effort) et les données biologiques. Les dates auxquelles le Secrétariat a reçu les données sont indiquées pour 1975 et, entre parenthèses, pour 1974, pour permettre de juger des progrès réalisés par rapport à l'année dernière.

1. Tâche I (*Prise totale par espèce*)

Le tableau 1 indique que la Chine (Taiwan) et Cuba ont signalé leurs prises (Tâche I) bien plus tôt cette année, ce qui a permis de les incorporer dans la première version du Bulletin Statistique Volume 5 (1974). Le Portugal a, pour la première fois, fourni les données de la Tâche I ventilées par espèces, ce qui représente une très grande amélioration.

2. Tâche II (*Prises et effort et données biologiques*)

Les progrès ont été très lents en 1975, bien plus qu'en 1973 ou 1974. Lors de la réunion du SCRS, de nombreuses données manquaient encore au sujet d'importantes pêcheries. Seuls les efforts persévérants des scientifiques nationaux peuvent amener une solution à ce problème.

II. Travail de statistique auquel le Secrétariat a pris part directement en 1975

1. Programme d'échantillonnage dans les ports

Le Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS) avait recommandé que le Secrétariat commence en 1975 l'échantillonnage biologique et le recueil d'extraits de livres de bord dans les ports importants, recommandation qui fut approuvée par le Conseil. Le rapport concernant les progrès réalisés dans le cadre de ce programme constitue un document à part (SCRS/75/09), paru dans le Vol. V, fascicule 2, du Recueil de Documents Scientifiques.

En conclusion, le Secrétariat a choisi cinq centres précis pour cet échantillonnage : Le Cap, Abidjan, Las Palmas, Tenerife et St-Maarten. Le recueil des extraits de livres de bord et l'échantillonnage biologique ont été effectués soit en détachant une personne du Secrétariat au port, soit aux termes d'un contrat établi avec un laboratoire local.

Le programme s'est déroulé avec succès, et la couverture des extraits de livres de bord et de l'échantillonnage biologique des palangriers dans l'Atlantique s'est grandement améliorée de ce fait. Etant donné que les scientifiques ghanéens collaborent avec l'ICCAT en effectuant l'échantillonnage des prises débarquées à Téma, presque toutes les flottilles à pavillon étranger qui transitent dans les ports atlantiques sont actuellement couvertes. Toutes ces données rassemblées par le Secrétariat dans les ports ont été traitées sur ADP. Le Secrétariat utilise les services d'ordinateur de la firme Cibernos, S. A.

2. Système de contrôle statistique pour les flottilles internationales

Depuis 1972, le Secrétariat effectue le recueil de statistiques sur les flottilles internationales qui ne sont pas totalement contrôlées par des administrations nationales. Les détails du programme et les progrès réalisés ont été signalés au cours des deux dernières années (voir le Rapport du Secrétariat sur les Statistiques — Rapport Biennal 1972-73, IIe Partie, et 1974-75, Ie Partie). Ceci s'est poursuivi en 1975. Le Secrétariat compile des registres de débarquement de tous les bateaux dans ces catégories, en collaboration avec les entreprises et les scientifiques des pays où ont été effectués les transits, etc. La plus grande partie de ces flottilles est constituée par les «flottilles à pavillon étranger», ou flottilles arborant un pavillon autre que celui de la nationalité de l'armateur ou de l'équipage. Nous tenons également des registres sur la flottille des pays éloignés du secteur, mais qui transitent leurs prises dans les ports atlantiques. Les registres s'avèrent très utiles pour effectuer de toutes premières estimations de l'ensemble des prises de thonidés (voir section III-1). Ils servent également beaucoup à la préparation du Bulletin Statistique, ainsi qu'à pondérer les données biologiques que nous obtenons dans les ports.

Il faut souligner que l'établissement d'un système de ce genre n'a été rendu possible que grâce à la collaboration de scientifiques locaux, entreprises commerciales, agences de transit et armateurs.

3. *Evaluation de la couverture de l'échantillonnage et problèmes en suspens*

Le tableau 4 fait état de la disponibilité en données sur les pêcheries importantes, telle que nous l'observons ici. Ce tableau n'est fourni que pour permettre aux scientifiques de réviser la situation actuelle concernant le recueil des statistiques.

Il est évident d'après ce tableau que la couverture a grandement été améliorée en 1975, en particulier en ce qui concerne les pêcheries palangrières. Ceci est dû au fait que le Secrétariat a reçu l'autorisation de commencer l'échantillonnage de ces flottilles dans les ports. Néanmoins, d'autres pêcheries importantes ne sont pas encore couvertes de façon adéquate. Le Secrétariat n'est pas autorisé à échantillonner ces pêcheries dans le cadre du système actuel.

III. Diffusion de l'information et publications

1. *Première estimation*

Selon la recommandation faite à la dernière réunion du SCRS, le Secrétariat a demandé début 1975 aux scientifiques nationaux de transmettre des estimations préliminaires des prises des principales espèces de thonidés dans l'Atlantique (y compris la Méditerranée). Des scientifiques canadiens, français (FIS), japonais, espagnols et américains ont transmis ces estimations. Une estimation provisoire des prises atlantiques totales en 1974 a été préparée et distribuée le 1^{er} avril, en même temps que l'estimation des prises palangrières réalisée par le Secrétariat. Les espèces comprises étaient l'albacore, le thon rouge, le listao, le germon et le thon obèse. Etant donné que seuls l'albacore, le listao et le thon obèse avaient été couverts les années précédentes, ceci signifie une amélioration. De plus, cette estimation a acquis un plus haut degré d'exactitude depuis 1974. Le Secrétariat n'a encore reçu aucun commentaire quant à l'utilité de cette information rapide.

2. *Bulletin Statistique*

Des statistiques préliminaires regroupant les données disponibles pour 1974 ont été distribuées au mois d'août à un nombre limité de scientifiques comprenant tous les pays membres. La première version officielle du Bulletin Statistique Volume 5 a été diffusée début septembre 1975 et la version définitive en février 1976.

Conformément à une décision prise à la dernière réunion du SCRS, une importante modification a été introduite dans le Volume 5. Les totaux indiquant le nombre de bateaux par type de pêcherie et par catégorie ne figuraient auparavant que dans la section concernant les statistiques par pays. Une section (qui constitue maintenant la III^e Partie) a été ajoutée au Volume 5, résumant toutes les statistiques sur les bateaux de pêche par année et par pays.

Une autre modification qui a été introduite est que, pour autant que nous le sachions, tous les chiffres qui figurent dans le Bulletin sont en poids vif. Ceci est également conforme à une décision prise à la dernière réunion du SCRS. Les chiffres étaient auparavant indiqués tels que les transmettaient les administrations

nationales, avec une note en bas de page lorsqu'ils n'étaient pas en poids vif. Ces chiffres ont tous été convertis en poids vif par le Secrétariat pour le Volume 5.

3. *Recueil de Données*

Le Volume 5, qui rassemble toutes les données de la Tâche 2 présentées à la réunion de 1974 du SCRS, ainsi que d'autres renseignements reçus par la suite, a paru en février 1975.

Le Volume 6, qui comprend toutes les statistiques reçues entre février et octobre 1975, a paru au mois d'octobre 1975.

4. *Recueil de Documents Scientifiques*

Le Volume 4, qui comprend la quasi totalité des travaux présentés à la réunion de 1974 du SCRS dont la publication a été ratifiée par les auteurs, a paru au mois de février 1975.

La FAO a demandé à PICCAT l'autorisation de mentionner l'existence du Recueil de Documents Scientifiques dans la série FAO «Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts (ASFS)» et autres bibliographies spécialisées. Etant donné que ceci n'est pas la même chose que de citer le contenu du Recueil, le Secrétariat a donné son autorisation à la FAO. Par ailleurs, le Secrétariat maintient la politique adoptée à la réunion de 1972 du SCRS de considérer le Recueil exclusivement comme document de travail ne pouvant être cité en aucune façon.

5. *Traitement automatique des données (ADP)*

Le Secrétariat a eu recours en 1975 pour la première fois au traitement automatique des données pour traiter les données accumulées grâce à notre programme d'échantillonnage dans les ports. L'Orstom d'Abidjan nous a aimablement fourni leur programme de traitement des données de capture/effort des palangriers et des données de fréquence de taille. Le système a été adopté avec quelques modifications. Un contrat a été établi avec la compagnie Cibernos, S. A. (Madrid), pour l'ensemble du travail.

Le Secrétariat envisage de recourir également à l'ADP pour les statistiques de la Tâche I, ce qui n'avait pas été jugé rentable jusqu'à maintenant du fait que notre travail portait sur la vérification des données plutôt que leur traitement.

IV. **Difficultés et problèmes concernant le recueil des données**

Seuls des commentaires d'ordre général seront faits dans cette section, étant donné que ces problèmes ont été traités en détail aux chapitres correspondants.

De nombreux progrès ont été faits en 1975, surtout en ce qui concerne la Tâche I. Un plus grand nombre de pays ont fait parvenir à temps leurs données et la ventilation par espèces est de plus en plus exacte. La plupart des rapports contenaient des renseignements plus précis sur des sujets tels que «débarquements

ou prises», « poids vif ou éviscéré», etc. Par ailleurs, le Secrétariat consacre encore beaucoup de temps et d'efforts à encourager la transmission des données.

La couverture des données de la Tâche II, prises et effort, et des données biologiques s'est beaucoup améliorée. Cependant, quelques pêcheries importantes ne sont toujours pas contrôlées, ni dans le cadre des services statistiques nationaux, ni dans celui du programme du Secrétariat (voir tableau 4).

La plupart des problèmes concernant ces statistiques se réfèrent maintenant à la rapidité de compilation et de diffusion des données.

Le Secrétariat ne peut envisager une solution à ces problèmes à moins que les scientifiques nationaux ne fassent un effort important pour mettre au point le traitement de leurs données, ce qui est facile à dire mais souvent irréalisable.

V. Marquage

Le Secrétariat tient tous les ans un tirage au sort destiné à promouvoir la récupération des poissons marqués. En 1975, ce tirage au sort a eu lieu pour la première fois ailleurs qu'à Madrid, s'étant célébré dans les locaux de la Chambre de Commerce de Las Palmas, Canaries, le 16 avril. Les gagnants ont été respectivement l'équipage d'un sennear français et celui d'un sennear commercial américain.

VI. Activités du personnel du Secrétariat

1. *Secrétaire Exécutif Adjoint*

Le Secrétaire Exécutif Adjoint est chargé de tout le travail statistique. Il est responsable du recueil, de la vérification et de la diffusion de toute l'information statistique, ainsi que de la marche du programme d'échantillonnage direct dans son ensemble.

2. *Bio-statisticien (temporaire)*

Suite à la recommandation faite par le SCRS et approuvée par le Conseil, le Secrétaire Exécutif a fait paraître au mois de juin 1975 l'annonce du poste temporaire de bio-statisticien.

Le Dr. W. E. Schaaf a été choisi et son travail a commencé le 1^{er} octobre 1975, sous les directives du Secrétaire Exécutif, et directement sous les ordres du Secrétaire Exécutif Adjoint en ce qui concerne les questions statistiques, en insistant particulièrement sur les sujets suivants :

- (i) Recherche des données de base nécessaires aux études de population.
- (ii) Révision et amélioration du système statistique ICCAT dans son ensemble (niveau national et Secrétariat).

- (iii) Compilation sous un format standardisé de tous les renseignements statistiques (niveau national et Secrétariat), et leur diffusion rapide.
- (iv) Etablissement de critères concernant les besoins minimaux de l'échantillonnage.

Avant son incorporation, les points (i) et (ii) avaient déjà été exécutés de façon étendue, mais non les points (iii) et (iv) en raison du manque de personnel au Secrétariat. Nous comptons surtout sur une amélioration de ces deux derniers points.

3. *Expert en Statistiques (A. de Boisset)*

M. de Boisset consacre la plus grande partie de son temps à superviser dans les ports de Las Palmas et Tenerife le recueil de données de livres de bord et l'échantillonnage des palangriers qui débarquent dans ce secteur. Il effectue également des études comparatives entre les méthodes classiques de mensuration du poisson et les techniques photographiques. Il a passé également un certain temps au siège de l'ICCAT à compiler les statistiques biologiques rassemblées par le Secrétariat et à travailler à l'adaptation au traitement automatique des données.

4. *Auxiliaire en Statistiques*

Cette personne se charge de rassembler toutes les données statistiques et de les vérifier. Elle dactylographie également le Bulletin Statistique.

VII. Projets pour l'avenir concernant les statistiques

Le Secrétariat estime que le premier pas est fait, c'est-à-dire le recueil des données de base de capture (Tâche I). En 1976, les points suivants seront traités plus particulièrement :

- (i) Rapidité de transmission des données de capture-effort de la Tâche II et des données biologiques de la part des administrations nationales.
- (ii) Mise au point du système d'échantillonnage dans les ports concernant les transits palangriers.
- (iii) Compilation de tous les renseignements statistiques (niveau national et Secrétariat) et présentation de cette information sous un format standardisé.

Dans l'entre-temps, les efforts se poursuivront pour améliorer l'exactitude et la rapidité de transmission des statistiques de la Tâche I.

Le Secrétariat n'envisage pas d'étendre le système actuel de recueil de données à des pêcheries autres que la palangre, à moins de recevoir des directives à cet effet.

Tableau 4. Examen des données disponibles des pêcheries importantes ¹

| | <i>Total capture</i> | <i>Total capture estimé 1975</i> | <i>Capture/ Effort</i> | <i>Taille</i> | <i>Source</i> |
|---------------------|--------------------------|--|----------------------------|--------------------|----------------------------|
| THON ROUGE | | | | | |
| <i>Atlantique</i> | | | | | |
| Total | | | | | |
| Palangre | | | | | |
| Japon | -1974 (100 %) | -1975 | -1973 (80-90 %) | -1973 (moyenne) | FSFRL |
| Surface | | | | | |
| Espagne (Péninsule) | -1974 (100 %) | -1975 (?) | -1973 | ? | IEO |
| (Canaries) | -1974 (Est.) | ? | — | — | IEO |
| France | -1974 (100 %) | ? | -1973 (80-90 %) | -1973 (bonne) | ISTPM |
| Maroc | -1974 (100 %) | ? | -1974 | — | Scientifiques marocains |
| Portugal | -1974 | — | — | — | |
| Etats-Unis | -1974 (100 %) | ? | -1974 (100 %) | -1974 (bonne) | NMFS |
| Canada | -1974 (100 %) | ? | -1974 (100 %) | -1974 (bonne) | Scientifiques canadiens |
| Pêche sportive | | | | | |
| Etats-Unis | -1974 (Est.) | | — | — | |
| Canada | -1974 | | — | -1974 (bonne) | |

| | <i>Total capture</i> | <i>Total capture estimé 1975</i> | <i>Capture/ Effort</i> | <i>Taille</i> | <i>Source</i> |
|------------------------------|--------------------------|--|----------------------------|-----------------------------|--|
| <i>Méditerranée</i> | | | | | |
| Total | | | | | |
| Palangre | | | | | |
| Japon | -1974 | -1975 | -1973 | -1973 | |
| Italie | -1974 | — | — | — | |
| Surface | | | | | |
| France | -1974 | — | — | — | |
| Espagne | -1974 | — | — | — | |
| Tunisie | -1974 | — | — | — | |
| THON OBÈSE, ALBACORE, LISTAO | | | | | |
| Palangre | | | | | |
| Chine (Taiwan) | -1974 (100 %) | -1975 (50 %) | -1974; 1975 (20%) (50%) | 1975 seulement (moyenne) | T.U. et Secrétariat |
| Japon | -1974 (100 %) | ? | -1973 (80-100 %) | -1973 (moyenne) | FSFRL |
| Corée | -1974 | ? | -1974; 1975 (20%) (50%) | 1975 seulement (moyenne) | Scientifiques nationaux et Secrétariat |
| Panama | -1974 (60-80 %) | -1975 (60-80 %) | 1975 seulement (50 %) | 1975 seulement (moyenne) | Secrétariat |
| Cuba | -1974 (100 %) | ? | — | — | |

| | | | | | |
|---------------------|-----------|---------|----------------|----------------|-------------|
| Surface | | | | | |
| Espagne — Afrique? | -1974 | ? | — | — | |
| Canaries | -1974 | ? | — | — | |
| FIS | -1974 | ? | -1973 | -1973 | ORSTOM |
| | (100 %) | | (90-100 %) | (bonne) | |
| Etats-Unis | -1974 | -1975 | -1974 | -1974 | NMFS |
| | (100 %) | (Est.) | (90-100 %) | (bonne) | |
| Japon | -1974 | -1975 | -1973 | -1974 | FSFRL & |
| | (100 %) | (Est.) | | (bonne) | F. U. Ghana |
| Corée & Panama | -1974 | -1975 | — | -1974 | F. U. Ghana |
| | (100 %) | (Est.) | | (bonne) | |
| Portugal | -1974 | — | — | — | |
| | (100 %) | | | | |
| Angola | — | — | — | — | |
| GERMON | | | | | |
| Palangre | | | | | |
| Chine (Taiwan) | -1974 | -1975 | 1975 seulement | 1975 seulement | Secrétariat |
| | | (50 %) | (40 %) | (moyenne) | |
| Japon | -1974 | ? | -1973 | -1973 | FSFRL |
| | (100 %) | | (80-100 %) | (moyenne) | |
| Corée | -1974 | ? | 1975 seulement | 1975 seulement | Secrétariat |
| | (100 %) | | (40 %) | (moyenne) | |
| Panama | -1974 | -1975 | 1975 seulement | 1975 seulement | Secrétariat |
| | (50-80 %) | (50 %) | (40 %) | (moyenne) | |
| Surface | | | | | |
| France | -1974 | -1975 | -1973 | -1973 | ISTPM & |
| | (100 %) | (Est.) | (80-100 %) | (bonne) | CNEXO |
| Espagne (Péninsule) | -1974 | -1975 ? | -1973 | -1973 | IEO |
| | | | (80 %) | (moyenne) | |
| Canaries | -1974 | | — | — | |

1. Les années indiquent les dernières données disponibles et les pourcentages entre parenthèses représentent l'estimation de couverture.

Tableau 5. Résumé des besoins en statistiques de l'ICCAT

| | <i>Formulaire ICCAT</i> | | <i>Ventilation</i> | <i>Observations</i> |
|--|-----------------------------|--|---|---|
| I. TÂCHE I | | | | |
| — Prise | 1-1 | Prise annuelle totale ¹ | Pavillon, espèce, engin, Atlantique ou Méditerranée | 1. Poids vif |
| — Effort | 1-2 | Nombre de bateaux | Pavillon, type de pêche, classes de taille | |
| II. TÂCHE II | | | | |
| — Prise et effort | | | | |
| (i) Pêcheries de surface | 2 | Prise (en poids) et effort (en nombre de journées de pêche, etc.) | Pavillon, engin, espèce, zone de 1° × 1°, mois | |
| (ii) Pêcheries à la palangre | 2 | Prise (en poids ou en nombre) et effort (en nombre d'hameçons, etc.) | Pavillon, espèce, zone de 5° × 5°, trimestre-année | |
| III. TÂCHE II ((RÉSUMÉ)) | 2 | Comme ci-dessus | Pavillon, engin, espèce, secteur généralisé, ² mois | 2. Surface/YF: Zone 1: est de 3°E Zone 2: ouest de 3°E sud de 10°N Zone 3: nord de 10°N |
| IV. Données biologiques | 3-4 | Fréquence réelle de taille ³ | Pavillon, espèces principales, engin | 3. En termes de longueur fourche, facteurs de conversion nécessaires |
| (i) Pêcheries de surface | | | Carrés de 5° × 10°, mois | |
| (ii) Pêcheries à la palangre | | | Carrés de 10° × 20°, trimestre | |
| V. PRISE PAR TAILLE ⁴ (fréquence de taille pondérée par la prise) | 3-5 | Prise (nombre de poissons) par taille | Pavillon, espèces (principales), engins (principaux), secteur généralisé, mois, trimestre ou année | 4. Peut être remplacé par la prise par âge |

CHAPITRE II

Compte-Rendus des Réunions

COMPTE-RENDUS DE LA QUATRIÈME RÉUNION ORDINAIRE DE LA COMMISSION

Madrid (Espagne), 19-25 Novembre 1975

Sommaire

Compte-Rendus des Séances Plénières

Annexe 1 — Ordre du Jour

Annexe 2 — Liste des Participants

Annexe 3 — Résolution concernant les lacunes statistiques

Annexe 4 — Réglementations nationales

Annexe 5 — Rapport du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration
(STACFAD)

Annexe 6 — Rapport des Réunions des Sous-Commissions 1 à 4

Annexe 7 — Rapport de la Réunion du Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale

Annexe 8 — Rapport de la Réunion du Comité Permanent pour la Recherche et les
Statistiques (SCRS)

Première Séance Plénière — Ouverture — 19 novembre 1975

Point 1 — *Ouverture*

1.1. La Commission a tenu sa Quatrième Réunion Ordinaire dans les locaux de l'hôtel Luz Palacio, à Madrid, sous la présidence de M. le Dr. I. Malick Dia (Sénégal), qui a commencé par présenter M. J. de Manuel y Piniés, Directeur Général des Pêches Maritimes d'Espagne.

1.2. M. de Manuel y Piniés, de la part de l'Amiral E. Amador Franco, Sous-Secrétaire de la Marine Marchande d'Espagne, a souhaité la bienvenue à tous les délégués et scientifiques. Il a souligné l'importance d'une coordination de tous les pays à échelle internationale et a exprimé la confiance qu'il accordait à la recherche importante effectuée par les scientifiques. Il s'est également montré optimiste quant

à l'avenir de la Commission, et a insisté sur les réalisations importantes obtenues au cours de sa brève existence. Il a souligné l'intérêt particulier que l'Espagne porte aux divers aspects de la conservation. Ce pays, qui avait invité la Commission à établir son siège à Madrid, compte actuellement de nombreux jeunes scientifiques se consacrant à la recherche sur les thonidés.

1.3. Le président, M. le Dr. I. Malick Dia, a ouvert officiellement les débats en souhaitant la bienvenue aux délégués, et a fait remarquer que les 14 pays membres étaient tous présents. Il a souhaité tout particulièrement la bienvenue à Cuba, qui vient de devenir le 14^e pays membre. Le Dr. Malick Dia, se référant aux objectifs de la Commission, a passé en revue le développement important des activités de recherche qui ont entraîné l'adoption de mesures réglementaires. Il a indiqué que les connaissances que nous accumulons seront également utiles aux pays qui développent leur pêcherie de thonidés. Il a signalé l'importance, tant d'un effort continu de recherche, que du cadre fourni par l'ICCAT pour la mise en œuvre en commun de mesures de conservation.

1.4. Le délégué de Cuba a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux réservé à son pays. Les pêcheries cubaines se sont développées au cours des dernières vingt années. Cuba ne dispose pas de ressources halieutiques importantes dans ses eaux limitrophes, et il est important que le pays forme une flottille de pêche en eaux lointaines. Il a souligné que les pays en voie de développement devraient bénéficier d'un droit de priorité pour l'exploitation des ressources halieutiques. Il a mentionné que son pays était en faveur d'une gestion des ressources halieutiques visant à éviter leur surexploitation, à condition que cette gestion s'appuie sur des évidences scientifiques. Il a également indiqué que son pays n'était pas partisan de la notion des droits historiques en matière de pêche. (Le texte intégral de la déclaration de Cuba figure à la fin des compte-rendus de la Première Séance Plénière).

Point 2 — *Adoption de l'ordre du jour et organisation des réunions*

2.1. La Commission a adopté sans modification l'ordre du jour provisoire (Annexe 1 ci-jointe) diffusé 90 jours avant la date de la réunion.

Point 3 — *Admission d'observateurs*

3.1. Le président a présenté tous les observateurs représentant divers pays et organismes (voir liste en Annexe 2). Tous ont été admis et accueillis avec plaisir.

3.2. L'observateur de l'IATTC, le Dr. J. Joseph, a remercié l'ICCAT de son invitation et de l'étroite collaboration qu'elle a maintenue avec l'IATTC.

Point 4 — *Création d'organes auxiliaires de la réunion*

4.1. La Commission a pris note du fait que les groupes suivants se réuniraient dans le courant de la semaine :

- (a) Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD) — Président: M. K. Yonezawa (Japon). L'examen des points 5-11, 22, 23 et 27-29 de l'ordre du jour lui a été confié.
- (b) Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale — Nouveau président à désigner lorsque le groupe se réunira, le président en fonction. M. A. dos Santos Gaspar (Portugal) étant absent. L'examen du point 21 de l'ordre du jour lui a été attribué.
- (c) Sous-Commission 1 — Président: Etats-Unis
 Sous-Commission 2 — » Maroc
 Sous-Commission 3 — » Japon
 Sous-Commission 4 — » Espagne

L'examen du point 19 de l'ordre du jour a été confié aux Sous-Commissions concernées.

4.2. Le Canada a fait remarquer que le Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore avait signalé à la Commission que son travail était achevé et qu'il n'était pas nécessaire que le groupe soit maintenu. Il a cependant été noté que la Commission devrait examiner s'il convenait d'établir un autre comité avec des attributions plus générales.

4.3. La Commission a décidé de former un comité de rédaction pour revoir les compte-rendus de chaque session dans les trois langues officielles. Le Comité regroupe les pays suivants: Corée, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Sénégal.

4.4. Le Secrétaire Exécutif a expliqué que la raison d'être du comité de rédaction était de mettre en forme les compte-rendus rédigés dans les trois langues officielles, mais que le texte serait discuté en entier au cours des séances plénières. Il a également été entendu que la version définitive des compte-rendus devrait faire l'objet d'un accord par correspondance une fois la réunion terminée.

Point 12 — *Rapport de la Troisième Réunion Ordinaire du Conseil*

12.1. Le Secrétaire Exécutif a noté que le rapport de la réunion du Conseil avait été diffusé et qu'il était maintenant disponible dans le Rapport Biennal 1974-1975, 1^e Partie (COM/75/13). Parmi les recommandations formulées par le Conseil, il a relevé les points importants suivants:

- (1) Les réglementations sur le thon rouge proposées par la Sous-Commission 2.
- (2) La dissolution du Groupe de Travail sur la Réglementation concernant l'Albacore.
- (3) La poursuite des travaux du Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale.
- (4) Echantillonnage — Le Secrétariat est autorisé à mettre en route l'échantillonnage directement dans les ports, et à recruter un bio-statisticien à titre temporaire, si les fonds le permettent.

12.2. Le rapport a été adopté par la Commission.

Déclaration du Délégué de Cuba

“Monsieur le Président :

“La Délégation cubaine tient à exprimer sa vive gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé à travers le discours de bienvenue dans le sein de l'organisation et les démonstrations d'amitié des autres délégations présentes.

“Comme vous ne l'ignorez pas, à la suite du triomphe de notre mouvement révolutionnaire il y a déjà seize ans, le gouvernement a placé le développement de la pêche au premier rang de ses préoccupations. Nous avons investi plus de 650 millions de dollars à cet effet. De nouveaux ports de pêche ont été créés, ainsi que des chambres froides, des moyens de transports, des réseaux de commercialisation, des usines de transformation et une flottille moderne équipée pour la pêche sous toutes les latitudes.

“Cette tâche a parfois été ardue car, malgré sa condition géographique d'île, notre pays n'avait aucune vocation traditionnelle pour la mer.

“A une époque déjà lointaine, les pêcheurs concentraient leurs efforts dans la zone correspondant à notre étroite plateforme continentale, où ils pêchaient la crevette, la langouste et autres espèces typiques de nos eaux. A cette époque, les prises dépassaient à peine 20.000 tonnes et la consommation de poisson n'était que de 4 kg par personne.

“Nos réalisations sont encore modestes. En 1974, les prises cubaines s'élevaient à 165.000 t, mais 70.000 t de plus durent encore être importées afin d'atteindre un niveau de 14 kg par personne de consommation de poisson. Nous comptons d'ici 1980 être en mesure de supprimer les importations et d'atteindre un niveau de consommation de 24 kg par personne.

“Etant un pays en voie de développement, Cuba doit de façon urgente créer les ressources en protéines nécessaires à l'alimentation de sa population. Cuba peut être considéré comme un pays défavorisé du fait de l'absence de ressources halieutiques importantes près de ses côtes, ce qui est la raison pour laquelle nous avons dû créer une flottille pour la pêche lointaine afin de répondre à nos besoins.

“Nos activités de pêche sont régies par les principes internationaux suivants :

- Les pays en voie de développement ont priorité pour exploiter les ressources halieutiques des océans.
- Les ressources halieutiques ne doivent pas être surexploitées.
- Nous voyons favorablement l'existence d'organismes régionaux pour l'aménagement adéquat des ressources halieutiques.
- Nous nous opposons à la notion de droits dits «historiques», dans la mesure où ces derniers tentent de limiter l'accès des pays en voie de développement aux grands secteurs de pêche du monde.
- Nous approuvons l'existence de réglementations, sous réserve de ce que celles-ci s'appuient sur des preuves scientifiques solides.

“Cuba se félicite de faire partie de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l’Atlantique, et s’engage à travailler aussi activement et sincèrement que possible au succès de cet organisme, dans le cadre des principes ci-dessus énumérés.

“Je vous remercie, Monsieur le Président.”

Deuxième Séance Plénière — 20 novembre 1975

Le président a tenu à prononcer quelques paroles de profond regret à l’occasion du décès, survenu à l’aube, du Chef de l’Etat Espagnol, le Généralissime F. Franco. La Commission a observé quelques instants de silence en signe de respect.

Le président a également demandé à ce qu’un télégramme officiel soit envoyé au Ministre des Affaires Etrangères de l’Espagne au nom du Président de la Commission, pour exprimer les condoléances de cette dernière.

Après avoir remercié la Commission de ses condoléances, le délégué de l’Espagne a exprimé ses regrets sur la mort du Chef de l’Etat, et a demandé à se retirer des débats pendant une journée en signe de deuil. Il a demandé, au cas où un vote quelconque aurait lieu en son absence, que le vote espagnol soit compté avec la majorité.

Point 13 — *Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)*

13.1. Le Dr. B. J. Rothschild, président du SCRS, a présenté le rapport du comité (Annexe 8) et a résumé son contenu scientifique. Il a attiré l’attention de la Commission et des Sous-Commissions sur les sections pertinentes du rapport (point 5) traitant de l’évaluation de l’état des stocks de diverses espèces de thonidés.

13.2. Les programmes proposés par le SCRS pour l’avenir ont été résumés aux chapitres 6 et 8 de son rapport. Le président a fait un bref exposé sur les nombreuses tâches statistiques confiées au Secrétariat ainsi qu’aux scientifiques nationaux, sur le programme de marquage envisagé pour le thon rouge, et sur les sessions de perfectionnement proposées sur les statistiques et la dynamique des populations. Il a indiqué que la procédure de publication avait été revue, ainsi que les critères retenus pour l’admission des documents du SCRS. Le Dr. Rothschild a suggéré que la Commission fasse une étude du coût qu’entraînerait la mise en œuvre des activités proposées pour le SCRS.

13.3. Le président de la Commission a remercié le président du SCRS et les scientifiques de leur excellent et efficace travail. Le Comité Permanent pour les Finances et l’Administration a été prié de considérer avec soin les recommandations du SCRS qui ont des implications financières lorsqu’il traitera du budget de la prochaine période financière.

13.4. La question a été soulevée de savoir si des études étaient effectuées par le SCRS sur les pourcentages d’albacore en-dessous de la taille admise dans les

prises ou débarquements de la flottille internationale. La Commission a été informée que quelques données étaient disponibles sur l'albacore transbordé à Puerto Rico, lesquelles indiquent une petite quantité d'albacore sous-taille, mais que le pourcentage de ce poisson dans la prise, ainsi que l'origine, l'époque ou le pays responsable de la capture n'étaient pas connus. Il a également été noté que les scientifiques ont disposé de bonnes données sur la composition par taille de l'albacore pris par les flottilles nationales.

13.5. Le délégué du Ghana a signalé que son pays a l'intention de développer la pêche des thonidés à l'avenir. Etant donné que ceci se produira dans le Golfe de Guinée, il a demandé à ce que la composition en taille de l'albacore présente dans ce secteur soit étudiée avec soin par le SCRS.

13.6. La Commission a *recommandé* que le SCRS intensifie son étude de la composition par taille de l'albacore pris par les flottilles nationales et qu'il indique à la prochaine réunion du Conseil la proportion d'albacore sous-taille prise par chacune de ces flottilles.

13.7. La Commission a examiné l'importance d'obtenir de façon rapide des données adéquates et exactes en vue de promulguer des mesures de conservation appropriées. Le délégué des Etats-Unis a proposé pour examen une résolution (Annexe 3 ci-jointe), qui a pour objet d'attirer l'attention des administrations nationales sur l'importance d'une participation plus importante de leur part au travail de recherche et de statistique, en vue d'assurer le succès des travaux de la Commission.

13.8. Le délégué de Cuba a également insisté sur la nécessité d'adopter des mesures strictes au sujet de la présentation rapide de statistiques adéquates, et a promis que Cuba fournirait en temps voulu toutes les données nécessaires sur les captures et sur la biologie.

13.9. Le délégué de la Corée a indiqué que son gouvernement poursuivra ses efforts pour répondre aux demandes en statistiques du SCRS en accroissant ses effectifs scientifiques, en prévoyant des services d'ordinateur pour la recherche sur les thonidés, et en détachant un plus grand nombre d'experts dans les ports atlantiques de transbordement en 1976.

13.10. Le président a insisté sur la responsabilité qui incombe à tous les pays qui pêchent des thonidés de rassembler et transmettre rapidement des statistiques adéquates. Suite à ces délibérations, la Commission a officiellement adopté le rapport du SCRS.

Point 18 — *Situation actuelle des propositions adoptées par la Commission pour la conservation des stocks d'albacore et de thon rouge*

18.1. Le Secrétaire Exécutif a exposé en détail le document COM/75/14 et les annexes qui l'accompagnaient. Le tableau 1 de ce document résumait la situation actuelle des mesures prises par les divers gouvernements concernant la réglementation (Annexe 4 ci-jointe).

18.a. *Albacore*

18.a.1. Le délégué du Ghana a indiqué que son gouvernement avait promulgué des instructions administratives à l'intention de tous les patrons de bateaux, y compris de ceux à pavillons étrangers, qui débarquent à Téma, afin de respecter les réglementations de limite de taille. Il a insisté sur le fait que la collaboration des pays dont la flottille débarque au Ghana est essentielle pour assurer l'application de ces instructions administratives.

18.a.2. La délégation japonaise a indiqué qu'un décret du gouvernement est en vigueur visant à contrôler la prise d'albacore en-dessous de la taille admise conformément aux réglementations de taille de l'ICCAT, et que le gouvernement a envoyé en 1975 un inspecteur au Ghana pour faire respecter les réglementations. Seuls deux bateaux travaillent à partir de Téma, et le délégué estime qu'aucune infraction, ou pratiquement aucune, ne devrait être commise par ces bateaux.

18.a.3. Le délégué de la Corée a indiqué que le pourcentage d'albacore dans la prise des canneurs coréens basés à Téma est très réduit et que la quantité d'albacore sous-taille prise par cette flottille devrait donc être insignifiante.

18.a.4. Le délégué de la Côte d'Ivoire a fait remarquer que l'adoption officielle de mesures de réglementation à échelle nationale ne signifie pas nécessairement que ces réglementations soient effectivement appliquées. De plus, les mesures devraient toucher non seulement les prises et débarquements, mais également les quantités importées.

18.a.5. Le Sénégal a appuyé l'opinion formulée par la Côte d'Ivoire et a insisté pour que tous les pays membres accordent une attention plus poussée à l'application par leurs bateaux des réglementations nationales existantes. Autrement, les pays qui observent rigoureusement les réglementations se trouveront défavorisés et les objectifs de conservation ne seront pas atteints.

18.a.6. La Commission espère qu'un système approprié, que le Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale étudie actuellement, permettra de renforcer les réglementations nationales. Le groupe de travail a été prié de considérer tout spécialement le problème actuel d'infractions possibles consistant en captures d'albacore sous-taille.

18.a.7. La Commission a invité les pays membres à prendre conscience de leurs responsabilités quant à l'application stricte des réglementations nationales à leur propre flottille.

18.b. *Thon rouge*

18.b.1. Le délégué du Canada a indiqué que des mesures avaient été prises pour faire respecter la taille limite du thon rouge après que la recommandation de l'ICCAT soit parvenue au Canada. La réglementation appropriée sera promulguée d'ici peu. Entre-temps, la taille limite a été respectée en 1975 par les pêcheurs canadiens à titre volontaire. En ce qui concerne la recommandation portant sur la

mortalité par pêche, le Canada n'a pas délivré de nouveaux permis de pêche et a établi un certain nombre de restrictions à échelle nationale, y compris une saison de pêche ouverte de dix semaines seulement pour toute localité se trouvant dans la principale zone de pêche.

18.b.2. Le délégué de Cuba a mentionné que son pays n'avait pas encore promulgué de réglementation sur le thon rouge, ne pratiquant pas la pêche de cette espèce. Le gouvernement élaborera cependant prochainement une réglementation à cet effet.

18.b.3. Le délégué de la France a précisé que son gouvernement a pris des mesures strictes pour limiter les prises des bateaux français et assurer l'application des réglementations.

Troisième Séance Plénière — 24 novembre 1975

Point 14 — *Rapport du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)*

14.1. Le président du Comité, M. K. Yonezawa, a présenté la première partie du rapport, qui figure à l'Annexe 5. La Commission a révisé cette partie du rapport, en se référant tout particulièrement aux points suivants de l'ordre du jour de la Commission :

- Point 5. *Révision des membres des Sous-Commissions*
- Point 6. *Rapport Administratif*
- Point 7. *Rapport du Commissaire aux Comptes (1974)*
- Point 8. *Etat actuel des comptes de la Commission (1975)*

14.2. En ce qui concerne le point 8, la Commission a été informée que la contribution de la Corée pour 1975 avait été reçue au cours de cette réunion.

14.3. La Commission a adopté la première partie du rapport du STACFAD, ainsi que toutes les recommandations se rapportant aux points 5, 6, 7 et 8 de l'ordre du jour de la Commission.

Point 16 — *Rapport des Sous-Commissions 1-4*

16.1. Les rapports des réunions des Sous-Commissions 1, 2, 3 et 4 ont été présentés par leurs présidents respectifs (Etats-Unis, Maroc, Japon et Espagne). Tous les rapports (Annexe 6 ci-jointe) ont été examinés avec soin et adoptés par la Commission, ainsi que les recommandations pertinentes.

Point 19 — *Autres mesures de conservation des stocks*

19.1. La Commission a noté que la première recommandation adoptée par elle en 1975 au sujet de la taille minimum du thon rouge était établie pour une durée illimitée, et donc valable pour l'avenir, alors que la deuxième recommandation

de 1975, visant à limiter la mortalité par pêche du thon rouge au niveau actuel, n'était prévue que pour un an, à titre provisoire.

19.2. La Commission a *donné son accord* à la suggestion de la Sous-Commission 2 de ce que la recommandation de 1975 visant à limiter la mortalité par pêche du thon rouge au niveau actuel soit prolongée de deux ans, sous réserve d'une révision de la proposition par le Conseil à sa prochaine réunion. Si le Conseil estime qu'il convient de modifier les réglementations, ceci devra être communiqué à tous les membres de la Commission. En conséquence, la Commission a prié le Secrétariat de suivre les directives de l'article VIII (2)-(5) de la Convention de façon à mettre en œuvre cette recommandation.

19.3. Aucune autre mesure de réglementation n'a été traitée.

Point 20 — Mesures visant à encourager les activités de recherche et de statistique

20.1. Le projet de résolution présenté par les Etats-Unis (voir la section 13-7 des compte-rendus) a été révisé, et la Commission a *adopté* la résolution à l'unanimité (Annexe 3 ci-jointe). Le Secrétariat a été chargé de prendre les mesures nécessaires pour transmettre officiellement la résolution aux parties contractantes.

20.2. Le président du SCRS est revenu sur l'élaboration de la proposition concernant les sessions de perfectionnement sur les statistiques et l'échantillonnage et sur l'évaluation des stocks qui seront tenues par la Commission. Le Secrétariat a été prié de solliciter par correspondance l'invitation officielle de pays membres susceptibles d'accueillir ces sessions. Le choix de l'endroit, au cas où plusieurs invitations seraient reçues, devrait être basé sur les critères suivants: locaux et services disponibles, situation géographique permettant de minimiser les frais de déplacement, disponibilité en thonidés pour l'échantillonnage.

Quatrième Séance Plénière — 25 novembre 1975

Point 14 — Rapport du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD) — Suite

14.4. Le président du Comité, M. K. Yonezawa, a présenté la deuxième partie du rapport du comité (Annexe 5). La Commission a examiné le rapport, qui concerne plus particulièrement les points suivants de l'ordre du jour de la Commission :

- Point 9. *Révision du Fonds de Roulement*
- Point 10. *Budget estimé (1976-1977)*
- Point 11. *Contributions des pays membres (1976-1977)*
- Point 22. *Révision des publications de la Commission*
- Point 23. *Relations avec d'autres organismes*
- Point 27. *Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil*
- Point 28. *Sujets à traiter par le Conseil à sa prochaine réunion*
- Point 29. *Date et lieu de la prochaine réunion de la Commission*

14.5. La Commission a approuvé le rapport du comité dans son entier, ainsi que toutes les recommandations se rapportant aux points ci-dessus de l'ordre du jour de la Commission.

Point 15 — *Rapport du Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale*

15.1. Le président du groupe de travail, M. V. Bermejo, a présenté le rapport et passé en revue les recommandations proposées et les décisions prises par le groupe.

15.2. Le président de la Commission a souligné l'importance du sujet traité par le groupe de travail. Le rapport (Annexe 7 ci-jointe) a été adopté, ainsi que les recommandations se rapportant au point 21 de l'ordre du jour de la Commission.

Point 31 — *Adoption du rapport*

31.1. Les compte-rendus de la séance d'ouverture (Première Séance Plénière) et des Deuxième et Troisième Séances Plénières ont été présentés et approuvés.

31.2. La Commission a décidé que les compte-rendus de la Quatrième Séance Plénière, ainsi que le rapport de la Commission dans son ensemble, devraient faire l'objet d'une approbation ultérieure par correspondance.

Point 24 — *Election du président*

24.1. M. le Dr. I. Malick Dia (Sénégal) a été réélu président de la Commission pour la prochaine période biennale.

24.2. En acceptant la présidence, le Dr. Malick Dia a remercié les pays membres de la Commission de leur assistance, ainsi que le Secrétaire Exécutif et son équipe. Il a demandé que cette collaboration se poursuive afin d'atteindre les objectifs de la Commission.

Point 25 — *Election des vice-présidents*

25.1. M. Y. S. Kang (Corée) a été élu Premier Vice-Président et M. E. B. Young (Canada) Second Vice-Président pour la prochaine période biennale.

Point 26 — *Election des membres du Conseil*

26.1. L'Afrique du Sud et le Portugal se sont retirés de l'élection au Conseil.

26.2. Les pays suivants ont été élus membres du Conseil : Brésil, Côte d'Ivoire, Cuba, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Maroc, ainsi que le président (Sénégal) et les vice-présidents (Corée et Canada).

26.3. Le président a confirmé le fait que les pays qui ne font pas partie du Conseil sont bien membres du SCRS et des autres groupes de travail qui se réunissent en même temps que le Conseil.

Point 30 — *Autres questions*

Aucune autre question n'a été soulevée.

Point 32 — *Clôture*

La réunion a été levée.

ORDRE DU JOUR

Organisation de la réunion

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des réunions
3. Admission d'observateurs
4. Création d'organes auxiliaires de la réunion

Administration

5. Révision des membres des Sous-Commissions
6. Rapport Administratif

Finances

7. Rapport du Commissaire aux Comptes (1974)
8. Etat actuel des comptes de la Commission (1975)
9. Révision du Fonds de Roulement
10. Budget estimé (1976-1977)
11. Contributions des pays membres (1976-1977)

Rapports présentés à la Commission

12. Rapport de la Troisième Réunion Ordinaire du Conseil
13. Rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)
14. Rapport du Comité Permanent pour les Finances et l'Administration (STACFAD)
15. Rapport du Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale
16. Rapports des Sous-Commissions 1-4
17. Rapports des organes auxiliaires désignés par la Commission pour la durée de la réunion

Mesures de conservation des stocks de thonidés

18. Situation actuelle des propositions adoptées par la Commission pour la conservation des stocks de:
 - (a) Albacore
 - (b) Thon rouge

19. Autres mesures de conservation des stocks
20. Mesures visant à encourager les activités de recherche et de statistique
21. Mesures visant à assurer l'application des dispositions de la Convention (inspection internationale)

Publications

22. Révision des publications de la Commission

Collaboration internationale

23. Relations avec d'autres organismes

Autres questions

24. Election du Président
25. Election des Vice-Présidents
26. Election des membres du Conseil
27. Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil
28. Sujets à traiter par le Conseil à sa prochaine réunion
29. Date et lieu de la prochaine réunion de la Commission
30. Autres questions
31. Adoption du rapport

Clôture

32. Clôture

LISTE DES PARTICIPANTS

Pays membres

BRESIL

CESAR DE QUEIROZ, C.
W3 Norte 514 Bloco B
SUDEPE
Brasilia

VELASCO, P. Alfonso M.**
Agregado Comercial
Embajada del Brasil
Servicio Comercial
Calle Jacometrezo, 4, 7º
Madrid-13 (Espagne)

ZAVALA C., L. A.
Instituto de Pesca
Avda. Bartholomeu de Gusmao, 192
C. P. 1070
Santos - 11100 - S. P.

CANADA

BECKETT, J. S.
International Fisheries and Marine
Directorate
Department of the Environment
Ottawa - Ontario K1A OH3

CADDY, J. F. (Dr.)
Fisheries Research Board of Canada
Biological Station
St. Andrews - N. B.

FRASER, T. R.**
14 Birch St.
Moncton - N. B.

MACLEAN, D. A.**
Fisheries and Marine Service
Department of the Environment
P. O. Box 550
Halifax - N. S.

TIBBO, S. N.
18 Markham Ave.
Ottawa - Ontario

WARING, G. E.
Ocean Maid Foods
C. P. 2800
St. Laurent - Québec H4L 4Y7

YOUNG, E. B.
Associate Director
International Fisheries and
Marine Directorate
Department of the Environment
Ottawa - Ontario K1A OH3
(Chef de Délégation)

CUBA

CARRILLO CÁRDENAS, E. A. (Dra.)
Centro de Investigaciones Pesqueras
Calle 1.ª - esquina 26
Miramar
La Habana

* A assisté au SCRS mais non à la réunion de la Commission.

** A assisté à la réunion de la Commission mais non au SCRS.

LISTE PARTICIPANTS

OLTUSKI, E. (Ing.)
 Director
 Relaciones Internacionales
 Instituto Nacional de Pesca
 La Habana
 (Chef de Délégation)

RUIZ HERNÁNDEZ, F. M.**
 Oficio 110
 Flota Atunera de Cuba
 C/Obrapía y Lamparilla
 La Habana

FRANCE

ALONCLE, H.*
 Institut Scientifique et Technique
 des Pêches Maritimes
 La Noë - Route de la Jonelière
 44037 - Nantes

BARD, F. X.
 CNEXO/COB
 B. P. 337
 29273 - Brest

CHAMPAGNAT, C. G.
 Antenne ORSTOM
 Centre Océanologique de Bretagne
 B. P. 337
 29273 - Brest

DION, M.**
 Syndicat National des Armateurs
 des Thoniers Congélateurs
 Nouvelle Criée - Bureau 20 B. P. 127
 29181 - Concarneau

DOGUET, A.**
 Directeur-Adjoint
 des Pêches Maritimes
 3, place de Fontenoy
 75700 - Paris
 (Chef de Délégation)

LE GALL, J. Y. (Dr.)*
 CNEXO/COB
 B. P. 337
 29273 - Brest

LETACONNOUX, R.**
 Institut Scientifique et Technique
 des Pêches Maritimes
 B. P. 1049
 La Noë - Route de la Jonelière
 44037 - Nantes

PARRES, A. (Dr.)**
 Union des Armateurs à la Pêche
 de France
 59, rue des Mathurins
 75008 - Paris

SOISSON, P.
 Union des Armateurs à la Pêche
 de France
 59, rue des Mathurins
 75008 - Paris

THIBAudeau, A.**
 Pêche et Froid
 B. P. 310
 62203 - Boulogne-sur-Mer

GHANA

ADJETEY, J. N. N.
 Director of Fisheries
 Fisheries Department
 P. O. Box 630
 Accra
 (Chef de Délégation)

COTE D'IVOIRE

FONTENEAU, A.
 Centre de Recherches
 Océanographiques
 B. P. V-18
 Abidjan

KOFFI, L. (Dr.) **
Direction des Pêches Maritimes
et Lagunaires
B. P. V-19
Abidjan
(Chef de Délégation)

MANÉ, M.**
Directeur de la Société des
Conserves de Côte d'Ivoire
B. P. 677
Abidjan

JAPON

HOZUMI, S.
Fishery Agency
1-2-1 Kasumigaseki Chiyoda-ku
Tokyo

KUME, S.
Far Seas Fisheries Research Lab.
1000 Orido
Shimizu 424 — Shizuoka Pref.

SHIMURA, S.
Federation of Japan Tuna Fisheries
Co-op Associations
2-3-22 Kudankita, Chiyoda-ku
Tokyo

SUDA, A. (Dr.)
Fishery Agency
Ministry of Agriculture and Forestry
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo

YONEZAWA, K.**
Councillor
Oceanic Fishery Department
Fishery Agency
1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku
Tokyo
(Chef de Délégation)

YOSHIZAKI, S.**
Federation of Japan Tuna Fisheries
Co-op Associations
2-3-22 Kudankita, Chiyoda-ku
Tokyo

COREE

CHOO, W. I. (Dr.)
Fisheries Faculty
Cheju University
Seo-Gwi-Po
Cheju

HA, S. H.**
International Fisheries
Cooperation Division
Office of Fisheries
235-11 Seobinggo-Dong, Yongsan-ku
Seoul

JOO, H. J.**
Director
Deep Sea Fisheries Promotion Bureau
Office of Fisheries
235-11 Seobinggo-Dong, Yongsan-ku
Seoul

KANG, Y. S.**
Director General
Office of Fisheries
235-11 Seobinggo-Dong, Yongsan-ku
Seoul
(Chef de Délégation)

KIM, S. C.
Fisheries Attaché
Embassy of the Republic of Korea
Avenida Generalísimo, 16
Madrid (Espagne)

TOH, J. H.
International Cooperation Division
Office of Fisheries
235-11 Seobinggo-Dong, Yongsan-ku
Seoul

MAROC

COHEN, B.**
13, Rue Voltaire
Casablanca

LAMBEUF, M.
Institut des Pêches Maritimes
du Maroc
Rue de Tiznit
Casablanca

LAYACHI, D.**
Directeur Général
Office National des Pêches
13-15, rue Chevalier Bayard
Casablanca
(Chef de Délégation)

PORTUGAL

CADIMA, E.
Secretaria de Estado das Pescas
Terreiro do Paço
Lisboa
(Chef de Délégation)

MOURA, O.
Secretaria de Estado das Pescas
Terreiro do Paço
Lisboa

SENEGAL

DIOUF, S.
Direction des Pêches
1, Rue Joris
Dakar

MALICK DIA, I. (Dr.)**
Directeur Général SOSAP
B. P. 289
1, Rue Joris
Dakar
(Chef de Délégation)

PIANET, R. H.*
Centre de Recherches
Océanographiques
B. P. 2241
Dakar

AFRIQUE DU SUD

KLEU, C. J.**
Chief Industrial Advisor
Department of Industries
Private Bag X342
Pretoria

POTGIETER, A. H.
Consejero Comercial
Embajada de Sudáfrica
Claudio Coello, 91
Madrid-6 (Espagne)

STANDER, G. H.**
Deputy Director of Sea Fisheries
Private Bag
Sea Point 8060
Cape Town
(Chef de Délégation)

ESPAGNE

ANGULO ERRAZQUIN, J. A.**
Capitán Zubiaur, 18
Bermeo (Vizcaya)

BERMEJO, V.**
Dirección General de Pesca Marítima
Ruiz de Alarcón, 1
Madrid-14

CENDRERO, O.
Laboratorio Oceanográfico
Lealtad, 13
Santander

CIRUGEDA, M. E.*
Instituto Oceanográfico Español
Departamento de Investigaciones
Pesqueras
Alcalá, 27
Madrid-14

CORT, J. L.*
Laboratorio Oceanográfico Español
Lealtad, 13
Santander

CRESPO, J.*
I. E. O.
Laboratorio de Málaga
Málaga

EHEVARRÍA, J. Ignacio **
Arturo Soria, 311
Madrid-32

EHEVARRÍA RUIZ, P.**
Chivichaga
Bermeo (Vizcaya)

FERNÁNDEZ, A. M.*
Instituto Español de Oceanografía
Alcalá, 27
Madrid-14

GARCÍA MOLINA, R.*
Dirección General de Pesca
Subsecretaría de la Marina Mercante
Ruiz de Alarcón, 1
Madrid-14

GONZÁLEZ-GARCÉS SANTISO, A.*
Instituto Español de Oceanografía
Apartado 130
La Coruña

IRÍBAR, F. Javier
Sociedad Oceanográfica de Guipúzcoa
Acuario de San Sebastián
San Sebastián (Guipúzcoa)

LACHAGA BENGOCHEA, I.**
Capitán Zubiaur, 18
Bermeo (Vizcaya)

MAGUREGUI GOYENECHEA, J. P.**
Gran Vía, 27-5
Bermeo (Vizcaya)

MANUEL Y PINIÉS, J.**
Director General de Pesca Marítima
Ruiz de Alarcón, 1
Madrid-14
(Chef de Délégation)

PADIN ZBARSKY, A.**
Ministerio de Hacienda
Secretaría General Técnica
C/Alcalá, 9
Madrid-14

PEREIRO, J. A.
Instituto Español de Oceanografía
Alcalá, 27, 4.º
Madrid-14

REY SALGADO, J. C.*
Laboratorio Oceanográfico
Paseo de la Farola, 27
Málaga

SANTOS GUERRA, Al.*
Instituto Español de Oceanografía
Laboratorio de Canarias
Avda. José Antonio, 3
Santa Cruz de Tenerife

URQUIDI OLARRA, L.**
Capitán Zubiaur, 18
Bermeo (Vizcaya)

ETATS-UNIS

AYERS, R
National Marine Fisheries Service
Washington - D. C. 20235

LISTE PARTICIPANTS

BEARDSLEY, G. L. (Dr.)
Supervisory Fishery Biologist
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami - Florida 33149

BERRY, F. H.
NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami - Florida 33149

BLONDIN, C. J.
International Fisheries
NMFS - NOAA
U. S. Department of Commerce
Washington - D. C. 20235
(Chef de Délégation)

BROADHEAD, G. C.
11339 Sorrento Valley Road
San Diego - California 92121

CARLTON, F. E. (Dr.)
National Coalition for
Marine Conservation
P. O. Box 5131
Savannah - Georgia 31403

CARRY, C. R.
Executive Director
Tuna Research Foundation, Inc.
215 Cannery Street
Terminal Island - California 90731

FOLSOM, W. B.
Regional Fisheries Attaché
United States Consulate
Casablanca (Maroc)

FOX, W. W. (Dr.)
Southwest Fisheries Center
NMFS
P. O. Box 271
La Jolla - California 92037

HALLMAN, B. S.**
Foreign Affairs Officer
Oceans and Fisheries Affairs
Department of State
Washington - D. C. 20520

HILLHOUSE, R.
New England Bluefin Tuna
1222, 80th Street South
St. Petersburg - Florida

KEITH, B. (Ms.)
Office of International Fisheries
NMFS, Department of Commerce
Washington - D. C. 20235

KERNS JR., O. E.
Bumble Bee Seafoods
Box 3928
San Francisco - California 94111

MATHER III, F. J.
Woods Hole Oceanographic Institution
Woods Hole - Massachusetts 02543

PARKS, W.
Southeast Fisheries Center NMFS
75 Virginia Beach Drive
Miami - Florida 33149

ROTHSCHILD, B. J. (Dr.)
Center Director
Southwest Fisheries Center NMFS
P. O. Box 271
La Jolla - California 92037

SAKAGAWA, G. T. (Dr.) *
Southwest Fisheries Center NMFS
P. O. Box 271
La Jolla - California 92037

WELD, C. M.
Sullivan and Worcester
225 Franklin St.
Boston - Massachusetts 02110

F. A. O.

GULLAND, J. A. (Dr.)
Fisheries Department, FAO
Via delle Terme di Caracalla
00100 - Rome (Italie)

Observers

COSTA RICA

SEGUR, E. (Dr.) **
Vice Cónsul de Costa Rica
Generalísimo, 477
Barcelona (Espagne)

GUATEMALA

MATTA, A.
Segundo Secretario
Embajada de Guatemala
Rafael Salgado, 3
Madrid-16 (Espagne)

SOLARES, E.
Primer Secretario
Embajada de Guatemala
Rafael Salgado, 3
Madrid-16 (Espagne)

PAYS-BAS

DE VRIES, R. E. F.
Embajada de Holanda
Avda. Generalísimo, 64-66
Madrid-16 (Espagne)

ITALIE

BAVIERA, M.
Embajada de Italia
Lagasca, 108
Madrid-6 (Espagne)

NICARAGUA

LUNA SILVA, A. (Dr.) **
Embajador de Nicaragua
Paseo del Pintor Rosales, 14, 5º, izq.
Madrid-8 (Espagne)

SOTOMAYOR CALLEJAS, O. **
Consejero
Embajada de Nicaragua
Paseo del Pintor Rosales, 14
Madrid-8 (Espagne)

PANAMA

MACIAS DE TEJEIRA, B. **
Embajada de Panamá
Serrano, 93, 8º E
Madrid-6 (Espagne)

TAIWAN

HUANG, C. C.
Institute of Oceanography
National Taiwan University
Taipei

YUAN, P. W. **
Senior Fishery Specialist
Fisheries Division JCRR
37 Nan-Hai Road
Taipei

CIESM

ALONCLE, H. (France)

DICENTA, A. *
Laboratorio Oceanográfico
Muelle de Pelaires, s/n.
Palma de Mallorca (Espagne)

LISTE PARTICIPANTS

GFCM/CGPM

GULLAND, J. A. (Dr.) (FAO)

IATTC

JOSEPH, J. (Dr.)
Director of Investigations, IATTC
c/o Scripps Institution
La Jolla - California 92037 (U.S.A.)

ICSEAF

DRAGANIK, B.*
ICSEAF
Paseo de La Habana, 65
Madrid-16 (Espagne)

LAGARDE, R. A.**
Secrétaire Général
ICSEAF
Paseo de La Habana, 65
Madrid-16 (Espagne)

IOFC

GULLAND, J. A. (Dr.) (FAO)

IPFC

GULLAND, J. A. (Dr.) (FAO)

OCDE

ADAM, P. L. C.*
OECD
2, rue André Pascal
Paris-16 (France)

IWC

YONEZAWA, K. (Japon)

SECRETARIAT DE L'ICCAT

O. Rodríguez-Martín
P. M. Miyake
A. de Boisset
M. E. Carel
M. Estop
J. M. Manning
W. E. Schaaf
P. M. Seidita
G. Turpeau

B. Benito
M. Díaz
M. Horcajada
S. Marín

RÉSOLUTION CONCERNANT LES LACUNES STATISTIQUES

Attendu que l'article IX (2-a) de la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique stipule que : « Les parties contractantes s'engagent à fournir, à la demande de la Commission, tous renseignements scientifiques disponibles d'ordre statistique, biologique et autre dont la Commission pourrait avoir besoin aux fins de la présente Convention. ».

Prenant note du fait que la conservation des ressources n'est pas réalisable sans une base fiable de données.

Prenant note du fait que, malgré les progrès sensibles récemment réalisés dans de nombreux secteurs de la transmission des statistiques, plusieurs lacunes significatives, qui sont énumérées dans le rapport du Sous-Comité des Statistiques, subsistent encore et empêchent dans une grande mesure la Commission d'accomplir ses obligations visant à l'aménagement rationnel des ressources qui font l'objet de la Convention,

Prenant note également du fait qu'en 1975 la transmission de statistiques par les parties contractantes s'est souvent effectuée avec retard et que les données manquent encore sur de nombreuses pêcheries d'importance, ce qui rend les analyses extrêmement difficiles, sinon irréalisables.

Il a donc été convenu que cette question soit portée à l'attention des parties contractantes, et qu'elles soient priées d'étudier de près les lacunes énumérées dans le rapport du Sous-Comité des Statistiques (ci-joint) afin de prendre les mesures nécessaires en vue de les éliminer.

Réglementations nationales (Date d'entrée en vigueur.)

| Pays | Albacore (1-VII-73) | Thon rouge (10-VII-75) | |
|----------------|------------------------|---|---|
| | | Réglementation portant sur la taille limite | Réglementation portant sur l'inten- sité de pêche |
| Brésil | 23-II-1973 * | | |
| Canada | 4-IX-1973 * | | |
| Cuba | 20-VII-1973 * | | |
| France | 29-VI-1973 * | 8-VIII-1975 * | |
| Ghana | Décrets administratifs | | |
| Côte d'Ivoire | III-1970 | | |
| Japon | 14-VI-1973 | 2-IV-1975 * | 2-IV-1975 * |
| Corée | 21-VI-1973 | | |
| Maroc | Pas de pêche | Doc. COM/75/21 | |
| Portugal | 26-XI-1973 * | | |
| Sénégal | 7-XI-1970 * | | |
| Afrique du Sud | V-1973 * | 27-VI-1975 * | |
| Espagne | 29-V-1974 * | 3-III-1975 * | |
| Etats-Unis | 5-XI-1975 * | 13-VIII-1975 * | 13-VIII-1975 * |

* Communiqué officiellement au Secrétariat.

RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT POUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (STACFAD)

Sommaire

Rapport

- Appendice I — Ordre du Jour
- Appendice II — Membres des Sous-Commissions
- Appendice III — Sessions de perfectionnement
- Appendice IV — Budget (1976-1977)
- Appendice V — Contributions des pays membres pour 1976 et 1977
- Appendice VI — Liste de tâches confiées au Conseil par la Commission pour être traitées lors de sa Quatrième Réunion Ordinaire

Point 1 — *Ouverture*

1.1. Le Comité s'est réuni à l'hôtel Luz Palacio à Madrid, Espagne, le 19 novembre 1975 et les jours suivants. Les débats ont été ouverts par le président, M. K. Yonezawa (Japon). Tous les pays membres étaient présents, ainsi que quelques observateurs.

Point 2 — *Adoption de l'ordre du jour*

2.1. L'ordre du jour provisoire, qui avait été diffusé 90 jours avant la réunion, a été révisé et adopté par le Comité (Appendice I ci-joint).

Point 3 — *Election du rapporteur*

3.1. Le Secrétariat a été désigné rapporteur.

Point 4 — *Révision des membres des Sous-Commissions*

4.1. Le Comité a confirmé la composition actuelle des Sous-Commissions 1 à 4 (COM/75/10), et a également révisé la section pertinente du Règlement Intérieur (12-4).

4.2. Cuba a fait part au comité de son intention de faire partie des Sous-Commissions 1 et 4.

4.3. Le tableau donnant la composition actuelle des quatre Sous-Commissions, après l'incorporation de Cuba, est joint en tant qu'Appendice II.

Point 5 — *Rapport Administratif*

5.1. Le Rapport Administratif (COM/75/11) a été présenté et commenté en détail par le Secrétaire Exécutif, qui a fait observer que, le 15 janvier 1975, la République de Cuba avait déposé auprès du Directeur Général de l'Organisation des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) un instrument d'adhésion à la Convention Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique, devenant ainsi le 14^e pays membre de la Commission.

5.2. Le Secrétaire Exécutif a mentionné diverses activités du Secrétariat, les réunions internationales auxquelles l'ICCAT avait été représentée, la coopération avec d'autres organismes, et les déplacements effectués par des membres du personnel en 1975.

5.3. Le Secrétaire Exécutif s'est également référé aux documents COM/75/19 (SCRS/75/08) et SCRS/75/10 et 11. Il a résumé les activités statistiques et de coordination de la recherche déployées par le Secrétariat. Il a particulièrement mentionné le recueil de statistiques et l'échantillonnage dans les ports mis en route par le Secrétariat en 1975, et il a indiqué qu'un bio-statisticien avait été recruté par le Secrétariat à titre temporaire, comme cela avait été suggéré lors de la Troisième Réunion Ordinaire du Conseil (Madrid, 1974).

5.4. Le Comité a révisé le Rapport Administratif, constaté l'énorme travail accompli par le Secrétariat au cours de l'année passée, et *recommandé* que la Commission l'approuve.

Point 6 — *Rapport du Commissaire aux Comptes (1974)*

6.1. Il a été reconnu que le Rapport du Commissaire aux Comptes (original en espagnol) avait été adressé au début de 1975 aux chefs de délégation, accompagné de traductions résumées en anglais et français. Le rapport a été examiné et adopté par le Comité et son adoption a été *recommandée* à la Commission.

Point 7 — *Etat actuel des comptes de la Commission (1975)*

7.1. Le Rapport Financier (COM/75/12) a été exposé en détail par le Secrétaire Exécutif.

7.2. Se référant au *tableau 4* du Rapport Financier (*tableau 3* du texte révisé), le Secrétaire Exécutif a indiqué que le solde à la fin de 1975 serait probablement de U.S. \$ 13.050,97 * (3.050,97 du «Fonds général» + 10.000,00 du chapitre «Faux frais»), au lieu de U.S. \$ 15.050,97 comme il avait été indiqué. Ceci est dû au fait que les prévisions de dépense jusqu'à la fin de l'année semblent dépasser d'environ U.S. \$ 2.000 celles qui ont été estimées lorsque le *tableau 4* avait été établi. Il a demandé au Comité de décider de l'affectation de cette somme.

* Le solde à la fin de l'année fiscale 1975 a été en fait de U.S. \$ 13.026,49, comme l'indique la version révisée du Rapport Financier.

7.3. Le Secrétaire Exécutif a remercié Cuba de l'aimable invitation qui lui avait été faite de se rendre à Cuba aux frais du gouvernement, réduisant ainsi les dépenses du Secrétariat.

7.4. Le délégué du Sénégal a soulevé la question de savoir si des fonds peuvent être prévus pour combler les déficits entraînés par la différence entre le change en vigueur à l'endroit et au moment où les contributions sont payées par les services bancaires des pays membres, et celui qui est en vigueur en Espagne lorsque la contribution est reçue par le Secrétariat. Le président a répondu que la Convention et le Règlement Financier stipulaient clairement que les contributions devaient être versées en dollars des Etats-Unis. Le Comité a *demandé* que le Secrétariat examine et discute en détail avec les pays concernés la cause exacte du déficit, et recherche une solution pratique.

7.5. Le délégué du Sénégal a demandé la raison pour laquelle un pourcentage assez important du budget 1974-1975 avait été affecté au chapitre I «Salaires et indemnités», alors qu'une somme relativement réduite avait été affectée au chapitre 8 «Coordination de la recherche». Le Comité a été informé qu'une partie importante du chapitre des «Salaires et indemnités», ainsi que de plusieurs autres chapitres, était en réalité consacrée au personnel qui travaille dans le cadre des travaux de recherche.

7.6. Le Sénégal a indiqué que l'autorisation de paiement de la contribution au budget de 1975 de l'ICCAT avait été donnée le 18 juin 1975 et qu'une enquête serait faite sur l'origine du retard constaté dans les transactions bancaires. La Corée ** et le Brésil ont tous deux signalé que leurs contributions seraient versées d'ici la fin de la réunion.

7.7. Le Comité a approuvé le Rapport Financier et *recommandé* son adoption par la Commission.

Point 8 — Révision du Fonds de Roulement

8.1. Le Comité a révisé le *tableau 7* *** du Rapport Financier (COM/75/12). Le délégué de la Côte d'Ivoire a proposé que ce tableau soit simplifié en n'y faisant pas paraître les années antérieures. Le Comité a recommandé qu'à l'avenir le Secrétaire Exécutif, après consultation avec le Commissaire aux Comptes, présente le Fonds de Roulement sous une forme plus concise.

8.2. Le Comité a recommandé que tout revenu non prévu au budget (contribution de Cuba pour 1975, intérêts, etc.) soit affecté au Fonds de Roulement.

Point 9 — Budget estimé (1976-1977)

9.1. Le budget estimé (COM/75/09) a été présenté et expliqué par le Secrétaire Exécutif. Le Comité a reconnu que les estimations préliminaires des contributions

** La contribution de la Corée a été reçue par la suite au cours de la réunion.

*** Le *tableau 7*, «Composition du Fonds de Roulement», n'est pas inclue dans la version révisée du Rapport Financier.

des pays avaient également été diffusées par le Secrétariat, avec le Budget Estimé, 60 jours avant la date de réunion de la Commission, conformément aux recommandations formulées par le Comité en 1973. Le Comité a reconnu qu'il s'agit d'une procédure pratique et a *recommandé* qu'il soit procédé de la même façon à l'avenir.

9.2. Le président du SCRS a exposé le programme des activités de recherche proposées par son Comité (SCRS) qui ont des implications d'ordre financier:

(a) Projet de marquage du jeune thon rouge (coût estimé: U.S. \$ 12.500). — Il a été convenu que ce montant ne serait pas à charge du budget de la Commission, mais qu'il serait couvert par un fonds (banque) spécialement établi au Secrétariat pour le financement du projet. Tout pays membre souhaitant contribuer à ce programme devrait déposer une somme dans cette «banque». La gestion de ce fonds en vue de son utilisation la plus efficace possible a été confiée au Secrétaire Exécutif. Ceci doit permettre à certains pays, dont la législation ne permet pas de contribuer au travers d'accords bi-latéraux, de participer à ce programme international.

(b) Programme à long terme d'étude du listao. — Le SCRS a mis en route un nouveau programme pour développer l'étude approfondie, et à grande échelle, du listao afin d'évaluer les répercussions futures d'une expansion éventuelle des pêcheries de cette espèce. Le SCRS a noté qu'aucun financement n'était demandé à cet effet, mais que ceci serait peut-être nécessaire l'année prochaine, une fois le programme définitif élaboré.

(c) Sessions de perfectionnement (coût estimé: U.S. \$ 15.500). — Deux sessions sont envisagées: l'une sur les statistiques et l'échantillonnage des thonidés, l'autre sur l'évaluation des stocks. Le SCRS estime que ces sessions pourraient représenter le meilleur des investissements en vue d'améliorer les statistiques à l'avenir. L'estimation provisoire du coût d'exécution de ce programme (en tout U.S. \$ 15.550) est jointe en tant qu'Appendice III.

9.3. Des débats prolongés ont eu lieu quant à la possibilité de réduire les frais du programme de perfectionnement pour la Commission, l'endroit le plus indiqué où tenir ces sessions pour maintenir les dépenses à un minimum, le besoin de rechercher des fonds auprès de sources autres que la Commission, et l'intégration de ces sessions dans le cadre d'autres prévues par divers organismes.

9.4. Le Comité est convenu que les sessions proposées étaient utiles et souhaitables. Il a *recommandé* que les frais de déplacement des participants devraient être en principe à la charge des pays respectifs, mais que tout ou partie de ces frais pourraient être couverts par la Commission dans le cas des pays en voie de développement, et que le Secrétaire Exécutif, en consultation avec le président du SCRS et le Comité de Coordination des Sessions de Perfectionnement, fasse tout son possible pour maintenir le coût de ce programme à un minimum.

9.5. Le Comité a examiné la possibilité d'inclure ce nouveau projet soumis par le SCRS dans le cadre du budget proposé au départ par le Secrétaire Exécutif,

c'est-à-dire U.S. \$ 280.000. Ceci est cependant malaisé du fait que le budget avait été établi avant que le programme de perfectionnement du SCRS ne soit proposé.

9.6. Afin de financer le programme dans le cadre des recommandations exposées au paragraphe 9.40, le Comité a *recommandé* que la Commission réaffecte le solde positif de l'année fiscale 1975 (U.S. \$ 13.000) au budget estimé pour 1976. Le montant devrait être affecté à la section spéciale (f) «Sessions de perfectionnement» du chapitre 8 «Coordination de la recherche». Ceci porterait le budget total de 1976 à 293.000, sans que les contributions des pays membres augmentent au-delà du niveau proposé au départ par le Secrétaire Exécutif. Il a également été *recommandé* que la somme de U.S. \$ 2.000, qui figure à la section (e) «Frais divers» du chapitre 8 «Coordination de la recherche», soit réaffectée à la section (f) du même chapitre, portant ainsi les fonds disponibles à la dite section «Sessions de perfectionnement» à U.S. \$ 15.000. Le nouveau budget proposé figure en tant qu'Appendice IV.

9.7. Le Comité a également *recommandé* que le Secrétaire Exécutif tente de réduire le financement dans la mesure du possible et que toute économie réalisée dans le budget des sessions de perfectionnement (chapitre 8-f) ne serve pas à d'autres fins et soit versée au Fonds de Roulement, qui n'atteint pas actuellement les 15 % du budget total antérieurement recommandés par la Commission. Néanmoins, les U.S. \$ 2.000 qui avaient au départ été destinés au chapitre 8 (e), et ont depuis été affectés au chapitre 8 (f) du nouveau budget, ne sont pas inclus dans cette mesure.

9.8. Le Comité a également *recommandé* à la Commission que cette procédure ne soit qu'exceptionnelle, pour l'année 1976, et que les U.S. \$ 300.000 proposés au départ par le Secrétaire Exécutif pour 1977 ne soient modifiés en aucune façon.

9.9. Le Comité a *recommandé* que la Commission adopte le budget pour 1976-1977 avec les modifications proposées.

Point 10 — *Contributions des pays membres (1976-1977)*

10.1. Le Comité est convenu de calculer les contributions des pays membres à partir des chiffres de prises et de mise en conserve de 1973, étant donné que ces statistiques sont les plus récentes et les plus adéquates dont dispose actuellement la Commission.

10.2. Les contributions des pays membres, calculées pour 1976 et 1977 selon la formule établie par la Convention, figurent à l'Appendice V ci-joint.

Point 11 — *Révision des publications de la Commission*

11.1. La politique de la Commission en matière de publications a été exposée par le Secrétaire Exécutif (COM/75/11). Le Comité a *recommandé* que la Commission la poursuive.

Point 12 — *Relations avec d'autres organismes*

12.1. Le Comité a examiné les relations que la Commission a maintenues jusqu'à maintenant avec divers organismes internationaux (COM/75/11) et les a trouvées satisfaisantes.

12.2. Le délégué de Cuba a indiqué que la Commission des Pêcheries de l'Atlantique Centre-Ouest (WECAFC), qui a récemment tenu sa première réunion, a décidé de s'en tenir aux travaux de l'ICCAT en ce qui concerne les thonidés de l'Atlantique, et d'utiliser à son bénéfice le résultat de ces études. Cette Commission a, en conséquence, exprimé le désir de travailler en collaboration plus étroite avec l'ICCAT à l'avenir. Le Comité a *recommandé* que la Commission resserre également ses liens avec l'organisation en question.

Point 13 — *Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil*

13.1. Le Comité a *recommandé* à la Commission que la prochaine réunion du Conseil ait lieu à Madrid pendant une semaine à partir du 17 novembre 1976, et que le SCRS se réunisse une semaine auparavant, le 10 novembre 1976.

Point 14 — *Sujets à traiter par le Conseil à sa prochaine réunion*

14.1. Le Comité a révisé les points qui pourraient être examinés par le Conseil à sa prochaine réunion, et a *recommandé* que la Commission confie au Conseil les tâches qui figurent à l'Appendice VI ci-joint.

Point 15 — *Date et lieu de la prochaine réunion de la Commission*

15.1. Le Comité a *recommandé* à la Commission que la prochaine réunion ait lieu pendant environ une semaine à partir du 16 novembre 1977, et que le SCRS se réunisse une semaine auparavant. Le Comité a cependant *recommandé* que la Commission autorise le Conseil à revoir cette question lors de sa réunion de 1976 et à mettre au point la question du lieu de la réunion.

Point 16 — *Autres questions*

16.1. Aucune autre question n'a été soulevée.

Point 17 — *Election du président*

17.1. M. K. Yonezawa (Japon) a été réélu à l'unanimité président du Comité pour la prochaine période biennale.

Point 18 — *Adoption du rapport*

18.1. Le rapport a été révisé et adopté par le Comité.

Point 19 — *Clôture*

19.1. La réunion a été levée.

**Ordre du Jour du Comité Permanent pour les Finances
et l'Administration (STACFAD)**

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Election du rapporteur
4. Révision des membres des Sous-Commissions
5. Rapport Administratif
6. Rapport du Commissaire aux Comptes (1974)
7. Etat actuel des comptes de la Commission (1975)
8. Révision du Fonds de Roulement
9. Budget estimé (1976-1977)
10. Contributions des pays membres (1976-1977)
11. Révision des publications de la Commission
12. Relations avec d'autres organismes
13. Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil
14. Sujets à traiter par le Conseil à sa prochaine réunion
15. Date et lieu de la prochaine réunion de la Commission
16. Autres questions.
17. Election du président
18. Adoption du rapport
19. Clôture

*Appendice II à l'Annexe 5***Membres des Sous-Commissions**

La composition actuelle des Sous-Commissions (au mois de novembre 1975) figure au tableau ci-dessous :

| <i>Pays</i> | <i>Sous-Commission 1</i> | <i>Sous-Commission 2</i> | <i>Sous-Commission 3</i> | <i>Sous-Commission 4</i> | <i>Total</i> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------|
| Brésil | × | — | × | — | 2 |
| Canada | × | × | — | × | 3 |
| Cuba | × | — | — | × | 2 |
| France | × | × | — | — | 2 |
| Ghana | × | — | — | — | 1 |
| Côte d'Ivoire | × | — | — | — | 1 |
| Japon | × | × | × ¹ | × | 4 |
| Corée | × | × | × | × | 4 |
| Maroc | × | × ¹ | — | — | 2 |
| Portugal | × | × | — | × | 3 |
| Sénégal | × | — | — | — | 1 |
| Afrique du Sud | — | — | × | — | 1 |
| Espagne | × | × | — | × ¹ | 3 |
| Etats-Unis | × ¹ | × | × | × | 4 |
| TOTAL | 13 | 8 | 5 | 7 | 33 |

1. Président de la Sous-Commission.

Appendice III à l'Annexe 5

Sessions de perfectionnement

- A) Echantillonnage — 4 semaines — Juillet — 30 à 35 participants
 B) Evaluation des stocks de thonidés — 10 jours — Octobre — 10 à 15 participants

Coûts :

1. Locaux et services annexes (salles de conférence, transport sur les lieux d'échantillonnage, etc.)
 2. Documentation, ordinateur (préparation, reproduction et traduction des documents) à charge de l'ICCAT U.S. \$ 2.000
 3. Conférences (y compris déplacements, indemnités journalières et, dans certains cas, honoraires)
 — à charge :
 - (a) des pays membres
 - (b) de la FAO ou du PNUD ou d'agences bi-latérales
 - (c) de l'ICCAT, surtout (i) pour une ou deux personnes venant de pays non membres, et (ii) pour le personnel de l'ICCAT qui échantillonne et pour les besoins de l'ICCAT
 — coûts éventuels pour l'ICCAT :
 - déplacements du personnel (indemnité journalière, 8 semaines ou plus) U.S. \$ 2.000
 - de pays membres (indemnité journalière estimée) U.S. \$ 1.000
 - de pays non membres :
 - déplacement/indemnité journalière U.S. \$ 1.500
 - honoraires U.S. \$ 1.500
 4. Participants (déplacements + indemnités journalières)
 - de pays non membres — à leurs propres frais
 - de pays membres (surtout à leurs propres frais, mais avec une certaine aide aux pays en voie de développement)
 - pour, disons, 5 participants à U.S. \$ 1.500 U.S. \$ 7.500
- U.S. \$ 15.500

Appendice IV à l'Annexe 5

Budget de 1976-1977 (US \$)

Adopté par la Commission à sa IV Réunion Ordinaire (Madrid, 19-25 Nov. 1975)

| | Budget 1975 (approuvé par la Commission 1973, révisé par le Conseil 1974) | Budget 1976 | Différence | Budget 1977 |
|--|---|-------------|-------------------------|--------------------|
| TOTAL | 240,000 | 293,000 | + 53,000 | 300,000 |
| Contributions des pays membres | 230,000 | 280,000 | + 50,000 (+21 %) | 300,000 (+7 %) |
| Affectation du solde non utilisé du budget antérieur | 10,000 | 13,000 | | |
| <i>Chapitres</i> | | | | |
| 1. Salaires | 120,000 | 120,000 | 0 | 130,000 |
| 2. Voyages | 12,000 | 10,000 | - 2,000 | 10,000 |
| 3. Réunions | 23,000 | 25,000 | + 2,000 | 26,000 |
| 4. Publications | 17,000 | 19,000 | + 2,000 | 20,000 |
| 5. Matériel de bureau | 2,000 | 2,000 | 0 | 2,000 |
| 6. Frais de bureau | 18,000 | 25,000 | + 7,000 | 26,000 |
| 7. Divers | 3,000 | 4,000 | + 1,000 | 4,000 |
| | 195,000 | 205,000 | (+ 10,000) (+ 5 %) | 218,000 (+ 6 %) |
| 8. Coordination de la recherche | | | | |
| a) Personnel | 10,000 | 41,000 | + 31,000 | 44,000 |
| b) Voyages | 10,000 | 15,000 | + 5,000 | 16,000 |
| c) Matériel | 3,000 | 2,000 | - 1,000 | 3,000 |
| d) Traitement des données | 9,000 | 5,000 | - 4,000 | 6,000 |
| e) Divers | 3,000 | — | - 3,000 | 3,000 |
| f) Sessions de perfectionnement | — | 15,000 | + 15,000 | — |
| | 35,000 | 78,000 | (+ 43,000) (+ 122 %) | 72,000 |
| Sous-Total | 230,000 | 283,000 | | 290,000 |
| 9. Faux frais | 10,000 | 10,000 | 0 | 10,000 |
| TOTAL | 240,000 | 293,000 | (+ 53,000) | 300,000 |

Contributions des Pays Membres (Chiffres de captures et mise en conserve - 1973)

Année 1976 Total contribution (K) 280,000.00 \$

| Pays | A N.º | B % | C ... (1,000 Tm) | D ... | E ... | F % | G \$ | H \$ | I \$ | J \$ | K \$ |
|----------------|----------|--------|---------------------|----------|----------|--------|---------|---------|-----------|------------|------------|
| Brésil | 2 | 6 | 8.6 | 0.1 | 8.7 | 2 | 1,000. | 2,000. | 4,957.45 | 3,416.94 | 11,374.00 |
| Canada | 3 | 9 | 2.3 | 1.0 | 3.3 | 1 | 1,000. | 3,000. | 6,609.93 | 1,296.08 | 11,906.00 |
| Cuba | 2 | 6 | 11.8 | — | 11.8 | 3 | 1,000. | 2,000. | 4,957.45 | 4,634.47 | 12,592.00 |
| France | 2 | 6 | 46.1 | 27.9 | 74.0 | 19 | 1,000. | 2,000. | 4,957.45 | 29,063.63 | 37,021.00 |
| Ghana | 1 | 4 | 2.0 | — | 2.0 | 1 | 1,000. | 1,000. | 3,304.96 | 785.50 | 6,090.00 |
| Côte d'Ivoire | 1 | 4 | 3.5 | 3.5 | 7.0 | 2 | 1,000. | 1,000. | 3,304.96 | 2,749.26 | 8,054.00 |
| Japon | 4 | 11 | 64.3 | 0 | 64.3 | 16 | 1,000. | 4,000. | 8,262.41 | 25,253.94 | 38,516.00 |
| Corée | 4 | 11 | 33.9 | 0 | 33.9 | 9 | 1,000. | 4,000. | 8,262.41 | 13,314.29 | 26,577.00 |
| Maroc | 2 | 6 | 2.9 | 1.7 | 4.6 | 1 | 1,000. | 2,000. | 4,957.45 | 1,806.66 | 9,764.00 |
| Portugal | 3 | 9 | 8.6 | 4.0 | 12.6 | 3 | 1,000. | 3,000. | 6,609.93 | 4,948.67 | 15,559.00 |
| Sénégal | 1 | 4 | 4.6 | 1.4 | 6.0 | 2 | 1,000. | 1,000. | 3,304.96 | 2,356.51 | 7,662.00 |
| Afrique du Sud | 1 | 4 | 0.2 | 0 | 0.2 | 0 | 1,000. | 1,000. | 3,304.96 | 78.55 | 5,384.00 |
| Espagne | 3 | 9 | 82.7 | 26.0 | 108.7 | 27 | 1,000. | 3,000. | 6,609.93 | 42,692.12 | 53,302.00 |
| Etats-Unis | 4 | 11 | 30.5 | 27.9 | 58.4 | 15 | 1,000. | 4,000. | 8,262.41 | 22,936.70 | 36,199.00 |
| Total | 33 | 100 | 302.0 | 93.5 | 395.5 | 100 | 14,000. | 33,000. | 77,666.67 | 155,333.33 | 280,000.00 |

A = Nombre de Sous-Commissions dont le pays est membre.
 B = Pourcentage des versements pour la cotisation annuelle de membre de la Commission et pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie (G + H).
 C = Captures (poids vif).
 D = Production de conserves (poids net des conserves produites).
 E = Total C + D.
 F = Distribution en pourcentage de E.

G = Cotisation annuelle de \$ 1,000 à titre de membre de la Commission.
 H = Contribution de \$ 1,000 pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie.
 I = $\frac{1}{3}$ \$ 233,000 = (\$ 280,000 — 47,000 (G + H)) répartis en fonction des pourcentages de la colonne B.
 J = $\frac{2}{3}$ \$ 233,000 = (\$ 280,000 — 47,000 (G + H)) répartis en fonction des pourcentages de la colonne F.
 K = Total G + H + I + J.

Contributions des Pays Membres (Chiffres de capture et mise en conserve - 1973)

Année 1977 Total budget (K) 300,000.00 \$

| <i>Pays</i> | <i>A</i> N.º | <i>B</i> % | <i>C</i> ... (1,000 Tm) | <i>D</i> ... | <i>E</i> ... | <i>F</i> % | <i>G</i> \$ | <i>H</i> \$ | <i>I</i> \$ | <i>J</i> \$ | <i>K</i> \$ |
|----------------|-----------------|---------------|----------------------------|-----------------|-----------------|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Brésil | 2 | 6 | 8.6 | 0.1 | 8.7 | 2 | 1,000. | 2,000. | 5,382.98 | 3,710.24 | 12,093.00 |
| Canada | 3 | 9 | 2.3 | 1.0 | 3.3 | 1 | 1,000. | 3,000. | 7,177.30 | 1,407.33 | 12,585.00 |
| Cuba | 2 | 6 | 11.8 | — | 11.8 | 3 | 1,000. | 2,000. | 5,382.98 | 5,032.28 | 13,415.00 |
| France | 2 | 6 | 46.1 | 27.9 | 74.0 | 19 | 1,000. | 2,000. | 5,382.98 | 31,558.36 | 39,941.00 |
| Ghana | 1 | 4 | 2.0 | — | 2.0 | 1 | 1,000. | 1,000. | 3,588.65 | 852.93 | 6,442.00 |
| Côte d'Ivoire | 1 | 4 | 3.5 | 3.5 | 7.0 | 2 | 1,000. | 1,000. | 3,588.65 | 2,985.25 | 8,574.00 |
| Japon | 4 | 11 | 64.3 | 0 | 64.3 | 16 | 1,000. | 4,000. | 8,971.63 | 27,421.66 | 41,393.00 |
| Corée | 4 | 11 | 33.9 | 0 | 33.9 | 9 | 1,000. | 4,000. | 8,971.63 | 14,457.14 | 28,429.00 |
| Maroc | 2 | 6 | 2.9 | 1.7 | 4.6 | 1 | 1,000. | 2,000. | 5,382.98 | 1,961.74 | 10,345.00 |
| Portugal | 3 | 9 | 8.6 | 4.0 | 12.6 | 3 | 1,000. | 3,000. | 7,177.30 | 5,373.45 | 16,551.00 |
| Sénégal | 1 | 4 | 4.6 | 1.4 | 6.0 | 2 | 1,000. | 1,000. | 3,588.65 | 2,558.79 | 8,147.00 |
| Afrique du Sud | 1 | 4 | 0.2 | 0 | 0.2 | 0 | 1,000. | 1,000. | 3,588.65 | 85.29 | 5,674.00 |
| Espagne | 3 | 9 | 82.7 | 26.0 | 108.7 | 27 | 1,000. | 3,000. | 7,177.30 | 46,356.68 | 57,534.00 |
| Etats-Unis | 4 | 11 | 30.5 | 27.9 | 58.4 | 15 | 1,000. | 4,000. | 8,971.63 | 24,905.52 | 38,877.00 |
| Total | 33 | 100 | 302.0 | 93.5 | 395.5 | 100 | 14,000. | 33,000. | 84,333.33 | 168,666.67 | 300,000.00 |

A = Nombre de Sous-Commissions dont le pays est membre.
 B = Pourcentage des versements pour la cotisation annuelle de membre de la Commission et pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie (G + H).
 C = Captures (poids vif).
 D = Production de conserves (poids net des conserves produites).
 E = Total C + D.
 F = Distribution en pourcentage de E.

G = Cotisation annuelle de \$ 1,000 à titre de membre de la Commission.
 H = Contribution de \$ 1,000 pour chaque Sous-Commission dont le pays fait partie.
 I = 1/3 \$ 253,000 = (\$ 300,000 — 47,000 (G + H)) réparti en fonction des pourcentages de la colonne B.
 J = 2/3 \$ 253,000 = (\$ 300,000 — 47,000 (G + H)) répartis en fonction des pourcentages de la colonne F.
 K = Total G + H + I + J.

**Liste de tâches confiées au Conseil par la Commission
pour être traitées lors de sa Quatrième Réunion Ordinaire
(Madrid, Novembre 1976)**

1. Examiner l'organisation, la dotation en personnel et le fonctionnement du Secrétariat de la Commission.
2. Examiner la situation relative aux contributions financières des Parties contractantes.
3. Recevoir et examiner un rapport détaillé sur la situation actuelle des comptes de la Commission.
4. Examiner la seconde moitié du budget biennal et autoriser toute nouvelle répartition nécessaire des crédits conformément à l'Article X, paragraphe 3, de la Convention.
5. Formuler des propositions concernant l'organisation de la prochaine réunion de la Commission (en particulier, mettre au point la question du lieu de la réunion).
6. Examiner les rapports entre la Commission et d'autres organismes internationaux, et adresser à la Commission des recommandations à ce sujet.
7. Recevoir, examiner et transmettre à la Commission les conclusions de toute réunion du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques tenue avant ou pendant une réunion du Conseil, en s'attachant plus particulièrement:
 - (i) aux questions concernant la coordination des recherches, les réunions scientifiques proposées et la conservation;
 - (ii) à la situation relative aux systèmes statistiques de la Commission, et notamment à la soumission à la Commission d'une évaluation de ces systèmes, ainsi que de toutes recommandations visant à faciliter l'organisation de systèmes statistiques.
8. Recevoir, examiner et transmettre à la Commission les résultats de toute réunion d'autres organes subsidiaires de la Commission.
9. Examiner les dispositions concernant les publications de la Commission et étudier leur état d'avancement.
10. Etudier les plans de mise en œuvre en commun des mesures en matière de réglementation élaborées par d'autres Commissions, et adresser à la Commission des recommandations appropriées concernant les possibilités de réalisation de ces plans par l'ICCAT (au cas où il serait décidé de poursuivre les débats).
11. Examiner les études scientifiques sur les stocks de thon rouge, et envisager, si besoin est, des modifications ou changements dans les mesures de réglementation.
12. Tout autre sujet que la Commission estime devoir être débattu.

RAPPORTS DES RÉUNIONS DES SOUS-COMMISSIONS 1-4

Rapport de la Réunion de la Sous-Commission 1

Madrid, 20 Novembre 1975

1. *Ouverture*

Les débats ont été ouverts à 14 h 40 par le président, M. C. J. Blondin (Etats-Unis).

2. *Adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour provisoire a été adopté (Appendice I).

3. *Désignation du rapporteur*

M. J. S. Beckett (Canada) a été nommé rapporteur.

4. *Révision des membres des Sous-Commissions*

Le président a souhaité la bienvenue à Cuba, nouveau membre de la Sous-Commission, se joignant aux pays suivants: Brésil, Canada, Corée, Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis, France, Ghana, Japon, Maroc, Portugal et Sénégal. Tous les pays membres, à l'exception de l'Espagne, étaient représentés.

5. *Examen du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)*

Le président du SCRS, Dr. B. J. Rothschild, a résumé les passages du rapport du SCRS se rapportant à l'albacore et au listao. Il a tout particulièrement insisté sur le besoin d'intensifier la recherche sur le listao.

6. *Examen des mesures pour la conservation des ressources*

(a) Albacore

La France a signalé qu'elle serait intéressée à ce que le SCRS entreprenne des études de simulation pour estimer les prises futures. Suite à cette déclaration, les débats se sont portés sur l'analyse de la population d'albacore et sur la capacité d'un modèle de production, tels que ceux actuellement en usage, de prédire les

répercussions de variations d'importance des classes annuelles sur la production dans son ensemble. Le président du SCRS a attiré l'attention sur le fait que si $m = 0$ est le mieux adapté aux données antérieures, ceci ne devrait pas être extrapolé à cause d'un risque de défaillance de la reproduction. La Côte d'Ivoire a noté qu'il était nécessaire d'utiliser un modèle de simulation, surtout pour prédire les conséquences de changements du mode de pêche tels que ceux qui ont déjà eu lieu. Le représentant de la FAO a commenté le fait que si les courbes de production convenaient aux conditions d'équilibre, les modèles de simulation étaient cependant plus utiles dans le cas des pêcheries changeantes, et qu'ils pourraient également servir à examiner les répercussions de diverses options de gestion.

(b) Listao

Aucun commentaire n'a été formulé.

7. Recherche nécessaire

Le président du SCRS a attiré l'attention sur les besoins en recherche exprimés dans le rapport du SCRS. Il a fait remarquer que certaines recherches nécessaires identifiées en 1974 n'avaient pas eu de suite, y compris celle concernant l'utilisation de modèles de simulation pour la population d'albacore. Il a également esquissé l'objet de l'étude à long terme proposée pour le listao, qui doit être divisée en deux phases, une première d'un an pour l'élaboration et la planification, suivie d'une deuxième phase consacrée à la mise en œuvre.

Le Ghana a demandé si la recherche envisagée pourrait comprendre l'examen de la distribution de taille de l'abacore dans le Golfe de Guinée, en particulier en ce qui concerne la disponibilité en poissons au-dessus de la taille limite minimum (3,2 kg). Le président du Sous-Comité des Statistiques a fait remarquer qu'il disposait de nombreuses données d'échantillonnage qu'il estimait pouvoir être analysées, ce qu'il s'est proposé de faire, afin de fournir les renseignements demandés à temps pour la prochaine réunion du SCRS.

Le Japon a exprimé quelques réserves sur le programme de planification de la recherche du SCRS, tant que les répercussions d'ordre financier n'auraient pas été examinées par le STACFAD.

Le président du SCRS, à la demande de la France, a expliqué que le terme «possibilité de réalisation des réglementations» se référait aux études sur le bien-fondé de mesures possibles de gestion.

8. Date et lieu de la prochaine réunion

La Sous-Commission est convenue de se réunir de nouveau aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion du Conseil.

9. Election du président

L'Espagne a proposé que les Etats-Unis soient réélus à la présidence de la Sous-Commission 1, proposition qui fut appuyée par le Japon. Les Etats-Unis ont été réélus à l'unanimité pour la prochaine période biennale.

10. *Autres questions*

Aucun commentaire n'a été formulé. Le rapport de la réunion a été adopté au cours d'une brève réunion de la Sous-Commission le 24 novembre.

11. *Clôture*

La réunion a été levée à 15 h 30.

Rapport de la Réunion de la Sous-Commission 2

Madrid, 21 novembre 1975

1. *Ouverture*

Les débats ont été ouverts à 15 h 15 par le président, M. D. Layachi (Maroc).

2. *Adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour provisoire a été adopté (Appendice I).

3. *Désignation du rapporteur*

M. D. A. MacLean (Canada) a été nommé rapporteur.

4. *Examen des membres des Sous-Commissions*

Outre les pays qui font actuellement partie de cette Sous-Commission (Canada, Corée, Espagne, Etats-Unis, France, Japon, Maroc et Portugal), des délégués du Brésil, de Cuba et du Ghana ont assisté en tant qu'observateurs.

5. *Examen du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)*

Le président du SCRS, Dr. B. J. Rothschild, a résumé les passages du rapport du SCRS qui traitent du thon rouge et du germon. Il s'est en particulier référé au fait que la mortalité par pêche variait beaucoup suivant les différentes tailles de thon rouge, et que dans l'Atlantique Ouest la mortalité par pêche des jeunes poissons avait été bien plus élevée au cours des dernières 10 à 15 années qu'antérieurement. La mortalité dans l'Atlantique Est a probablement décliné au cours de cette même période. Il a également fait remarquer que le déclin des stocks de poissons de taille moyenne et de grande taille, s'il se poursuivait, entraînerait éventuellement une défaillance du recrutement.

En ce qui concerne les stocks de germon, le Dr. Rothschild a insisté sur le fait que les prises continuaient de baisser et il a signalé que le stock du nord approchait du niveau optimum d'exploitation. Pour ce qui est du stock du sud, tout accroissement de l'effort au-delà du niveau de 1972 entraînerait une diminution de la production moyenne soutenue.

6. *Examen des mesures pour la conservation des ressources*

(a) *Thon rouge*

Le Canada a présenté à la Sous-Commission une déclaration (Appendice II) où il fait part de ses inquiétudes sur le résultat de la résolution de 1974, laquelle ne va pas assez loin pour assurer une amélioration véritable de l'état des stocks.

Les Etats-Unis ont fait part de leurs inquiétudes au sujet de l'état des stocks, étant donné que les prises continuent d'être très médiocres. En 1974, la délégation des Etats-Unis avait proposé des mesures pour assurer que les pêcheries soient contrôlées dans une certaine mesure. Elles ont donné lieu à l'adoption de deux réglementations : l'une portant sur une taille minimum et l'autre sur une limitation de la mortalité due à la pêche. Le délégué des Etats-Unis a suggéré que la réglementation du thon rouge portant sur la mortalité par pêche soit prolongée de deux ans. Cette suggestion a été approuvée par la Sous-Commission sous réserve, suite à une suggestion du Canada, que la proposition soit révisée par le Conseil à sa prochaine réunion. Si le Conseil estime que les réglementations doivent être modifiées, il sera nécessaire de contacter tous les membres de la Commission.

La délégation du Maroc a attiré l'attention sur le document COM/75/21 faisant état du fait que sa pêcherie de thon rouge n'était qu'une pêcherie secondaire et qu'elle demandait une marge de flexibilité quant à la réglementation sur la taille minimale.

(b) *Germon*

Aucune mesure n'a été suggérée.

7. *Recherche nécessaire*

Le président du SCRS a attiré l'attention sur les recherches nécessaires sur le thon rouge et le germon, telles qu'elles sont décrites dans le rapport du SCRS. Il a, en particulier, insisté sur le besoin de meilleures données sur la pêche à la palangre du Golfe de Gascogne, et sur la nécessité d'un plus grand nombre de modèles de production et d'analyses de cohortes. Il a demandé que les membres de la Sous-Commission prennent tout particulièrement note des Appendices IX et X du rapport du SCRS.

La délégation des Etats-Unis a fait observer que le SCRS ne recevait pas toutes les données nécessaires à l'évaluation ou à l'élaboration de décisions adéquates. Les pays membres ont été priés de faire en sorte que, dans toute la mesure du possible, les données soient complètes et transmises régulièrement.

8. *Date et lieu de la prochaine réunion*

La Sous-Commission est convenue de se réunir de nouveau aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion du Conseil.

9. *Election du président*

L'Espagne, secondée par la France, a proposé que le Maroc soit réélu à la présidence de la Sous-Commission 2, ce qui a été *approuvé*.

10. *Autres questions*

Le rapport a été adopté.

11. *Clôture*

La réunion a été levée à 17 h 00.

Rapport de la Réunion de la Sous-Commission 3

Madrid, 20 Novembre 1975

1. *Ouverture*

Les débats ont été ouverts par le président, M. K. Yonezawa (Japon).

2. *Adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour provisoire a été adopté (Appendice I).

3. *Désignation du rapporteur*

M. B. S. Hallman (Etats-Unis) a été désigné rapporteur.

4. *Révision des membres des Sous-Commissions*

La Sous-Commission 3 regroupe actuellement les pays suivants: Afrique du Sud, Brésil, Corée, Etats-Unis et Japon.

5. *Examen du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)*

Le président du SCRS a passé brièvement en revue les sections pertinentes du rapport du SCRS. Le représentant de la FAO a fait remarquer que les stocks auxquels s'intéresse cette Sous-Commission intéressaient également la Commission des Pêcheries de l'Océan Indien (IOFC) et le Conseil Indo-Pacifique des Pêcheries (IPFC) et étaient étudiés aussi bien par ces organismes que par l'ICCAT. Toute mesure de contrôle de ces pêcheries adoptée par l'ICCAT devrait être envisagée en coordination avec eux.

6. *Examen des mesures pour la conservation des ressources*

Aucune mesure de conservation n'a été suggérée. Le Japon a fait observer que, depuis 1971, il avait mis en œuvre unilatéralement des mesures de conservation pour la protection des stocks de thon rouge du sud.

7. *Recherche nécessaire*

Le président du SCRS a déclaré que le travail intensif portant sur d'autres espèces avait empêché une recherche sérieuse sur les espèces méridionales de thon rouge et d'albacore. Il a fait remarquer que le SCRS était cependant anxieux d'obtenir des données plus détaillées de composition en taille sur ces pêcheries. Le Brésil s'est offert à présenter un document l'année prochaine sur la composition en taille des prises de germon du sud par les bateaux brésiliens, de 1969 à l'heure actuelle. Le Japon a indiqué que ses scientifiques effectuaient toutes sortes d'études sur le thon rouge du sud, et que le résultat de ces recherches serait présenté à la prochaine réunion du SCRS.

8. *Date et lieu de la prochaine réunion*

La Sous-Commission est convenue de se réunir de nouveau aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion du Conseil.

9. *Election du président*

Le Japon a été réélu à la présidence à l'unanimité.

10. *Autres questions*

Les Etats-Unis ont demandé si l'ICCAT recevait des données sur ces espèces, dont la distribution s'étend jusqu'à l'Océan Indien et qui sont également étudiées par l'IOFC et l'IPFC. Le représentant de la FAO a répondu que peu de données avaient été publiées par ces Commissions, mais que des statistiques résumées étaient disponibles dans des publications de la FAO. Il a noté que les rapports des réunions traitant de ces espèces d'intérêt pour l'ICCAT pourraient être envoyés directement à la Commission ou au SCRS. Il a également ajouté qu'il serait utile que le travail de l'ICCAT sur ces espèces soit mis à la disposition de l'IOFC et de l'IPFC.

11. *Clôture*

La réunion a été levée.

Rapport de la Réunion de la Sous-Commission 4

Madrid, 21 Novembre 1975

1. *Ouverture*

Les débats ont été ouverts par le président, M. V. Bermejo (Espagne).

2. *Adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour provisoire a été adopté après y avoir inclus la rubrique «Election du président» (Appendice I).

3. *Désignation du rapporteur*

Le Dr. P. M. Miyake (Secrétariat) a été désigné rapporteur.

4. *Révision des membres des Sous-Commissions*

La Sous-Commission a pris note du fait que Cuba demandait à faire partie de la Sous-Commission 4, qui regroupe maintenant les pays suivants: Canada, Corée, Cuba, Espagne, Etats-Unis, Japon et Portugal.

5. *Examen du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)*

Le président du SCRS, Dr. B. J. Rothschild, a résumé les études effectuées par le SCRS en se rapportant aux sections pertinentes de son rapport sur le thon obèse, les xiphiidés et les petites espèces de thonidés. Il a commenté qu'aucune étude d'importance n'avait été effectuée sur la bonite à dos rayé.

6. *Examen des mesures pour la conservation des ressources*

La Sous-Commission a été informée qu'aucune mesure de conservation n'avait été recommandée par le SCRS au cours de cette session. Aucun autre commentaire n'a été formulé.

7. *Recherche nécessaire*

Le président du SCRS a exposé les plans futurs du Comité concernant la recherche sur le thon obèse, les xiphiidés et les petites espèces de thonidés. Il a insisté sur le besoin en données de fréquence de taille sur le thon obèse, en séparant les stocks du nord et du sud, ainsi qu'en données de base plus nombreuses sur les xiphiidés. Le président du SCRS a également souligné la nécessité pour les pays d'intensifier leurs efforts pour améliorer les statistiques sur les petites espèces

de thonidés, afin que la Commission dispose de données adéquates pour effectuer des analyses scientifiques de façon efficace si d'éventuelles réglementations doivent être envisagées à l'avenir.

Les Etats-Unis ont fait part de leurs inquiétudes au sujet des stocks de xiphiidés, surtout de makaires bleus et blancs, et ils ont demandé que tous les pays qui pêchent ces espèces suivent les pêcheries de près.

La délégation du Canada a indiqué que son pays avait l'intention de terminer la compilation et l'analyse de toutes les données historiques dont il dispose sur l'espadon.

La Sous-Commission a été informée que des sessions de perfectionnement, destinées aux personnes qui travaillent sur les statistiques de thonidés, l'échantillonnage et l'évaluation des stocks, avaient été proposées par le SCRS pour 1976.

8. *Date et lieu de la prochaine réunion*

La Sous-Commission est convenue de se réunir de nouveau aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion du Conseil.

9. *Election du président*

L'Espagne a été réélue à l'unanimité à la présidence pour la prochaine période biennale.

10. *Autres questions*

Le rapport a été adopté.

11. *Clôture*

La réunion a été levée.

Appendice I à l'Annexe 6

**Ordre du jour: Sous-Commission 1 (Thonidés tropicaux)
Sous-Commission 2 (Thonidés de la zone tempérée-Nord)
Sous-Commission 3 (Thonidés de la zone tempérée-Sud)
Sous-Commission 4 (Autres espèces)**

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation du rapporteur
4. Révision des membres des Sous-Commissions

5. Examen du rapport du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS)
6. Examen des mesures pour la conservation des ressources :

| <i>Sous-Commission 1</i> | <i>Sous-Commission 2</i> | <i>Sous-Commission 3</i> | <i>Sous-Commission 4</i> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| (a) Albacore | (a) Thon rouge | (a) Thon rouge | (a) Thon obèse |
| (b) Listao | (b) Germon | (b) Germon | (b) Bonite à dos rayé |
| | | | (c) Marlins et voiliers |
| | | | (d) Autres espèces |

7. Recherche nécessaire
8. Date et lieu de la prochaine réunion
9. Election du président
10. Autres questions
11. Clôture

Appendice II à l'Annexe 6

Déclaration du Canada à la Sous-Commission 2

Lors de la réunion de la Sous-Commission 2 l'année dernière, la délégation du Canada avait fait part de ses inquiétudes au sujet de l'état des stocks de thon rouge dans l'Atlantique Nord et avait recommandé avec insistance que les prises de thon rouge de toutes tailles soient réduites. Le Canada avait donné à contre-cœur son accord à la proposition qui avait finalement été approuvée par le SCRS et le Conseil, et ce du fait que le Canada estimait qu'elle n'allait pas assez loin pour permettre d'assurer une amélioration réelle de l'état des stocks.

Bien que nous soyons pleinement conscients de la marge d'interprétation qu'avaient laissée à la réunion de l'année dernière les débats sur la proposition, nous avons tenté d'appliquer cette dernière telle qu'elle est rédigée, c'est-à-dire «limiter la mortalité par pêche de cette espèce aux niveaux actuels». Etant donné les taux décroissants de recrutement, les prises devraient être réduites. Ainsi que je l'ai mentionné hier matin à la séance plénière, nous avons pris des mesures pour réduire nos prises de poisson de grande taille, et avons maintenu celles de petit poisson en-dessous du niveau moyen des dernières années.

Le rapport de l'année dernière du SCRS avait conclu que le recrutement dans le secteur des poissons de grande taille du stock de thon rouge, qui est la partie la plus intéressante de nos prises nationales, est déterminé par le niveau de la mortalité affectant les pêcheries de petits poissons et de poissons de taille moyenne. Etant donné que les conclusions de cette année ne font pratiquement que répéter celles de l'année dernière, nos inquiétudes demeurent. La délégation du Canada

estime que la résolution de l'année dernière, du fait de son ample marge d'interprétation, n'améliorera pas dans un proche avenir le recrutement de la pêcherie côtière canadienne.

Compte tenu de toutes les preuves scientifiques, y compris les nouveaux renseignements sur l'âge du poisson «géant», il est évident que la pêcherie à la senne de l'Atlantique Ouest, qui avait démarré au début des années 60, a réduit de façon importante le recrutement des pêcheries de poisson de taille moyenne et de grande taille.

Afin d'améliorer cet état de chose, et de respecter l'esprit de la résolution de 1974 de l'ICCAT, les prises d'immaturs devraient être réduites l'année prochaine proportionnellement à l'importance estimée de la classe annuelle entrante. A cet égard, nous prenons note de la conclusion du SCRS que la classe annuelle de 1974 était considérablement plus petite que celle de 1973 qui avait été au-dessus de la moyenne. En conséquence, si nous nous en tenons au protocole de 1974, une réduction substantielle des prises de juvéniles dans l'Atlantique Ouest est indiquée.

De plus, nous observons que, s'il se produit une amélioration de la survie des jeunes poissons à cette pêcherie, ces stocks deviendront plus vulnérables à la pêche de la flottille palangrière, d'une grande mobilité, dans l'Atlantique Ouest, avant d'apparaître dans notre pêcherie côtière. Etant donné que l'effort palangrier varie énormément, toute abondance accrue en poisson de taille moyenne à échelle locale attirera forcément une augmentation de cet effort dans le secteur en question, ce qui semble avoir été le cas en Méditerranée et dans le Golfe de Gascogne ces dernières années, au détriment des pêcheries côtières de ces régions. Nous souhaiterions voir une réduction de la mortalité par pêche portant sur les tailles intermédiaires, laquelle permettra d'obtenir à la fois un stock reproducteur adéquat et des niveaux plus élevés du recrutement dans la pêcherie de grands poissons.

En conclusion, Monsieur le Président, bien que nous ne voyions pas très clairement comment ceci peut être réalisé, la délégation du Canada estime qu'il conviendrait peut-être que la Commission envisage des formules distinctes de gestion du thon rouge pour les secteurs oriental et occidental de l'Atlantique. Nous réalisons que les preuves scientifiques de l'existence de stocks indépendants sont peu concluantes, mais il existe des différences dans plusieurs paramètres biologiques. En conséquence, en vue d'une gestion concrète, des régimes distincts sont peut-être plus conformes à la réalité qu'un schéma unique affectant l'ensemble de l'Atlantique.

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR L'INSPECTION INTERNATIONALE**

Madrid, 21 novembre 1975

Sommaire

Rapport

- Appendice I — Ordre du Jour
- Appendice II — Schéma ICCAT d'Inspection Internationale
- Appendice III — Pavillon de l'ICCAT
- Appendice IV — Carte d'identité
- Appendice V — Rapport sur l'inspection
- Appendice VI — Questionnaire à l'usage de l'inspecteur
- Appendice VII — Liste des correspondants pour l'Inspection Internationale

1. *Ouverture*

En l'absence du président en fonction, M. A. dos Santos Gaspar (Portugal), M. V. Bermejo (Espagne) a été élu président pour la durée de la réunion et a ouvert les débats à 9 h 40.

2. *Adoption de l'ordre du jour*

L'ordre du jour provisoire a été adopté sans modification (Appendice I).

3. *Désignation du rapporteur*

M. W. B. Folsom (Etats-Unis) a été nommé rapporteur.

4. *Examen du schéma ICCAT d'inspection internationale*

Le paragraphe 3 de l'article IX de la Convention prévoit l'établissement d'un programme d'inspection internationale. Le résultat de tentatives antérieures à cet égard a été présenté pour examen (Appendice II).

A la suite de délibérations prolongées, il a été décidé qu'à l'heure actuelle le programme était prématuré pour plusieurs raisons, entre autres: (1) seules des limitations de poids pour l'albacore et le thon rouge sont en vigueur, (2) le secteur à couvrir comprend tout l'Océan Atlantique, et (3) de nombreux pays ne seraient pas en mesure d'assumer les frais d'un programme d'inspection internationale de ce genre.

Il a donc été décidé que le système ICCAT d'inspection internationale proposé soit accepté en principe, sous réserve de n'entrer en vigueur que lorsque la Commission aura voté sa mise en œuvre.

Avec cette réserve, le point 4 a été pleinement accepté, et il a été convenu de soumettre cette proposition à l'examen de la Commission.

5. *Modèle de pavillon destiné aux navires ayant à leur bord un inspecteur en mission*

Le pavillon proposé a été approuvé sans modification (Appendice III).

6. *Modèle de carte d'identité pour les inspecteurs*

Le point 6 a été accepté suite à la suggestion de l'Afrique du Sud et des Etats-Unis qu'un espace soit prévu pour inclure à la fois la signature du responsable ayant délivré le document et celle de l'inspecteur (Appendice IV).

7. *Modèle d'imprimé destiné au rapport sur l'inspection*

Le modèle (Appendice V) a été accepté une fois inclus les points suivants proposés par la délégation des Etats-Unis :

N° 4 — Heure (GMT) à laquelle la position a été relevée.

N° 10 — Liste des documents inspectés et commentaires à inclure entre les points 9 et 10.

N° 11 — Indiquer l'unité de poids (kg ou TM) sous la rubrique « poids ».

N° 12 — Les commentaires doivent être suivis de la signature de l'inspecteur.

Le modèle de questionnaire à l'usage de l'inspecteur a été adopté avec des modifications minimales (Appendice VI).

8. *Examen de la législation en vigueur dans chaque pays concernant le contrôle et les inspecteurs*

La délégation des Etats-Unis a signalé qu'une législation a été promulguée le 5 août 1975, permettant au « Department of Commerce » d'appliquer toute réglementation internationale portant sur la conservation des thonidés approuvée par la Commission. L'Espagne a indiqué qu'elle avait également promulgué la législation nécessaire pour l'application des réglementations adoptées par la Commission.

Le point 8 a été adopté sans autre commentaire.

9. *Suggestions quant à la meilleure façon d'assurer le contrôle dans les ports*

La délégation de Cuba a mentionné qu'un système d'inspection dans les ports était un élément essentiel d'un système international d'inspection en commun pour deux raisons : (1) de nombreux pays ne peuvent se permettre d'utiliser leurs moyens pour monter un programme d'inspection en haute mer qui pourrait facilement être

réalisé dans les ports, et (2) un programme d'inspection dans les ports fournirait une vue d'ensemble de l'effort total de pêche, contrairement à une inspection en haute mer où seule pourrait être inspectée une partie de la prise (voir la lettre de C. Marrero G., de Cuba, à l'ICCAT en date du 4 août 1975). Cette proposition a reçu un large appui.

Il a cependant été observé que les réglementations de l'ICCAT ne comprennent pas actuellement de système d'inspection dans les ports, et plusieurs délégations ont souligné les difficultés qui surgiraient, y compris sur le plan de la juridiction internationale, si des inspecteurs d'un pays donné, opérant à partir de ports d'une deuxième nation, avaient à inspecter des bateaux de pêche d'un tiers pays.

En dépit de ces difficultés, il a été estimé qu'il convenait de prendre des mesures pour résoudre les questions de souveraineté nationale. Il a en conséquence été décidé que le Secrétariat rédigerait un projet de questionnaire, qui serait envoyé à tous les pays membres en les priant de faire connaître leurs opinions (voir la liste des correspondants à l'Appendice VII). Ce questionnaire servirait alors à l'élaboration, à la prochaine réunion du Conseil, d'un programme définitif d'inspection dans les ports.

10. *Date d'entrée en vigueur de l'inspection internationale*

Il a été convenu de laisser en attente la question de la date d'entrée en vigueur du système d'inspection internationale, jusqu'à ce que la Commission en décide autrement.

11. *Date et lieu de la prochaine réunion*

Le groupe est convenu de se réunir de nouveau aux mêmes lieux et dates que la prochaine réunion du Conseil.

12. *Autres questions*

Il a été *recommandé* que le Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale poursuive ses travaux.

13. *Adoption du rapport*

Le projet définitif du rapport a été adopté le mardi 25 novembre 1975.

14. *Election du président*

Cuba a été élu à la présidence pour la prochaine période biennale.

15. *Clôture.*

La réunion a été levée à 15 h 30.

Appendice I à l'Annexe 7

Ordre du jour du Groupe de Travail sur l'Inspection Internationale

1. Ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Désignation du rapporteur
4. Examen du schéma ICCAT d'inspection internationale
5. Modèle de pavillon destiné aux navires ayant à leur bord un inspecteur en mission (2)
6. Modèle de carte d'identité pour les inspecteurs (3)
7. Modèle d'imprimé destiné au rapport sur l'inspection (5)
8. Examen de la législation en vigueur dans chaque pays concernant le contrôle et les inspecteurs
9. Suggestions quant à la meilleure façon d'assurer le contrôle dans les ports.
10. Date d'entrée en vigueur de l'inspection internationale
11. Date et lieu de la prochaine réunion
12. Autres questions
13. Adoption du rapport
14. Election du président
15. Clôture

Note: Les numéros entre parenthèses sont ceux des paragraphes correspondants du projet de recommandation portant sur le système d'inspection internationale de l'ICCAT.

Appendice II à l'Annexe 7

Schéma ICCAT d'Inspection Internationale

Conformément au paragraphe 3 de l'article IX de la Convention, la Commission recommande l'établissement des règles suivantes pour le contrôle international de l'application des mesures prises dans le cadre de la Convention, en dehors des eaux qui relèvent de la juridiction nationale.

“(1) Le contrôle sera effectué par des inspecteurs des services de surveillance des pêches des Etats contractants, choisis par leurs gouvernements respectifs et dont les noms seront notifiés à la Commission.

“(2) Les navires ayant à bord un inspecteur effectuant une mission de contrôle international arboreront un pavillon ou guidon spécial approuvé par

la Commission. Les noms des navires ainsi utilisés, qui pourront être soit des navires spécialement destinés à la surveillance, soit des navires de pêche, devront être notifiés à la Commission, dès que ceci peut être mis en pratique.

- “(3) Chaque inspecteur devra être porteur d'une pièce d'identité fournie par les autorités de l'Etat du pavillon et conforme à un modèle approuvé par la Commission. Cette pièce, spécifiant que l'inspecteur a autorité pour agir dans le cadre des règles approuvées par la Commission, lui sera remise lors de sa désignation.
- “(4) Sous réserve des dispositions du paragraphe (9) ci-dessous, tout navire se livrant à la pêche des thonidés ou espèces voisines dans l'aire de la Convention hors des eaux qui relèvent de la juridiction nationale devra stopper quand il en aura reçu l'ordre, au moyen du code international des signaux, d'un navire ayant à son bord un inspecteur, à moins qu'il ne se trouve à ce moment en train de réaliser une manœuvre de pêche, auquel cas il devra stopper dès la fin de la manœuvre.
Le capitaine * devra laisser monter à bord l'inspecteur, qui pourra être accompagné d'un témoin. Le capitaine devra donner à l'inspecteur les moyens de procéder à tout examen des prises ou des engins, ainsi qu'à celui de tout document y ayant trait, si l'inspecteur l'estime nécessaire pour vérifier que les recommandations de la Commission applicables à l'Etat du pavillon du navire sont bien respectées, et l'inspecteur pourra demander toutes les explications qu'il jugera nécessaires.
- “(5) Dès qu'il sera monté à bord d'un navire de pêche, l'inspecteur produira le document prévu au (3) ci-dessus. Les inspections devront être effectuées de manière à gêner le moins possible les activités du navire contrôlé et à éviter une dégradation de la qualité du poisson. L'inspecteur devra se borner à vérifier que les recommandations de la Commission applicables à l'Etat du pavillon du navire intéressé sont respectées.
Au cours de son contrôle, l'inspecteur pourra demander au capitaine toute assistance qu'il jugera nécessaire. Il devra établir un rapport de son inspection sur des imprimés approuvés par la Commission. Il devra signer ce rapport en présence du capitaine, qui pourra y faire ajouter toutes observations qu'il estimera utiles en les faisant suivre de sa signature. Des exemplaires de ce rapport seront remis au capitaine ainsi qu'au Gouvernement du pays de l'inspecteur. Ce gouvernement en adressera copie aux autorités compétentes de l'Etat du pavillon du navire contrôlé et à la Commission. Lorsque l'inspecteur aura constaté une infraction, il devra également, dans la mesure du possible, en informer les autorités compétentes de l'Etat du pavillon, désignées comme telles à la Commission,

* Le «capitaine» se réfère à la personne qui commande le bateau.

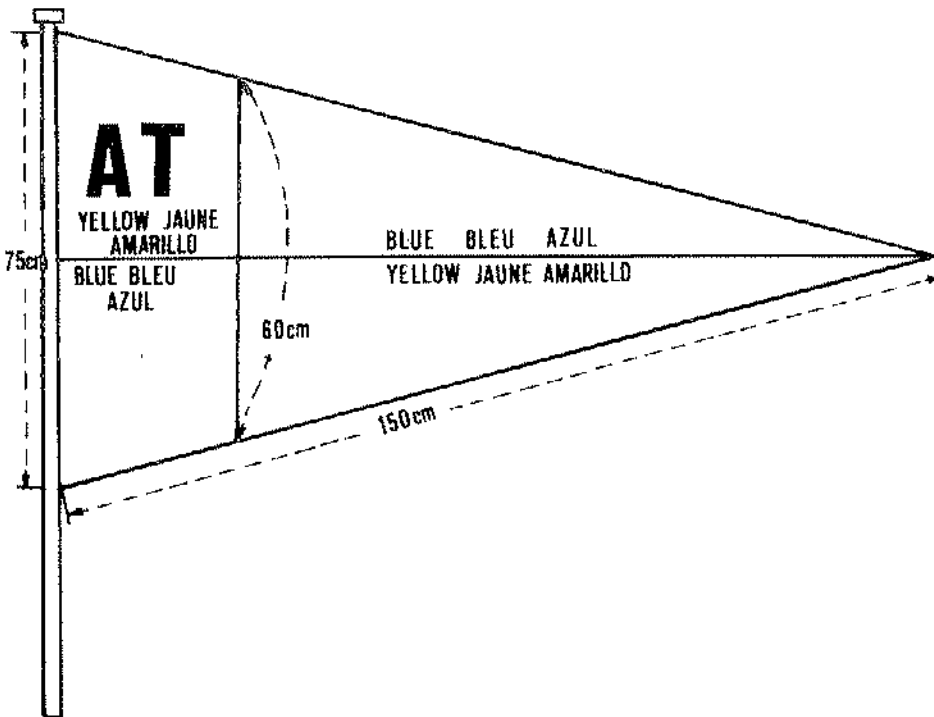
ainsi que tout navire de contrôle de l'Etat du pavillon dont la présence lui sera connue dans les parages.

- “(6) Toute résistance à un inspecteur ou refus de suivre ses directives seront considérés par l'Etat du pavillon de la même manière que toute résistance à un inspecteur de cet Etat ou refus de suivre ses directives.
- “(7) Les inspecteurs accompliront leur mission comme il est ici indiqué et selon les règles fixées dans cette recommandation, mais ils demeureront sous le contrôle opérationnel de leurs autorités nationales devant lesquelles ils seront responsables.
- “(8) Les Etats contractants devront considérer les rapports établis par des inspecteurs étrangers et leur donner suite conformément à leur législation nationale relative aux rapports des inspecteurs nationaux. Toutefois, les dispositions du présent paragraphe n'obligeront aucun Etat contractant à donner à un rapport émanant d'un inspecteur étranger une force probante supérieure à celle qu'aurait ce rapport dans le pays de l'inspecteur. Les Etats contractants devront collaborer pour faciliter les poursuites judiciaires ou autres consécutives à un rapport d'un inspecteur établi aux termes des présentes dispositions.
- “(9) (i) Les Etats contractants devront faire connaître à la Commission le 1^{er} mars de chaque année leurs plans provisoires de participation aux présentes dispositions pour l'année suivante, et la Commission pourra faire des suggestions aux Etats contractants en vue de la coordination des opérations nationales en ce domaine, y compris le nombre d'inspecteurs et de navires transportant les inspecteurs.
(ii) Les dispositions de la présente recommandation, ainsi que les plans de participation des Etats au contrôle international seront applicables par les Etats contractants, à moins qu'ils n'en aient convenu différemment entre eux, et dans ce cas l'accord conclu sera notifié à la Commission. Toutefois, l'application du système sera suspendue entre deux Etats contractants dès que l'un quelconque d'entre eux aura fait une notification à cet effet à la Commission, en attendant la conclusion d'un accord.
- “(10) (i) Les engins de pêche seront inspectés conformément aux règles en vigueur dans la zone dans laquelle a lieu l'inspection. Le caractère de l'infraction sera noté dans le rapport de l'inspecteur.
(ii) Les inspecteurs seront autorisés à examiner tous les engins de pêche utilisés ou ceux qui sont sur le pont prêts à l'être.
- “(11) L'inspecteur apposera une marque approuvée par la Commission sur tout engin de pêche inspecté qui lui semblera être en infraction aux recommandations de la Commission applicables à l'Etat du pavillon du navire, et en fera mention dans son rapport.

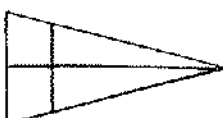
- "(12) L'inspecteur pourra photographier l'engin de pêche en prenant soin de faire apparaître les caractéristiques qui lui semblent en opposition avec les dispositions de la réglementation en vigueur. Il devra faire mention dans son rapport des photographies prises et joindre une épreuve à l'exemplaire transmis à l'Etat du pavillon intéressé.
- "(13) L'inspecteur aura l'autorité nécessaire, dans les limites prescrites par la Commission, pour examiner les caractéristiques des captures, afin de constater si les recommandations de la Commission sont respectées. Il en informera dans les plus brefs délais les autorités de l'Etat du pavillon du navire inspecté.

Appendice III à l'Annexe 7

Pavillon ICCAT



Carte d'identité

| | | |
|---------|---|--|
| | 12,5 cm | |
| | | 6,25 cm |
| 10,0 cm |  | <p style="text-align: center;">COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE (ICCAT)</p> <p style="text-align: center;">Le porteur de ce document (Nom en majuscules)</p> <p style="text-align: center;">..... (Signature)</p> <p>est un inspecteur désigné en bonne et due forme selon les termes du Schéma pour l'Inspection Internationale de l'ICCAT, et détient les pouvoirs né- cessaires pour agir selon les disposi- tions établies par la Commission.</p> <p>Délivré par</p> <p style="text-align: center;">..... (Signature)</p> <p>Date</p> <p style="text-align: center;">(Nom, en majuscules, du pays ayant délivré cette carte)</p> <p>.....</p> |
| | Photo | |
| | (Sceau ou timbre officiel) | |
| PLIURE | | |

Rapport sur l'inspection

1. *Inspecteur*
 - 1.1. Nom
 - 1.2. Nationalité

2. *Navire ayant à son bord l'inspecteur en mission*
 - 2.1. Nom et n.° d'immatriculation
 - 2.2. Nationalité

3. *Navire faisant l'objet de l'inspection*
- 3.1. Nom et n.° d'immatriculation
- 3.2. Nationalité
- 3.3. Capitaine (nom)
- 3.4. Armateurs (nom et adresse)
4. *Position*
- 4.1. Selon les calculs de l'inspecteur: Lat. Long.
- 4.2. Selon les calculs du capitaine du bateau de pêche:
..... Lat. Long.
- 4.3. Heure (GMT) à laquelle la position a été relevée
5. *Date*
6. *Heure*
- 6.1. Heure à laquelle l'inspecteur est monté à bord
- 6.2. Heure à laquelle l'inspecteur a abandonné le bateau
7. *Engins de pêche à bord*
- Senne Canne Palangre Lignes traînantes
8. *Espèces observées à bord*
(Prises)
- Thon rouge Albacore Germon Listao
9. *Détail des instantanés pris et description*
10. *Liste des documents inspectés et commentaires*
11. *Résultat de l'inspection du poisson à bord*

Pourcentage d'exemplaires sous-taille à bord

| Espèces | Thon rouge | | Albacore | | | |
|---------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 6,4 kg | | 3,2 kg | | | |
| Taille limite | | | | | | |
| | No. de poissons | Poids (unité:) | No. de poissons | Poids (unité:) | No. de poissons | Poids (unité:) |
| Prise totale | | | | | | |
| Echantillon examiné: | | | | | | |
| { Total | | | | | | |
| { Au-dessus de la taille fixée | | | | | | |
| { En-dessous de la taille fixée | | | | | | |
| { % de poissons sous-taille | | | | | | |

12. *Observations de l'inspecteur*

Signature:

Appendice VI à l'Annexe 7

Questionnaire à l'usage de l'inspecteur

1. Je suis inspecteur agissant pour le compte de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT). Voici ma carte d'identité. Je suis en mission d'inspection.
2. Je voudrais parler au capitaine.
3. Donnez-moi votre nom, s'il-vous-plait.
4. Je demande votre collaboration pour l'examen des engins, des prises, des carnets de pêche et de la documentation du bateau, conformément au système d'inspection internationale adopté par l'ICCAT.
5. Veuillez noter qu'il est heures GMT.
6. Je note que votre position est° de latitude et° de longitude, à heures GMT. Etes-vous d'accord?
7. Voulez-vous vérifier votre position avec les instruments qui se trouvent à bord du bâtiment d'inspection?
8. Etes-vous d'accord maintenant? Sinon, écrivez sur le rapport, à l'endroit que je vous indique, quelle est, d'après vous, votre position estimée.
9. Montrez-moi, s'il-vous-plait, les documents établissant la nationalité de votre bateau, et les carnets de pêche.
10. Ecrivez, s'il-vous-plait, le nom et l'adresse des armateurs.
11. Quelles espèces capturez-vous surtout?
12. Veuillez me montrer: a) vos emplacements de travail, b) vos cales à poisson.
13. Je voudrais maintenant inspecter vos prises.
14. S'il-vous-plait, faites étaler les poissons que j'ai indiqué pour me permettre de les observer.
15. J'ai trouvé: nombre de poissons poids
..... % d'albacore % de thon rouge%
d'un poids/taille inférieur aux réglementations dans la quantité que j'ai inspectée.
16. Je n'ai constaté aucune infraction aux réglementations de l'ICCAT.
17. Si vous le désirez, vous pouvez faire vos observations dans votre langue, à l'endroit que je vous indique sur le rapport.

18. Avez-vous des observations et/ou des commentaires à faire sur cette inspection? Si oui, mentionnez-les dans votre langue à l'endroit que je vous indique sur le rapport.
19. Des témoins souhaitent-ils faire des observations? Si oui, qu'ils les mentionnent dans leur propre langue à l'endroit que j'indique sur le rapport.
20. Veuillez certifier les photographies jointes au rapport en y ajoutant la date et votre signature.
21. Veuillez signer le rapport à la dernière ligne.
22. Je vous quitte. Veuillez noter qu'il est heures GMT.
23. Merci. Bon voyage.

Appendice VII à l'Annexe 7

Liste des correspondants pour l'inspection internationale

| | |
|----------------|----------------------|
| AFRIQUE DU SUD | C. S. de V. Neppen |
| BRESIL | M. Fortes de Almeida |
| CANADA | J. S. Beckett |
| COREE | S. H. Ha |
| COTE D'IVOIRE | |
| CUBA | E. Oltuski O. |
| ESPAGNE | V. Bermejo |
| ETATS-UNIS | C. J. Blondin |
| FRANCE | G. Rossignol |
| GHANA | V. N. Dowuona |
| JAPON | Y. Yamazaki |
| MAROC | |
| PORTUGAL | A. dos Santos Gaspar |
| SENEGAL | S. Diouf |

RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT POUR LA RECHERCHE ET LES STATISTIQUES (SCRS)

Madrid, 12-18 novembre 1975

Sommaire

Rapport du Comité

Tableaux et figures

- Appendice I — Ordre du jour
- Appendice II — Liste des documents
- Appendice III — Rapport du Groupe Ad Hoc sur l'Admission des Documents
- Appendice IV — Rapport du Sous-Comité des Statistiques
- Appendice V — Rapport du Groupe de Travail sur un Programme Intensif de Recherche sur le Listao dans l'ensemble de l'Atlantique
- Appendice VI — Rapport du Groupe de Travail Ad Hoc sur les Etudes Proposées concernant l'Echantillonnage Statistique
- Appendice VII — Rapport sur le Programme du Groupe de Travail sur les Thonidés du Comité du CIESM sur les Vertébrés Marins et les Céphalopodes
- Appendice VIII — Rapport du Groupe de Travail sur le Perfectionnement du Personnel Scientifique
- Appendice IX — Rapport du Groupe de Travail Ad Hoc sur le Marquage de Jeune Thon Rouge dans l'Atlantique Oriental et en Méditerranée
- Appendice X — Evaluation des tâches de 1974 et projets pour l'avenir

Point 1. Ouverture de la réunion

1.1. Lors de l'ouverture de la réunion, le Président, M. le Dr. B. J. Rothschild, a présenté M. Jaime de Manuel y Piniés, Directeur Général des Pêches Maritimes d'Espagne. M. de Manuel y Piniés a souhaité la bienvenue aux participants. Il a insisté sur l'importance de la recherche et du recueil de statistiques, et a mentionné les excellents résultats positifs déjà obtenus par les scientifiques, en faisant remarquer qu'une réglementation concrète de la pêche ne peut être établie que sur cette base.

1.2. Le Président a alors déclaré officiellement ouverte la Sixième Réunion Ordinaire du Comité Permanent pour la Recherche et les Statistiques (SCRS). Il a souhaité la bienvenue à tous les délégués et observateurs, en particulier à Cuba qui vient de se joindre à la Commission et aux scientifiques qui assistent pour la première fois aux réunions du SCRS. Il s'est référé aux attributions du SCRS (Article 13-2 du Règlement Intérieur).

Point 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion

2.1. L'ordre du jour provisoire a été adopté (Appendice I ci-joint). Le Dr. P. M. Miyake (Secrétariat) a été nommé rapporteur pour les points 1-4, le Dr. J. A. Gulland (FAO) pour le point 5 et le Dr. J. F. Caddy (Canada) pour les points 6-16.

2.2. Un Comité Ad Hoc pour l'Admission des Documents fut alors créé. La Côte d'Ivoire, l'Espagne, les Etats-Unis et le Japon en sont membres. Il s'agissait d'une tâche nécessaire, du fait que plus de quarante documents avaient été soumis au SCRS après la date limite du 12 octobre 1975.

2.3. Les Groupes de Travail sur les Statistiques (l'un pour l'ensemble du travail et l'autre pour le thon rouge) se sont de nouveau formés pour examiner les progrès réalisés l'année précédente et définir les programmes à court et à long terme de recueil et d'amélioration des statistiques.

2.4. Le président du Groupe Ad Hoc sur l'Admission des Documents, M. O. Cendrero, fit ensuite part du résultat des délibérations du groupe (Appendice III ci-joint). Le Groupe Ad Hoc a recommandé que les normes établies en 1974 soient assouplies pour l'année 1975 seulement, et que le SCRS admette tous les documents jusqu'à la veille de la réunion y compris, mais non ceux présentés le jour même de l'ouverture. Ci-joint (Appendice II) la liste des documents acceptés.

Point 3. Admission d'observateurs

Tous les observateurs ont été admis et figurent à la Liste des Participants (Annexe 2 aux compte-rendus).

Point 4. Examen des pêcheries nationales et des programmes de recherche

4.1. *Brésil.* En 1974, les palangriers qui travaillent au sud-est et dans le sud du Brésil ont pris 1.156 TM de thonidés et espèces voisines, ce qui représente 55 % de plus qu'en 1973, avec un effort de 724.590 hameçons (37 % de plus qu'en 1973). Les principales espèces ont été l'albacore et l'espadon. L'échantillonnage biologique se poursuit au débarquement et en mer. Un programme d'expansion de la pêche visant surtout à l'emploi de l'appât vivant est actuellement à l'étude.

4.2. *Canada.* Les débarquements de thonidés en 1974 et 1975 ont été presque exclusivement du thon rouge. Aucune pêche n'a eu lieu dans l'Atlantique Oriental. Les débarquements de thonidés ont baissé à 768 TM en 1974, et de nouveau à 620 TM (chiffre provisoire) en 1975. Ceci comprenait, pour 1974 et 1975 respectivement, 103 et 295 TM de poisson pris à la senne, et 621 et 325 TM de grands poissons. Les prises médiocres ont été dues à la fois aux mesures prises en 1974 par l'ICCAT et à une baisse réelle de l'abondance en grands poissons en 1975. Les réglementations affectant la pêche à échelle nationale en 1975 consistaient en un quota de capture portant sur le poisson pêché à la senne, une limitation de l'effort et de la durée de la saison, une prise quotidienne limite et une réglementation af-

fectant la résistance des lignes dans la pêche sportive. L'échantillonnage biologique et la recherche se concentrent actuellement sur la collecte d'otolithes et l'échantillonnage (thon rouge) et un travail préliminaire sur le vieillissement de l'espadon (coupe de rayon de nageoire).

4.3. *Cuba*. Les prises de Cuba dans l'Atlantique se sont élevées à 11.300 tonnes, et se composaient des espèces suivantes: albacore (34 %), thon obèse (21 %), listao ou bonite à dos rayé (17 %), xiphiidés (20 %) et autres thonidés et espèces voisines (8 %). Travaux de recherche: le «Centro de Investigaciones Pesqueras de Cuba» effectue des recherches sur les thonidés et dispose à cet effet d'une équipe de quatorze spécialistes (mathématiciens, biologistes en halieutique, spécialistes en ichtyoplanctologie, océanographes et autres experts) qui ont élaboré un programme d'étude sur les fréquences de taille de l'albacore et d'échantillonnage biologique à bord des bateaux commerciaux de la «Flota Atunera de Cuba». Des échantillonnages ont également été effectués en ce qui concerne la collecte de larves et d'oeufs (Atlantique Occidental) à bord des navires de recherche.

4.4. *France*. En 1974, 67.000 tonnes contre 54.500 en 1973 ont été capturées par les pêcheurs français basés en métropole et dans les ports de la côte ouest-africaine. Cet accroissement est essentiellement dû à l'augmentation des prises de listao (24.500 tonnes en 1974 contre 12.700 en 1973). Les prises de germon se sont accrues de 1.500 tonnes, celles de l'albacore ont décré de 800 tonnes. L'estimation provisoire des prises de thon rouge, 2.500 tonnes pour la Méditerranée seule, en 1974, traduit une augmentation substantielle par rapport à 1973 (1.000 tonnes pour Atlantique + Méditerranée).

Les recherches ont été conduites en 1974 par trois organismes: l'ISTPM et le CNEXO pour le germon et le thon rouge, l'ORSTOM pour les thonidés tropicaux.

Poursuivant ses études sur le germon de surface, l'ISTPM a effectué du 28 mai au 18 juillet une campagne au nord et à l'est des Açores. Au cours de cette campagne 203 germons et 23 thons obèses ont été marqués, 1.207 mensurations ont été effectuées, et une étude de rendement des leurres utilisés dans la pêche à la traîne (en fonction de leur couleur) a été effectuée.

Le CNEXO a effectué des travaux sur l'état d'exploitation du germon nord-atlantique au travers de résultats de la pêcherie française de surface et de la pêche palangrière japonaise. Dans la pêcherie de surface 6.836 germons ont été mesurés, l'analyse des carnets de pêche a été poursuivie, et des cartes quotidiennes des isothermes de surface ont été établies.

L'ORSTOM a poursuivi les études biologiques et dynamiques des thons tropicaux, un accent particulier étant mis sur la structure des stocks d'albacore de l'Atlantique Oriental et sur les conditions de sa reproduction. Une étude préliminaire de la croissance du listao a été effectuée.

4.5. *Ghana*. Les débarquements de thonidés par les bateaux à pavillon étranger, surtout des canneurs, en 1974, ont été de 36.407 TM. Les canneurs ghanéens ont débarqué 2.000 TM. Les débarquements de bateaux étrangers étaient des transbordements, surtout destinés à des conserveries de Puerto-Rico. La recherche sur

les thonidés tropicaux par la « Fisheries Research Unit » de Tema s'est poursuivie, en particulier l'échantillonnage biologique de l'albacore et du listao. En tout, 7.700 albacores et 7.850 listaos ont été mesurés au cours de l'année. Les chiffres de l'année précédente étaient 3.850 et 3.900 respectivement pour les mêmes espèces. Un document sur les statistiques de thonidés de l'Atlantique a été présenté au Sous-Comité des Statistiques.

4.6. *Côte d'Ivoire*. La pêche thonière en Côte d'Ivoire s'est développée pendant la période 1974-1975. La prise ivoirienne de 1974 a été de 5.400 tonnes, les débarquements et transbordements en Côte d'Ivoire atteignant 55.000 tonnes. Les recherches sur les thonidés se sont poursuivies, aussi bien pour la flottille FIS dont les traitements sont centralisés à Abidjan que pour l'ensemble de la flottille internationale débarquant à Abidjan (spécialement des palangriers). Les travaux de dynamique des populations portent surtout sur l'albacore et plusieurs notes ont été présentées à la réunion du SCRS.

4.7. *Japon*. Les prises japonaises de 1974, à peu près 74.000 tonnes, ont été d'environ 15 % plus élevées que celles de 1973. La flottille palangrière a effectué un peu plus de la moitié des prises, en montrant une préférence pour le thon obèse, le thon rouge et le thon rouge du sud. Les prises de listao par les canneurs ont augmenté. Début 1975, la quasi totalité de la flottille de surface s'est retirée de l'Atlantique. La pêche du thon rouge a fait l'objet de réglementations à échelle nationale depuis avril 1975, suivant les recommandations de l'ICCAT, y compris la fermeture temporaire de la pêche en Méditerranée. Le recueil de données statistiques et biologiques s'est poursuivi dans toutes les pêcheries. La plupart de ces données ont été compilées pour les années jusqu'à 1973 y compris.

4.8. *Corée*. En 1974, 124 thoniers palangriers et 8 canneurs (en majorité de la catégorie des 200 à 300 tonnes de jauge brute) ont opéré dans le secteur atlantique et capturé quelques 38.000 TM. A peu près 93 % des prises ont été effectuées à la palangre. Les principales espèces capturées en 1974 ont été l'albacore, le thon obèse et le germon, dans cet ordre. Ces espèces représentaient environ 86 % des prises totales. Par ailleurs, les prises des canneurs ont montré une hausse par suite de l'accroissement de la flottille. En ce qui concerne la recherche sur les thonidés, les efforts se sont portés sur l'amélioration du recueil des données biologiques ainsi que celles de capture et d'effort par carrés de $5^{\circ} \times 5^{\circ}$, ce qui fut fait en détachant deux experts dans les ports atlantiques importants en juin 1975. En conséquence, les données de la Tâche II et les données biologiques ont été présentées pour la première fois au Secrétariat de l'ICCAT, et les efforts se poursuivront afin de fournir des résultats encore plus précis au Secrétariat.

4.9. *Maroc*.

(1) *Pêche*. — La pêche thonière au Maroc en 1974 montre une légère diminution par rapport à l'année précédente, en raison des captures élevées de melva qui avaient été effectuées en 1973. Par ailleurs les captures des autres espèces sont restées stationnaires. Pour l'année 1975, bien que les chiffres ne soient pas encore

disponibles, on peut signaler des captures exceptionnelles de gros thons rouges dans la région d'Agadir aux mois d'août et septembre.

(2) Recherche. — Aucun programme de recherche sur les thonidés n'a été effectué au Maroc pendant les années 1974 et 1975, en raison des priorités accordées à d'autres secteurs d'activité.

4.10. *Portugal.* — Les débarquements de thonidés en 1974 ont augmenté de 50 % par rapport à ceux de 1973. Le thon obèse est toujours l'espèce la plus importante (environ 75 % du total), suivi de l'albacore, du germon et du listao. Plus de 85 % des débarquements provenaient de la pêche à l'appât vivant. Les statistiques de capture et d'effort ont été améliorées et les débarquements sont maintenant donnés par espèces. On envisage actuellement d'effectuer de façon plus régulière les échantillonnages biologiques déjà en cours.

4.11. *Sénégal.* Les prises thonières sénégalaises en 1974 se sont élevées à 8.000 tonnes, et les estimations pour 1975 sont d'environ 3.600 tonnes. Les débarquements totaux au port de Dakar (flottes sénégalaise et française) ont été de 13.500 tonnes pour 1974 et devraient être du même ordre de grandeur en 1975. A ces chiffres peuvent être ajoutés les transbordements espagnols, 20.000 tonnes pour 1974 et 17.000 tonnes pour la période mai-octobre 1975.

Les travaux de dynamique faits par le Centre de Recherches Océanographiques portent sur l'albacore ainsi que sur le listao ; depuis 1974 les traitements FIS sur le listao sont centralisés à Dakar.

4.12. *Espagne.*

Golfe de Gascogne et nord-ouest de l'Espagne : les études se sont axées sur les pêcheries de *Thunnus thynnus*, *Thunnus alalunga* et *Xiphias gladius*. On a atteint en 1975 une couverture pratiquement à 100 % de la flottille en ce qui concerne les données de capture et d'effort. L'échantillonnage biologique des deux espèces de *Thunnus* fournit une information assez étendue concernant la structure des populations exploitées par la flottille espagnole. Les prises totales de 1975 se situent plus ou moins au niveau de 1974. Les travaux sur le *Xiphias gladius*, qui portent sur la biométrie, les prises et l'effort, n'en sont encore qu'à un stade initial.

Méditerranée : les observations effectuées dans ce secteur se trouvent également à un stade initial, portant sur les madragues et la pêche de surface.

Canaries : des données de capture, d'effort et d'échantillonnage de longueur sur *Thunnus alalunga* et *Katsuwonus pelamis* dans ce secteur ont pu être présentées pour la première fois. Il semblerait que les prises totales de ces deux espèces aient été moindres dans l'ensemble que celles de 1974.

Golfe de Guinée : maintenant qu'une couverture pratiquement à 100 % des données de capture et d'effort sur la flottille de senneurs congélateurs qui opère dans ce secteur a été obtenue, il semble impossible que d'autres renseignements statistiques puissent être apportés pour le moment. La prise totale de la flottille espagnole dans le Golfe de Guinée en 1975 devrait représenter environ la moitié de celle de 1974, malgré une augmentation sensible de l'effort.

4.13. *Afrique du Sud.* Au cours de l'été 1974-75, 36 bateaux sportifs, 20 canneurs et 2 senneurs ont pêché les thonidés. La prise était bien en-dessous de 1.000 TM (69 % de germon, 15 % de listao, 14 % d'albacore, 1 % de thon rouge et 1 % de bonite à dos rayé). La campagne de marquage prévue pour octobre 1974 n'a pas été effectuée. L'échantillonnage des transbordements de bateaux étrangers a commencé en juin 1975 en collaboration avec l'ICCAT. Des études sur le milieu sont également effectuées.

4.14. *Etats-Unis.* En 1974, les pêcheurs commerciaux américains ont débarqué environ 35.000 TM de thonidés et espèces voisines. La prise de thonidés tropicaux (albacore, listao et thon obèse), comme les années précédentes, représentait la majeure partie (75 %) de l'ensemble des prises. La recherche s'est axée sur le recueil de données en provenance des pêcheries américaines de thonidés et de xiphiidés, et l'évaluation de l'état des stocks d'albacore, listao, thon rouge et thon obèse.

4.15. *Secrétariat.* Le travail statistique est exposé en détail dans les documents SCRS/75/8, 9, 10 et 11. Le travail de routine comprenait: recueil de données de la Tâche I et de la Tâche II et de données biologiques par l'intermédiaire des administrations nationales, estimations rapides des prises totales de l'année précédente pour les cinq espèces les plus importantes, élaboration du Bulletin Statistique, etc. De plus, en 1975, suite à une décision prise par le SCRS et approuvée par le Conseil (1974), le Secrétariat a mis en route l'échantillonnage dans certains ports et le recueil d'extraits de livres de bord. Les cinq ports suivants de première importance ont été choisis pour l'exécution de ce programme: Tenerife (thonidés tropicaux), Las Palmas (germon tropical et du nord), Abidjan (thonidés tropicaux), Le Cap (germon du sud) et St-Maarten (germon). Toutes ces données ont été traitées sur ordinateur et figurent au document SCRS/75/11.

4.16. Le SCRS a félicité les pays et le Secrétariat pour les progrès qu'ils avaient réalisés, surtout en ce qui concerne les données mises à disposition pour la première fois par les scientifiques coréens.

Point 5. Examen des stocks

5.a. ALBACORE

Données de capture et d'effort

5.a.1. Les statistiques de capture de l'albacore sont résumées au tableau 1, qui comprend les estimations préliminaires pour l'année 1975. La prise palangrière totale a très peu varié de 1969 à 1974, s'étant maintenue entre 30 et 32 milliers de tonnes. Un accroissement des prises des bateaux coréens a compensé une baisse des prises d'autres flottilles. En 1975, cependant, il semble qu'une chute brusque des prises palangrières se soit produite, due, au moins en partie, à une diminution de l'effort.

5.a.2. Les prises des pêcheries de surface dans l'Atlantique Oriental ont continué d'augmenter, après une légère baisse temporaire en 1973, jusqu'à atteindre

74 milliers de tonnes en 1974 (environ 25 % de plus qu'en 1973), et la prise de 1975 atteindra probablement 80 milliers de tonnes. Cette augmentation est entièrement due à un accroissement de l'effort de pêche. La capture par unité d'effort a baissé de façon régulière depuis 1972, et a donné son chiffre le plus bas en 1974, exception faite pour la faible valeur de 1971, année où aurait dominé dans la pêcherie la médiocre classe de 1968. Il est probable que la capture par unité d'effort en 1975 soit inférieure d'environ 5 % à celle de 1974.

5.a.3. Les stocks d'albacore du sud-est atlantique (sud du Brésil) présentent des variations qui se répètent tous les quatre ans. Les prises les plus faibles ont été effectuées en 1969 et 1973, et la plus élevée en 1971. En 1975, qui devrait ressembler à 1971, le premier semestre montrait déjà des captures par unité d'effort supérieures à celles de la période correspondante d'autres années, et les renseignements portant sur les prises du deuxième semestre indiquent que ces dernières sont élevées.

5.a.4. Les estimations de l'effort effectif total dans la pêcherie de surface, à partir du meilleur indice de CPUE dérivé des divers éléments de la flottille FIS, sont fournies au tableau 2. Ce tableau indique également l'accroissement de la capacité de transport des principales flottilles (les chiffres concernant la flottille américaine ont été pondérés par le nombre de mois de présence des bateaux). Les deux jeux de chiffres concordent raisonnablement. Tous deux signalent une intensité croissante de la pêche, et indiquent que cette croissance se poursuit avec peu de signes de ralentissement.

5.a.5. Bien que l'information statistique mise à la disposition du Comité ait continué de s'améliorer, un certain nombre de mises au point doivent encore être faites. En premier lieu, les prises de petit albacore qui sont notifiées comprennent un pourcentage de petit thon obèse incorrectement identifié. Selon les estimations, la quantité de thon obèse non identifié dans les prises de 1974 atteindrait peut-être près de 5 milliers de tonnes (SCRS/75/72). Etant donné qu'il conviendrait d'appliquer une correction semblable et relativement minime à toutes les années antérieures, les conséquences seraient de peu d'importance en ce qui concerne l'analyse des stocks d'albacore et, en particulier, les conclusions obtenues concernant la relation prise/effort ne seraient pas modifiées. Les conséquences seraient plus sensibles en ce qui concerne les analyses sur le thon obèse. Le Comité a donc vivement appuyé les propositions exposées en détail dans le rapport du Sous-Comité des Statistiques, afin d'améliorer la ventilation de l'albacore et du thon obèse dans les statistiques de capture des petits thonidés.

5.a.6. Une autre mise au point se réfère à l'interprétation des chiffres de capture par unité d'effort. La plus grande partie de l'albacore est capturé dans des pêcheries qui ne se consacrent pas exclusivement à cette espèce. Les déplacements de l'intérêt d'une espèce à l'autre dans la pêcherie palangrière ont, dans le cas du Japon, été traités au moyen d'une information statistique détaillée sur la distribution de la pêche dans le temps et dans l'espace (par mois et par carrés de 5° x 5°).

5.a.7. La plupart des pêcheries de surface s'intéressent aussi bien au listao qu'à l'albacore, et l'effort varie d'une espèce à l'autre d'année en année. L'effort réel portant sur l'albacore (ou le listao) dépend donc du degré d'intérêt qui lui est accordé, comme de l'effort total appliqué. Quelques corrections concernant l'effort portant sur le listao ont été faites dans l'analyse du modèle de production de cette année, au moyen des méthodes exposées à la réunion de Nantes (WTPD/74/14). Ainsi que nous l'exposons dans la section suivante, ce grave problème affecte plus le listao (qui est généralement l'espèce d'importance secondaire) que l'albacore. Il pourrait cependant être noté que l'abondance relative en albacore est probablement sous-estimée par la capture par unité d'effort d'une flottille donnée, ou de la pêcherie dans son ensemble, pour toute année où les prises de listao sont importantes pour cette flottille, à moins que l'on en tienne compte. Les deux années —1971 et 1974— qui ont présenté les chiffres les plus bas de CPUE pour l'albacore ont été toutes deux de bonnes années pour le listao.

Etat des stocks

5.a.8. Les analyses de modèle de production qui ont fait l'objet de rapports les années précédentes ont été poursuivies (SCRS/75/80). Les résultats sont reportés dans les figures 1 et 2 pour l'ensemble de la pêcherie atlantique et pour la pêcherie de surface dans l'Atlantique Oriental. Le fait d'ajouter les points qui correspondent à la pêcherie de 1974 ne modifie pas de façon significative les conclusions formulées dans le rapport de l'année dernière du SCRS, bien qu'il tende à faire paraître plus plausible que la courbe qui met en relation la prise moyenne soutenue et l'effort de pêche soit relativement aplatie, c'est-à-dire s'approche de la courbe référencée $m = 0$ dans les figures. Le fait d'incorporer le point correspondant du CPUE de 1975 ne modifierait probablement pas ces conclusions.

5.a.9. Il faudrait insister sur le fait que les courbes révèlent des conditions moyennes d'équilibre. Lorsqu'il se produit, comme en 1974, un accroissement important de l'effort, le stock ne s'équilibre pas immédiatement, et les prises tendront à être plus élevées qu'en conditions d'équilibre. Les données de 1974 concordent donc avec les courbes inférieures décrivant les conditions d'équilibre. Il faut également noter que l'extrapolation indéfinie de la courbe pour $m = 0$ à des valeurs très élevées de l'effort de pêche supposerait une production importante soutenue à partir d'un stock très faible, ce qui est tout à fait improbable. A un stade donné de réduction d'un stock reproducteur, un point est atteint où le recrutement commence à se trouver gravement affecté, et où la prise sera fortement diminuée.

5.a.10. Il n'y a cependant pas de preuve évidente que ce point ait été atteint, et les analyses actuelles suggèrent qu'un accroissement supplémentaire de l'effort de pêche (soit dans la pêcherie de surface seule, soit dans l'ensemble de la pêcherie) pourrait donner un rendement accru (mais moins que proportionnel à l'accroissement de l'effort). Par ailleurs, toute augmentation de l'effort diminuerait certainement la capture par unité d'effort, et pourrait également (si la relation réelle correspond, par exemple, à la courbe pour laquelle $m = 1$) entraîner une réduction de la prise totale en conditions d'équilibre.

5.a.11. L'avenir immédiat de la pêcherie dépend des tendances futures de l'effort et de l'importance de la classe actuelle. Les données de la pêcherie de surface pour 1975 indiquent que les très petits poissons (1 an, classe annuelle de 1974) étaient bien moins fréquents dans les prises que d'habitude (SCRS/75/14). Ceci est peut-être dû à une faible disponibilité, c'est-à-dire que les petits poissons existent mais ne se présentent pas dans les secteurs qui leur sont habituels. Comme les prises de petits poissons de surface ont fourni jusqu'à présent des mesures fiables de leur abondance réelle, il est plus probable que la classe annuelle de 1974 soit en fait médiocre. Ceci devrait vraisemblablement se traduire par une chute des prises en 1976 et 1977, semblable à celle qui s'est produite en 1970 et 1971 par suite de l'entrée dans la pêcherie de la faible classe annuelle de 1968.

5.a.12. Etant donné l'importance de ces problèmes, le Comité a *recommandé* que des estimations quantitatives de la puissance de chaque groupe d'âge, surtout en ce qui concerne ceux qui sont récemment entrés dans la pêcherie, devraient être présentées au SCRS à chaque réunion annuelle.

5.a.13. La classe médiocre de 1968 était due à certains facteurs naturels qui n'ont pas encore été identifiés, et a été suivie de classes annuelles d'importance moyenne. Les stocks ont retrouvé un niveau normal en 1972 sans qu'il ait été besoin de prendre des mesures extrêmes dans la pêcherie. Ceci peut également bien être le cas en ce qui concerne la classe annuelle de 1974. Néanmoins, si cette classe annuelle est faible par suite d'une diminution du stock reproducteur à un niveau critique, il peut être nécessaire de prendre des mesures draconiennes pour que le stock se rétablisse. Il faudrait réduire l'effort (par exemple au niveau de 1971) et, du fait que cet effort se porterait sur un stock faible, les prises seraient nécessairement minimales (bien en-dessous de celles de 1971). Il faut insister sur le fait que cette situation n'a probablement pas encore été atteinte, mais qu'il est sûr qu'à un moment donné elle le sera si l'accroissement de l'effort se poursuit sans contrôle. Le Comité insiste donc sur ses déclarations antérieures au sujet de l'opportunité de ce que la Commission aborde de façon concrète la question d'un aménagement et d'un contrôle rationnel de l'effort de pêche total appliqué à l'albacore.

5.a.14. Le Comité estime que des études quantitatives plus poussées des répercussions sur la pêche de la présence de classes annuelles médiocres seraient très utiles. Ces études devraient traiter des conséquences de la présence occasionnelle de faibles classes annuelles due à des conditions de milieu, et de la diminution du recrutement par suite d'une réduction du stock reproducteur. Il a été noté que les techniques basées sur les modèles de simulation sont très utiles pour ces études. Quelques résultats obtenus au moyen de ces techniques et exposés à la présente réunion (SCRS/75/38 et 74) concordaient bien avec ceux des analyses effectuées au moyen de modèles de production. Ils montraient également que quelques conclusions importantes sur la tendance des prises pour les prochaines cinq années n'étaient pas sensibles aux hypothèses particulières faites concernant les valeurs de certains paramètres.

5.a.15. Le Comité a donc recommandé que ces études effectuées au moyen de modèles spécifiques de l'âge soient poursuivies et développées pour y incorporer des études théoriques sur les répercussions des changements dans les classes annuelles, et que les résultats en soient présentés régulièrement au Comité.

5.a.16. Aucune nouvelle analyse détaillée n'a été présentée au sujet des répercussions de la prise de très petit poisson, mais les derniers renseignements disponibles tendaient à appuyer les conclusions fournies dans les rapports précédents. C'est-à-dire que la production moyenne à long terme serait accrue en évitant la prise de très petit poisson (moins de 3,2 kg). Il a été observé que la pêche de la flottille de canneurs basée à Téma et dont les prises comprennent un pourcentage très élevé de ces petits poissons, avait été réduite. Il a néanmoins été noté que les petits poissons étaient fréquents dans certaines livraisons de poisson importé aux conserveries de Puerto-Rico en 1975, mais que la date de leur capture n'avait pu être précisée. Le Comité a de nouveau insisté sur le fait que les mesures ne donneraient les résultats escomptés que si elles étaient appliquées de façon adéquate, et qu'au moins jusqu'à une période très récente les recommandations portant sur une limite de taille de 3,2 kg n'avaient pas entraîné la disparition du poisson de cette taille dans les prises.

5.b. LISTAO

5.b.1. Les statistiques de capture du listao sont résumées au tableau 3. L'année 1974 a été très bonne pour le listao, et les prises de presque toutes les flottilles importantes ont été plus fortes que pour aucune des années précédentes. La seule exception a été la flottille américaine, dont les prises se sont situées juste en-dessous des prises record de 1973. La prise totale, 113.000 tonnes, a été de quelques 30 % supérieure à celle de la meilleure année jusqu'à cette date. Par ailleurs, les estimations préliminaires des prises de 1975 suggèrent que ces dernières seront bien moins importantes, ne dépassant peut-être pas 50 % de celles de 1974. La situation en 1975 s'est compliquée du fait de l'absence au large de l'Angola, pour des raisons qui ne sont pas connues actuellement, d'une pêcherie qui ces dernières années avait considérablement contribué aux niveaux élevés de la prise. La capture par unité d'effort a cependant été faible en 1975 dans les pêcheries situées plus au nord (SCRS/75/87).

5.b.2. Des fluctuations de même ordre dans les prises sont caractéristiques des pêcheries de listao dans d'autres parties du monde. En première estimation elles semblent dues à des changements importants d'année en année dans la disponibilité du poisson dans les principaux lieux de pêche, bien qu'il ne soit pas toujours clair si ceci découle de modifications dans l'abondance du stock ou dans sa répartition géographique. Ces modifications sont souvent amplifiées par les variations dans l'intérêt accordé au listao, qui tend à augmenter lors des bonnes années de cette espèce.

5.b.3. Cette tendance à ce qu'un niveau élevé de l'abondance et de la capture par unité d'effort entraîne un effort important, jointe à la variabilité naturelle, font

qu'il est difficile de détecter l'influence de la pêche, si elle existe, sur une réduction de la capture par unité d'effort. Les tentatives d'évaluation de l'état des stocks de listao par l'analyse des données disponibles de capture et d'effort n'ont pas donné de résultats concluants (SCRS/75/65). La prise élevée de 1974 commence à s'approcher de l'intervalle des estimations du rendement potentiel (117.000 à 250.000 tonnes) obtenues d'études comparatives de la distribution et de l'abondance relative des thonidés dans les différents océans. Ces estimations sont tout à fait grossières, et les chiffres ne peuvent pas vraiment servir à d'autres fins qu'à dire qu'un accroissement ultérieur important de la pêche au listao est probablement réalisable, mais que la pêcherie approche peut-être maintenant du niveau auquel tout accroissement de l'effort n'entraînerait pas d'augmentation significative de la production moyenne soutenue.

5.b.4. La plus grande partie du listao (90 %) est capturée dans l'Atlantique Oriental. S'il y a peu d'échange de poisson entre l'est et l'ouest, les prises à l'ouest pourraient alors presque certainement être fortement accrues, mais il semble moins probable que les prises de l'Atlantique Oriental puissent augmenter. L'évidence actuelle ne suggère pas l'existence de stocks distincts, mais n'est pas non plus concluante. Le Comité n'est donc pas actuellement en mesure de distinguer entre trois situations possibles :

- a) Une pêche accrue dans n'importe quel secteur de l'Atlantique entraînera une augmentation significative de la prise annuelle moyenne.
- b) Un accroissement de l'effort n'entraînera d'augmentation significative de la prise moyenne que s'il est appliqué ailleurs que dans l'Atlantique Oriental.
- c) Un accroissement de l'effort n'entraînera pas d'augmentation significative de la prise moyenne.

Le Comité a donc renouvelé les avis qu'il avait émis précédemment, à savoir que toute expansion de la pêche au listao devait être conduite avec précaution.

5.b.5. La distinction entre les situations ci-dessus est évidemment une question de toute première priorité pour le SCRS, mais demande une meilleure compréhension de la dynamique des stocks de listao et des pêcheries mixtes listao/albacore. Le Comité a donc formé un petit groupe pour établir des plans de recherche intensive portant sur le listao. Le rapport de ce groupe figure à l'Appendice V. Ce programme comprend deux stades : une phase préparatoire en 1976, au cours de laquelle seront établis des plans détaillés, et une phase principale, qui sera exécutée à partir de 1977, et qui sera mise au point à la réunion de 1976. La phase principale entraînera probablement quelques frais supplémentaires pour les pays membres afin d'effectuer le travail de recherche. Cette recherche pourrait nécessiter un travail considérable en mer, ainsi que de la part du Secrétariat, qui devra se charger de la coordination du travail. Des dépenses de ce genre sont néanmoins essentielles afin que la Commission puisse effectuer son travail, et seront probablement faibles par rapport aux pertes qui pourraient se produire si les pêcheries de listao ne faisaient pas l'objet d'un aménagement adéquat.

5.c. THON ROUGE

Prises

5.c.1. Les statistiques de capture de thon rouge en Atlantique et en Méditerranée sont résumées au Tableau 4. En 1974, les prises ont augmenté jusqu'à atteindre environ 16.000 tonnes, à peu près 60 % de plus qu'en 1973, mais sont encore bien inférieures à celles des années précédentes. L'augmentation de 1974 a été due à des prises fortement accrues de la part des palangriers japonais en Méditerranée. Les prises de 1975 se situent probablement quelque part entre le niveau de 1973 et celui de 1974. Dans plusieurs pêcheries, des réglementations faisant suite aux recommandations formulées à la réunion de 1974 du Conseil ont donné le résultat escompté d'une réduction des prises à un niveau inférieur à celui qui aurait normalement été atteint.

5.c.2. Il manque encore une information détaillée concernant les prises, l'effort, et la taille du poisson pêché, de la part de nombreuses et diverses pêcheries de thon rouge, mais des améliorations ont été apportées des deux côtés de l'Atlantique concernant la fourniture des renseignements essentiels.

Séparation des stocks

5.c.3. Des études ont été présentées qui indiquent des différences significatives dans les caractères morphométriques et méristiques entre le thon rouge de l'Atlantique Ouest et celui de l'Atlantique Est (SCRS/75/89). Ceci suggère que les populations des deux côtés sont en quelque sorte indépendantes et que des déplacements d'un côté à l'autre de l'Atlantique, tels qu'en signalent quelques récupérations de marques, sont peut-être des faits isolés. Il n'est pas encore possible de distinguer entre les deux hypothèses principales de l'existence d'un stock unique ou de celle d'un stock oriental et d'un stock occidental. Pour l'instant, il n'est pas incorrect de considérer le thon rouge de l'Atlantique comme un stock unique. Cependant, ainsi que l'indiquait le rapport de l'année dernière, les répercussions de ce qui se produit (y compris toute mesure de contrôle) dans n'importe quelle pêcherie se fera sentir de façon plus sensible du même côté de l'océan.

Etat des stocks

5.c.4. Les données et analyses présentées à cette réunion ont en général confirmé les conclusions obtenues en 1974 et exposées en détail dans le rapport de l'année dernière. Ces conclusions étaient, en résumé :

- a) La mortalité par pêche portant sur différents âges varie de façon importante suivant l'importance relative des diverses pêcheries. Chaque pêcherie a tendance à se porter sur une taille spécifique de poisson.
- b) Le recrutement dans la pêcherie de poissons de taille moyenne est contrôlé par le niveau de la mortalité par pêche portant sur les petits poissons. De même, le recrutement dans la pêcherie de grands poissons est déterminé

- par la mortalité par pêche portant sur les petits poissons et ceux de taille moyenne.
- c) La mortalité par pêche des poissons les plus jeunes (1 à 5 ans) causée par les pêcheries de l'Atlantique Ouest s'est révélée bien plus élevée les derniers 10 ou 15 ans qu'au cours des périodes précédentes, alors que la mortalité dans l'Atlantique Est a probablement baissé au cours de cette même période.
 - d) Les niveaux actuels de la mortalité par pêche, s'appliquant de façon continue à partir d'un âge au recrutement faible, sont élevés pour un poisson d'une grande longévité potentielle.
 - e) La production par recrue la plus élevée serait obtenue pour un âge à la première capture relativement élevé, une pêche faible ou nulle sur les petits poissons, et un taux d'exploitation modérément élevé portant sur les poissons de taille moyenne et de grande taille. Différents modes de pêche peuvent mener à une répartition très différente de la production totale par recrue entre les pêcheries portant sur diverses tailles de poissons (voir tableau 4, Rapport 1974 du SCRS, tableau 5 du présent rapport).
 - f) Le recrutement de grands poissons (10 ans et plus) s'est récemment révélé très faible, et ceci peut en général s'expliquer par la pêche importante de petits poissons et de ceux de taille moyenne. Les stocks de poissons âgés des deux côtés de l'Atlantique consistent maintenant en un nombre limité de cohortes de très vieux poissons (de 14 à 20 ans et au-dessus).
 - g) Au cours des dernières 20 années, il n'y a pas eu de preuve évidente d'une tendance dans l'importance de la classe annuelle, c'est-à-dire du recrutement à l'âge de 1 an.
 - h) Bien qu'il n'y ait pas encore d'évidence indiquant que le recrutement est affecté, le déclin des stocks de poissons adultes de taille moyenne et de grande taille, s'il se poursuit indéfiniment, doit à un moment ou à un autre amener un effondrement du recrutement.

5.c.5. Les données sur la pêche en 1975 ont confirmé que la classe annuelle de 1973 est plus importante que celle d'autres années récentes. Ceci semble particulièrement évident du côté occidental de l'Atlantique. Les poissons de deux ans sont également très bien représentés en 1975 dans la pêcherie de surface du Golfe de Gascogne où l'on a assisté, semble-t-il, à un accroissement de recrutement au cours des cinq dernières années. La présence de cette bonne classe annuelle donne l'occasion d'assurer un meilleur recrutement dans les pêcheries de poisson de taille moyenne et de grande taille. Comme il avait été noté l'an dernier, l'élément déterminant de la survie des poissons plus âgés est la mortalité dans la pêcherie de petit poisson, plutôt que la prise de ces gros poissons. Si le recrutement est bon, la mortalité peut alors être réduite sans diminution de la prise — bien que l'on puisse dire que si les futures classes annuelles sont médiocres, les prises devront être diminuées de façon importante pour arriver à une mortalité plus faible ou équivalente. Les premières indications suggèrent (SCRS/75/88) que la classe annuelle de 1974 dans l'Atlantique Ouest n'est pas, il s'en faut, aussi bonne que celle de 1973.

Mesures de gestion

5.c.6. Le Comité a pris note des recommandations adoptées par le Conseil en 1974 portant sur une limite de taille de 6,4 kg et visant à limiter la mortalité par pêche. Des analyses récentes ont confirmé que la limite de 6,4 kg augmentera le rendement par recrue. Un accroissement supplémentaire de la taille à la première capture augmenterait également la production par recrue, mais il est difficile d'obtenir ce résultat au moyen de réglementations concrètes telles que des limites de taille minimum, du fait du mélange des différentes tailles de poisson dans les prises des pêcheries de juvéniles. Une diminution de la mortalité par pêche dans son ensemble augmenterait l'abondance en poissons plus âgés, et le pourcentage de la prise totale qui provient de la pêche des grands poissons. Les conséquences exactes dépendraient des valeurs actuelles de la mortalité par pêche portant sur les différents âges, et sont illustrées en détail dans les tableaux 4 et 5 du rapport de 1974 du SCRS.

Activités futures

5.c.7. Alors que des améliorations ont été obtenues dans la transmission des données, il existe encore des lacunes importantes concernant les données de capture, effort, et composition par taille. Les renseignements sont particulièrement nécessaires en ce qui concerne la pêche à la palangre, surtout ceux de la flottille palangrière japonaise du Golfe de Gascogne, du fait que ces pêcheries sont les seules qui pêchent du poisson de taille moyenne, et qu'il y a peu d'information directe concernant les tendances récentes de l'abondance de ces poissons (de 6 à 10 ans) dans la pêcherie à la palangre. Il existe des estimations indirectes (qui se basent sur les estimations de changements dans la mortalité par pêche chez les petits poissons et l'absence de recrutement dans la pêcherie de grands poissons) indiquant que ces poissons ont été très rares. S'ils continuent d'être rares, comme le suggèrent les estimations de la mortalité des petits poissons, ceci suppose une période prolongée de recrutement faible dans la population de grands poissons, et une baisse encore plus grande du stock reproducteur. Les données japonaises sur la pêcherie à la palangre de l'Atlantique Central indiquent que le taux par hameçon a baissé de façon très sensible entre 1964 et 1969 mais s'est fortement accru entre 1969 et 1971. Il s'est produit, en même temps des changements accusés dans le mode de distribution de cette pêcherie.

5.c.8. Ce déclin de 1964 à 1969 concorde avec la baisse estimée des poissons de taille moyenne (SCRS/75/92). Les poissons de taille moyenne et de grande taille formaient alors la majeure partie de la pêcherie japonaise à la palangre. Il n'y a cependant pas de données suffisantes disponibles sur la taille pour les prises récentes, et tant que ces données ne seront pas disponibles il ne sera pas possible d'utiliser les modifications du taux par hameçon comme indicateurs de tendances récentes dans l'abondance de poisson de taille moyenne.

5.c.9. Des techniques améliorées de détermination de l'âge du thon rouge de grande taille ont été signalées, et le Comité estime qu'il serait utile de s'assurer

de ce que les scientifiques utilisent des méthodes plus adéquates et standardisées pour déterminer l'âge. Le Comité a donc chargé le Dr. G. L. Beardsley de former un petit groupe pour travailler par correspondance à l'étude de méthodes pour déterminer l'âge (y compris l'échange de documentation) et de faire part des résultats à la réunion de 1976.

5.c.10. D'autres propositions portant sur les activités futures — analyse de cohortes, enquêtes sur la pêche sportive, estimations améliorées de l'importance de la classe annuelle, calculs de production par recrue, études sur le stock et le recrutement, estimation des tendances de l'abondance de chaque âge — avaient été enregistrées dans le rapport de 1974 du SCRS. Plusieurs d'entre elles ont été mises en œuvre, telles que les analyses de cohortes pour la pêcherie de surface de l'Atlantique Oriental et pour les pêcheries atlantiques dans leur ensemble, ainsi que les enquêtes sur la pêche sportive, et ont fait l'objet de rapports à la présente réunion. Il est important que ces études soient poursuivies et intensifiées en 1976. Les priorités concernant les travaux futurs devraient cependant être l'amélioration des estimations de l'abondance, de la composition de taille, de l'effort de pêche, de la croissance, des taux de mortalité et du recrutement, conduisant à des estimations plus précises de l'état des stocks.

5.d. GERMON

Prises

5.d.1. Les statistiques de capture du germon figurent au tableau 6. Les prises en 1974 ont continué à diminuer et ont été les plus faibles depuis 1968. Il faut toutefois insister sur le fait que les variations de ces prises d'année en année sont bien moindres que celles qui touchent d'autres espèces de thonidés, et que la prise de 1974 est de moins de 20 % inférieure à la prise maximum de 1964-65. La cause principale de la chute de 1974 a été le déclin des prises palangrières dans l'Atlantique Sud, bien qu'il se soit produit de plus une légère baisse des prises de surface.

Biologie, distribution en Atlantique Nord

5.d.2. Les résultats d'une mission française d'exploration, au cours de l'été 1975, dans l'Atlantique Central Nord montrent que les germons immatures peuvent être capturés en surface à l'Ouest des Açores. Ces germons jeunes de l'Atlantique Central peuvent constituer un recrutement pour la pêcherie palangrière nord-atlantique en complément du recrutement issu de la pêcherie de surface.

Etat des stocks

Stock du Nord

5.d.3. Deux études complémentaires pour la pêcherie de surface (SCRS/75/40) et pour la pêcherie de palangre (SCRS/75/31 et SCRS/75/25) apportent quelques éléments d'information complémentaires par rapport aux documents de synthèse sur le taux d'exploitation du stock nord (SCRS/74/31 et SCRS/74/34).

5.d.4. Dans le domaine de la *pêche de palangre* la transcription des captures en nombre et en poids de la pêcherie totale (SCRS/75/31, tableau 2-1) montre que les chiffres sont proches de ceux utilisés dans le document SCRS/75/31. D'autre part une estimation préliminaire obtenue en mettant en corrélation l'effort et la mortalité totale dans la pêcherie à la palangre de $M = 0,4$ conduit à considérer comme valables, dans l'état actuel des recherches, les valeurs de F (*palangre*) de la figure 4 du document SCRS/74/31 ($M = 0,4$, Input $F = 0,01$).

5.d.5. Dans le domaine de la *pêche de surface* une nouvelle estimation de F de surface est donnée (SCRS/75/40, tableau 6) variant selon les cohortes ou les classes d'âge de 0,15 à 1,0. Ces estimations de F surface peuvent être considérées comme définitives et conduisent à éliminer dans la figure 4 du document SCRS/74/31 l'hypothèse haute pour la pêcherie de surface ($M = 0,4$), et à placer le niveau réel d'exploitation entre les deux hypothèses (basse et haute).

5.d.6. Pour la pêcherie dans son ensemble, la figure 7 du document SCRS/75/31 (qui utilise les valeurs de $M = 0,4$, Input $F = 0,01$) peut être considérée comme l'indication la plus réaliste des répercussions combinées de modifications de l'effort dans les deux pêcheries. Il permet de voir, par exemple, que le fait de doubler l'effort dans les deux pêcheries n'augmenterait la production en poids que d'environ 15 % et entraînerait une diminution de la prise dans la pêcherie à la palangre. L'accroissement de l'effort (dans une des pêcheries ou dans les deux) réduirait l'indice de fécondité du stock, qui est déjà faible (SCRS/74/34).

5.d.7. Pour ce qui est d'un accroissement de l'effort dans la pêcherie palangrière seule, les résultats fournis par les deux modèles de production structurés en fonction de l'âge (SCRS/74/34, figure 9-1) et par les analyses de capture et d'effort (SCRS/75/25, figure 2) indiquent que ceci n'entraînerait aucune augmentation significative de la production.

5.d.8. Il a été noté que l'âge à la première capture avait baissé dans la pêche palangrière d'environ VI ou VII en 1956 à IV ou V en 1973 (SCRS/75/31, tableau 2) et qu'il y avait eu quelque augmentation de l'âge du poisson pris en surface (SCRS/75/41, tableau 1). Ces deux faits tendent à accroître l'effort portant sur les âges V à VII, que les modèles de simulation indiquent comme étant les âges où la production par recrue la plus élevée peut être obtenue. On peut donc estimer qu'étant donné les tendances actuelles dans les deux pêcheries (accroissement de l'effort portant sur les âges V à VII) la pêche du stock nord de germon approche du niveau maximum d'exploitation.

Stock du Sud

5.d.9. Des études plus poussées effectuées à partir de statistiques palangrières de capture et d'effort jusqu'en 1973 (SCRS/75/25) confirment de précédentes conclusions indiquant que ce stock est exploité de façon relativement plus intensive que celui de l'Atlantique Nord. Tout accroissement ultérieur de l'effort palangrier au-delà d'un niveau comparable à celui de 1972 entraînerait une baisse de la pro-

duction moyenne soutenue. Le Comité s'inquiète cependant du manque sérieux de données de composition de taille.

Recommandations concernant les travaux futurs

Atlantique Nord

5.d.10. Des études doivent porter sur l'existence et la contribution des deux sources éventuelles de recrutement à la pêcherie de palangre nord-atlantique.

5.d.11. Des efforts particuliers doivent être développés pour intégrer dans les modèles de rendement par recrue les variations géographiques (selon les saisons) de l'effort et des captures par groupe d'âge (migration entre les zones N 1 et N 2).

5.d.12. La disponibilité des données palangrières des trois grandes flottilles doit être étudiée, et sur le plan historique, et sur le plan des données de détail (substitution des données d'échantillonnage pour certaines années). Cet effort permettrait d'atteindre le niveau de précision (captures par âge et par année) obtenu pour la pêcherie de surface franco-espagnole, et d'entreprendre une étude systématique des données historiques.

Atlantique Sud

5.d.13. Le Comité a *recommandé* avec insistance que des données de composition de taille sur le stock du sud soient présentées à la prochaine réunion du SCRS.

5.e. *THON OBÈSE*

5.e.1. Les statistiques sur les prises de thon obèse figurent au tableau 7. Ainsi qu'il a été mentionné à la section sur l'albacore, une certaine quantité de petit thon obèse a été reportée par erreur comme étant de l'albacore, et les captures réelles de thon obèse sont plus importantes, sans doute d'environ 5.000 tonnes en 1974 (SCRS/75/72). Même en tenant compte de cette correction, les prises de surface sont encore bien inférieures à celles dues à la palangre, bien que le pourcentage de poissons pris en surface se soit accru. Le Sous-Comité des Statistiques a examiné le problème de l'identification du thon obèse et a recommandé qu'un programme systématique d'échantillonnage, destiné à déterminer la proportion de thon obèse dans les captures officielles de l'albacore, soit mis en place dans les principaux ports de débarquement de la pêcherie de surface. Les prises des deux pêcheries ont atteint un niveau record en 1974. Cet accroissement s'inscrit dans une tendance qui se poursuit depuis 1967, exception faite d'une chute en 1972.

5.e.2. Il a été observé qu'il n'y avait pas de données disponibles sur les prises de thon obèse de l'URSS. Les données transmises par ce pays, en tout quelques 5.000 tonnes, ne sont pas ventilées par espèces, bien que l'on pense que le thon obèse domine. Le Secrétariat a été prié de rechercher des données plus détaillées, par l'intermédiaire du CWP ou autrement.

Etat des stocks

5.e.3. Les analyses des données palangrières de capture et d'effort pour l'ensemble de l'Atlantique (SCRS/75/34 et 79) ont indiqué qu'il n'y a eu qu'une baisse modérée du taux par hameçon, bien que l'intérêt croissant accordé au thon obèse (préférée à l'albacore ou au germon) a peut-être tendance à dissimuler une baisse réelle de l'abondance. Sous réserve de ce qui précède, les analyses suggèrent que la pêche au thon obèse se rapproche du point le plus élevé de la courbe de rendement, bien qu'elle ne l'ait pas encore atteint. Ceci signifie qu'un accroissement de l'effort palangrier entraînerait encore probablement quelque augmentation marginale de la production en conditions d'équilibre.

5.e.4. Les analyses effectuées séparément en termes des prises exprimées en nombre sur les pêcheries du nord et du sud de l'Atlantique (SCRS/75/79) suggèrent que la population méridionale fait l'objet d'une pêche relativement plus intensive, et qu'il y a plus de chances d'accroître les prises dans le nord. Le Comité a *recommandé* que les prises en poids soient ventilées entre nord et sud et que les analyses soient reprises. Aucune évaluation n'a encore été effectuée des répercussions d'une pêche de surface accrue, soit sur la pêcherie palangrière, soit sur le niveau de l'ensemble de la production. On peut s'attendre à ce que les conséquences soient quelque peu semblables à celles de la pêche de surface sur la pêcherie d'albacore, mais qu'elles dépendent, entre autres, des valeurs de la mortalité naturelle et de la croissance, qui varient d'une espèce à l'autre.

5.e.5. Le Comité s'inquiète du manque de données de composition de taille ventilées entre nord et sud, et a fortement *recommandé* que des efforts soient faits pour recueillir ces données, et que les résultats soient présentés à la prochaine session.

5.f. *XIPHIIDES* (y compris l'espadon)

5.f.1. Une analyse des données de capture et d'effort (SCRS/75/32) des makaires bleus et blancs dans la pêcherie palangrière atlantique a montré une baisse du taux de capture par hameçon à des niveaux sensiblement inférieurs à ceux des années précédentes. Un simple modèle de production a été appliqué aux données sur le makaire bleu. Il s'est révélé mal ajusté et ne semble pas rendre entièrement compte des changements, soit dans le taux de capture par hameçon, soit dans la prise. Il a été suggéré que ceci pourrait venir de différences entre les zones de pêche, de différences entre les sexes, du fait de considérer un stock unique dans l'Atlantique, ou de variations de la capturabilité au cours des dernières années, qui pourraient avoir entraîné des estimations trop élevées de l'effort effectif. Mâle et femelle de makaire bleu diffèrent de façon marquée par leur taille maximale, et vraisemblablement par d'autres paramètres de population tels que le taux de mortalité.

5.f.2. Des renseignements ont été fournis sur la taille des xiphidés pris dans la pêcherie japonaise (SCRS/75/28) et la pêche sportive américaine (SCRS/75/91).

et sur les résultats du marquage (SCRS/75/99). Les retours de marques posées sur des xiphiidés ont été plutôt médiocres. Bien qu'aucune correction n'ait été introduite pour tenir compte de la mortalité due au marquage, du rejet de marques, et de récupérations défectueuses, il a été observé que la mortalité est faible au cours des quelques heures qui suivent le marquage.

5.f.3. Des renseignements ont également été fournis sur la pêche espagnole à l'espadon (SCRS/75/21). Les prises ont montré une tendance à l'accroissement depuis 1963, surtout en Galice. Le Comité espère recevoir d'autres travaux concernant cette pêcherie. Il a été noté que de nombreuses données avaient été rassemblées à l'époque où s'exerçait l'importante pêche canadienne à l'espadon, mais que cette information n'avait pas encore été analysée à fond. Le Comité espère également recevoir ces données, une fois analysées.

5.g. PETITS THONIDES

5.g.1. Il avait été noté dans le rapport de 1974 du Sous-Comité des Statistiques que certaines espèces de petite taille, en particulier le thon à nageoires noires et la thonine, étaient importantes du moins à l'échelle locale, mais ces espèces ont peu attiré l'attention en ce qui concerne le recueil de statistiques, l'échantillonnage ou les études scientifiques. Des données plus détaillées sont fournies sur ces espèces dans le Bulletin Statistique de 1974. Une prise totale de quelques 40.000 tonnes a été signalée pour 1974 pour les espèces autres que celles qui font l'objet des sections ci-dessus, bien qu'il s'agisse probablement d'une sous-estimation des débarquements réels. De plus, des quantités significatives d'espèces de thonidés de petite taille sont rejetées par les bateaux qui pêchent les espèces plus volumineuses. Le Comité a *recommandé* que des études soient faites sur la meilleure façon dont les statistiques sur ces espèces peuvent être recueillies et transmises. Le résultat de ces études devrait être présenté à la prochaine réunion du SCRS.

5.g.2. Ceci est un problème qui affecte tous les océans. Un groupe de travail sur les petits thonidés a été mis sur pied par l'«Expert Panel for the Facilitation of Tuna Research» de la FAO. Ce groupe devrait se réunir au mois de décembre 1975 au laboratoire de Honolulu du NMFS. On compte qu'à cette réunion sera effectué, pour chaque espèce, un examen de la biologie, des pêcheries actuelles, de l'état des ressources, et des chances d'accroître les prises. Le rapport de la réunion, qui serait transmis à PICCAT, pourrait fournir un utile point de départ pour des débats plus concrets sur ces espèces lors de la réunion de 1976 du SCRS.

Point 6. Rapport du Sous-Comité des Statistiques

6.1. Le président du SCRS a insisté sur l'importance fondamentale des statistiques et a commenté l'excellent travail du président du Sous-Comité et les progrès réalisés en général à cet égard. Le rapport du Groupe de Travail sur l'Echantillonnage et les Statistiques (Addendum II au rapport du Sous-Comité) a été présenté par le président du Sous-Comité, M. A. Fonteneau, qui s'est référé aux re-

marques du Dr. J. A. Gulland, à savoir que «le droit de pêcher suppose l'obligation de conserver les ressources et de fournir des statistiques adéquates dans les délais prévus».

6.2. Le SCRS a révisé le rapport du Sous-Comité des Statistiques (Appendice IV), l'a approuvé, et a appuyé ses recommandations.

Point 7. Progrès réalisés en statistique par les administrations nationales et le Secrétariat

7.1. Le président a demandé au délégué du Ghana de fournir un résumé de ses travaux en vue de l'incorporer au rapport du Sous-Comité. La délégation ghanéenne a été félicitée pour la rapidité de transmission de la part de son pays, et a fait remarquer que le Ghana fournit des statistiques sur la quasi totalité des 36.407 TM (surtout de listao) transbordées au Ghana. Le Comité a *prié* les pays qui effectuent ces transbordements de collaborer en fournissant des statistiques de la Tâche II à l'équipe ghanéenne responsable de l'échantillonnage.

7.2. Le président du SCRS a noté qu'il n'avait pas été donné suite à un certain nombre de recommandations émises dans le rapport de l'année dernière du SCRS, et a suggéré qu'elles soient reportées dans le rapport de cette année, comme suit:

- “9.6.c. Charte de priorités à l'échantillonnage — commencée, mais il reste beaucoup à faire.
- 9.6.d. Niveau minimum d'échantillonnage — rien de fait.
- 9.6.f. Manipulation du poisson — schéma présenté pour de nombreux ports.
- 9.6.g. Plans nationaux d'échantillonnage — partiellement exécuté.
- 9.6.i. Expérience de l'ICNAF — des renseignements ont été obtenus de l'ICNAF mais n'ont pas été rassemblés.
- 9.6.j. Débarquements à l'étranger — partiellement exécuté.”

Le président a donné son accord et a suggéré que beaucoup de ces problèmes soient confiées au Secrétariat.

Point 8. Programmes de recherche du SCRS et projets pour l'avenir

- 8.a. *Programme d'amélioration des statistiques de capture/effort*: voir Appendice IV.
- 8.b. *Programme d'amélioration de l'échantillonnage biologique*: voir Appendice IV.
- 8.c. *Possibilités de marquage de jeune thon rouge*

8.c.1. L'importance du marquage de thon rouge dans l'Atlantique Oriental en ce qui concerne les problèmes de séparation des stocks avait été soulignée aupara-

vant, et l'a été de nouveau par le délégué des Etats-Unis qui a offert d'aider et a recommandé la coordination des programmes de l'Atlantique Est et de l'Atlantique Ouest. Le délégué de la France partage les inquiétudes au sujet du manque d'un programme dans le Golfe de Gascogne et a fait remarquer que les pêcheurs français collaboreraient, du fait qu'ils prenaient conscience des implications de la pêche étrangère dans le Golfe. Il a cependant noté que des difficultés d'ordre financier avaient retardé l'exécution du travail des navires de recherche en 1974 et 1975 pour toutes les espèces, et que seuls cinq spécimens avaient été marqués au cours de cette période.

8.c.2. Le délégué de l'Espagne a appuyé le point de vue de la France, et a noté que le travail ne pourrait être effectué qu'à partir de bateaux locaux. Le délégué des Etats-Unis a demandé au Maroc s'il envisageait le marquage de petit thon rouge. Le Maroc a répondu que quelques journées/bateau pourraient être obtenues en août-septembre 1976. Le président a fait remarquer les difficultés d'ordre financier qu'un programme de ce genre supposait pour certains pays, et a demandé la formation d'un petit groupe pour traiter de la possible mise en oeuvre d'un tel programme. Le délégué du Japon a offert son aide pour la transmission des marques retrouvées par la flottille japonaise. Le Comité a accepté le rapport de ce groupe de travail (Appendice IX). Il a été noté qu'il pourrait y avoir des difficultés à ce que certains pays financent directement cette étude, et que l'ICCAT rechercherait une solution.

8.d. *Perfectionnement du personnel scientifique des divers pays:*

8.d.1. Le rapport du Groupe de Travail sur le Perfectionnement des Scientifiques a été présenté par son président, le Dr. E. A. Carrillo. Deux sessions de perfectionnement sont proposées pour 1976: (1) Echantillonnage et Statistiques, (2) Evaluation des Ressources. M. E. Cadima a été chargé d'établir des plans pour ces sessions. Le rapport est détaillé à l'Appendice VIII. Le SCRS a revu le rapport et appuyé ses recommandations. Le Comité a estimé qu'il convenait que la Commission assume quelques-uns des frais qu'entraîneront ces sessions, ce qui pourrait comprendre la préparation de la documentation, l'interprétation éventuelle, les déplacements, l'indemnité journalière et les honoraires possibles pour certains conférenciers, ainsi qu'une contribution éventuelle aux frais de déplacement et à l'indemnité journalière de certains participants. Le Comité a donc *recommandé* que la Commission prévoie les fonds nécessaires à cet effet dans le budget de 1976.

8.e. *Séminaire/Réunion de Travail:*

8.e.1. Le président a fait état de l'intéressante et fructueuse réunion de travail tenue à Nantes, France, en 1974, mais a précisé qu'il n'était pas question d'une autre réunion de travail en 1976. Le SCRS a cependant remarqué qu'il convenait d'insister fortement en 1976 sur le perfectionnement de personnel à l'échelle nationale. Le Dr. W. W. Fox, délégué des Etats-Unis, s'est référé à la «Lake Arrowhead Conference» qui a lieu tous les ans, et a promis qu'en tant que président il ferait

parvenir des invitations à tous les scientifiques de l'ICCAT et aux administrations nationales. Le sujet principal de la conférence doit être la définition de l'effort de pêche dans la pêcherie à l'albacore. Le délégué du Japon a exprimé son intérêt, en espérant que des scientifiques de l'IATTC et des experts de l'Océan Indien y participeraient. Le président du SCRS a offert les encouragements de l'ICCAT et a recommandé avec insistance que les scientifiques nationaux y assistent. Le Dr. J. A. Gulland a convenu de transmettre l'invitation du Dr. Fox aux scientifiques et aux instituts des pays membres du Conseil des Pêches de l'Indo-Pacifique.

8.f. Programme intensif de recherche sur le listao dans l'ensemble de l'Atlantique:

8.f.1. Le rapporteur du Groupe de Travail sur le listao (Appendice V) a présenté le rapport et a noté que le SCRS n'est pas à l'heure actuelle en mesure de conseiller la Commission de façon utile et précise sur cette espèce, même si la prise a augmenté, et se trouve maintenant au voisinage de la limite inférieure de l'intervalle des estimations de la prise potentielle. Il souligne le besoin urgent de données améliorées et d'études coordonnées sur cette espèce. Une liste de onze projets de recherche de première importance a été établie, en deux phases, et confiée aux chercheurs nationaux :

Phase 1: Corriger les lacunes de l'acquisition et de la compilation actuelles des données de base et examiner l'effort antérieur d'ici fin juin 1976.

Phase 2: A la réunion de 1976 du SCRS, le travail de la Phase 1 sera révisé et des plans faits pour la Phase 2.

8.g. Résumé statistique pour l'ensemble de l'Atlantique:

8.g.1. Le président du Sous-Comité des Statistiques a exposé les travaux du groupe de travail concernant les études sur l'échantillonnage statistique. Ceci est détaillé à l'Appendice VI. Le SCRS a approuvé le rapport et appuyé ses recommandations.

Point 9. Collaboration avec d'autres organismes

9.1. Le Secrétaire Exécutif Adjoint a noté que le CWP sur les Statistiques de l'Atlantique (FAO) se réunirait en 1976 ou 1977. En principe, l'ICCAT devrait être représenté par le président du Sous-Comité des Statistiques, le Secrétaire Exécutif Adjoint et deux pays membres. Le président a suggéré que la désignation de deux pays n'était peut-être pas nécessaire et qu'il était plus important que le Secrétariat participe à cette réunion. Le Dr. J. A. Gulland (FAO) a avancé que le CWP accueillerait avec plaisir une délégation composée d'une ou deux personnes.

9.2. Le rapport du Groupe de Travail du CIESM sur les Vertébrés Marins et les Céphalopodes a été présenté (Appendice VII).

Point 10. **Présentation des travaux scientifiques et procédure de publication**

10.a. *Procédure de publication:*

10.a.1. De nouvelles suggestions concernant la procédure de publication de l'ICCAT ont été traitées dans le document SCRS/75/12 (COM/75/22). Conformément aux décisions prises aux réunions de 1971 et 1972 du SCRS, l'ICCAT a publié deux séries de documents de travail, le «Recueil de Documents Scientifiques» et le «Recueil de Données», qui ne pouvaient être cités dans aucune autre publication officielle. Le Comité a cependant convenu qu'il était souhaitable que l'ensemble des chercheurs soient mis au courant des résultats du travail.

10.a.2. Il a été proposé que le Recueil de Documents Scientifiques puisse être cité dans les bibliographies et systèmes de référence. Le SCRS a appuyé cette décision. Le président a demandé au Secrétariat de contacter les auteurs de documents parus dans les volumes antérieurs du Recueil de Documents Scientifiques si quelqu'un demandait à citer leurs travaux dans une publication. Il a également été *convenu* que les titres et résumés de ces documents, ainsi que l'existence de documents de la réunion, devraient être mentionnés dans l'«Aquatic Sciences & Fisheries Information» de la FAO.

10.a.3. Le Dr. C. Maurin, de l'ISTPM (France) a offert de publier le volume sur les travaux de la Réunion de Travail de Nantes en tant que publication de l'ISTPM. Le SCRS a accepté cette offre avec gratitude. Le président a *convenu* de désigner un responsable pour l'édition de ce volume.

10.b. *Présentation de travaux scientifiques pour la réunion:*

10.b.1. Le rapport du Comité Ad Hoc sur l'Admission des Documents (Appendice III) a fait l'objet d'un débat. D'une part, une marge de tolérance pour présentation tardive de documents permet d'incorporer à ces derniers les renseignements les plus récents. D'autre part, une présentation tardive complique les choses pour le Secrétariat et entraîne des difficultés pour planifier le travail du SCRS. Le président a suggéré que le SCRS accepte les recommandations du groupe et les suive fidèlement en 1976. Le SCRS a accepté les recommandations du Comité sur l'admission des documents.

Point 11. **Autres questions**

11.a. *Organisation de la réunion:*

11.a.1. Le président a soulevé la question de l'organisation des réunions du SCRS, en rappelant qu'au début celles-ci étaient planifiées surtout par zone d'activité. Par la suite, ces réunions furent planifiées par espèces, mais ces dernières étaient alors relativement peu nombreuses. Cependant, le grand nombre de parti-

cipants, et les documents, plus d'une centaine, présentés cette année, ainsi que les débats intensifs auxquels donnent lieu plusieurs des espèces, indiquent que le SCRS doit faire face à une tâche particulièrement complexe. Il a été proposé que, dans le but de simplifier les réunions et d'aider le Secrétariat, un certain nombre de groupes de travail ad hoc soient formés à chaque réunion pour étudier les différents groupes d'espèces. Un rapporteur devrait être désigné pour chacun de ces groupes pour faire la synthèse des débats avant leur présentation à la réunion du SCRS.

11.a.2. Le Dr. J. A. Gulland a noté que le rapport sur l'état des stocks doit refléter non seulement le débat, qui est relativement court, mais également le contenu des documents, ce qui est un trop gros travail pour une seule personne, et a suggéré que l'examen des documents sur des espèces données par différents groupes de travail soit planifié comme suit :

(1) Bref exposé à la réunion du SCRS des principaux travaux, par leurs auteurs, suivi d'un bref résumé par le rapporteur sur les conclusions qui devraient être incorporées au rapport du SCRS. Le rapporteur devrait, en outre, exposer dans les grandes lignes les principaux points de désaccord demandant une étude plus poussée par un groupe plus réduit.

(2) Débats approfondis et nouvel examen du rapport préliminaire par le groupe chargé de l'espèce en question et présentation à la réunion du SCRS d'un exposé clair qui puisse être étudié et approuvé en une seule session. La question des possibilités techniques de traduction, et celle du nombre optimum de groupes de travail, ont été soulevées. L'expérience de cette année a montré que, pour les groupes réduits, la traduction simultanée n'est pas absolument nécessaire. Le Canada a suggéré que cette année un groupe de travail sur le thon rouge et les xiphiidés aurait pu se réunir séparément et travailler de façon efficace avec un scientifique français bilingue comme président/rapporteur, permettant ainsi à la réunion principale sur les thonidés tropicaux et le germon de travailler avec traduction simultanée.

11.a.3. L'intérêt d'une certaine flexibilité dans le nombre et les attributions des groupes de travail a été souligné du fait des déplacements des centres d'intérêt d'une année sur l'autre, et il a été suggéré que le président du SCRS désigne des rapporteurs pour chaque espèce ou groupe d'espèces deux mois avant la réunion pour remplir les fonctions de présidents de ces groupes de travail, si le nombre des travaux présentés sur chaque espèce ou la nature des problèmes demandaient une attention spéciale. Le Secrétaire Exécutif Adjoint a accueilli cette proposition comme une économie importante de travail à accomplir, tant qu'il sera possible de le faire avec une seule équipe de traducteurs, mais a demandé à être prévenu par le président du nombre de groupes, de façon à prévoir un nombre suffisant de salles de réunion. Le délégué du Japon espère que le nombre de groupes sera limité, de façon à ce que même les délégations dont les effectifs sont réduits puissent participer.

11.b. *Calendrier des réunions du SCRS:*

11.b.1. Le délégué de la Côte d'Ivoire a fait remarquer que la réunion annuelle a lieu à un moment peu propice, du fait que les données de l'année précédente ne sont pas toutes disponibles en novembre, surtout en ce qui concerne la palangre, ni les statistiques préliminaires pour l'année en cours. Si la réunion avait lieu en février, les chercheurs pourraient travailler sur les données préliminaires avant la réunion du SCRS. Le délégué de l'Espagne a noté qu'il y a maintenant une plus grande souplesse dans la préparation des données avec un délai de deux mois et a suggéré que la réunion ait lieu en mars ou avril. Les délégués des Etats-Unis et du Japon ont exprimé leur accord. Cependant, du fait de la clause stipulant une marge de six mois entre la présentation des mesures de contrôle et leur adoption, des réglementations établies lors d'une réunion au printemps ne pourraient entrer en vigueur la même année. Le Dr. J. A. Gulland a demandé si le calendrier des réunions de la Commission devait être également modifié.

11.b.2. Le président a *prié* le Secrétariat de faire un rapport sur cette question, ses implications techniques et financières et ses répercussions sur les délibérations de la Commission, et de le présenter à la prochaine réunion du Comité.

11.b.3. Le Secrétaire Exécutif a fait observer que cette question avait été soulevée auparavant, et que la Commission ne tenait pas à changer le calendrier des réunions du fait de difficultés pour les délégués. Il a également mentionné que la tenue d'une réunion au printemps se traduirait par des frais plus élevés et une plus grande difficulté à obtenir un lieu de réunion qui donne satisfaction.

11.b.4. Le délégué du Japon a demandé à ce que les réunions du premier samedi du SCRS ne durent qu'une demi-journée au plus, ce qui a été convenu.

Point 12. Recommandations

12.1. L'attention de la *Sous-Commission 1* a été attirée sur les sections 5.a et 5.b du présent rapport, qui traitent de l'état des stocks d'albacore et de listao, respectivement. En ce qui concerne les *Sous-Commissions 2 et 3*, l'état du germon et du thon rouge est passé en revue dans les sections 5.c et 5.d. Les sections 5.e.f.g intéressent la *Sous-Commission 4*.

12.2. De nombreuses recommandations faites au Conseil figurent dans le Rapport, mais l'attention est spécialement attirée sur l'Appendice X.

Point 13. Election du président

Le délégué de la Côte d'Ivoire a proposé que le Dr. B. J. Rothschild soit réélu pour un deuxième terme, proposition qui fut soutenue par la Corée et adoptée à l'unanimité. Le président a remercié les membres du SCRS de leur collaboration au cours des deux premières années et a fait remarquer l'amélioration de la qualité

des avis présentés aux délégués, tout en avertissant que l'étendue et la complexité des problèmes ne feront qu'augmenter au cours des deux prochaines années par suite de l'intensification de la pêche. Il a proposé que M. A. Fonteneau (Côte d'Ivoire) continue d'assumer la charge de président du Sous-Comité des Statistiques et a souligné l'excellent travail qu'il avait réalisé. M. Fonteneau a accepté et continuera de suivre ce travail de près.

Point 14. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu environ une semaine avant celle du Conseil, et au même endroit.

Point 15. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté par le SCRS.

Point 16. Clôture

La réunion a été ajournée.

Tableau 1. Captures d'albacore (en milliers de tonnes métriques) dans l'Atlantique, 1964-75

| | 1964 | 1965 | 1966 | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------------------|------------------|--------------------|
| TOTAL | 68.7 | 69.5 | 64.7 | 58.4 | 82.7 | 92.9 | 76.2 | 81.3 | 97.5 | 93.6 | 107.3 | 97.3 |
| <i>Sous-total</i> ² | | | | | | | | | | | | |
| Palangriers | 38.7 | 39.8 | 26.4 | 20.9 | 27.5 | 30.2 | 30.3 | 30.6 | 31.4 | 31.9 | 31.6 | 17.3 |
| Japon | 35.1 | 36.6 | 22.1 | 12.8 | 13.9 | 9.8 | 6.7 | 11.0 | 7.5 | 4.2 | 3.9 | 4.5 |
| Corée + Panama | ... | ... | — | — | 2.3 | 6.0 | 13.3 | 11.5 | 13.0 | 18.4 | 20.5 | 11.0 |
| Chine (Taiwan) | 0.4 | 0.2 | 1.1 | 2.7 | 7.9 | 10.8 | 7.1 | 4.4 | 4.7 | 2.7 | 2.3 | 1.5 |
| Surface - Atl. Est | 28.2 | 29.0 | 37.8 | 36.7 | 54.4 | 62.2 | 45.1 | 50.4 | 61.3 | 59.8 | 74.1 | 80.0 ³ |
| —Senneurs | | | | | | | | | | | | |
| FIS | 4.3 | 5.4 | 7.5 | 8.9 | 12.6 | 14.7 | 18.0 | 18.0 | 24.6 | 25.0 | 32.8 | 45.0 ³ |
| Japon | 0.5 | 1.1 | 4.8 | 5.2 | 7.5 | 5.8 | 1.3 | 2.2 | 2.8 | 1.5 | 0.9 | 1.0 ^{3/4} |
| Espagne | 1.0 | 1.0 | 3.0 | 3.0 | 3.6 | 5.3 | 6.4 | 15.2 | 8.0 | 12.8 | 14.4 | 17.0 ³ |
| Etats-Unis | — | — | — | 1.1 | 5.9 | 18.8 | 9.0 | 3.8 | 12.0 | 3.5 | 5.6 | 14.0 ³ |
| —Canneurs | | | | | | | | | | | | |
| FIS | 13.2 | 14.7 | 15.9 | 14.9 | 19.9 | 14.2 | 8.1 | 7.8 | 8.4 | 5.6 | 6.4 | |
| Japon | 2.1 | 1.3 | 0.5 | 1.3 | 2.2 | 0.9 | 1.0 | 2.5 | 4.4 | 8.1 | 8.3 | |
| Angola | 4.5 | 2.8 | 2.4 | 1.6 | 1.6 | 1.0 | 0.4 | 0.5 | 0.6 | 0.6 ¹ | 0.6 ¹ | |
| Espagne | 2.6 | 2.7 | 3.1 | ... | 0.4 | 0.6 | 0.7 | 0.4 | | 0.8 | 2.0 | |
| Surface - Atl. Ouest | | | | | | | | | 2.9 | 1.8 | 1.5 | |

1. Estimations.
2. Ventilation des pêcheries les plus importantes seulement.
3. Y compris les canneurs.
4. Y compris les pavillons ghanéen, coréen et panaméen.

Tableau 2. Capacité de transport des principales flottilles inter-tropicales et estimations de l'effort

| | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 |
|---|------|------|------|------|------|------|-------|-------|--------|
| Estimation de l'effort effectif (000 journées standard) | 3.85 | 4.87 | 7.55 | 7.48 | 9.55 | 8.10 | 10.19 | 12.82 | (14.5) |
| Capacité de transport | | | | | | | | | |
| Canneurs FIS | 3.7 | 3.9 | 3.8 | 3.4 | 2.9 | 2.9 | 2.2 | 1.9 | 1.5 |
| Canneurs JAG | 1.2 | 1.2 | 1.2 | 1.2 | 1.6 | 2.8 | 5.8 | 6.6 | 1.8 |
| Total canneurs (BB) . . . | 6.9 | 5.1 | 5.0 | 4.6 | 4.5 | 5.7 | 8.0 | 8.5 | 3.3 |
| Senneurs FIS | 1.5 | 1.6 | 4.9 | 5.7 | 7.3 | 9.7 | 11.8 | 14.5 | 16.5 |
| Senneurs espagnols . . . | 0.6 | 1.0 | 2.1 | 2.5 | 4.3 | 6.9 | 5.9 | 10.0 | 14.5 |
| Senneurs américains* . . . | 0.3 | 0.6 | 4.4 | 5.4 | 3.8 | 7.9 | 2.9 | 5.5 | 8.0 |
| Total senneurs (PS) . . . | 2.6 | 3.2 | 11.4 | 13.6 | 15.4 | 24.5 | 20.6 | 30.0 | 39.0 |
| Total BB + PS | 7.3 | 8.3 | 16.4 | 18.2 | 19.9 | 30.2 | 28.6 | 38.5 | 42.3 |

* Estimation pondérée par le nombre de mois passés sur place.

Tableau 3. Captures de listao (en milliers de tonnes métriques) dans l'Atlantique, 1964-75

| | 1964 | 1965 | 1966 | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|-------|-------------------|
| TOTAL | 18.7 | 33.0 | 40.2 | 37.9 | 63.9 | 43.5 | 64.8 | 87.2 | 76.5 | 79.3 | 113.5 | 55.0 |
| <i>Sous-total</i> ¹ | | | | | | | | | | | | |
| Surface - Atl. Est | 17.6 | 31.5 | 38.5 | 35.3 | 61.5 | 41.9 | 61.6 | 84.9 | 75.5 | 76.0 | 111.9 | 55.0 |
| —Senneurs | | | | | | | | | | | | |
| FIS | 0.4 | 0.7 | 1.9 | 1.6 | 5.1 | 3.8 | 9.2 | 13.8 | 16.7 | 8.7 | 24.8 | 16.0 ² |
| Japon | 0.0 | 1.8 | 1.4 | 2.2 | 6.3 | 0.7 | 3.5 | 6.2 | 3.4 | 1.5 | 0.9 | 2.0 ² |
| Espagne | 0.4 | 1.0 | 2.3 | 2.9 | 8.9 | 4.3 | 6.9 | 15.0 | 18.6 | 17.8 | 31.1 | 17.0 |
| Etats-Unis | 3.9 | 0.1 | 0.0 | 0.5 | 3.3 | 4.8 | 11.8 | 16.2 | 12.3 | 21.2 | 20.0 | 14.0 |
| —Canneurs | | | | | | | | | | | | |
| FIS | 1.8 | 3.5 | 4.5 | 3.9 | 7.9 | 4.6 | 4.8 | 5.7 | 4.8 | 3.7 | 4.7 | |
| Japon | 3.1 | 6.3 | 4.4 | 3.7 | 7.3 | 4.9 | 7.5 | 11.7 | 10.1 | 13.0 | 18.7 | |
| Espagne | 4.1 | 8.5 | 16.2 | 10.7 | 10.2 | 14.0 | 15.3 | 13.0 | 8.2 | 4.3 | 5.4 | |
| Surface - Atl. Ouest | | | | | | | | | 0.9 | 1.0 | 1.3 | |

1. Ventilation des pêcheries les plus importantes seulement.

2. Y compris BB.

Tableau 4. Captures de thon rouge (en milliers de tonnes métriques) dans l'Atlantique, 1964-74

| | 1964 | 1965 | 1966 | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 |
|------------------------------------|------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| TOTAL | 38.5 | 35.0 | 24.9 | 32.3 | 22.2 | 21.1 | 18.3 | 23.9 | 13.6 | 12.5 | 16.2 |
| Atlantique ² | 32.7 | 29.3 | 19.2 | 22.4 | 14.4 | 11.8 | 12.1 | 17.1 | 8.3 | 9.0 | 9.3 |
| Méditerranée | 5.8 | 5.7 | 5.7 | 9.9 | 7.8 | 9.3 | 6.2 | 6.8 | 5.3 | 3.5 | 6.9 |
| <i>Sous-total ⁵</i> | | | | | | | | | | | |
| Palangriers | 12.8 | 9.8 | 3.1 | 3.3 | 1.9 | 0.7 | 0.4 | 5.1 | 0.8 | 1.7 | 5.6 |
| Cuba | ... ¹ | 0.1 | 0.5 | 2.4 | 1.4 | 0.5 | 0.2 | — | | | |
| Japon | 12.6 | 9.6 | 2.5 | 0.8 | 0.3 | 0.1 | 0.1 | 1.5 | 0.7 | 1.4 | 5.4 |
| Canneurs | | | | | | | | | | | |
| France | 2.8 | 1.9 | 2.8 | 2.2 | 1.9 | 1.8 | 1.7 | 2.6 | 1.9 | 1.0 | 0.9 |
| Non-classés | | | | | | | | | | | |
| Espagne ⁶ | 3.0 (0.5) | 5.6 (0.6) | 7.3 (0.6) | 7.4 (0.4) | 7.6 (0.4) | 5.3 (0.8) | 3.9 (1.3) | 5.9 (1.5) | 3.0 (1.2) | 4.2 (1.5) | 1.9 (1.0) |
| Senneurs | 7.0 | 6.2 | 2.2 | 4.2 | 1.7 | 2.1 | 4.9 | 5.0 | 2.5 | 1.9 | 1.8 |
| Canada | 0.6 | 0.5 | ... | ... | | ... | 1.2 | 0.9 | 0.3 | 0.6 | 0.1 |
| Norvège | 1.5 | 2.5 | 1.0 | 1.9 | 0.9 | 0.9 | 0.4 | 0.6 | 0.1 | 0.1 | 0.8 |
| Etats-Unis | 4.9 | 3.2 | 1.2 | 2.3 | 0.8 | 1.2 | 3.3 | 3.2 | 2.1 | 1.2 | 0.9 |
| <i>Engins manuels ⁴</i> | | | | | | | | | | | |
| Canada | 0.1 | 0.1 | 0.1 | 0.1 | 0.2 | 0.2 | 0.2 | 0.1 | 0.2 | 0.2 | 0.4 |
| Etats-Unis | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 0.7 |
| Madragues | 5.2 | 5.4 | 3.4 | 4.6 | 2.0 | 2.3 | 1.9 | 0.7 | 0.2 | 0.5 | 0.3 |

1. Compris dans l'albacore.

2. A l'exception des prises italiennes signalées dans l'Atlantique, por raisons de doubles comptes.

3. Données encore manquantes sur certains pays d'importance secondaire (Algérie, Grèce, Turquie).

4. Comprend canne et moulinet, harpon, et ligne à main.

5. Ventilation des pêcheries les plus importantes seulement.

6. Entre (), prises des canneurs dans le Golfe de Gascogne.

**Tableau 5. Prises de thon rouge,
en tonnes par million de recrues à l'âge d'un an, selon différentes
mortalités affectant les poissons de petite taille et de taille moyenne
(M = 0,2, F portant sur les grands poissons = 0,2)**

(a) F portant sur les poissons de taille moyenne = 0

| F portant sur les petits poissons | | 0 | 0.1 | 0.2 | 0.4 | 0.6 |
|---|--------|--------|--------|-------|-------|-------|
| Prise Petits | — | — | 4.062 | 6.086 | 7.195 | 6.903 |
| Moyens | — | — | — | — | — | — |
| Grands | 16.796 | 10.187 | 6.179 | 2.273 | 836 | |
| Total | 16.796 | 14.249 | 12.265 | 9.468 | 7.739 | |

(b) F portant sur les poissons de taille moyenne = 0.2

| F portant sur les petits poissons | | 0 | 0.1 | 0.2 | 0.4 | 0.6 |
|---|--------|--------|--------|--------|-------|-------|
| Prise Petits | — | — | 4.062 | 6.086 | 7.195 | 6.903 |
| Moyens | 14.763 | 8.954 | 5.431 | 1.998 | 735 | |
| Grands | 6.179 | 3.748 | 2.273 | 836 | 308 | |
| Total | 20.942 | 16.764 | 13.790 | 10.029 | 7.946 | |

(c) F portant sur les poissons de taille moyenne = 0.4

| F portant sur les petits poissons | | 0 | 0.1 | 0.2 | 0.4 | 0.6 |
|---|--------|--------|--------|--------|-------|-------|
| Prise Petits | — | — | 4.062 | 6.086 | 7.195 | 6.903 |
| Moyens | 19.956 | 12.103 | 7.341 | 2.700 | 993 | |
| Grands | 2.273 | 1.378 | 836 | 308 | 113 | |
| Total | 22.229 | 17.543 | 14.263 | 10.203 | 8.009 | |

(d) F portant sur les poissons de taille moyenne = 0.6

| F portant sur les petits poissons | | 0 | 0.1 | 0.2 | 0.4 | 0.6 |
|---|--------|--------|--------|--------|-------|-------|
| Prise Petits | — | — | 4.062 | 6.086 | 7.195 | 6.903 |
| Moyens | 21.680 | 13.149 | 7.976 | 2.934 | 1.079 | |
| Grands | 836 | 507 | 308 | 113 | 42 | |
| Total | 22.516 | 17.718 | 14.370 | 10.242 | 8.024 | |

Tableau 6. Captures de germon (en milliers de tonnes métriques) dans l'Atlantique, 1964-74

| | 1964 | 1965 | 1966 | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| TOTAL | 87.7 | 87.8 | 75.4 | 76.1 | 71.9 | 78.7 | 73.4 | 81.1 | 82.9 | 77.3 | 73.0 |
| <i>Sous-total</i> ³ | | | | | | | | | | | |
| Atlantique Nord | 61.7 | 57.8 | 48.8 | 56.3 | 44.0 | 44.0 | 43.5 | 49.3 | 41.0 | 52.1 | 52.0 |
| Surface | | | | | | | | | | | |
| —Canneurs | | | | | | | | | | | |
| France ¹ | 17.3 | 13.8 | 3.7 | 4.2 | 2.4 | 1.8 | 2.0 | 1.6 | 1.1 | 1.0 | 0.5 |
| Espagne | | | | | | | | | | | 14.9 |
| —Ligneurs | | | | | | | | | | | |
| France ¹ | | | 10.6 | 12.4 | 11.9 | 8.2 | 4.6 | 8.2 | 8.7 | 5.1 | 8.5 |
| Espagne | | | | | | | | | | | 13.1 |
| —Non classés | | | | | | | | | | | |
| Espagne | 28.5 | 29.6 | 26.4 | 34.1 | 24.6 | 25.4 | 26.9 | 27.9 | 24.2 | 22.5 | |
| Palangre ² | | | | | | | | | | | |
| Japon | 15.8 | 14.3 | 5.9 | 4.8 | 3.3 | 4.7 | 5.9 | 6.5 | 1.3 | 1.0 | 1.0 |
| Corée | 0.0 | 0.0 | 2.0 | 0.6 | 0.1 | 1.6 | 1.3 | 1.5 | 0.1 | 8.5 | 4.1 |
| Chine (Taiwan) | 0.0 | 0.0 | 0.1 | 0.1 | 1.1 | 1.5 | 2.2 | 2.7 | 4.1 | 10.0 | 8.2 |
| Atlantique Sud | 26.0 | 30.0 | 26.6 | 19.8 | 27.9 | 34.5 | 29.8 | 31.8 | 41.7 | 25.2 | 21.0 |
| Palangre ² | | | | | | | | | | | |
| Japon | 23.7 | 28.3 | 21.0 | 7.7 | 11.9 | 6.3 | 5.9 | 3.6 | 2.6 | 1.2 | 1.6 |
| Corée | 0.2 | 0.5 | 4.7 | 9.7 | 7.2 | 14.4 | 8.7 | 10.0 | 13.5 | — | 1.0 |
| Chine (Taiwan) | 0.1 | 0.1 | 0.1 | 1.7 | 7.6 | 13.4 | 14.7 | 17.7 | 25.3 | 21.7 | 18.0 |
| Méditerranée | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.2 | 0.1 | 0.0 | 0.2 | 0.0 | — |

1. Note: engins de 1964-65 classés comme «Surface-Non classés» mais enregistrés ici sous «Canneurs».

2. Ventilation 1973-74 calculée par le Secrétariat — estimation à partir des débarquements dans les ports.

3. Ventilation des principales pêcheries seulement.

Tableau 7. Captures de thon obèse (en milliers de tonnes métriques) dans l'Atlantique, 1964-74

| | 1964 | 1965 | 1966 | 1967 | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| TOTAL | 20.5 | 29.1 | 19.0 | 11.9 | 18.1 | 24.2 | 28.2 | 46.2 | 36.1 | 41.8 | 53.6 |
| <i>Sous-total</i> ¹ | | | | | | | | | | | |
| <i>Palangre</i> | 17.5 | 29.0 | 19.0 | 11.4 | 17.1 | 20.9 | 25.5 | 38.0 | 32.2 | 34.6 | 38.4 |
| Japon | 17.3 | 28.5 | 17.6 | 8.5 | 10.3 | 10.3 | 9.0 | 20.8 | 18.5 | 20.2 | 22.5 |
| Corée | ... | ... | 0.3 | 0.3 | 0.3 | 1.9 | 4.7 | 8.5 | 6.6 | 5.2 | 7.4 |
| Chine (Taiwan) | 0.0 | — | 0.6 | 2.2 | 5.3 | 7.5 | 7.6 | 5.5 | 5.0 | 3.8 | 3.1 |
| Surface | 3.0 | 0.1 | 0.0 | 0.5 | 1.0 | 2.2 | 1.5 | 8.2 | 3.9 | 7.2 | 15.2 |

1. Ventilation des pêcheries les plus importantes seulement.

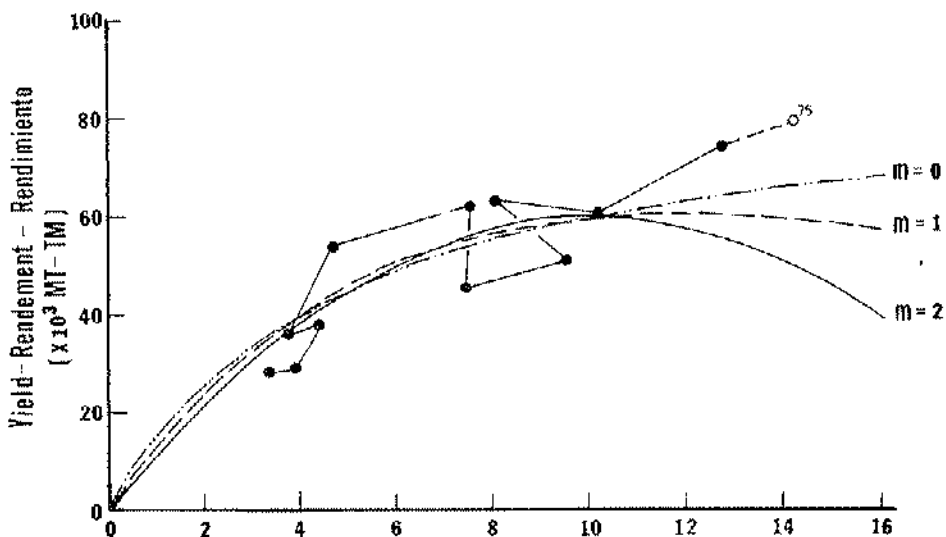
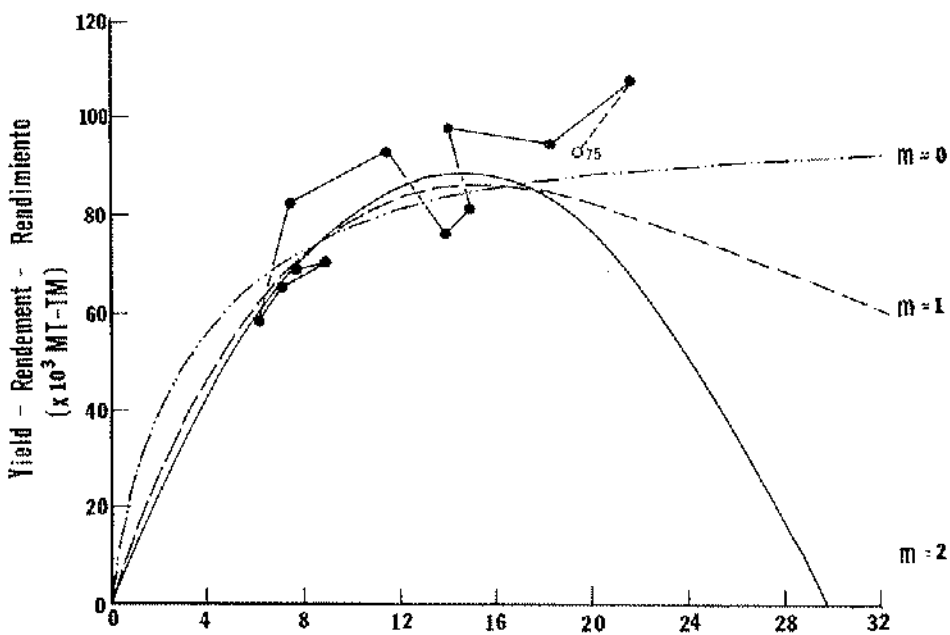


FIG. 1



F = Standard day's fishing — Journées de pêche standard — Dias standard de pesca
 ($\times 10^3$)

FIG. 2

FIG. 1. Courbes de rendement moyen soutenu et données observées, 1964-74, + 1975 (⊗), de la pêcherie de surface à l'albacore dans l'Atlantique Est.

FIG. 2. Courbes de rendement moyen soutenu et données observées, 1964-74, + 1975 (⊗), de l'ensemble de la pêcherie à l'albacore dans l'Atlantique.

**ORDRE DU JOUR DU COMITÉ PERMANENT POUR LA RECHERCHE
ET LES STATISTIQUES (SCRS)**

1. Ouverture de la réunion
 2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la réunion
 3. Admission d'observateurs
 4. Examen des pêcheries nationales et des programmes de recherches (1)
 5. Examen des stocks :
 - (a) Albacore
 - (b) Listao
 - (c) Thon rouge
 - (d) Germon
 - (e) Thon obèse
 - (f) Xiphiidés (y compris l'espadon)
 - (g) Petits thonidés
 6. Rapport du Sous-Comité des Statistiques
 7. Progrès réalisés en statistique par les administrations nationales et le Secrétariat
 8. Programmes de recherches du SCRS et projets pour l'avenir
 - (a) Programme d'amélioration des statistiques de capture/effort
 - (b) Programme d'amélioration de l'échantillonnage statistique
 - (c) Possibilités de marquage de jeune thon rouge
 - (d) Perfectionnement du personnel scientifique des divers pays
 - (e) Séminaire/Réunion de Travail
 - (f) Programme intensif de recherche sur le listao dans l'ensemble de l'Atlantique
 - (g) Résumé statistique pour l'ensemble de l'Atlantique
 9. Collaboration avec d'autres organismes
 10. Présentation des travaux scientifiques et procédure de publication
 11. Autres questions
 12. Recommandations (2)
 13. Election du président
 14. Date et lieu de la prochaine réunion
 15. Adoption du rapport
 16. Clôture
1. Il conviendrait de présenter des résumés destinés à être incorporés au rapport du SCRS.
 2. La Commission et les Sous-Commissions 1, 2, 3 et 4 se réunissent cette année.

*Appendice II à l'Annexe 8***LISTE DE DOCUMENTS**

- SCRS/75/1 Tentative agenda of the SCRS / Ordre du jour provisoire du SCRS / Orden del día provisional del SCRS.
- 2 Tentative agenda of the Sub-Committee on Statistics / Ordre du jour provisoire du Sous-Comité des Statistiques / Orden del día provisional del Subcomité de Estadísticas.
- 3 Statistical Bulletin Vol. 5 / Bulletin Statistique Vol. 5 / Boletín Estadístico Vol. 5 (COM/75/17).
- 4 Collective Volume of Scientific Papers Vol. IV / Recueil de Documents Scientifiques Vol IV / Colección de Documentos Científicos Vol. IV.
- 5 Data Record Vol. 5 / Recueil de Données Vol. 5 / Colección de Datos Vol. 5.
- 6 Data Record Vol. 6 / Recueil de Données Vol. 6 / Colección de Datos Vol. 6.
- 7 Report of the 1974 meeting of the SCRS / Rapport de la réunion de 1974 du SCRS / Informe de la reunión de 1974 del SCRS (COM/75/13).
- 8 Secretariat report on statistics and coordination of research / Rapport du Secrétariat sur les statistiques et la coordination de la recherche / Informe de la Secretaría sobre estadísticas y coordinación de la investigación (COM/75/19).
- 9 Progress report on the program of collecting biological and catch-effort data at ports.—P. M. Miyake, A. de Boisset.
- 10 Progress report on developing a sampling method using photographic techniques.—P. M. Miyake, A. de Boisset.
- 11 Summary of statistics collected at ports by the Secretariat (preliminary).
- 12 Proposals concerning the publication policy for the «Collective Volume of Scientific Papers» / Propositions concernant la procédure de publication du «Recueil de Documents Scientifiques» / Propuestas concernientes a las normas de publicación para la «Colección de Documentos Científicos» (COM/75/22).

- 13 Canadian national report 1974-1975 / Rapport national du Canada 1974-1975 / Informe nacional del Canada 1974-1975. — J. F. Caddy, C. D. Burnett.
- 14 Tuna fisheries in Senegal in 1974 / La pêche thonière au Sénégal en 1974 / Pesquerías de túnidos en Senegal en 1974.
- 15 Country report, tuna fisheries 1973-1974, Ghana / Rapport national, pêcheries de thonidés en 1973-1974, Ghana / Informe nacional, pesquerías de túnidos 1973-1974, Ghana.
- 16 Review of national fisheries and research activities, South Africa / Examen des pêcheries nationales et des activités de recherche en Afrique du Sud / Revisión de las pesquerías nacionales y de las actividades de investigación de Africa del Sur.
- 17 Eastern Atlantic tuna data 1974. — M. Ansa-Emmim.
- 18 Atunes del sudeste y sur del Brasil (20° S a 32° S). — L. A. Zavala C.
- 19 Research report for 1974, France / Rapport de recherches pour 1974, France / Informe de investigaciones para 1974, Francia. — R. Letaconoux.
- 20 Marquages de germons par l'ISTPM, 1967-1974. — H. Aloncle, F. Delaporte.
- 21 Primeros datos sobre la serie histórica de capturas españolas de pez espada (*Xiphias gladius* L.), con especial atención a la pesquería del noroeste español. — A. González-Garcés.
- 22 Japanese fisheries and research activities on tunas and tuna-like fishes in the Atlantic Ocean, 1973-1975 / Pêche et recherche japonaises concernant les thonidés et espèces voisines dans l'Océan Atlantique, 1973-1975 / Pesquerías japonesas y actividades de investigación relativa a los túnidos del Atlántico y sus especies afines, 1973-1975. — S. Kume.
- 23 Overall fishing intensity and catch by length class of yellowfin tuna in Japanese Atlantic longline fishery, 1956-1973. — M. Honma.
- 24 Overall fishing intensity of Japanese Atlantic longline fishery for big-eye tuna, 1956-1973. — S. Kume.
- 25 Overall fishing intensity and catch by length class of albacore in Japanese Atlantic longline fishery, 1956-1973. — T. Shiohama.
- 26 Catch statistics of Japanese Atlantic tuna purse seine fishery, 1974 and 1975. — M. Honma.
- 27 Length composition of yellowfin tuna caught by Japanese longline fishery in the Atlantic Ocean, 1956-1964. — M. Honma.

- 28 Length composition of billfish caught by Japanese Atlantic longline fishery, 1956-1971. — S. Kikawa.
- 29 Length composition of skipjack caught by Japanese surface fishery in the Gulf of Guinea, 1974-February 1975. — S. Kikawa.
- 30 A note on the size composition by sex of yellowfin tuna caught by Japanese longline fishery in the Atlantic Ocean. — T. Yonemori.
- 31 An estimation of parameters in Y/R model on albacore stock of longline fishery in the Atlantic Ocean. — S. Morita.
- 32 Catches and fishing intensity of billfish species caught by the Atlantic longline fishery, 1956-1973. — S. Kikawa, M. Honma.
- 33 Stock assessment and utilization of medium and large sized bluefin tuna in the Atlantic Ocean. — C. Shingu, K. Hisada.
- 34 Present status of the bigeye stock in the Atlantic Ocean. — S. Kume.
- 35 An examination of the effect of the control of yellowfin fishing on longline fishery in the Atlantic Ocean. — M. Honma.
- 36 Estimation d'un indice de puissance des bancs de germons dans l'Atlantique Nord-Est de 1968 à 1974. — H. Aloncle, F. Delaporte.
- 37 Recherches sur la croissance du germon (*Thunnus alalunga*) dans le Nord-Est Atlantique. — H. Aloncle, F. Delaporte.
- 38 Sensitivity analysis of the yellowfin tuna population-fishery models of the Eastern Atlantic and Eastern Pacific to errors in certain basic parameters. — A. Fonteneau, R. C. Francis.
- 39 Nuevos datos sobre la pesquería española de túnidos en Africa Occidental. — A. M. Fernández.
- 40 Commentaires sur le niveau réel d'exploitation du germon (*Thunnus alalunga*) Nord-Atlantique en pêcherie de surface. — F. X. Bard.
- 41 Structure démographique des captures en surface de germon Nord-Atlantique. — F. X. Bard, A. González-Garcés.
- 42 Estimation des captures de thon rouge dans le Golfe de Gascogne de 1972 à 1975. — F. X. Bard, J. L. Cort.
- 43 Estimation de la production française de germon (*Thunnus alalunga*) des thoniers ligneurs et appât vivant en 1974. — F. X. Bard, J. Branellec, C. Faivre.
- 44 De-seasonalizing of the abundance index of a species (en collaboration avec A. Laurec). — J. Y. Le Gall.

- 45 Estimation des structures démographiques des captures de germon *Thunnus alalunga* par la pêcherie palangrière thonière: Atlantique Nord et Atlantique Sud. — J. Y. Le Gall.
- 46 Description, efficacité et sélectivité des engins et techniques de pêche de germon *Thunnus alalunga* du Nord-Est Atlantique. 1 - La pêche à la traîne par les thoniers ligneurs français. — J. Y. Le Gall.
- 47 Bibliographie annotée du germon *Thunnus alalunga* (Bonnaterre, 1788) de l'Océan Atlantique: Année 1974. — J. Y. Le Gall.
- 48 Cartographie mensuelle des données sur l'effort et les prises de la pêcherie palangrière thonière japonaise de l'Océan Atlantique 1972 et 1973. — J. Y. Le Gall.
- 49 Cartographie comparée des efforts et des prises de deux pêcheries palangrières atlantiques: Japon et Taiwan, pour les années 1967, 1968, 1969, 1971, 1972, 1973. Rendement (C.P.U.E.) et poids moyen des captures de germon, *Thunnus alalunga*, et d'albacore, *Thunnus albacares*. — J. Y. Le Gall.
- 50 Cartographie mensuelle des données sur l'effort et les prises de la pêcherie palangrière thonière taiwanaise de l'Océan Atlantique: 1968, 1969, 1971, 1972, 1973. — J. Y. Le Gall.
- 51 Cartographie des poids moyens mensuels des germons, *Thunnus alalunga*, capturés par la flottille de Taiwan, pour les années 1968, 1969, 1971, 1972, 1973. — J. Y. Le Gall.
- 52 Length composition of yellowfin, skipjack, and bigeye tunas caught in the eastern tropical Atlantic by American purse seiners. — G. T. Sakagawa, A. L. Coan, E. P. Holzapfel.
- 53 Length, weight and age conversion tables for Atlantic tunas. — A. Coan.
- 54 The purse-seine fishery for bluefin tuna in the northwestern Atlantic Ocean. — G. T. Sakagawa.
- 55 Director's report to the Twenty-Sixth Tuna Conference on tuna and tuna-related activities at the Southwest Fisheries Center, La Jolla, California 92038, for the period October 1974 to September 1975. — Southwest Fisheries Center.
- 56 Informe preliminar sobre las migraciones del rabil (*Thunnus albacares*) en el sudeste y sur del Brasil. — L. A. Zavala C.
- 57 Age and growth of skipjack tuna, *Katsuwonus pelamis*, yellowfin tuna, *Thunnus albacares*, and albacore, *Thunnus alalunga*, as in-

- licated by daily growth increments of sagittae. — J. H. Uchiyama, P. Struhsaker.
- 58 Serie histórica de capturas y esfuerzo de la almadraba «Aguas de Ceuta». — J. Crespo, J. C. Rey.
- 59 Primeros datos sobre la pesquería de túnidos y afines en el Mediterráneo y Sudatlántico españoles. — Lab. Oceanográfico de Palma, I. E. O. Castellón, Lab. Oceanográfico Málaga.
- 60 Catches of tunas and tuna-like fishes in the longline fishery areas off the coast of Brazil. — M. P. Paiva, J. Y. Le Gall.
- 61 Review of United States fisheries and research activities on tunas and tuna-like fishes of the Atlantic Ocean for 1974-1975. — NMFS Southwest Fisheries Center.
- 62 Length and age composition of yellowfin tuna from the Atlantic Ocean, 1966-1973. — A. L. Coan, G. T. Sakagawa.
- 63 Length and age composition of skipjack tuna from the Atlantic Ocean, 1968-1973. — A. L. Coan.
- 64 Report on the sampling of imports of Atlantic-caught tunas in Puerto Rico, U. S. A. — G. T. Sakagawa, T. C. Murphy, A. L. Coan.
- 65 Status of the skipjack tuna stocks of the Atlantic Ocean. — G. T. Sakagawa, T. C. Murphy.
- 66 La pesca española de atún blanco (*Thunnus alalunga*) del Nordeste Atlántico en 1974. — A. González-Garcés, J. L. Cort.
- 67 Operaciones atuneras con barco-cebo en Venezuela durante 1974. — F. Ramos, M. Gerardo Guerra.
- 68 Rapport de la Côte d'Ivoire sur les pêcheries et la recherche sur les thonidés pour 1974-1975. — A. Fonteneau et L. Koffi.
- 69 Statistiques de pêche de la flottille FIS en 1974. — F. Barbe et A. Fonteneau.
- 70 Statistiques de pêche de la flottille FIS au 30 septembre 1975. — F. Barbe et A. Fonteneau.
- 71 Statistiques de pêche des palangriers du port d'Abidjan année 1974. — Anonyme.
- 72 Note sur les problèmes d'identification du Bigeye dans les statistiques de pêche. — A. Fonteneau.
- 73 Longueur prédorsale, longueur à la fourche et poids des albacores de l'Atlantique. — A. Caverivière.

- 74 Analyse de la situation de la pêche de l'albacore de l'Atlantique de l'Est. — A. Fonteneau et R. Pianet.
- 75 Maturité sexuelle, fécondité et sex ratio de l'albacore du Golfe de Guinée — Résultats préliminaires. — J. J. Albaret.
- 76 Note sur les résultats demandés au programme de traitement des mensurations palangrières de l'ICCAT. — A. Fonteneau.
- 77 Périodes et zones de ponte de l'albacore de l'Atlantique d'après les études du rapport gonadosomatique et des larves — Résultats préliminaires. — J. J. Albaret, A. Caverivière et Suisse de Sainte Claire.
- 78 Recent catch trends and age composition in Canadian coastal fisheries for giant bluefin tuna (*Thunnus thynnus*) and their relevance to assessment of the Northwest Atlantic large fish stocks. — J. F. Caddy, J. A. Butler.
- 79 Status of the bigeye tuna stocks of the Atlantic Ocean, 1957-73, from production model analysis. — G. T. Sakagawa.
- 80 Status of Atlantic yellowfin tuna from production model analysis, 1964-1974. — W. W. Fox, A. L. Coan.
- 81 Croissance du listao (*Katsuwonus pelamis*) est-atlantique tropical (note préliminaire). — W. Bour.
- 82 Una nota sobre los modelos de producción / A note on production modelling. — J. A. Pereiro.
- 83 La pesca del atún rojo (*Thunnus thynnus* L.) en Canarias: resultados preliminares (enero-octubre 1975). — Al. Santos Guerra.
- 84 Datos sobre la biología y pesca del atún rojo (*Thunnus thynnus* L.) en el Golfo de Vizcaya, campaña de 1975 en el puerto de Fuenterrabía). — J. L. Cort.
- 85 Resultados preliminares de las pesquerías canarias de túnidos en el primer semestre de 1975. — Al. Santos Guerra.
- 86 Las pesquerías de túnidos en Canarias durante 1974. — Al. Santos Guerra.
- 87 Comparaison des prises et des rendements en listao par grands secteurs et par type de bateau (FIS), Janvier-Septembre 1974 et 1975. — R. H. Pianet.
- 88 The U. S. bluefin tuna fishery, 1975. — SEFC, SHOI.
- 89 A comparison of eastern and western Atlantic bluefin tuna (*Thunnus thynnus*) with reference to stock differences. — L. R. Rivas, F. J. Mather.

- 90 A preliminary study of the gonadal development and fecundity of the western Atlantic bluefin tuna. — R. E. Baglin.
- 91 Size frequencies of billfishes from the western north Atlantic Ocean, Caribbean Sea, and Gulf of Mexico caught by sport fishing gear. — G. L. Beardsley.
- 92 Cohort analysis, equilibrium yield-per-recruit analysis and predicted effects of minimum size limit regulation in the Atlantic bluefin tuna fisheries system. — W. W. Parks.
- 93 A review of the status of stocks of Atlantic bluefin tuna, 1975. — G. L. Beardsley.
- 94 Variation in sex ratio, size differences between sexes, and change in size and age composition in western north Atlantic giant bluefin tuna (*Thunnus thynnus*). — L. R. Rivas.
- 95 Age determination in Atlantic bluefin tuna. — F. Nichy, F. H. Berry.
- 96 Results of a survey of the sport fishery for bluefin tuna along the mid-Atlantic bight in 1975. — SEFC, Adelphi University, Rutgers University.
- 97 Spawning of bluefin tuna (*Thunnus thynnus*) in the Atlantic Ocean and adjacent seas. — W. J. Richards.
- 98 Results of United States cooperative tagging of Atlantic bluefin tuna, October 1974 through October 1975. — F. J. Mather, J. M. Mason.
- 99 Results of United States tagging of Atlantic billfishes, January 1, 1972 - September 30, 1975. — F. J. Mather, J. M. Mason, C. C. Buchanan.
- 100 Introducción del método de pesca con cebo vivo en el sudeste y sur del Brasil. — L. Zavala C.
- 101 Structure de la population d'albacores de l'Atlantique tropical oriental. — C. Champagnat.
- 102 1975 SCRS Report / Rapport de 1975 du SCRS / Informe del SCRS de 1975.

Appendice III à l'Annexe 8

RAPPORT DU GROUPE AD HOC SUR L'ADMISSION DES DOCUMENTS

Après examen de la liste des documents présentés à la présente réunion du SCRS, le Groupe a constaté qu'une grande partie d'entre eux (44 %) avaient été présentés en-dehors des dates limites. Certains ne sont parvenus que la veille ou même pendant les réunions. De plus, plusieurs des documents présentés avec retard ne l'ont pas été avec le nombre de copies prévu (60).

Le Groupe a *décidé* que cette année tous les documents seraient admis, à l'exception de ceux qui ne sont parvenus qu'après l'ouverture de la réunion. Ces documents seront distribués sans avoir été inscrits sur la liste, et ne seront pas traités lors des débats.

Le Groupe a *recommandé* que le Comité, étant donné les difficultés que le manque de ponctualité entraîne pour le Secrétariat en ce qui concerne la reproduction et la diffusion des documents, et afin qu'il dispose de suffisamment de temps pour les étudier, suive strictement les normes établies en 1974.

Dans le cas de tout document non envoyé avant la date limite, les normes suivantes devront être observées :

(1) Les titres des documents destinés à être présentés au SCRS devront être soumis au Secrétariat, ainsi qu'un résumé, un mois avant la date de la réunion.

(2) Les documents soumis en retard devront parvenir au Secrétariat au moins 48 heures avant l'ouverture de la réunion, en 60 exemplaires minimum.

(3) Tout document ne remplissant pas ces conditions sera refusé pour présentation au SCRS.

Appendice IV à l'Annexe 8

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES STATISTIQUES

1. Ouverture de la réunion

Les débats ont été ouverts par le Président, M. A. Fonteneau. Le président a fait remarquer que, selon Gulland «... le droit de pêcher implique l'obligation de conserver les ressources. Il faut souligner que la conservation est à peine possible en l'absence de données appropriées». (Rapport Biennal de l'ICCAT, 1974-75, I^e Partie.) En conséquence, les inquiétudes du Sous-Comité concernant les problèmes que présentent les statistiques sur les thonidés et espèces voisines de l'Atlantique sont un aspect important des responsabilités du SCRS.

2. Adoption de l'ordre du jour, nomination du rapporteur et organisation de la réunion

L'ordre du jour a été adopté sans modification (Addendum I). Le Dr. G. Sakagawa (Etats-Unis) a été désigné rapporteur de la réunion du Sous-Comité.

3. Examen des progrès réalisés par les administrations nationales

L'Article IX (2) de la Convention stipule que :

"Les Parties contractantes s'engagent : à fournir, à la demande de la Commission, tous renseignements scientifiques disponibles d'ordre statistique, biologique et autre dont la Commission pourrait avoir besoin aux fins de la présente Convention ; dans le cas où leurs services officiels ne pourraient pas obtenir ou transmettre eux-mêmes ces renseignements, à permettre que la Commission, après en avoir adressé la demande à la partie contractante intéressée, se les procure directement auprès des compagnies et des pêcheurs qui voudront bien les lui communiquer."

Les délégués ont passé en revue les efforts faits par les administrations nationales pour fournir l'information statistique et biologique à la Commission.

Brésil: Trois palangriers brésiliens pêchent actuellement des thonidés et xiphidés dans l'Atlantique Ouest. Des statistiques des Tâches I et II et des données biologiques ont été rassemblées et transmises au Secrétariat. Les statistiques de capture sont exprimées en poids éviscéré, mais des recherches ont été mises en route pour déterminer des facteurs de conversion permettant de les convertir en poids vif. La marche de cette recherche est exposée dans le document SCRS/75/56.

Cuba: Des données de la Tâche I et biologiques ont été rassemblées et transmises à l'ICCAT. Une procédure de recueil de données de la Tâche II a été établie et mise en route en 1974. L'information sera transmise à l'ICCAT.

Canada: Un système amélioré de recueil de données de la Tâche II dans la pêche canadienne au grand thon rouge a été mis en place en 1975 par le recensement de tous les pêcheurs canadiens qui prennent part à cette pêche. Les pêcheurs sont priés de tenir à jour et de transmettre des registres de bord sur les prises et l'effort. Le recueil de données biologiques sur la prise de thon rouge a également été mis en route mais, du fait que l'échantillonnage a lieu au niveau de l'industrie de transformation, il n'est pas encore possible de déterminer avec précision où et quand les poissons échantillonnés ont été capturés.

France: Les statistiques des Tâches I et II et des données biologiques ont été rassemblées sur la plupart des espèces et transmises au Secrétariat. La transmission des données de 1974 s'est néanmoins effectuée plus tard que d'habitude. Cette question a été revue et des mesures ont été prises pour remédier aux délais.

Ghana: Des données de la Tâche I et biologiques ont été rassemblées sur la flottille ghanéenne, comme sur les flottilles à pavillon étranger qui transbordent leurs prises à partir du Ghana. Le Sous-Comité a félicité les scientifiques ghanéens

de leur travail d'échantillonnage des importantes prises étrangères transbordées qui n'étaient pas échantillonnées par d'autres pays.

Côte d'Ivoire: Les données des Tâches I et II et biologiques ont été rassemblées sur la flottille thonière tropicale en 1974. La compilation des données a cependant souffert d'un retard et elles n'ont pu être présentées à temps au Secrétariat. Des mesures ont été prises et ce retard devrait pouvoir être évité pour ce qui est des données de 1975.

Japon: Des progrès considérables ont été réalisés en 1974 pour échantillonner de façon adéquate la prise palangrière à la recherche d'information biologique et pour traiter les données palangrières de la Tâche II de façon plus régulière. Actuellement, la prise palangrière est échantillonnée de façon adéquate concernant la distribution de fréquence de taille, et la durée du traitement des données de la Tâche II a été écourtée de 4 à 5 mois. Un historique sur la taille de l'albacore pris par la flottille palangrière japonaise a été élaboré et présenté à l'ICCAT. Aucun progrès n'a été fait en ce qui concerne la flottille de canneurs basée à Téma pour échantillonner la prise à la recherche de données biologiques ou pour compiler les données disponibles de la Tâche II. Des plans ont cependant été faits pour compiler les données de la Tâche II afin de les soumettre prochainement à l'ICCAT.

Corée: Des statistiques des Tâches I et II et des données biologiques ont été rassemblées en 1974 sur la flottille palangrière et transmises à l'ICCAT. Des registres de bord ont été recueillis sur environ 60 % de la flottille pour rechercher les données de la Tâche II. Néanmoins, les données contiennent peut-être des erreurs que l'on corrige.

Maroc: Des données de la Tâche II ont été recueillies sur la pêcherie marocaine au thon rouge et quelques progrès ont été réalisés concernant les lacunes des données biologiques de cette pêcherie. De plus, il a été suggéré, par mesure de facilité, que les données concernant le senneur marocain qui prend part à la pêche aux thonidés tropicaux dans l'Atlantique Est soient recueillies et incorporées aux statistiques de la flottille FIS (au moins pour les données de la Tâche II et les données biologiques).

Portugal: Des statistiques détaillées de la Tâche I ont été rassemblées en 1974 et transmises à l'ICCAT. Des progrès considérables ont été faits en ce qui concerne la ventilation par espèces des prises, et des plans ont été tirés pour le recueil de données biologiques et de la Tâche II d'ici 1976.

Sénégal: Des données sur la flottille sénégalaise qui pêche les thonidés tropicaux ont été recueillies en 1974 et transmises au Secrétariat avec les données FIS.

Espagne: Les données de la Tâche I ont été rassemblées sur pratiquement la totalité de la flottille thonière espagnole. De grands progrès ont été faits en 1974 dans le recueil de données de la Tâche II et biologiques sur les flottilles au thon rouge et au germon, et quelques-uns également dans le recueil de statistiques sur les pêcheries des Îles Canaries. Aucun progrès n'a été fait pour obtenir des échantillons biologiques sur les flottilles qui pêchent les thonidés tropicaux, du fait que

les bateaux débarquent leurs prises dans des ports étrangers. L'administration espagnole fera de son mieux pour résoudre cet important problème.

Etats-Unis: Des programmes ont été mis en route en 1974 pour échantillonner les débarquements étrangers à Puerto-Rico de thonidés pris dans l'Atlantique (SCRS/75/64), pour déceler le pourcentage de thon obèse dans les prises d'albacore, et pour recueillir des statistiques sur la pêche sportive du thon rouge. Des plans visant à obtenir des statistiques sous une forme plus actuelle et détaillée, telles que le volume de l'effort porté par la flottille aux thonidés tropicaux, tout spécialement sur le listao et l'albacore, ont été faits et seront mis en oeuvre en 1975.

Pays non-membres:

Taiwan: Des données des Tâches I et II et biologiques ont été recueillies sur la flottille palangrière en 1974 et transmises à l'ICCAT. Des données biologiques ont également été recueillies sur la flottille palangrière avec l'aide du Secrétariat.

Vénézuéla: Des données sur la flottille vénézuélienne de canneurs ont été transmises pour la première fois à l'ICCAT (SCRS/75/67). Les données sont particulièrement intéressantes du fait qu'elles concernent une flottille qui pêche dans l'Atlantique Ouest.

4. Examen du rapport du groupe de travail sur les statistiques

4.1. Deux groupes de travail, le «Groupe de Travail Général sur l'Echantillonnage et les Statistiques» et le «Comité Ad Hoc sur l'Echantillonnage et les Statistiques du Thon Rouge», ont été créés pour examiner et évaluer les progrès réalisés pour combler les lacunes que présentent les statistiques sur les pêcheries atlantiques de thonidés. Des lacunes avaient été détectées par le Groupe de Travail sur l'Echantillonnage et les Statistiques (Rapport Biennal 1974-75, 1^e Partie).

4.2. Le Groupe de Travail Général sur l'Echantillonnage et les Statistiques a présenté son rapport (Addendum II). Dans les grandes lignes, le groupe a signalé que des progrès considérables avaient été faits en 1974 pour obtenir des statistiques complètes et à jour sur les principales flottilles de pêche. Les données de certaines flottilles sont cependant encore incomplètes ou peu actuelles, en particulier en ce qui concerne la flottille de canneurs basée à Téma, la flottille espagnole qui pêche les thonidés tropicaux, la flottille palangrière japonaise et les flottilles française et espagnole qui pêchent le thon rouge en Méditerranée, et il ne semble pas que ces problèmes soient proches d'être résolus.

4.3. Le groupe de travail a également identifié plusieurs nouveaux problèmes d'importance qui demandent à être suivis de plus près au cours des années qui viennent. Il s'agit (1) du petit thon obèse qui se trouve mêlé aux prises d'albacore, (2) de la compilation des données sur le listao par zones statistiques plus adéquates et (3) de la date de la réunion.

4.4. Le Comité Ad Hoc sur l'Echantillonnage et les Statistiques a présenté un rapport (Addendum III) dans lequel figure une évaluation des statistiques actuellement disponibles sur le thon rouge. Le Comité Ad Hoc a signalé que des améliorations considérables avaient été obtenues visant à rendre les données plus complètes et à jour. Le Comité a également pris note de ce que (1) des efforts en commun devraient porter sur la collecte d'otolithes et de vertèbres dans les diverses pêcheries en vue d'une tentative en collaboration de déterminer la structure démographique actuelle de la prise, et que (2) le Secrétariat devrait faire tout son possible pour obtenir des statistiques concernant la pêche italienne au thon rouge en Méditerranée, qui est apparemment importante.

5. Examen des programmes statistiques du Secrétariat en 1974 et 1975

5.1. Le Secrétariat a fait part des réalisations en ce qui concerne le recueil de statistiques en provenance des administrations nationales, la coordination de la recherche (SCRS/75/8) et l'échantillonnage des données biologiques et de capture/effort dans les ports (SCRS/75/9, 10).

5.2. Des progrès intéressants ont été réalisés par les administrations nationales en ce qui concerne le recueil et la transmission au Secrétariat de données de la Tâche I et biologiques complètes et à jour (tableaux 1 et 3). Les statistiques de la Tâche II, par contre, n'ont subi aucune amélioration visant à les rendre plus complètes ou à jour (tableau 2), et le Secrétariat a mis l'accent sur le fait qu'il fallait que les administrations nationales s'occupent de plus près de cette question.

5.3. Le Secrétariat a établi un système de traitement sur ordinateur pour aider à la compilation des données rassemblées à travers les administrations nationales et dans le cadre du programme ICCAT d'échantillonnage dans les ports. Le système a rendu le Secrétariat plus à même de pouvoir compiler, résumer et diffuser les données de façon régulière.

5.4. En 1974, le Secrétariat avait été chargé par le SCRS de mettre en route un programme de recueil de statistiques de la Tâche II et de données biologiques sur les flottilles qui déchargent dans des ports étrangers et qui ne sont pas échantillonnées par les administrations nationales. Le Secrétariat a mis en route en 1975 un programme consacré à l'échantillonnage de la prise des flottilles palangrières. Cinq ports de première importance (Las Palmas et Tenerife, Iles Canaries; Abidjan, Côte d'Ivoire; Le Cap, Afrique du Sud; et St-Maarten, Antilles Hollandaises), où sont débarquées la plupart des prises palangrières par les bateaux pêcheurs, ont été sélectionnés pour ce programme. Les données de débarquements à Las Palmas et Tenerife ont été recueillies par un membre du personnel du Secrétariat détaché aux Iles Canaries. Les bateaux qui débarquent dans les autres ports ont été échantillonnés par des personnes recrutées sous contrat. Des statistiques de la Tâche II ont été recueillies sur plus de 200 palangriers, soit 73 % de la flottille totale (Corée, Panama et Taiwan), et la taille de plus de 12.200 poissons a été mesurée de février

à août 1975. Le programme d'échantillonnage dans les ports se poursuit et son efficacité sera estimée en 1976.

5.5. Le Secrétariat a remercié les services gouvernementaux et les entreprises de pêche de leur assistance et collaboration qui ont contribué au succès de son programme d'échantillonnage dans les ports.

5.6. Des questions ont été posées au Secrétariat au sujet du faible taux de l'échantillonnage à St-Maarten par rapport à celui d'autres ports. Il a également été demandé si d'autres ports étaient envisagés pour l'échantillonnage du poisson capturé dans l'Atlantique Ouest. Le Secrétariat a expliqué que le problème de St-Maarten était inhérent à la façon dont le poisson était débarqué (du bateau pêcheur directement sur un bateau congélateur), ce qui rend difficile d'échantillonner la prise. Le Secrétariat compte cependant trouver une solution à ce problème.

5.7. En ce qui concerne l'échantillonnage du poisson pris dans l'Atlantique Ouest, le Secrétariat a expliqué que le poisson qui y est capturé à la palangre est débarqué et échantillonné dans tous les ports qui font actuellement partie du programme d'échantillonnage. Le fait que le port où a lieu l'échantillonnage soit dans l'Atlantique Ouest ou Est ne signifie donc pas nécessairement que les échantillons des différents ports soient en provenance de poisson du même secteur. Le Secrétariat tient néanmoins compte du fait que les modifications du mode de pêche, de l'intérêt porté aux espèces et des considérations politiques et économiques contribuent toutes à déterminer où et quand la flottille palangrière pêche et/ou débarque du poisson, et le Secrétariat suivra de près cet état de choses de façon à échantillonner la flottille et les prises de façon adéquate et rationnelle. Le Secrétariat a également annoncé qu'un bio-statisticien venait d'être recruté, suite à la recommandation du SCRS en 1974, et qu'il aidera à évaluer dans quelle mesure le programme actuel d'échantillonnage dans les ports est adéquat.

6. Examen des principaux problèmes concernant la qualité des statistiques

6.1. Des lacunes ont été détectées dans les statistiques actuellement obtenues à travers les administrations nationales et sont exposées dans les rapports des groupes de travail sur les statistiques (Addendums II et III). Ces lacunes concernent (1) les statistiques de la Tâche II sur la flottille de canneurs basée à Téma, (2) les données de la Tâche II et biologiques sur la pêcherie espagnole aux thonidés tropicaux, (3) les données biologiques sur la flottille marocaine pêchant le thon rouge, (4) les données sur les flottilles qui pêchent le thon rouge en Méditerranée, et (5) les facteurs de conversion adéquats pour convertir en poids vif les prises palangrières en poids éviscéré.

6.2. *Canneurs basés à Téma.* Les statistiques de la Tâche I et d'échantillonnage de cette flottille ont été relevées, compilées et transmises au Secrétariat par les scientifiques ghanéens. Les délégués du Japon et de Taiwan ont été priés d'exposer leurs projets de recueil et de transmission à l'ICCAT des statistiques de la

Tâche II sur leurs flottilles de canneurs basés à Téma. Le délégué du Japon a indiqué que l'on s'efforcera en 1975-76 de compiler les données de la Tâche II recueillies sur la flottille japonaise et qu'elles seront transmises à l'ICCAT d'ici la prochaine réunion du Sous-Comité. Le délégué de la Corée a indiqué qu'il n'y a pas encore de données rassemblées sur la flottille coréenne, mais qu'un programme d'échantillonnage est en projet pour l'avenir.

6.3. *Flottille espagnole de pêche aux thonidés tropicaux*

Cette flottille débarque et transborde habituellement ses prises surtout dans le port de Dakar (Sénégal) et partiellement dans ceux d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et de Las Palmas (Iles Canaries).

6.4. Le président a fait remarquer que, du fait que les prises de la flottille espagnole sont volumineuses, il est très important que l'Espagne trouve une solution à ce problème de recueil de statistiques sur cette importante flottille. Il a suggéré la possibilité de ce que des statistiques puissent être obtenues sur la flottille au moyen d'un contrat avec des laboratoires africains proches des ports de débarquement.

6.5. *Flottille marocaine de pêche au thon rouge.* Le délégué du Maroc a informé le Sous-Comité que, malgré les difficultés rencontrées, telles que le manque de personnel et les réticences que les biologistes rencontrent auprès des pêcheurs pour manipuler le poisson, le Maroc ferait de son mieux pour fournir les données biologiques sur les captures de thon rouge qu'il sera possible de recueillir, notamment si des campagnes de marquage sont effectuées en 1975-76.

6.6. *Flottilles de pêche au thon rouge en Méditerranée.* Il n'y a pas de recueil de statistiques des Tâches I et II et de données biologiques concernant les flottilles française et espagnole de pêche au thon rouge en Méditerranée. Les délégués de ces deux pays ont été priés de faire connaître leurs plans pour résoudre cette question. Le délégué de la France a expliqué que le thon rouge pris en Méditerranée est débarqué n'importe quand à de nombreux endroits de la côte méditerranéenne. L'échantillonnage sérieux des prises est donc difficile, sinon impossible, et la France n'estime pas pouvoir lancer dans l'immédiat un programme de recueil de statistiques.

6.7. Le délégué de l'Espagne a expliqué qu'un programme d'échantillonnage avait été mis en route pour recueillir des statistiques de la Tâche II et des données biologiques sur les madragues méditerranéennes, et que des données rassemblées antérieurement sur la pêcherie figuraient dans le document SCRS/75/58. Pour ce qui est des statistiques sur les autres flottilles espagnoles de pêche au thon rouge en Méditerranée, l'Espagne envisage de recueillir des données sur ces flottilles, mais il y a quelques difficultés surtout du fait que les pêcheurs ne laissent pas les biologistes manipuler leurs prises.

6.8. Le Comité Ad Hoc sur l'Echantillonnage et les Statistiques du Thon Rouge a fait remarquer qu'il existait de grandes quantités de thon rouge prises en Méditerranée et pour lesquelles il n'y avait pas de statistique adéquates disponibles.

Le Sous-Comité a débattu cette question et a *recommandé* que le Secrétariat fasse tout son possible, au moyen de contacts avec les administrations nationales, en particulier d'Italie, d'Algérie et de Tunisie, la FAO et autres Commissions qui s'intéressent à la pêche en Méditerranée, afin d'obtenir des données statistiques et biologiques sur la pêche au thon rouge en Méditerranée.

6.9. *Facteurs de conversion pour la prise palangrière.* Le délégué de la Corée a traité du problème de la conversion des prises palangrières de poids éviscéré en vif et a signalé que les études concernées indiquaient un facteur de 1,13 pour l'albacore et le thon obèse. Le Secrétariat utilise actuellement un facteur de 1,16 pour l'albacore et le thon obèse et de 1,20 pour les xiphiidés, en se basant sur des études réalisées dans le Pacifique. Un groupe de travail a été formé pour étudier cette question et son rapport figure en tant qu'Addendum IV. Le groupe de travail a recommandé que, jusqu'à ce que des études plus complètes soient effectuées, un facteur de 1,13 pour l'albacore et le thon obèse et de 1,20 pour les xiphiidés devrait être utilisé par les administrations nationales pour convertir les statistiques antérieures et actuelles en poids vif, et que les données converties devraient être transmises au Secrétariat.

7. Problèmes actuels de compilation et de diffusion des statistiques

7.1. Le programme du Secrétariat d'échantillonnage dans les ports a fourni une quantité énorme de données sur les prises palangrières, qui pourraient être incorporées aux statistiques en provenance des administrations nationales. Du fait que le Secrétariat semble être bien placé pour se charger d'une tâche de ce genre, le Sous-Comité a *recommandé* que le Secrétariat établisse un inventaire des données utilisables disponibles, traite les données recueillies au moyen du programme d'échantillonnage dans les ports, et essaie de résumer l'ensemble des données palangrières atlantiques à partir de 1974 et en remontant. Il a été rappelé aux délégués que toutes les données palangrières transmises au Secrétariat doivent être présentées sous un format spatio-temporel minimum comme suit: trimestre (1^{er}: janvier-mars — 2^e: avril-juin, etc.) et zone ICCAT (figure 2).

7.2. Le Secrétariat a fourni cette année un résumé des données disponibles sur les unités de pêche (III^e partie du Bulletin Statistique, vol. 5). Le besoin d'information sur la capacité de transport ou de charge des principales pêcheries a été traité. Il a été indiqué qu'une information de ce genre est utile pour analyser l'effort de pêche et les modifications de la stratégie employée par la flottille de pêche. Le Sous-Comité a donc *recommandé* que le Secrétariat poursuive le recueil et la compilation de renseignements concernant le nombre de bateaux par catégorie (tonnage), et fasse une estimation de la capacité de transport ou de charge pour les principales pêcheries, c'est-à-dire: pêcheries d'albacore-listao de l'Atlantique Tropical Oriental, pêcheries de germon, pêcherie de thon obèse, et pêcherie de thon rouge de l'Atlantique Oriental et Occidental.

7.3. Le Secrétariat a signalé que des statistiques sur les thonidés et xiphiidés de l'Atlantique sont actuellement publiées dans le Bulletin Statistique et le Re-

cueil de Données pour diffusion. Pour certaines flottilles, cependant, les données détaillées ne paraissent pas dans ces publications mais sont diffusées à un groupe limité de scientifiques qui travaillent directement à l'analyse des données. Ceci vise à réduire les frais, du fait que les données sont assez volumineuses et coûteuses à reproduire et à diffuser à tous les intéressés.

8. Projets d'amélioration des statistiques

Le Secrétariat a récemment recruté un bio-statisticien pour aider à étudier certains des problèmes statistiques de l'ICCAT et à rechercher la façon de les résoudre. Du fait qu'il existe des problèmes aussi bien à court terme qu'à long terme, le Sous-Comité a *recommandé* qu'un groupe de travail soit formé pour rédiger un programme de priorités, surtout en ce qui concerne les problèmes à long terme, afin d'utiliser de façon plus efficace les moyens disponibles. Le groupe de travail devrait surtout prêter attention à des questions telles que : savoir si les données actuellement recueillies sont celles qui conviennent, si les données actuelles seront adéquates à l'avenir, coût, intérêt et efficacité des programmes actuels et futurs d'échantillonnage, programmes de contingence permettant de tenir compte des changements de la structure de la flottille, des zones de pêche, des espèces exploitées, et tous problèmes de ce genre. Le groupe de travail devrait faire connaître ses conclusions directement au SCRS. Ci-joint, en tant qu'Addendum VI au présent rapport, le rapport du groupe.

9. Recommandations au SCRS

Les *recommandations* formulées dans le présent rapport sont résumées ci-après, comme suit :

(1) Le Secrétariat devrait établir l'inventaire des données utilisables disponibles, traiter les données transmises par les administrations nationales et obtenues par le Secrétariat, et poursuivre les tentatives de résumer l'ensemble des données palangrières atlantiques, à partir de 1974 et en remontant.

(2) Les administrations nationales devraient accorder une attention particulière à la question de l'identification des espèces en ce qui concerne le petit thon obèse dans les statistiques de prises d'albacore. Ce problème peut être résolu facilement si les prises d'albacore sont régulièrement échantillonnées pour rechercher la ventilation par espèce.

(3) Il semble qu'il y ait des différences de détermination de l'âge du thon rouge entre les diverses pêcheries. Le Comité Ad Hoc sur l'Echantillonnage et les Statistiques du Thon Rouge a donc *recommandé* que des otolithes et vertèbres soient prélevés sur une gamme étendue de tailles du thon rouge dans tout l'Atlantique, et qu'il soit tenté en collaboration d'établir une estimation actuelle de la structure démographique de la population.

(4) Il n'y a toujours pas de statistiques adéquates disponibles sur les pêcheries de thon rouge en Méditerranée. Le Sous-Comité a *recommandé* que le Secrétariat

fasse tout son possible, au moyen de contacts avec les administrations nationales, en particulier d'Italie, Algérie et Tunisie, la FAO et autres Commissions qui s'intéressent à la pêche en Méditerranée, d'obtenir des données de capture et biologiques sur les pêcheries méditerranéennes de thon rouge.

(5) Un facteur de conversion de 1,13 pour l'albacore et le thon obèse et de 1,20 pour les xiphiidés devrait être utilisé pour convertir les prises palangrières de poids éviscéré en poids vif jusqu'à ce que des études plus poussées soient faites.

(6) Le Secrétariat devrait poursuivre le recueil et la compilation de renseignements sur le nombre de bateaux par catégorie (tonnage) et par pêcherie. Il devrait également fournir une estimation de la capacité de transport ou de charge des principales pêcheries, c'est-à-dire la pêcherie d'albacore-listao de l'Atlantique Tropical Oriental, la pêcherie de germon, la pêcherie de thon obèse et les pêcheries de thon rouge de l'Atlantique Oriental et Occidental.

(7) Un groupe de travail devrait être formé, chargé de rédiger un programme de priorités, surtout en ce qui concerne les problèmes de statistique et d'échantillonnage à long terme. Ce groupe devrait faire part de ses conclusions directement au SCRS.

(8) Le Sous-Comité s'inquiète du manque d'améliorations vers l'obtention de statistiques de la Tâche II complètes et actualisées sur certaines flottilles (tableau 2) et recommande que les administrations nationales prêtent tout spécialement attention au cours de l'année prochaine à l'amélioration de leurs statistiques et à leur transmission en temps voulu.

(9) Le Sous-Comité s'inquiète du manque de données adéquates sur les petites espèces de thonidés et recommande que les administrations nationales insistent plus sur le recueil de meilleures données sur ces petites espèces.

10. Autres questions

La question de l'obtention de statistiques adéquates sur les petites espèces de thonidés, telles que le thon à nageoires noires, la thonine et la bonite à dos rayé, a été soulevée. Le Sous-Comité a *prié* les administrations nationales d'insister plus avant sur le recueil de statistiques plus adéquates concernant les petites espèces de thonidés et sur leur transmission au Secrétariat. Le Secrétariat a mentionné que l'identification des espèces était actuellement un problème, mais ne le sera peut-être plus une fois qu'une information plus complète sur les petites espèces de thonidés dans le monde entier sera devenue disponible, suite à la prochaine réunion du Groupe de Travail FAO sur les petits thonidés à Honolulu (Hawaii).

11. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté.

12. Clôture

La réunion a été ajournée.

Tableau 1. Progrès réalisés en 1975 dans le recueil des données de la Tâche I pour 1974

| <i>Pays</i> | <i>Données reçues le ¹</i> | <i>Type de données</i> | | | | | | | <i>Observations</i> |
|----------------|---------------------------------------|------------------------|----------------------|---------------|------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--|
| | | <i>Prises</i> | <i>Débarquements</i> | <i>Effort</i> | <i>Par engin</i> | <i>Par espèces</i> | <i>Provisoires</i> | <i>Définitives</i> | |
| Argentine | Aug. 22 (Aug. 1) | × | | | × | × | | | |
| Brésil | May 12 (May 10) | | × | × | × | × | | × | Données palangrières seulement. Par zone. Autres pêcheries. Thon à nageoires noires. |
| | June 6 (Sept. 9) | | × | | | × | | × | |
| | July 10 | | × | × | | × | | × | |
| Canada | May 12 (May 6) | × | | × | × | × | | × | |
| Chine (Taiwan) | July 10 (Nov. 20) | | × | | × | × | | × | |
| Cuba | Aug. 14 (Nov. 12) | | × | × | × | × | | × | |
| France | June 2 (June 3) | × | | × | × | × | × | | Tropicales seulement. Côte d'Ivoire-Sénégal combinés. |
| | Aug. 4 (July 22) | | × | × | × | × | | × | Thon rouge et germon seulement. |
| | Aug. 11 | × | | × | × | × | | × | Pêcheries tropicales. France enregistrée à part. Par zone et par mois. |
| Ghana | Apr. 14 (Feb. 26) | | × | × | × | × | | × | Pêcheries commerciales importantes seulement. Débarquements pavillons étrangers également enregistrés. |
| | May 21 | × | | | × | × | | × | Pêcheries artisanales locales. |
| Côte d'Ivoire | June 2 (June 3) | × | | | × | × | × | | Combinées avec les pêcheries franco-sénégalaises. |

| | | | | | | | | |
|----------------|--|---|----------------|---|---|---|---|---|
| Japon | Apr. 1 (June 7) July 14 | × | × | × | × | × | × | Pêcheries de canneurs et senneurs seulement. Données palangrières. Par zone. |
| Corée | Mar. 4 (May 3) Apr. 29 July 9 Aug. 12 (July 29) | | × | | | × | × | Espèces principales. Toutes les espèces. |
| Mexique | June 16 (July 17) | | × | | | × | × | |
| Maroc | June 10 (Sept. 3) | | × | × | × | × | × | Par zone. |
| Norvège | (July 1) | | | | | | | Obtenues par l'intermédiaire de la FAO. |
| Panama | — | | × | × | × | × | × | Recueillies par le Secrétariat. |
| Portugal | Aug. 26 (Feb. 25) | | × | × | × | × | × | |
| Angola | | | PAS DE DONNEES | | | | | |
| Sénégal | June 2 (June 3) | | × | | × | × | × | Combinées avec les pêcheries ivoiro- françaises. |
| Afrique du Sud | Apr. 23 (Apr. 22) | | × | × | × | × | × | Par zone. |
| Espagne | Apr. 25 (Mar. 5) July 21 (Aug. 7) Oct. | | × | | × | × | × | Espèces principales seulement. Par zone. Espadon. |
| Etats-Unis | Mar. 11 (May 6) July 4 July 14 July 21 | | × | × | × | × | × | Espèces principales seulement. Par zone. Toutes les espèces. Révision des principales espèces tropicales. Révision concernant le thon rouge. |
| Vénézuéla | Apr. 7 (Apr. 29) | | × | × | × | × | × | Débarquements de pavillons étrangers égale- ment enregistrés. Par zone. |

¹ La date entre parenthèses est celle à laquelle les données avaient été reçues en 1974.

Tableau 2. Progrès réalisés dans le recueil des données de la Tâche II en 1975

| <i>Pays</i> | <i>Données reçues le¹</i> | <i>Espèces</i> | <i>Par engin</i> | <i>Par mois</i> | <i>Par zone de 1° × 1°</i> | <i>Par zone de 5° × 5°</i> | <i>Par zone plus étendue</i> | <i>Effort</i> | <i>Poids</i> | <i>Nombre de poissons Confidentielles</i> | <i>Année</i> | <i>Observations</i> | |
|----------------|--|----------------|------------------|-----------------|----------------------------|----------------------------|------------------------------|---------------|--------------|---|--------------|---------------------|--|
| Brésil | May 12 (May 10) | All | × | × | × | | | × | × | | 1974 | Palangre | |
| Canada | Aug. 26 (May 6) | BF | × | × | × | | | × | × | | 1974 | Senne | |
| Chine (Taiwan) | Nov. 10 (Dec. 10) | All | × | × | × | | | × | × | × | 1974 | Palangre | |
| Cuba | | | PAS DE DONNEES | | | | | | | | | | |
| France | July 30 (Sept. 16) | BF, Alb. | × | × | | | × | | × | | 1974 | | |
| | Aug. 11 | YF, SJ, BE | | × | | | × | | × | | 1974 | | |
| | Aug. 11 | YF, SJ, BE | × | | | | | × | × | | | | |
| | Nov. 10 | Alb., BF | × | × | × | | | × | | × | 1974 | | |
| FIS | Nov. 9 (Aug. 20) | YF, SJ | × | × | × | | | × | | × | 1974 | | |
| Ghana | | | PAS DE DONNEES | | | | | | | | | | |

| | | | | | | |
|----------------|--------------------|---------------------|---------------|-------|---------|--|
| Japon | Sept. | All | × × × × | × × | 1973 | Palangre Senne |
| | Oct. (July 22) | YF, SJ | × × | × × | 1974 | |
| Corée * | Oct. 9 (no date) | All | × × × | × × × | 1974 | Pavillons coréen-panaméen |
| Maroc | June 10 (Sept. 16) | All | × × × | × × | 1974 | |
| Portugal | Aug. 26 | All | × × | × | 1974 | |
| Afrique du Sud | Apr. 23 (Apr. 22) | All | × × × | × × | 1974 | |
| Espagne | Oct. 30 (Nov. 13) | Alb., (YF, SJ) | × × × | × × | 1973-74 | Canaries, Golfe de Gascogne et zone tropicale |
| Etats-Unis | Mar. 11 (Apr. 15) | Espèces principales | × × × × × × × | | 1974 | Révision |
| | July 14 | Espèces principales | × × × × × × × | | 1974 | |
| Vénézuéla | Aug. 6 (Aug. 1) | All | × × × | × × × | 1974 | Palangre |

** Données recueillies par le Secrétariat*

| | | | | |
|----------------|------------------|-----------|----------------|---|
| Chine (Taiwan) | YF, BF, Alb., BE | × × × × × | } 1974 1975 | Recueillies par ORSTOM/Sec. Recueillies par le Secrétariat |
| Corée | YF, BF, Alb., BE | × × × × × | | |
| Panama | YF, BF, Alb., BE | × × × × × | | |

¹ La date entre parenthèses est celle à laquelle les données avaient été reçues en 1974.

Tableau 3. Progrès réalisés dans le recueil de données biologiques en 1975

| <i>Pays</i> | <i>Reçues le</i> | <i>Espèces</i> | <i>Engin</i> | <i>Zone</i> | <i>Mois</i> | <i>Fréquence de taille réelle</i> | <i>Fréquence de taille pondérée</i> | <i>Année</i> | <i>Observations</i> ¹ |
|-------------------|------------------|----------------|-----------------|--------------------------|-------------|-----------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|----------------------------------|
| Brésil | Aug. 11 | YF | LL | Spécifique | trimestre | × | | 1973-74 | Palangre (Nov.) |
| Canada | May 12 | BF | PS, Trap, Sport | Spécifique | mois | × | × | 1974 | (June 27) |
| Chine (Taiwan) | | | | | | | | | |
| Cuba | Oct. 8 | YF | LL | Général | mois | × | | 1974 | Palangre |
| France | Nov. | Alb., BF | BB, Tro. | Gascogne | mois | × | × | 1974 | (Dec. 73) |
| FIS | Nov. 9 | YF, SJ | BB, PS | Régions | trimestre | | × | 1974 | (Sept.) |
| Ghana | Sept. 1 | YF, SJ | BB, LL, PS | Régions | mois | × | | 1974 | Flottille basée à Téma (mois) |
| Japon | July 8 | All | LL | 5° × 10° ou 10° × 20° | trimestre | | ×(?) | 1972-73 (1971 suppl.) | (Apr.) |

| | | | | | | | | |
|-------------------|----------------|------------------|----------|-----------|-----------|---|--------------------------|------------------------------|
| | July 8 | All | PS | 5° × 5° | trimestre | × | 1972-73 (1971 suppl.) | |
| | Feb. | YF | LL | 10° × 20° | trimestre | × | 1956-64 | |
| | Aug. 25 | BE, Alb., SJ, YF | PS | 5° × 5° | mois | × | 1974 | |
| Corée | Oct. 9 | YF, BE, Alb. | LL | 5° × 10° | trimestre | × | 1973-75 | Pavillons panaméen et coréen |
| Maroc | Oct. 22 | BF | PS, BB | Général | mois | × | 1972-73 | |
| Portugal | PAS DE DONNEES | | | | | | | |
| Afrique du Sud | Apr. 23 | YF | PS | 5° × 10° | mois | × | 1974 | (Apr. 22) |
| Espagne | Nov. 5 | Alb., BE, YF, SJ | BB | Général | mois | × | 1974-75 | Canaries (March 1) |
| | Nov. 10 | Alb., BF | BB, Tro. | 5° × 5° | mois | × | 1974 | Golfe de Gascogne |
| | Nov. 10 | SF | LL | Général | | × | 1974-75 | |
| Etats-Unis | March 11 | YF, SJ, BE, BF | PS | Régions | mois | × | 1974 | (Apr. 15) |
| | July 14 | YF, SJ, BE | PS | Régions | mois | × | 1974 | Révision |
| Vénézuéla | Aug. 6 | YF, SJ | LL & BB | Général | trimestre | × | 1974 | (Aug. 1) |

* *Données recueillies par le Secrétariat*

| | | | | | | | | |
|-------------------|--------------|---------|------------|-----------|---|------|------|---|
| Chine (Taiwan) | YF, BE, Alb. | LL | Spécifique | trimestre | × | ×(?) | 1975 | } Programme du Secrétariat d'échantillonnage dans les ports |
| Corée | YF, BE, Alb. | LL & BB | Spécifique | trimestre | × | ×(?) | 1975 | |
| Panama | YF, BE, Alb. | LL & BB | Spécifique | trimestre | × | ×(?) | 1975 | |

¹ La date entre parenthèses est celle à laquelle les données avaient été reçues en 1974.

Addendum I à l'Appendice IV à l'Annexe 8

Ordre du Jour du Sous-Comité des Statistiques

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour, nomination du rapporteur et organisation de la réunion
3. Examen des progrès réalisés par les administrations nationales (en insistant tout particulièrement sur les progrès réalisés en fonction des engagements pris à la réunion de 1974 — Groupe de Travail sur les Statistiques)
4. Examen du rapport du Groupe de Travail sur les Statistiques
5. Examen des programmes statistiques du Secrétariat en 1974 et 1975
 - Statistiques de la Tâche I
 - Statistiques de capture et d'effort recueillies dans les ports par le Secrétariat et autres organismes
 - Programme d'échantillonnage biologique mis en oeuvre par le Secrétariat
6. Examen des principaux problèmes actuels concernant la *qualité* des statistiques
7. Examen des problèmes concernant la *compilation* des données sous forme standard et leur *diffusion* rapide — examen des problèmes statistiques que poserait aux principales pêcheries un éventuel changement de la date de réunion du SCRS
8. Projets pour l'avenir visant à améliorer le programme de statistique et d'échantillonnage portant sur les thonidés de l'Atlantique — examen des problèmes qui ne peuvent être résolus que par l'intermédiaire du Secrétariat.
9. Recommandations au SCRS
10. Autres questions
11. Adoption du rapport
12. Clôture

Addendum II à l'Appendice IV à l'Annexe 8

Rapport du Groupe de Travail sur l'Echantillonnage et les Statistiques

Tous les pays qui assistent aux réunions du SCRS étaient représentés à la réunion de ce groupe de travail, présidé par M. A. Fonteneau, et dont le rapporteur était le Dr. W. E. Schaaf. L'année dernière, le groupe de travail avait détecté les principales lacunes concernant les statistiques et l'échantillonnage sur les pêcheries de thonidés de l'Atlantique. Le tableau 1 du rapport de l'an dernier résumait

ces problèmes et indiquait, pour quelques espèces de première importance, les secteurs auxquels correspondait une information complète et transmise à temps. Le tableau 2 du même rapport reflétait la réaction des délégations concernant les mesures à prendre en 1975.

La première chose que le groupe a fait cette année a été d'examiner ces deux tableaux pour évaluer les progrès qui ont été réalisés pour combler ces lacunes. Les tableaux 1 et 2 du présent rapport reflètent la situation actuelle. Le tableau 1 permet d'observer que de grands progrès ont été accomplis en 1975. Le groupe a présenté le tableau 3 pour permettre de mieux juger des progrès, au moyen d'une comparaison de la couverture de 1973 et de celle de 1974.

La réaction des différentes délégations et les délibérations ont servi de point de départ au groupe pour résumer les lacunes de l'échantillonnage et des statistiques sous les rubriques suivantes: (1) problèmes annotés l'année dernière — résolus, (2) problèmes annotés l'année dernière — encore sans solution, au niveau des pays ou d'ICCAT, (3) problèmes qui n'avaient pas fait l'objet de remarques l'an dernier, mais qui ont été résolus, et (4) nouveaux problèmes.

Catégorie 1

Dans cette catégorie figurent les progrès remarquables de l'Espagne dans l'obtention des données de la Tâche I et de la Tâche II et de données biologiques pour les pêcheries des Iles Canaries. Suite à une recommandation faite l'an dernier par la Commission, l'ICCAT rassemble actuellement, en collaboration avec les administrations nationales, des statistiques de la Tâche II et des données biologiques sur la flottille palangrière orientale.

Catégorie 2

Certains problèmes demeurent encore sans solution à l'échelle nationale en ce qui concerne le Portugal, pour lequel nous ne disposons pas de données biologiques, ni de statistiques de la Tâche II, bien que ce pays ait indiqué au groupe qu'il fournirait ces dernières en 1975. Les données palangrières japonaises ne sont toujours pas transmises à temps, mais la délégation a signalé que la transmission peut être avancée de trois à quatre mois. Le Japon a également des difficultés en ce qui concerne le traitement de ses données provenant des canneurs. La délégation a promis de les fournir d'ici la prochaine réunion. Néanmoins, si ceci présentait des difficultés, le groupe a *recommandé* que le Secrétariat prenne les choses en main. La pêcherie espagnole intertropicale à la senne ne fait pas encore l'objet d'un échantillonnage systématique. Le tableau 1 indique clairement qu'il s'agit d'une pêcherie importante, et que la possession de ces données améliorerait de beaucoup la couverture. Ceci pourrait être résolu par de l'échantillonnage au port à Dakar et, si possible, également à Abidjan et aux Canaries. L'ICCAT a un problème non résolu en ce qui concerne l'inventaire des données. Le Plan Global d'Echantillonnage, qui avait fait l'objet de débats l'an dernier, reste sans solution. Le Secrétariat devrait porter ses efforts sur l'analyse (théorique et pratique) de l'échantillonnage des tho-

nidés de l'Atlantique. Le groupe de travail a *recommandé* que l'ICCAT (Secrétariat) rassemble et traite toutes les données en provenance des pays ou obtenues par le Secrétariat, en premier lieu et surtout pour l'information palangrière de la Tâche II et biologique. Au départ, les données proprement dites seront résumées trimestriellement, par espèce et par zone géographique étendue. Elles seront ensuite extrapolées pour représenter 100 % des prises.

Catégorie 3

Quelques lacunes qui n'avaient pas été observées l'année dernière, mais qui ont été comblées, sont: (a) de bonnes données présentées par Cuba pour la Tâche I et l'information biologique, (b) des données intéressantes du point de vue biologique en provenance du Brésil, (c) de bonnes données sur les canneurs du Vénézuéla, et (d) le Japon a transmis à l'ICCAT des données biologiques sur la pêcherie à l'albacore de 1955 à 1964, fournissant ainsi un historique de grand intérêt.

Catégorie 4

Il existe plusieurs nouveaux problèmes d'importance sur lesquels il conviendrait d'insister auprès du Sous-Comité des Statistiques. La question de l'identification des espèces en ce qui concerne le thon obèse et l'albacore est grave, surtout pour ce qui est des pêcheries espagnole et FIS de surface. Le groupe conseille l'échantillonnage adéquat de ces pêcheries au moyen des méthodes disponibles, telles que l'observation des parasites (SCRS/75/72) et du foie (Manuel d'Opérations). Un autre problème nouveau qui a été débattu est celui du regroupement des données sur le listao en zones significatives, suggérées sur la figure 1 ci-jointe. Le groupe de travail a *recommandé* que tous les pays rassemblent des données de prise et d'effort et des données biologiques pour le listao selon ces zones à partir, par exemple, de 1968. Il a été signalé que les données sur la flottille japonaise de senneurs, la flottille FIS, et les senneurs américains peuvent être fournies trimestriellement par les administrations nationales. Le Secrétariat préparera ces données biologiques pour les canneurs basés à Téma.

Le dernier des nouveaux problèmes qui ait été discuté se référait à la date de la réunion. On a fait remarquer que différents problèmes statistiques surgissent pour les diverses espèces. Le temps minimum nécessaire pour compiler les données du germon de surface est de six mois, alors que les données de surface de l'albacore et du listao pour l'année précédente peuvent être compilées en deux mois. Les délais d'obtention des données palangrières sont tellement importants que la date de la réunion importe peu.

Tableau 1. Prises (en milliers de TM) des principales pêcheries dans l'Atlantique en 1974

| | <i>BF</i> | <i>Alb</i> | <i>YF</i> | <i>SJ</i> | <i>BE</i> | <i>Total</i> |
|--|-----------|-------------------|---------------------|---------------------|-------------------|--------------|
| Etats-Unis | 1.5 | | 5.6 ¹ | 20.0 ¹ | 0.9 ¹ | 28.0 |
| Chine (Taiwan) | 0.1 | 26.2 ¹ | 2.3 ¹ | 0.1 ¹ | 3.1 ¹ | 31.8 |
| Cuba | | | 3.8 ¹ | 1.9 ¹ | 2.4 ¹ | 8.7 |
| France-Côte d'Ivoire-Sénégal | 1.0* | 9.0** | 39.5 ¹ | 29.7 ¹ | 1.3 ¹ | 80.5 |
| Canneurs basés à Téma . . . | | | 9.1 ¹ | 21.9 ¹ | 1.6 ¹ | 32.6 |
| Japon: total | 5.4** | 2.6 ² | 14.3*** | 20.7*** | 23.2 | 66.2 |
| — palangre | 5.4** | 2.6 | 3.9 ² | | 22.5 ² | 34.4 |
| — senne | | | 0.9 ¹ | 0.9 ¹ | 0.1 ¹ | 1.9 |
| Corée (palangre) | 0.1 | 5.2 ¹ | 17.3 ¹ | | 7.4 ¹ | 30.0 |
| Panama (palangre) | | 0.4 ¹ | 3.2 ¹ | | 1.8 ¹ | 5.4 |
| Espagne: total | 1.9 | 28.1 | 16.4 | 36.5 | 3.2 | 86.1 |
| — senne | | | 14.4 ² | 31.1 ² | | 45.5 |
| — Canaries, canneurs . . . | 0.6 | 2.7 ¹ | 2.0 ¹ | 5.4 ¹ | 3.2 ¹ | 13.9 |
| — Péninsule | 1.3 | 25.5 ¹ | | | | 26.8 |
| Portugal | | 1.2 ² | 1.3 ² | 0.7 ² | 9.1 ² | 12.3 |
| Angola | | | (0.6) ⁺⁺ | (1.6) ⁺⁺ | | |
| Sous-total | 10.0 | 72.7 | 103.3 | 111.7 | 53.4 | 351.1 |
| 1 Total catégorie ¹ | | 68.9 | 83.7 | 79.9 | 21.8 | 254.3 |
| 2 Total catégorie ² | | 2.6 | 3.9 | — | 22.5 | 29.0 |
| 3 Total catégorie ³ | | 1.2 | 15.7 | 31.8 | 9.1 | 57.8 |

* Espèces pêchées par la France seulement.

** Egalement 5,0 de prises de thon rouge du sud, non comprises dans le total.

*** Y compris prises de canneurs à pavillon japonais basés à Téma.

++ Estimation non comprise dans le total.

1. Données complètes (Tâches I et II, échantillonnage) et à jour (moins de 6 mois de délai).

2. Données complètes, mais non à jour.

3. Données non complètes (soit Tâche I, Tâche II ou échantillonnage).

Tableau 2. Problèmes décelés en 1974 (quatre premières colonnes) et progrès réalisés en 1975 (dernière colonne)

| <i>Pays</i> | <i>Lacunes</i> | <i>Pronostic</i> | <i>Sera fait en 1975?</i> | <i>Ont été réalisés?</i> |
|-------------------------------------|---|------------------|---------------------------|---------------------------------|
| Etats-Unis | Thon rouge - Pêche sportive Toutes les données | Possible | Oui | Oui |
| Chine (Taiwan) | Tâche II - Données biologiques | Insoluble | Non | Oui |
| France | Germon - Thon rouge - Dans les délais | Possible | Oui | Non |
| France | Méditerranée - Thon rouge | Insoluble | Non | Partiellement |
| Flottille basée a Téma, canneurs | } Tâche II - Dans les délais Données biologiques officielles | Possible | Non | Non |
| | | Possible | Non | Oui (Ghana) |
| Japon, palangriers | Tâche II - Données biologiques Dans les délais | Insoluble | Non | Non |
| Japon, palangriers | Données biologiques insuffis. | Possible | Oui | Oui |
| Japon, senneurs | Dans les délais - Données biologiques pondérées | Possible | Oui | Oui, sans pondération |
| Corée, palangriers | Tâche II - Données biologiques | Solut. partielle | Non | Oui |
| Panama, palangriers | Tâche II - Données biologiques | Insoluble | Non | Oui |
| Espagne, senneurs | Tâche II | Possible | Oui | Oui |
| Espagne, senneurs | Données biologiques | Insoluble | Non | Non |
| Espagne, I. Canaries | Tâche II - Données biologiques | Possible | Oui | Oui |
| Espagne, Péninsule | Méditerranée - Thon rouge Toutes les données | Possible | Oui | Oui |
| Portugal | Toutes les données | Possible | Oui | Oui (Tâche I, pas II et III) |
| Angola | Pas de données | Insoluble | Non | Non |

Tableau 3. Prises (en milliers de tonnes) des principales pêcheries et pourcentage de couverture statistique

| | <i>Germon</i> | <i>Albacore</i> | <i>Listao</i> | <i>Thon obèse</i> | <i>Total</i> |
|--|---------------|-----------------|---------------|-------------------|--------------|
| | 1 9 7 3 | | | | |
| Sous-total | 68.2 | 83.0 | 74.4 | 31.8 | 271.6 |
| Données complètes et à jour | 28.6 | 35.4 | 33.4 | 2.5 | 102.4 |
| % | 42 | 43 | 45 | 8 | 38 |
| Données complètes | 29.8 | 50.3 | 50.3 | 14.0 | 147.9 |
| % | 44 | 61 | 68 | 44 | 54 |
| | 1 9 7 4 | | | | |
| Sous-total | 72.7 | 103.3 | 111.7 | 53.4 | 341.1 |
| Données complètes et à jour | 68.9 | 83.7 | 79.9 | 21.8 | 254.3 |
| % | 95 | 81 | 72 | 41 | 75 |
| Données complètes | 71.5 | 87.6 | 79.9 | 44.3 | 283.3 |
| % | 98 | 85 | 72 | 83 | 83 |

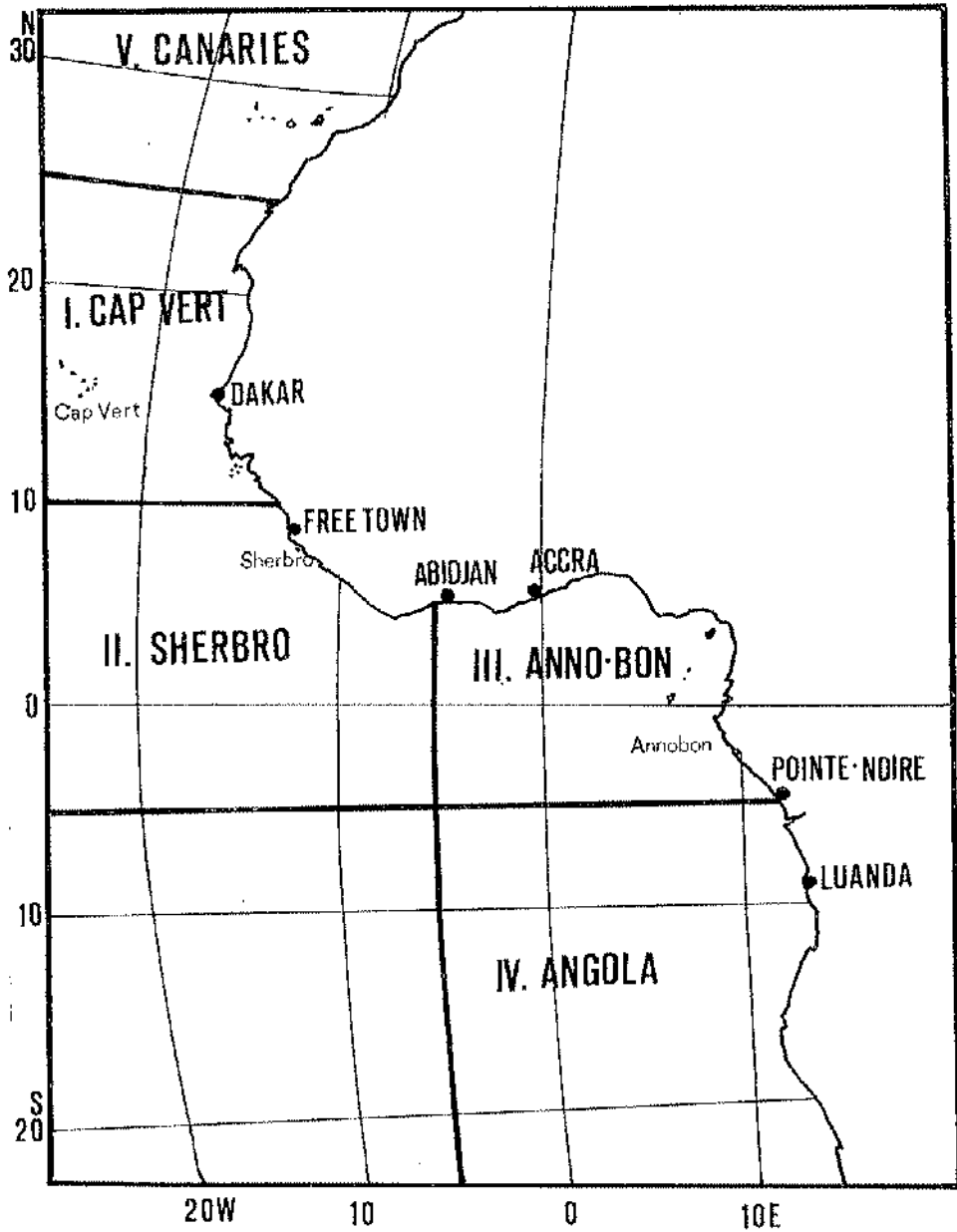


FIG. 1. Secteurs proposés pour les statistiques du listao.

*Addendum III à l'Appendice IV à l'Annexe 8***Rapport du Comité Ad Hoc sur l'Echantillonnage et les Statistiques du Thon Rouge**

Le Comité Ad Hoc sur l'Echantillonnage et les Statistiques du Thon Rouge s'est réuni le 12 novembre pour examiner dans quelle mesure les statistiques des Tâches I et II et l'information biologique étaient disponibles et adéquates, et pour mettre à jour un rapport antérieur (Rapport Biennal ICCAT, 1974-1975-(1), Addendum IV à l'Appendice III à l'Annexe 9). Le Comité a remarqué que des améliorations sensibles avaient été apportées dans plusieurs secteurs, en particulier dans le recueil de données de fréquence de taille sur la pêcherie palangrière japonaise, de données de capture et d'effort sur les pêcheries sportives canadienne et américaine et sur les pêcheries de surface française et espagnole du Golfe de Gascogne et des Iles Canaries, ainsi que de données de capture sur la pêcherie espagnole en Méditerranée (tableau 1). Le Comité a également pris note des efforts accrus du Secrétariat pour obtenir des données sur diverses pêcheries de thon rouge et a encouragé les efforts dans ce domaine.

Le Comité a observé que les recommandations qu'il avait formulées l'année dernière concernant le recueil de certaines données morphométriques et méristiques, ainsi que sur le sexe, avaient donné lieu cette année à la présentation de deux documents faisant état de l'analyse préliminaire de cette information. Le Comité a également *recommandé* que des efforts en commun portent sur le recueil d'otolithes et de vertèbres, sur une gamme étendue de tailles de thon rouge provenant de diverses pêcheries des deux côtes de l'Atlantique, en vue d'une tentative commune d'évaluation actualisée de la structure démographique du thon rouge.

Le Comité a également observé que la pêcherie italienne de thon rouge capture apparemment une quantité relativement importante de thon rouge en Méditerranée, et a *recommandé* au Secrétariat de faire tout son possible pour obtenir des données statistiques et biologiques sur cette pêcherie.

Tableau 1. Disponibilité en données des Tâches I et II et en données biologiques en provenance de divers pays (1974) Thon Rouge

| <i>Pays</i> | <i>Tâche I</i> | <i>Tâche II</i> | <i>Biologiques</i> |
|------------------------|---------------------------|-----------------|------------------------------|
| Canada | Oui | Oui | Oui |
| Chine (Taiwan) | Oui | Oui | Non |
| France - Méditerranée | Oui | Non | Non |
| Atlantique | Oui | Oui | Oui |
| Italie | Prise totale seulement | Non | Non |
| Japon | Oui | Oui | Oui |
| Corée | Oui | Non | Non |
| Maroc | Oui | Oui | Partiellement disponibles |
| Portugal | Oui | Non | Non |
| Espagne - Méditerranée | Oui | Non | Non |
| Atlantique | Oui | Oui | Oui |
| Etats-Unis | Oui | Oui | Oui |

Addendum IV à l'Appendice IV à l'Annexe 8

Rapport du Groupe de Travail Chargé d'Examiner les Facteurs de Conversion

Le groupe, qui se composait de MM. S. Kume (Japon), W. I. Choo (Corée), C. C. Hwang (Taiwan) et P. M. Miyake (Secrétariat) s'est réuni brièvement pour étudier les facteurs de conversion qui devraient être utilisés pour estimer les prises en poids vif lorsque le poisson est débarqué sous une autre forme.

Le groupe a estimé qu'il n'y a pas de différence sensible chez les palangriers japonais, coréens, panaméens et taiwanais dans la façon dont le poisson est préparé, éviscéré ou vidé, sauf probablement dans le cas du thon rouge. Il a donc *recommandé* qu'un chiffre commun unique soit adopté pour la conversion.

Le groupe a *recommandé* que les facteurs suivants soient employés pour l'instant jusqu'à ce que des études ultérieures plus complètes indiquent différemment.

— 1,13 pour l'albacore et le thon obèse éviscérés,

— 1,20 pour les xiphides préparés.

Ces chiffres devraient s'appliquer non seulement aux données rassemblées à l'avenir, mais également à toutes les statistiques rassemblées dans les ports.

Le groupe a également *recommandé* que les pays transmettent leurs prises ou débarquements en poids vif plutôt que de laisser le Secrétariat convertir les données.

*Appendice V à l'Annexe 8***Rapport du Groupe de Travail sur un Programme Intensif de Recherche sur le Listao dans l'Ensemble de l'Atlantique**

1. Le groupe de travail s'est réuni le mercredi 12 et le vendredi 14 novembre. Le Dr. J. A. Guiland (FAO) dirigeait les débats et le Dr. W. W. Fox (Etats-Unis) en était le rapporteur.

2. Comme il avait été indiqué dans le rapport du SCRS sur le listao, les prises atlantiques de cette espèce sont devenues les plus importantes de toutes les espèces de thonidés en 1974 (113.000 tonnes). Les estimations de la prise potentielle pour le listao atlantique sont de 100.000 à 250.000 tonnes, ce qui fait que la prise de 1974 se situait aux alentours de l'estimation la plus faible. Du fait que cette espèce est à la fois une des plus importantes dans la production atlantique de thonidés et dans son éventail d'estimations potentielles de la prise, les chercheurs de l'ICCAT devraient lui accorder une attention suivie et faire parvenir à la Commission, par l'intermédiaire du SCRS, des avis scientifiques sur l'état du stock ou des stocks de listao. Néanmoins, comme il est observé dans le rapport du SCRS, les efforts des scientifiques sont entravés par :

- (a) le manque de connaissances, même superficielles, sur la structure du stock,
- (b) le manque de relation apparente entre la prise et les mesures actuelles de l'effort, et
- (c) le manque d'estimations raisonnables des paramètres de dynamique des populations, de la croissance, de la mortalité naturelle, de la mortalité par pêche et du recrutement.

Le SCRS se trouve donc fondamentalement dans l'incapacité d'offrir des avis précis à la Commission. La situation est encore aggravée par l'estimation de la prise de listao en 1975, qui est de 55.000 tonnes, environ la moitié de celle de 1974, comme l'établit le rapport du SCRS.

3. Etant donné les problèmes ci-dessus, le SCRS a jugé qu'il était impératif que la recherche sur le listao atlantique s'intensifie, mais dans le cadre d'une entreprise commune et bien coordonnée, et a créé ce groupe de travail pour élaborer un programme de recherche à mettre en route immédiatement.

4. Le groupe de travail a énuméré des programmes possibles de recherche qui pourraient fournir l'information nécessaire sur la délimitation des stocks de listao et leur état. Le groupe de travail a insisté sur le fait qu'il s'agit d'une simple énumération et que les priorités, le coût et les avantages, ainsi que l'incorporation de l'un quelconque d'entre eux au programme, devront faire l'objet d'une considération plus approfondie. Ces projets possibles sont comme suit :

- (a) Intensifier le recueil et la compilation de données sur la capture, l'effort et la structure démographique par type d'engin et strate spatio-temporelle, et améliorer l'acquisition de nouvelles données.
- (b) Refondre l'analyse du modèle de production et élaborer une analyse de cohortes pour le listao de l'Atlantique Oriental.
- (c) Effectuer des expériences de marquage en vue de:
 - (i) déterminer le degré de mélange entre le listao pêché dans l'Atlantique Ouest et dans l'Atlantique Est,
 - (ii) déterminer des paramètres de dynamique de population pour la pêche relativement plus intensive de l'Atlantique Oriental.
- (d) Examiner les prises accidentelles de listao par la pêcherie palangrière par strates spatio-temporelles pour délimiter la séparation des stocks.
- (e) Faire des enquêtes auprès des pêcheurs à la palangre et des pêcheurs à la senne américains, français et espagnols ayant traversé l'Atlantique au sujet des bancs de listao détectés.
- (f) Etablir des contacts avec des compagnies effectuant la détection aérienne du listao dans l'Atlantique.
- (g) Effectuer des campagnes de recherche sur les œufs et larves de listao, l'océanographie et les estimations de la biomasse.
- (h) Comparer la fréquence de taille et la structure des pêcheries de l'Atlantique Ouest et Est.
- (i) Faire une étude comparative de la relation apparente entre l'indice de recrutement du listao et celui de l'albacore dans l'Atlantique Oriental.
- (j) Effectuer des campagnes de recherche exploratoires dans l'Atlantique Ouest et Centre pour localiser et estimer l'importance des concentrations de listao juvénile et adulte.
- (k) Effectuer l'analyse de l'effort des canneurs et senneurs pour obtenir une estimation fiable de l'effort effectif de pêche au listao dans les pêcheries multispécifiques de thonidés.
- (l) Examiner les otolithes pour rechercher la formation d'anneaux de croissance journalière.
- (m) Effectuer des études aériennes et par satellite sur le milieu.
- (n) Mettre au point les études sur l'âge et la croissance.
- (o) Etudier la répartition géographique et la disponibilité des ressources en poisson-appât.

5. Le groupe de travail estime que le programme sur le listao atlantique devrait se dérouler en deux stades. Phase I: correction des problèmes de recueil et de compilation des données de base (4.a), analyse des données actuelles et examen des efforts antérieurs de recherche (4.a-n), tout ceci devant être exécuté avant la Phase II: toute nouvelle tentative importante possible (c'est-à-dire 4.c, g et j-o). *La raison en est que l'analyse des tentatives antérieures est nécessaire pour juger des avantages ou du coût de toute méthode nouvelle ou plus intensive, de façon à ce que des priorités et une coordination puissent être déterminées pour assurer les*

plus grandes chances de succès dans l'obtention de l'information nécessaire, de la façon la plus efficace.

6. Le groupe de travail a estimé que le travail de la Phase I devrait être terminé fin juin 1976 et diffusé aux membres du groupe à ce moment-là ou auparavant. La coordination des activités de cette phase a été confiée par le groupe au Dr. W. W. Fox (Etats-Unis).

7. Tâches à accomplir et calendrier de la Phase I :

- 4.a. (i) Recueil de données de composition de taille dans l'Atlantique Ouest (Cuba, Carrillo; Etats-Unis, Sakagawa; Vénézuéla, Ramos — novembre 1976).
(ii) Recueil de données de capture, d'effort et de composition de taille par type d'engin, mois et quatre zones déterminées par le Groupe de Travail sur l'Echantillonnage et les Statistiques (Sénégal, Pianet; Japon, Kume; Espagne, Pereiro et Fernandez; Etats-Unis, Sakagawa — mars 1976).
(iii) Publication de données détaillées sur le listao dans le Recueil de Données de l'ICCAT (Secrétariat ICCAT — juin 1976).
- 4.b. (i) Analyse de modèle de production (Etats-Unis, Sakagawa — septembre 1976).
(ii) Analyse de cohortes (Sénégal, Pianet — septembre 1976).
- 4.c. (i) Etudier la possibilité de marquage en vue de rechercher la séparation des stocks (Etats-Unis, Fox — juin 1976).
(ii) Analyse d'études antérieures de marquage dans l'Atlantique Oriental, et recommandations (Sénégal, Pianet — juin 1976).
- 4.d. Elaboration de cartes mensuelles sur la prise, l'effort et le taux par hamçon des palangriers (Japon, Kume — juin 1976).
- 4.e. Sondages auprès des pêcheurs sur les bancs de listao détectés (Brésil, Cuba, Japon, Corée, Taiwan, France, Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis — juin 1976).
- 4.f. Rapport sur les résultats de la détection aérienne (Brésil, Zavala; Etats-Unis, Fox; Sénégal, Pianet — juin 1976).
- 4.g. Examen d'enquêtes antérieures sur navire de recherche (Sénégal, Pianet juin 1976).
- 4.h. Comparaison des fréquences de taille dans l'Atlantique Est et Ouest (Sénégal, Pianet; Vénézuéla, Ramos — juin 1976).
- 4.i. Comparaison des indices de recrutement du listao et de l'albacore (Sénégal, Pianet — juin 1976).
- 4.j. Examiner la possibilité d'enquêtes sur navire de recherche (FAO, Rosa — juin 1976).
- 4.k. Etudier la définition de l'effort de pêche (Etats-Unis, Fox — juin 1976).
- 4.l. Examen de la possibilité technique de réalisation de l'échantillonnage et l'analyse d'otolithes pour vérifier la croissance et la reproduction (France, Le Gall — juin 1976).

- 4.m. Revoir les possibilités de travail aérien et par satellite (Sénégal, Pianet ; Etats-Unis, Fox — juin 1976).
- 4.n. Compléter les études sur l'âge et la croissance et séparer la prise orientale par cohortes (Sénégal, Pianet — juin 1976).
- 4.o. Etudier l'information concernant les ressources en poisson-appât (Corée, Choo — juin 1976).

8. Le groupe de travail se réunira de nouveau lors de la prochaine réunion du SCRS, évaluera le travail accompli décrit au paragraphe 6, et programmera la Phase II du Programme sur le Listao Atlantique. Tous les membres du groupe sont invités à examiner le résultat du travail de la Phase I *avant* la prochaine réunion du SCRS et à faire des suggestions sur la Phase II en tenant compte des objectifs décrits au paragraphe 5. Il a été noté que si une réunion de travail sur les thonidés avait lieu au cours de l'été 1976, ceci fournirait une bonne occasion aux experts sur le listao de se réunir brièvement pour passer en revue les progrès réalisés concernant les tâches décrites à la section 7.

Appendice VI à l'Annexe 8

Rapport du Groupe de Travail Ad Hoc sur les Etudes Proposées concernant l'Echantillonnage Statistique

La question de l'intérêt que représente l'étude par l'ICCAT des problèmes et techniques d'échantillonnage a été soulevée pour la première fois à la réunion de travail de Nantes sur la dynamique des populations par MM. A. Fonteneau et P. Soisson (SCRS/74/41), qui firent remarquer que l'échantillonnage de la distribution de taille dans l'Atlantique était très médiocre, aussi bien en ce qui concerne l'étendue que la base théorique et manquait de coordination à niveau international. Ils proposaient comme solution qu'un programme global d'ensemble d'échantillonnage («Plan Global d'Echantillonnage, PGE») soit exécuté en deux stades :

Phase 1 : Etudes théoriques et pratiques de l'efficacité de l'échantillonnage de taille quant à (1) les mesures les plus adéquates de longueur et leurs formules de conversion, (2) les estimations de variance et les écarts optimum entre les classes pour le calcul de la fréquence de taille, selon les strates, (3) le nombre optimum d'unités de stratification de l'échantillonnage et leur emploi dans l'analyse de la fréquence d'âge dans l'ensemble de la prise, (4) les problèmes d'un biais d'échantillonnage, et (5) la comparaison des lieux d'échantillonnage en ce qui concerne la relation coût/efficacité.

Phase 2 : Utilisation du PGE pour conseiller sur les méthodes d'échantillonnage et les taux optimum, mettre en route l'échantillonnage dans de nouveaux secteurs et publier des données compilées de fréquence de longueur.

Dans ce but, il avait été *recommandé* qu'un bio-statisticien soit recruté pour renforcer les effectifs de l'ICCAT et que des fonds soient prévus pour les déplacements et l'analyse de l'information, ce qui a depuis été réalisé.

Le groupe de travail s'est réuni pour savoir quelles sont les attributions du Secrétariat en ce qui concerne son travail dans le contexte du PGE proposé.

Le groupe a appuyé les recommandations formulées dans le document SCRS/74/41, mais a donné plus d'ampleur au PGE de façon à y incorporer l'examen de l'état du travail et des problèmes du calcul des prises et de l'effort en strates spatio-temporelles (bien que ces études soient en général plus avancées que celles qui portent sur l'échantillonnage de longueur).

Il est proposé que le Secrétariat acquière une vue générale d'ensemble de l'état actuel et de la relation coût/efficacité de l'échantillonnage des thonidés de l'Atlantique, et informe à cet effet d'ici la prochaine réunion annuelle les scientifiques des pays membres, qui sont priés de fournir des renseignements sur les deux points suivants :

(1) Présenter une information sur les procédures d'échantillonnage statistique qu'ils ont utilisées ces dernières années, de façon à permettre au Secrétariat de compléter un tableau tel que celui qui accompagne ce rapport (tableau 1, extrait du Rapport Biennal 1974-75, 1^e Partie, de l'ICCAT). L'information demandée est comme suit: estimations de la *prise*, du *nombre d'échantillons* et du *nombre de poissons* selon les *strates biologiques* et le *port de débarquement* (Addendums I et II). Ce travail devrait être considéré comme absolument prioritaire. Le Secrétariat devrait présenter à la prochaine réunion du SCRS une analyse ultérieure du tableau 1 indiquant où se trouvent les principaux problèmes d'échantillonnage.

(2) Transmettre des données sur les substitutions de strates utilisées pour la compilation des données de fréquence de taille (voir, comme exemple, le tableau 2, extrait de la p. 80 du Recueil de Données de l'ICCAT Vol. 6, 1975). Il a été insisté sur le fait que la collaboration des scientifiques nationaux est essentielle pour que le Secrétariat puisse mettre en œuvre ce programme avec succès.

Quelques questions d'intérêt général, soulevées par le groupe au sujet des études proposées pour être faites entre-temps et qui prolongent celles qui avaient été traitées dans le document SCRS/74/41, sont comme suit :

— Pouvons-nous effectuer un échantillonnage plus précis avec les coûts actuels, ou pouvons-nous conserver la précision actuelle de l'échantillonnage à de moindres frais ou avec une meilleure utilisation des fonds? Il a été observé, en particulier, qu'un plus petit nombre de poissons mesurés tôt dans la chaîne prise/transbordement/traitement peut donner une précision de même ordre, moins de chances de biais (et plus d'information sur l'incidence sur la stratification) qu'un plus grand nombre de poissons mesurés à un stade plus tardif, et peut être préférable si le coût est le même.

— Quels préparatifs devraient être faits pour assurer un échantillonnage adéquat en vue des déroulements probables dans les pêcheries de thonidés de l'Atlan-

tique? A cet égard, l'étude devrait présenter une description du système actuel d'échantillonnage, de ce qu'il devrait être idéalement à l'avenir, et de la méthode à appliquer pour atteindre ce but.

— Y a-t'il une façon quelconque de standardiser de façon simple (ou de faire concorder) les strates spatio-temporelles et les unités de mensuration du poisson et les formules de conversion entre les mensurations de diverses tailles? Existe-t'il des alternatives à la méthode assez peu sûre qui consiste à substituer les données de fréquence de taille de zones adjacentes?

— Quelle est la puissance relative d'échantillonnage des administrations nationales qui transmettent des données à l'ICCAT? La transmission de captures peu importantes par un pays peut-elle s'effectuer à un coût relativement minime, si elle intéresse d'autres pays membres?

— Quelles sont l'origine et l'influence de diverses sources d'erreur ou de biais sur la compilation ultérieure de fréquence de longueur et les analyses de cohortes qui découlent de conversions morphométriques, de regroupements de strates ou de conversions âge-longueur? Quelle influence ont l'unité de mesure et la variance de la taille par rapport à l'âge sur les estimations de la répartition des composantes de l'âge dans une fréquence de taille?

Les points suivants ont fait l'objet de *commentaires spécifiques*:

— Les techniques d'avant-garde dans la communication radio peuvent offrir quelques avantages pour assurer une sous-stratification exacte et à jour par zone et par saison.

— Il faudrait considérer s'il convient de standardiser la longueur fourche ou prédorsale du thon obèse et de l'albacore.

— Les problèmes techniques de la mensuration à bord des grands poissons, ainsi que des conversions à effectuer et des sources de biais entre la longueur mesurée au ruban et celle mesurée au calibre, ont été traités.

Il a été *recommandé* que l'étude approfondie de ces questions générales soit effectuée par le Secrétariat, qui devrait en référer aux scientifiques nationaux avant la réunion annuelle de l'ICCAT.

Comme point de départ des études à effectuer dans l'entre-temps, le Secrétariat a été prié de compiler et diffuser aux scientifiques intéressés des documents informatifs et de base sur les schémas d'échantillonnage en vigueur dans les commissions de pêche.

Tableau 1. Matrice permettant d'établir les priorités et lacunes de l'échantillonnage dans l'Atlantique - Provisoire

| | YF LL CAR | YF LL ATL. W | YF LL ATL. E | YF FIS | YF JAG | YF USA | YF ESPAGNE N | YF ESPAGNE S | SK USA | SK FIS | SK JAG | SK ANGOLA | SK CANARIES | SK ESP. N | SK ESP. S | BE LL | BE SURFACE | GER. LL S | GER. LL N | GER. SURF. ESP. | GER. SURF. FR. | BLF LL N | BLF LL S | BLF SURF E | BLF SURF. W | THONINE | | | Echantillons possibles | Importance Port |
|------------------------|-----------|--------------|--------------|--------|--------|--------|--------------|--------------|--------|--------|--------|-----------|-------------|-----------|-----------|-------|------------|-----------|-----------|-----------------|----------------|----------|----------|------------|-------------|---------|-------|-------|------------------------|-----------------|
| ABIDJAN | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | | | 500 | |
| DAKAR | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| POINTE-N. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| TEMA | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ESPAGNE (Canaries) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PORTO-R. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| VENEZUELA | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| JAPON | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| FRANCE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ESPAGNE (Péninsule) | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | EP | IP |
| CAPETOWN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| USA | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| CANADA | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| PORT OF S. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ST MARTIN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ST. VINCENT | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| MONTEVIDEO | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| ANGOLA | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| FREETOWN | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Priorités espèces | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Tonnages strates | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Variances strates | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| P.V.T. | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Nbre. échantil. actuel | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau 2. Taille de l'échantillon et substitution de données pour le calcul de la prise par classe de taille, 1956, 1957, 1963 et 1964

| Zone | Année | Trimestre | | | |
|----------|-------|-----------|--------|---------|-------|
| | | I | II | III | IV |
| Caraïbes | 1956 | 388 | 2,664 | (II) | 1,467 |
| | 1957 | 2,059 | 43 (I) | 26 (IV) | 2,267 |
| | 1963 | (II) | 1,055 | 1,048 | 158 |
| | 1964 | 403 | 715 | 389 | 43 |
| Guinée | 1957 | 632 | 4,142 | 3,175 | 1,700 |
| | 1963 | 1,698 | 1,077 | 779 | 936 |
| | 1964 | 1,033 | 818 | 205 | 646 |

Les chiffres arabes, sans parenthèses, se réfèrent au nombre de spécimens déterminé soit en taille, soit en poids.

Les chiffres romains, entre parenthèses, se réfèrent aux données substituées d'un trimestre donné d'une même année.

Addendum I à l'Appendice III à l'Annexe 8

La matrice d'échantillonnage est tridimensionnelle :

- (1) Port de débarquement,
- (2) Trimestre,
- (3) Strate biologique (combinant engin, espèce et zone).

Le Secrétariat est chargé d'ajouter au tableau pour le compléter :

- estimations de la prise,
- estimations du taux d'échantillonnage (nombre d'échantillons ou échantillon unique),
- estimations des variances dans chaque strate.

Ceci devrait permettre au Secrétariat de formuler une proposition indiquant :

- où se trouvent les principales lacunes, et où et comment y remédier,
- la meilleure orientation de l'échantillonnage multispécifique selon l'état actuel de l'échantillonnage dans les ports.

Addendum II à l'Appendice VI à l'Annexe 8

Strates biologiques *

Strates

1. *Albacore*

| | | | | |
|-----|----|---|-----------|-----------------------------|
| 101 | LL | area 1 | } | Fig. 1. <i>T. albacares</i> |
| 102 | » | » 2 | | |
| 103 | » | » 3 | | |
| 104 | » | » 4 | | |
| 105 | PS | » Dakar | } | ICCAT areas |
| 106 | » | » Abidjan | | |
| 107 | » | » Pointe Noire | | |
| 108 | » | » 1 | } ref. LL | Fig. 1. <i>T. albacares</i> |
| 109 | » | » 4 | | |
| 110 | BB | » Canaries (North of 20° N — East of 30° E) | } | ref. purse seiners |
| 111 | » | » Dakar | | |
| 112 | » | » Abidjan | | |
| 113 | » | » Pointe Noire | | |
| 114 | » | » 1 | | |
| 115 | » | » 4 | } ref. LL | |

2. *Listao*

| | | | | |
|-----|----|---------------|-----------|-----------------------------|
| 201 | PS | area Canaries | } | Map: Fig. 1-E |
| 202 | » | » Cabo Verde | | |
| 203 | » | » Sherbro | | |
| 204 | » | » Annobon | | |
| 205 | » | » Angola | | |
| 206 | » | » 1 | } ref. LL | Fig. 1. <i>T. albacares</i> |
| 207 | » | » 4 | | |
| 208 | BB | area Canaries | } | ref. PS |
| 209 | » | » Cabo Verde | | |
| 210 | » | » Sherbro | | |
| 211 | » | » Annobon | | |
| 212 | » | » Angola | | |
| 213 | » | » 1 | } ref. LL | |
| 214 | » | » 4 | | |

* Cette liste de strates est provisoire, et doit être complétée si nécessaire.

3. *Thon obèse*

| | | | | | |
|-----|----|------|--------------|---|--------------------------|
| 301 | LL | area | 1 | } | Fig. 1. <i>T. obesus</i> |
| 302 | » | » | 2 | | |
| 303 | » | » | 3 | | |
| 304 | » | » | 4 | | |
| 305 | » | » | 5 | | |
| 306 | » | » | 6 | | |
| 307 | » | » | 7 | | |
| 308 | » | » | 8 | | |
| 309 | PS | » | Dakar | } | ref. YF |
| 310 | » | » | Abidjan | | |
| 311 | » | » | Pointe Noire | | |
| 312 | » | » | 1 LL YF | | |
| 313 | » | » | 4 LL YF | | |
| 314 | BB | » | Canaries | | |
| 315 | » | » | Dakar | | |
| 316 | » | » | Abidjan | | |
| 317 | » | » | Pointe Noire | | |
| 318 | » | » | 1 LL YF | | |
| 319 | » | » | 4 LL YF | | |

4. *Germon*

| | | | | | |
|-----|---------|------|-----|---|----------------------------|
| 401 | LL | area | N-2 | } | Fig. 1. <i>T. alalunga</i> |
| 402 | » | » | N-1 | | |
| 403 | » | » | S-1 | | |
| 404 | » | » | S-2 | | |
| 405 | surface | » | N-2 | | |

5. *Thon rouge*

| | | | | | |
|-----|----|------|-------------|---|------------------------------|
| 501 | LL | area | 19-20-21-22 | } | Fig. 1. <i>T. t. thynnus</i> |
| 502 | » | » | 13 | | |
| 503 | » | » | 14 | | |
| 504 | » | » | 15 | | |
| 506 | » | » | 16 | | |
| 507 | » | » | 17 | | |
| 508 | » | » | 18 | | |
| 509 | PS | » | 19-20-21-22 | | |
| 510 | » | » | 13 | | |
| 511 | » | » | 14 | | |
| 512 | » | » | 15 | | |
| 513 | » | » | 16 | | |
| 514 | » | » | 17 | | |
| 515 | » | » | 18 | | |

| | | | |
|-----|-------------|------|----|
| 516 | hand gear | area | 13 |
| 517 | » | » | 15 |
| 518 | » | » | 17 |
| 519 | trolling | » | 14 |
| 520 | » | » | 15 |
| 521 | » | » | 18 |
| 522 | pole & line | » | 15 |
| 523 | » | » | 14 |
| 524 | » | » | 18 |
| 525 | trap | » | 13 |
| 526 | » | » | 16 |
| 527 | » | » | 15 |

Fig. 1. *T. t. thynnus*

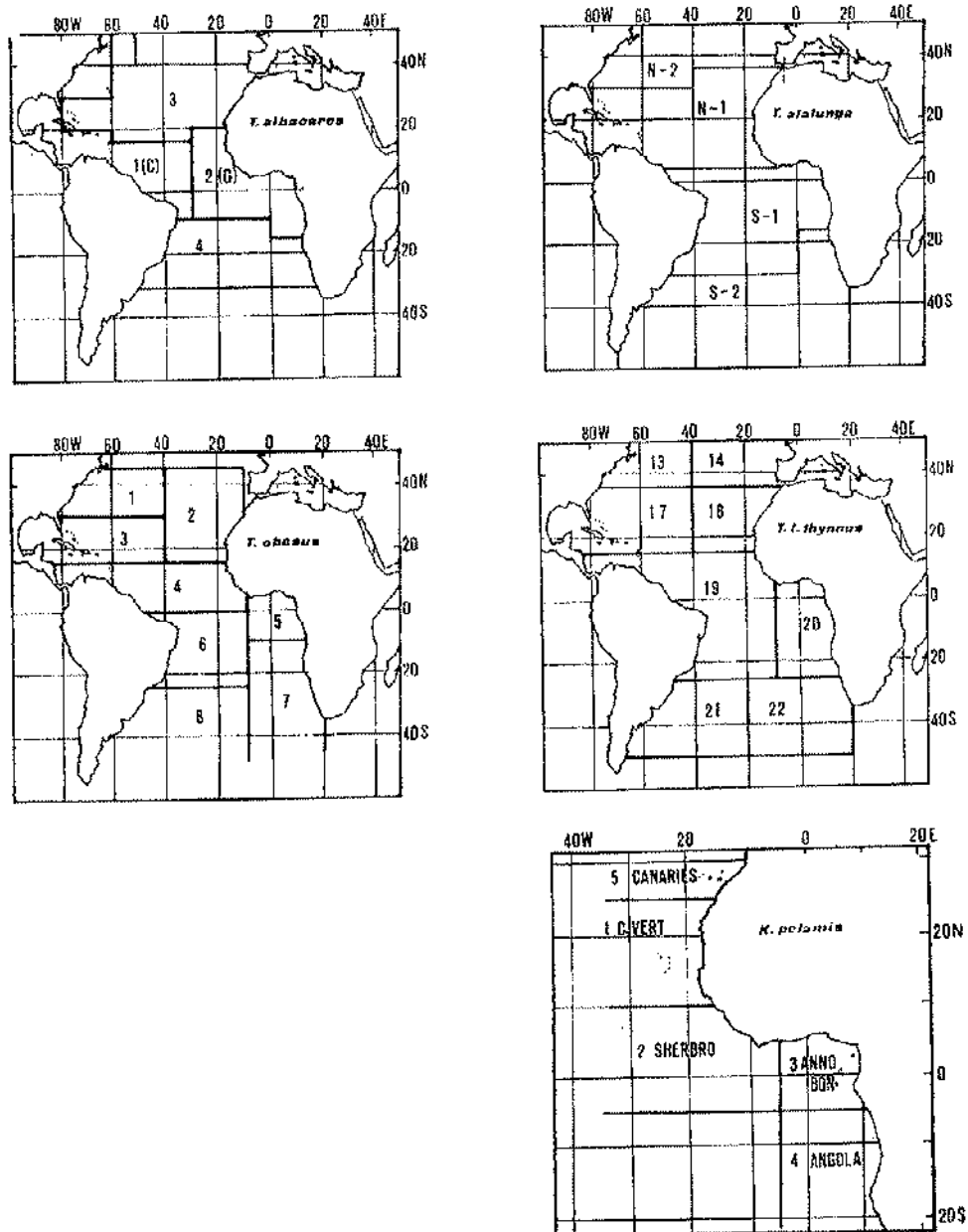


FIG. 1. Secteurs géographiques proposés pour chaque espèce.

Appendice VII à l'Annexe 8

**RAPPORT SUR LE PROGRAMME DU GROUPE DE TRAVAIL
SUR LES THONIDÉS DU COMITÉ DU CIESM SUR LES VERTÉBRÉS
MARINS ET LES CÉPHALOPODES 1975 - 1976**

A. DICENTA

Ce programme comprend les points suivants :

- (1) Carte de la répartition des thonidés par taille et par époques. Responsable : J. Sacchi (ISTPM, Sète, France).
- (2) Identification d'œufs et de larves de thonidés en Méditerranée. Responsables : C. Piccinetti, G. Maufrin-Piccinetti (Laboratorio de Biologia Marina e Pesca, Fano, Italie) et A. Dicenta (Laboratorio Oceanográfico del I.E.O., Baléares, Espagne).
- (3) Etude des zones et époques de ponte des thonidés en Méditerranée. Responsables : C. Piccinetti, G. Maufrin-Piccinetti et A. Dicenta.

Diverses campagnes ont été effectuées pour atteindre ces objectifs sur des navires français («*Ichtya*») et espagnols («*Jafuda Cresques*» et «*Cornide de Saavedra*»), et les résultats sont publiés, ou le seront, dans la Revue des Travaux de l'ISTPM ou dans le Bulletin de l'Institut Espagnol d'Océanographie.

- (4) Inter-calibration des filets pour l'ichtyoplancton. Responsables : C. Piccinetti, Y. Aldebert (ISTPM, Sète, France) et A. Dicenta.

Le rendement des modèles suivants de filet à plancton a été comparé : Bongo 60 cm, Bongo 20 cm, FAO standard, Luday Bogorov modifié, Hensen, Gulf V «non encased» et WP-2.

Les résultats seront publiés en 1976 dans un numéro de la Revue des Travaux de l'ISTPM et dans le Bulletin du Laboratoire Espagnol d'Océanographie.

- (5) Etudes sur l'alimentation en jeunes thons. Responsable : M. Bombacci (Laboratorio de Biologia Marina, Ancône, Italie).
- (6) Marquage de jeunes thons. Responsables : MM. Arena et Sara (Italie).

Appendice VIII à l'Annexe 8

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PERFECTIONNEMENT
DU PERSONNEL SCIENTIFIQUE**

Ce groupe de travail, présidé par le Dr. E. A. Carrillo (Cuba), et dont le rapporteur était M. J. L. Cort (Espagne), s'est réuni avec la participation de presque tous les pays membres et observateurs et a décidé d'avoir en 1976 deux sessions de perfectionnement pour le personnel des pays qui travaillent activement à la recherche sur les thonidés, comme suit :

- (a) Recueil et traitement des données (échantillonnage, traitement, analyse de l'information, etc.).
- (b) Evaluation des ressources de thonidés (analyses de cohortes, modèles de production, etc.).

Il a été *décidé* que tous les pays enverraient le personnel scientifique et technique qu'il estime devoir assister.

Un comité de coordination a été désigné à cet effet composé de : E. A. Carrillo (Cuba), J. A. Gulland (FAO), E. Cadima (Portugal) (président), B. J. Rothschild (Etats-Unis), J. Y. Le Gall (France), J. L. Cort (Espagne) et le Secrétariat, qui fixeront prochainement, puis communiqueront par correspondance aux pays, le lieu et la date, la durée et le contenu des sessions ainsi que la langue employée et les frais nécessaires. En ce qui concerne l'endroit où auront lieu les sessions, il a été *convenu* que les pays pourront s'offrir à les accueillir s'ils fournissent les conditions nécessaires à leur déroulement (port où sont débarquées diverses espèces de thonidés, laboratoire, service d'ordinateur pour le traitement, etc.).

La date limite de présentation au Secrétariat de ces propositions est fixée au 31 janvier 1976.

Appendice IX à l'Annexe 8

**RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL AD HOC SUR LE MARQUAGE
DE JEUNE THON ROUGE DANS L'ATLANTIQUE ORIENTAL
ET EN MÉDITERRANÉE**

La possibilité d'un plan coordonné de marquage de jeune thon rouge dans l'Atlantique Oriental a été référé à ce groupe de travail au point 8-c de l'ordre du jour.

Objectifs

- (1) Déterminer le degré de mélange des stocks occidental et oriental.
- (2) Fournir une première estimation des taux de mortalité du stock oriental.
- (3) Déterminer le degré de mélange des stocks de l'Atlantique Est et de la Méditerranée (priorité secondaire).

Secteurs d'opération

Trois zones possibles de marquage :

- (1) Golfe de Gascogne (Fontarabie, St-Jean-de-Luz).
- (2) Zone du détroit de Gibraltar.
- (3) Méditerranée.

Etant donné les limitations à échelle nationale concernant le financement et les difficultés techniques, seul le secteur 1 semble réalisable en 1976, du fait qu'il s'agit de la zone d'opération de la flottille de canneurs (engin auquel correspondent les meilleures récupérations de marques) et où la pêche est la plus intense.

Mise en œuvre

(1) Le Golfe de Gascogne offre des conditions uniques de marquage de poisson, les pêcheurs étant disposés à collaborer du fait qu'ils sont conscients des problèmes de la conservation à échelle internationale du thon rouge par suite de la présence des flottilles palangrières à pavillon étranger dans cette zone.

(2) D'une priorité secondaire est le marquage accidentel effectué par le navire français «Pélagia».

Taux de marquage

On compte que 100 poissons (surtout de 2 ans) pourraient être marqués par jour à partir d'un canneur en location. Le taux de récupération dans le secteur en question est estimé à plus ou moins 25 % sur deux ans, et dans les secteurs éloignés (Atlantique Ouest) à < 1 %.

Projets et coût estimé

Pour le marquage de 1.000 spécimens il a été estimé qu'il fallait en principe 12 à 14 jours sur un bateau en location à un coût ne dépassant pas U.S. \$ 12.500 (ceci calculé à partir du prix d'achat du poisson et sujet à modifications selon les variations du marché).

Financement

Etant donné les incertitudes concernant le financement à échelle nationale, le groupe de travail a *recommandé* qu'afin d'éviter de froisser la susceptibilité des divers pays, le Secrétariat de l'ICCAT se charge du financement et de la coordination. Le Secrétariat est également autorisé à contacter les administrations nationales au sujet de contributions à titre volontaire (pas forcément d'un montant égal).

Saison

Deuxième quinzaine d'août et mois de septembre 1976, afin d'éviter des récupérations au cours de la même saison.

Type de marques

Sera fixé par correspondance — un certain pourcentage de poisson recevra une double marque.

Autres détails et questions techniques

(1) Les détails seront mis au point par correspondance entre les membres du groupe de travail:

H. Aloncle (France)
F. X. Bard (France)
G. L. Beardsley (États-Unis)
J. F. Caddy (Canada)
J. L. Cort (Espagne)
M. Lambœuf (Maroc)
Secrétariat

(2) Le Secrétariat est *prié* de distribuer des dépliants et affiches en plusieurs langues aux pêcheurs susceptibles de récupérer le poisson, en les mettant au courant du programme de marquage. Les administrations nationales sont *priées* d'apporter leur collaboration.

Note: Il serait souhaitable qu'un programme à part de marquage de poisson d'âge II soit effectué simultanément dans l'Atlantique Ouest.

Appendice X à l'Annexe 8

**ÉVALUATION DES TÂCHES ASSIGNÉES EN 1974
ET PROJETS POUR L'AVENIR**

Général

| | |
|---|------------------------------------|
| Effort de pêche — Etudes pilotes sur la relation entre le temps passé à pêcher et le temps passé à rechercher le poisson (commencé) | Etats-Unis * |
| Validité des unités de l'effort de pêche et de la capturabilité * (définition nécessaire) | Etats-Unis, FAO, ACMRR en étude |
| Mortalité naturelle | Etats-Unis ** |
| Application des analyses de cohortes à la pêcherie | Etats-Unis ** |

* Réalisé totalement, ou en partie, mais à actualiser.

** Pas encore exécuté.

Sans astérisques: nouvelles tâches en 1975.

| | |
|--|---|
| Travaux sur les méthodes permettant d'estimer la production en provenance d'une pêcherie multi-spécifique | Etats-Unis ** |
| Correspondance entre l'ICNAF et le Secrétariat | Secrétariat ** |
| <i>Albacore</i> | |
| Modèles de production (à actualiser) | Etats-Unis * |
| Analyses de rendement par recrue | Côte d'Ivoire,* Etats-Unis ** |
| Tableau de la structure démographique | Côte d'Ivoire,** Etats-Unis,* Japon (palangre) |
| Analyses de cohortes (comprenant les répercussions de variations de la classe annuelle) | Etats-Unis ** |
| Document sur la structure du stock | Sénégal ** |
| Simulation pour rechercher un recrutement accru | Côte d'Ivoire,** Etats-Unis ** |
| Répercussions sur les pêcheries de mesures de gestion (par exemple réduction ou augmentation de l'effort, etc.) ** | Canada, Côte d'Ivoire, Japon, Etats-Unis |
| Possibilité de réalisation des réglementations | Canada,** Etats-Unis ** |
| Distinction entre l'albacore et le thon obèse dans la prise (S.a.5) (échantillonner les pêcheries de surface FIS et espagnole) | |
| Etude du pourcentage d'albacore sous-taille pris par chacune des flottilles nationales (voir compte-rendus, point 13.6) | |
| <i>Listao</i> | |
| * Modèles de production (à actualiser) | Etats-Unis |
| Tableau de la structure démographique | Côte d'Ivoire,** Etats-Unis * |
| Analyses de cohortes | Sénégal ** |
| Relation entre le CPUE et E | Etats-Unis * |
| Distribution de tailles | Collaboration entre: Canada, Ghana, Japon, ORSTOM, Espagne, Etats-Unis — A organiser par le Secrétariat |

Nouvelles recherches sur le listao à mettre en route

- Recueil de données de taille dans l'Atlantique Ouest (Carrillo, Sakagawa, Ramos — Résumé par le Secrétariat)
- Compilation des données de capture, effort et taille de l'Atlantique Est par engin, mois et zones rationnelles (Sénégal, Pianet; Japon, Kume; Espagne, Pereiro et Fernandez; Etats-Unis, Sakagawa — Résumé par le Secrétariat)
- Etude sur la possibilité de marquage en vue de rechercher la séparation des stocks — (Etats-Unis, Fox)
- Analyse des études antérieures sur le marquage dans l'Atlantique Est — (Sénégal, Pianet)
- Graphiques mensuels sur le taux de capture, d'effort et par hameçon — (Japon, Kume)
- Sondage auprès des pêcheurs au sujet de la détection des bancs — (Brésil, Japon, Corée, Taiwan, Sénégal, Côte d'Ivoire, Espagne, Etats-Unis, Secrétariat)
- Rapport sur les résultats de la détection aérienne — (Brésil, Zavala; Sénégal, Pianet; Etats-Unis, Fox)
- Examen d'enquêtes antérieures sur navires de recherche — (Sénégal, Pianet)
- Comparaison des fréquences de tailles entre Atlantique Est et Atlantique Ouest — (Sénégal, Pianet; Vénézuéla, Ramos)
- Comparaison des indices de recrutement du listao et de l'albacore — (Sénégal, Pianet)
- Etude de la possibilité d'enquêtes sur bateaux de pêche — (FAO, Rosa)
- Rechercher une définition de l'effort de pêche — (Etats-Unis, Fox)
- Etude de la possibilité d'utiliser les otolithes pour étudier la croissance — (France, Le Gall)
- Examen des possibilités aériennes et par satellite — (Sénégal, Pianet; Etats-Unis, Fox)
- Mise au point des études sur l'âge et la croissance et séparation des prises de l'Atlantique Est en cohortes — (Sénégal, Pianet)

Thon rouge

| | |
|--|--|
| Modèles de production (nouveaux ou actualisés) | . Canada,** Etats-Unis ** |
| Analyses de rendement par recrue | Canada,* Etats-Unis * |
| Tableau de structure démographique | Canada ?, Etats-Unis, Japon (palangre) |
| Analyses de cohortes | Canada,** Etats-Unis * |

| | |
|--|--|
| Document sur la structure du stock | Etats-Unis * |
| Simulation pour rechercher un recrutement accru | Japon |
| Détermination de l'âge (5.c.9) | Beardsley et petit groupe de travail |
| Enquête sur la pêche sportive (5.c.10) | Etats-Unis * |
| Etude sur l'importance de la classe annuelle (5.c.10) | Japon |
| Marquage de jeunes thons rouges dans le Golfe de Gascogne | Etats-Unis, Espagne, France, Maroc, Secrétariat |
| Données de capture et biologiques sur la pêcherie méditerranéenne (y compris Italie, Algérie, Tunisie) | Secrétariat, par l'intermédiaire de la FAO, etc. |

Germon

| | |
|--|-----------------------------|
| Modèles de production (à actualiser) | France * |
| Rendement par recrue (incorporé avec le CPUE par âge) | France,* Japon ? |
| Tableau de structure démographique | France ?, Japon ? |
| Analyses de cohortes | France * |
| Document sur la structure des stocks | France ** |
| Recrutement dans la pêcherie à la palangre (Atlantique Nord-Est) | Japon |
| Etudes des données historiques (stock du nord — palangre et surface) | |
| Données de composition de tailles (nouvelles ou historiques — sud) | Japon (données historiques) |

Thon obèse

| | |
|--|----------------------|
| Modèles de production (actualisés) | Etats-Unis,* Japon * |
| Analyses de rendement par recrue | Japon * |
| Tableau de structure démographique | Japon * |
| Analyses de cohortes | Japon * |
| Document sur la structure du stock | Japon ** |
| Données sur la taille (5.c.5) | Japon (palangre) |

| | |
|--|---|
| Séparation des statistiques entre nord et sud (5.e.5) . | Japon |
| Distinction entre le thon obèse et l'albacore dans la prise (pêcherie de surface FIS et espagnole — à échantillonner) | |
| Prises de l'URSS | Secrétariat |
| <i>Xiphiidés</i> | |
| Modèles de production | Japon,* Canada ** |
| Tableau de structure démographique (composition de taille) | Japon, ** Etats-Unis ** |
| <i>Petits thonidés</i> | |
| Information à solliciter par le Secrétariat; expérience des chercheurs sur le terrain et observations des taxonomistes | Secrétariat * (partiellement fait) |
| Etude des méthodes d'amélioration des statistiques (5.g.1) — tâches I et II, données biologiques . . . | Toutes les administrations nationales |
| Elaborer un système permettant d'estimer le rejet des bateaux de pêche (5.g.1) | |
| <i>Statistiques et échantillonnage</i> | |
| Documents de synthèse sur les schémas d'échantillonnage par strates spatio-temporelles, engin, espèces | Toutes les administrations nationales — Résumé par le Secrétariat |
| Prises et effort par époque, zone, engin, espèce (strates) | Toutes les administrations nationales — Résumé par le Secrétariat |
| Vue d'ensemble de l'état et de la relation coût-efficacité des programmes d'échantillonnage dans l'Atlantique | Secrétariat |
| Substitutions de strates pour la compilation des fréquences de longueur | Toutes les administrations nationales |

TÂCHES SCRS

| | |
|---|---------------------------------------|
| Estimation de la capacité de transport des principales pêcheries | Secrétariat |
| Transmission rapide des données de la Tâche II | Toutes les administrations nationales |
| Echantillonnage systématique de la pêcherie espagnole à la senne intertropicale | |
| Traitement des données des canneurs japonais | Japon |

CHAPITRE III

RAPPORTS NATIONAUX

EXAMEN DES PÊCHERIES NATIONALES ET DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE EN AFRIQUE DU SUD

1. *Pêche*

La pêche a eu lieu près des côtes surtout dans le secteur de Cape Point au cours des mois d'été. Les prises ont été effectuées par 36 bateaux de pêche sportive sous licence commerciale, 20 bateaux travaillant à la canne et à l'appât vivant et 2 armés de seine coulissante.

Le volume des prises a quelque peu augmenté, mais le total est demeuré en-dessous de 1.000 TM. Les prises de l'été 1974-75 consistaient d'environ 69 % de germon, 15 % de listao, 14 % d'albacore, 1 % de thon rouge et 1 % de bonite à dos rayé.

2. *Marquage*

Les opérations de marquage prévues pour octobre 1974 ont dû être remises à plus tard à cause de problèmes mécaniques du bateau disponible.

3. *Echantillonnage biologique*

L'échantillonnage des thonidés transités par des bateaux étrangers dans les bassins de Table Bay a commencé au mois de juin 1975 suite à des contacts avec la Commission.

4. *Milieu*

Des études sur les conditions de milieu ont été effectuées chaque mois au large des côtes méridionales du Cap entre Cape Point et Danger Point.

5. *Statistiques*

Les statistiques de captures ont été relevées et transmises à l'ICCAT.

Rapport original en anglais.

RAPPORT NATIONAL SUR LA RECHERCHE ET LA PÊCHE DES THONIDÉS ET ESPÈCES VOISINES AU BRÉSIL

par

L.A. ZAVALA C.

A. Exposé d'ensemble

La pêche aux thonidés s'effectue au Brésil à la palangre dans le sud-est du pays (20 à 32° S) et aux lignes traînantes au nord-est.

Les pêcheries du nord-est brésilien concentrent leurs efforts sur le *Thunnus atlanticus*, qui est étudié par l'«Instituto de Biologia Marinha da Universidade de Rio Grande do Norte», ainsi que sur le *Scomberomorus cavalla* et le *Scomberomorus maculatus*, dont se charge le «Laboratorio de Ciencias do Mar da Universidade Federal do Ceará». Les observations sur la pêche palangrière sont effectuées par l'«Instituto da Pesca», à Santos (São Paulo).

En 1974, les trois palangriers qui travaillent dans le sud-est et le sud du Brésil ont capturé 1.024 TM (poids éviscéré) de thonidés et espèces voisines, ce qui représente 49 % de plus qu'en 1973, au moyen de 724.590 hameçons (37 % de plus qu'en 1973). Les dernières années, les principales espèces ont toujours été d'abord l'albacore, ensuite l'espadon. En 1974, exceptionnellement, ce dernier a dépassé l'albacore.

Production par espèces, 1974 (palangre)

| Espèces | Tm (poids éviscéré) |
|-------------------------|---------------------|
| Espadon | 289.5 |
| Albacore | 188.6 |
| Germon | 167.2 |
| Thon obèse | 151.4 |
| Voilier | 67.6 |
| Makaïre blanc | 30.1 |
| Makaïre bleu | 11.6 |
| Thon à nageoires noires | 2.0 |
| Autres | 116.0 |
| | 1,024.0 |

Rapport original en espagnol.

B. Recherche palangrière

Biologie:

Des échantillons biologiques sont relevés depuis 1972. Les résultats figurent dans le document SCRS/75/18.

L'examen du contenu stomacal de thonidés et espèces voisines fait l'objet d'une attention plus poussée, surtout pour l'étude des stades juvéniles.

Des données sont rassemblées sur la maturation sexuelle de l'albacore.

Statistiques:

Des données sont relevées sur les principales espèces de thonidés, l'espadon et les makaires, en transformant le poids éviscéré en poids vif, puis en taille, dans le but de tirer parti de renseignements accumulés depuis 1969. Les premiers résultats obtenus sur l'albacore figurent au document SCRS/75/56.

C. Projets d'expansion de la pêche thonière au sud-est et au sud du Brésil

Les examens biologiques ont confirmé la possibilité d'introduire les méthodes de pêche de surface, surtout l'appât vivant (document SCRS/75/100). Ces observations devront être suivies de programmes de pêche d'exploration.

RAPPORT NATIONAL DU CANADA, 1974-1975

par

J. F. CADDY et C. D. BURNETT

A. Pêche

1. *Espadon*

Les débarquements d'espadon au Canada en 1974 ont été d'environ deux tonnes métriques.

2. *Thonidés*

Les prises canadiennes de thonidés en 1974 ont été exclusivement du thon rouge en provenance de l'Atlantique Ouest, et les débarquements d'engins de toute sorte se sont élevés à 768 TM, 237 de moins que l'année précédente. La baisse des débarquements est due à la pêcherie à la senne au large de la côte est des Etats-Unis, qui n'a pris que 103 TM, par rapport aux 639 des prises de 1973, ce qui est sensiblement inférieur au quota qui avait été imposé à échelle nationale pour l'année 1974.

Les prises de thonidés de grande taille dans les madragues de la Baie de Sainte-Marguerite, Nouvelle-Ecosse, ainsi que par la pêcherie à la canne et au moulinet dans le Golfe du Saint-Laurent, ont augmenté jusqu'à atteindre respectivement 256 et 365 TM, 41 % et 70 % de plus qu'en 1973. Les prises accidentelles dans les filets maillants et sennes à maquereau dans le Golfe du Saint-Laurent représentaient le reste (44 TM) de l'ensemble des débarquements, alors que certaines prises additionnelles, estimées à 18 TM, étaient des poissons marqués puis relâchés.

B. Recherche spécialisée

1. *Espadon*

Quatre croisières d'exploration de 19 jours sur palangrier ont été effectuées au mois d'août 1975 au large des côtes orientales du Canada et des Etats-Unis. Des renseignements ont été relevés sur la taille, l'abondance, le sex ratio, et les caractéristiques.

Rapport original en anglais.

tères morphométriques. Deux espadons relâchés en 1969 et 1970 ont été repris en 1975 et 1974 respectivement.

2. *Thonidés*

On a relevé le poids, ainsi que la zone de capture et l'engin utilisé, de 1.921 thons rouges de grande taille pris dans les eaux canadiennes pendant 1974. Des renseignements de même nature ont été relevés en 1975 et complétés par des échantillonnages d'otolithes en provenance d'une partie importante des prises. Les débarquements de jeune thon rouge ont été échantillonnés au cours de ces deux années en vue de relever la longueur fourche.

Quarante-huit spécimens ont été marqués et relâchés par les pêcheurs sportifs et la pêcherie à la madrague de la Baie de Sainte-Marguerite en 1974. Deux poissons repris l'un au large de l'île du Prince-Edouard et l'autre au large du Portland Light Vessel avaient été relâchés respectivement cinq et trois ans auparavant.

C. Réglementations de 1975 et chiffres préliminaires de débarquement de 1975

Conformément aux recommandations faites par l'ICCAT en 1974 concernant la conservation du thon rouge en 1975, des restrictions ont été appliquées à échelle nationale aux trois pêcheries canadiennes de cette espèce dans l'Atlantique.

Pêche à la senne (juvéniles)

On estime que les prises de cette pêcherie, correspondant au quota national pour le thon rouge fixé à 317 TM, soit environ 50 % des prises canadiennes en provenance de cette pêcherie au cours des années 1970-74, ont été effectuées au large des côtes du New Jersey. Moins de 5 % des poissons échantillonnés au 1^{er} septembre 1975 pesaient en-dessous de 6,4 kgs poids vif.

Canne et moulinet dans le Golfe du Saint-Laurent

La pêche à la ligne du thon rouge a été limitée à une période de dix semaines pour chaque centre de pêche dans le Golfe du Saint-Laurent. Les permis ont été limités aux participants à la pêche en 1974, et des rapports hebdomadaires sur l'effort de pêche et les prises ont été exigés. Ont été interdits la pêche avec une ligne d'une résistance de plus de 130 lbs et le débarquement de plus de deux poissons par bateau et par jour.

L'abondance en poisson et les prises se sont révélées médiocres, et les débarquements totaux sont probablement moins de la moitié de ceux de 1974.

Madragues de Nouvelle-Ecosse

Les premiers 148 poissons pris de façon accidentelle dans les madragues au maquereau de la Baie de Sainte-Marguerite ont été marqués avec une double mar-

que du type «WHOI H», puis relâchés. A cette date, un a été repris dans le Golfe du Saint-Laurent. Par la suite (au 1^{er} septembre), 408 poissons de 295 kgs en moyenne, 52 % des débarquements de 1974, ont été pris dans les madragues. En tout, 46 des poissons pris en début de saison ont été retenus dans une enclosure en filet en vue d'expériences sur le mode de nutrition avant la commercialisation.

Il n'y a pas eu de pêche à la senne d'albacore et de listao dans le Golfe de Guinée en 1974, ni en 1975. Dix TM de listao ont été débarquées en 1975 en provenance de l'Atlantique Ouest.

EXAMEN DE LA PÊCHE CORÉENNE AUX THONIDÉS DANS L'OcéAN ATLANTIQUE

par

OFFICE OF FISHERIES

1. Bref exposé historique

Depuis 1964, date à laquelle la Corée a pour la première fois entrepris la pêche des thonidés dans l'Atlantique, la pêcherie s'est développée de façon continue et prononcée. Depuis ses débuts, et jusqu'à ces dernières années, la pêche coréenne aux thonidés n'avait été effectuée qu'à la palangre. Or, deux canneurs destinés à la pêche du listao ont obtenu fin 1972 le permis de pêche dans l'Atlantique, prenant une part active à la pêche commerciale l'année suivante, et donnant ainsi une double orientation à la pêche coréenne aux thonidés dans l'Atlantique depuis 1973.

De plus, les navires immatriculés à l'étranger pêchent dans l'Atlantique depuis 1968. Ces unités étaient toutes enregistrées à Panama, à l'exception d'une seule, immatriculée aux Pays-Bas en 1974. Les bateaux navigant sous pavillon étranger sont armés par des entreprises coréennes pour lesquelles ils travaillent, et sont soumis aux mêmes règlements de pêche que ceux qui naviguent sous pavillon coréen. Ces bateaux en location et leurs prises sont donc compris dans les statistiques coréennes sur les thonidés qui figurent ci-après, à moins qu'il ne soit indiqué autrement.

Le tableau 1 fait état, sous forme résumée, du nombre de bateaux et de leurs débarquements de 1964 à 1974. La tendance générale indique que la pêche coréenne aux thonidés est encore en développement.

2. Flottille

Il est bien entendu que le nombre de bateaux qui figure pour une année ne devrait comprendre que les unités qui ont pris une part active à la pêche. Cependant, étant donné qu'il est peu pratique de relever ce genre de renseignement en Corée, nous avons indiqué le nombre total de bateaux, y compris ceux à pavillon étranger.

Le tableau 2 indique le nombre de bateaux qui ont travaillé dans l'Atlantique, par type et catégorie (tonnage). Il convient de signaler que les palangriers de la

Rapport original en anglais.

catégorie des 500 tonnes de jauge brute ont maintenant totalement disparu. Le nombre de canneurs a, par ailleurs, augmenté en 1974.

Le tableau 3 fait état du nombre de bateaux coréens en 1974. En tout, 132 bateaux, immatriculés dans trois pays (Panama, les Pays-Bas et la Corée), pêchaient au moyen d'un des deux types d'engins (palangre ou canne), et jaugeaient de 100 à 499 tonnes brutes.

3. Statistiques de débarquement

Les statistiques coréennes de débarquement de thonidés présentent quatre problèmes principaux. Tout d'abord, les statistiques sont rassemblées selon l'époque du débarquement. Deuxièmement, les quantités débarquées correspondent au poids du poisson une fois manipulé à bord, non au poids vif. Les palangriers suivent normalement trois méthodes pour traiter la prise, selon l'espèce : « poids vif » pour le germon et le listao, « éviscéré » pour le thon rouge, l'albacore et le thon obèse, et « préparé, avec la queue » pour les autres espèces. Troisièmement, les statistiques comprennent la prise des bateaux immatriculés à l'étranger. En dernier lieu, les statistiques comprennent les débarquements de requins.

Les données annuelles de débarquement figurent déjà au tableau 1. Le tableau 4 indique les débarquements coréens de thonidés par espèce et type d'engin. Les débarquements des palangriers se sont maintenus à un niveau de 35.000 tonnes métriques depuis 1970, mais ceux des canneurs se sont accrus, surtout du fait du plus grand nombre de bateaux.

Le germon avait été le principal objectif de la pêche coréenne à la palangre dans l'Atlantique à ses débuts. Cette préférence a varié depuis 1970, s'orientant alors vers l'albacore, tendance qui paraît avoir prédominé en 1974. En fait, en 1974, l'ensemble des prises palangrières se composait pour la majeure partie d'albacore (45,8 %), suivi en ordre décroissant du thon obèse (21,7 %) et du germon (15,4 %).

4. Recherche

La « Korean Fisheries Research & Development Agency (KRDA) » a publié pour la première fois en 1970 des statistiques de capture et d'effort sur la pêche palangrière coréenne aux thonidés. Les données publiées comprennent quelques statistiques atlantiques pour les quatre années qui vont de 1966 à 1969. La couverture n'est cependant pas assez complète pour permettre une vue d'ensemble de la pêche coréenne aux thonidés.

D'avril à juillet 1975, deux scientifiques coréens se sont rendus dans les bases utilisées pour la pêche aux thonidés par les coréens le long des côtes atlantiques, dans le but de recueillir des données sur cette pêche. Ces données ont été rassemblées et remises au Secrétariat de l'ICCAT. Au tableau 5 figure un résumé des statistiques de capture et d'effort sur la pêcherie palangrière coréenne aux thonidés dans l'Atlantique en 1974. Le taux de couverture de l'échantillonnage est de 62,41 % de la prise totale. Les palangriers coréens ont pêché dans 99 carrés de

5° × 5° entre 40° N et 25° S. L'effort de pêche s'était concentré dans la zone tropicale à la recherche de l'albacore (figure 1). La prise par millier d'hameçons et par mois de diverses espèces est illustrée à la figure 2.

Par ailleurs, les données biologiques transmises au Secrétariat de l'ICCAT sont résumées au tableau 6. Des spécimens de trois espèces importantes (albacore, thon obèse et germon) ont été mesurés, soit en longueur fourche, soit en poids.

Tableau 1. Nombre de thoniers coréens et statistiques de débarquement dans l'Atlantique depuis 1964

| Année | Nombre de bateaux | | | Débarquements (Tm) | | |
|-------|-------------------|----------|-------|--------------------|----------|--------|
| | Palangriers | Canneurs | Total | Palangriers | Canneurs | Total |
| 1964 | 1 | — | 1 | 167 | — | 167 |
| 1965 | 9 | — | 9 | 520 | — | 520 |
| 1966 | 54 | — | 54 | 7,114 | — | 7,114 |
| 1967 | 56 | — | 56 | 12,836 | — | 12,836 |
| 1968 | 49 | — | 49 | 12,624 | — | 12,624 |
| 1969 | 57 | — | 57 | 12,594 | — | 12,594 |
| 1970 | 105 | — | 105 | 34,865 | — | 34,865 |
| 1971 | 117 | — | 117 | 37,142 | — | 37,142 |
| 1972 | 105 | 2 | 107 | 36,345 | — | 36,345 |
| 1973 | 106 | 3 | 109 | 32,638 | 1,822 | 34,460 |
| 1974 | 124 | 8 | 132 | 33,910 | 4,416 | 38,326 |

Tableau 2. Nombre de thoniers coréens par type et catégorie

| Année | Palangriers (jauge brute) | | | | | | Canneurs (jauge brute) | | | | Grand Total |
|-------|---------------------------|------|------|------|------|-------|------------------------|------|------|-------|-------------|
| | 100- | 200- | 300- | 400- | 500- | Total | 100- | 200- | 300- | Total | |
| 1971 | 11 | 62 | 29 | 1 | 14 | 117 | — | — | — | — | 117 |
| 1972 | 9 | 58 | 24 | — | 14 | 105 | 2 | — | — | 2 | 107 |
| 1973 | 6 | 63 | 23 | 3 | 1 | 106 | 2 | 1 | — | 3 | 109 |
| 1974 | 6 | 80 | 33 | 5 | — | 124 | 4 | 4 | — | 8 | 132 |

Tableau 3. Nombre de thoniers coréens ayant pêché dans l'Atlantique en 1974 par pavillon, type et catégorie

| <i>Pavillon</i> | <i>Engin</i> | 100- | 200- | 300- | 400- | 500- | Total |
|-----------------|--------------|------|------|------|------|------|-------|
| Corée | LL | 5 | 60 | 24 | 2 | — | 91 |
| | BB | 1 | 2 | — | — | — | 3 |
| Panama | LL | 1 | 20 | 8 | 3 | — | 32 |
| | BB | 3 | 2 | — | — | — | 5 |
| Pays-Bas | LL | — | — | 1 | — | — | 1 |
| | BB | — | — | — | — | — | — |
| Total | LL | 6 | 80 | 33 | 5 | — | 124 |
| | BB | 4 | 4 | — | — | — | 8 |

Tableau 4. Statistiques de débarquement de la pêche thonière coréenne dans l'Atlantique, en tonnes métriques

| <i>Année</i> | <i>Engin</i> | <i>Thon rouge</i> | <i>Albacore</i> | <i>Germon</i> | <i>Thon obèse</i> | <i>Listao</i> | <i>Autres espèces voisines</i> | <i>Requin</i> | Total |
|--------------|--------------|-------------------|-----------------|---------------|-------------------|---------------|--------------------------------|---------------|--------|
| 1971 | LL | 3,039 | 9,901 | 11,539 | 7,353 | 47 | 4,858 | 405 | 37,142 |
| 1972 | LL | 30 | 11,078 | 13,577 | 5,730 | 45 | 5,267 | 609 | 36,345 |
| 1973 | LL | 66 | 12,844 | 8,525 | 5,829 | — | 4,787 | 587 | 32,638 |
| | BB | — | 900 | — | — | 922 | — | — | 1,822 |
| | Total | 66 | 13,744 | 8,525 | 5,829 | 922 | 4,787 | 587 | 34,460 |
| 1974 | LL | 56 | 15,518 | 5,216 | 7,372 | 116 | 5,286 | 346 | 33,910 |
| | BB | — | 2,169 | — | 4 | 2,123 | 120 | — | 4,416 |
| | Total | 56 | 17,687 | 5,216 | 7,376 | 2,239 | 5,406 | 346 | 38,326 |

Tableau 5. Tableau résumé des statistiques de capture et d'effort des palangres coréennes dans l'Atlantique en 1974

| Nombre d'hameçons échantillonnés : 31,943,223 hameçons | | | |
|--|-----------|----------|--|
| Taux de couverture : 62.41 % | | | |
| Nombre de carrés de 5° couverts : 99 carrés | | | |
| Prises par espèce : | | | |
| <i>Espèces</i> | <i>MT</i> | <i>%</i> | <i>Prise par millier d'hameçons (kg)</i> |
| Thon rouge | 23.7 | 0.1 | 1 |
| Albacore | 11,102.0 | 44.4 | 348 |
| Germon | 2,131.7 | 8.5 | 67 |
| Thon obèse | 7,314.0 | 29.3 | 229 |
| Listao | — | — | — |
| Espadon | 267.1 | 1.1 | 8 |
| Autres | 4,165.5 | 16.7 | 130 |
| Total | 25,004.0 | 100.0 | 783 |

Tableau 6. Données de mensuration de longueur échantillonnées sur des palangriers coréens
(longueur fourche: cm, poids: kg)

| <i>Espèce</i> | <i>Mesure</i> | 1973 | | | 1974 | | | 1975 | | |
|---------------|------------------|-----------------------------------|-----------------|----------------|-----------------------------------|-----------------|----------------|-----------------------------------|-----------------|----------------|
| | | <i>Nombre de poissons</i> | <i>Eventail</i> | <i>Moyenne</i> | <i>Nombre de poissons</i> | <i>Eventail</i> | <i>Moyenne</i> | <i>Nombre de poissons</i> | <i>Eventail</i> | <i>Moyenne</i> |
| Albacore | Longueur fourche | | | | 102 | 78-171 | 123.1 | 539 | 78-189 | 135.1 |
| | Poids éviscéré | 3,025 | 12-109 | 40.8 | | - | | 1,129 | 10-85 | 39.3 |
| Thon obèse | Longueur fourche | | - | | 47 | 88-209 | 138.2 | 510 | 74-195 | 134.2 |
| | Poids éviscéré | 918 | 12-111 | 43.0 | | - | | 1,488 | 12-125 | 47.7 |
| Germon | Longueur fourche | | - | | 85 | 88-115 | 102.4 | 60 | 80-110 | 95.8 |
| | Poids vif | 1,051 | 8-41 | 23.6 | | - | | 76 | 18-37 | 24.2 |

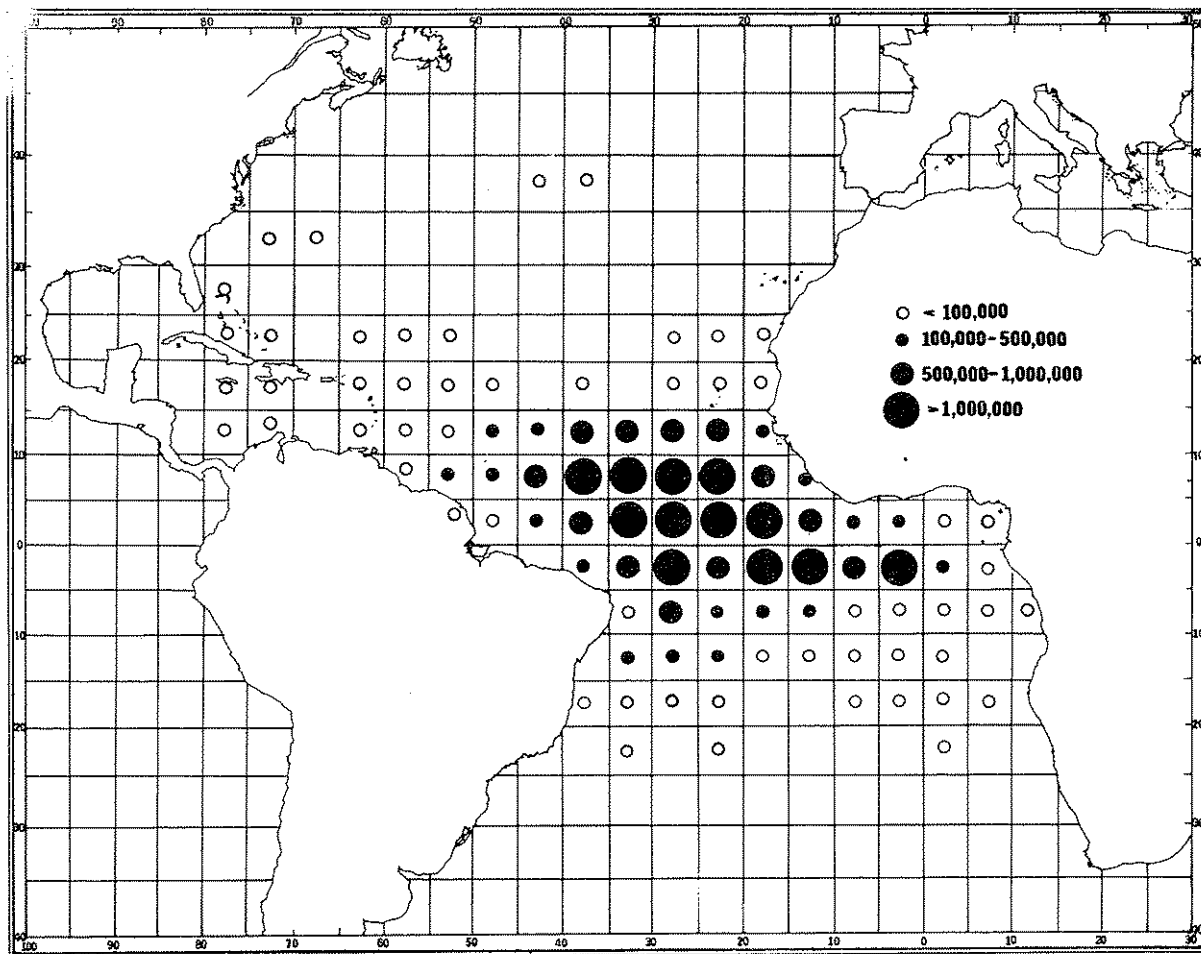


FIG. 1. Distribution de l'effort échantillonné (en nombre d'hameçons) des palangriers coréens dans l'Atlantique en 1974.

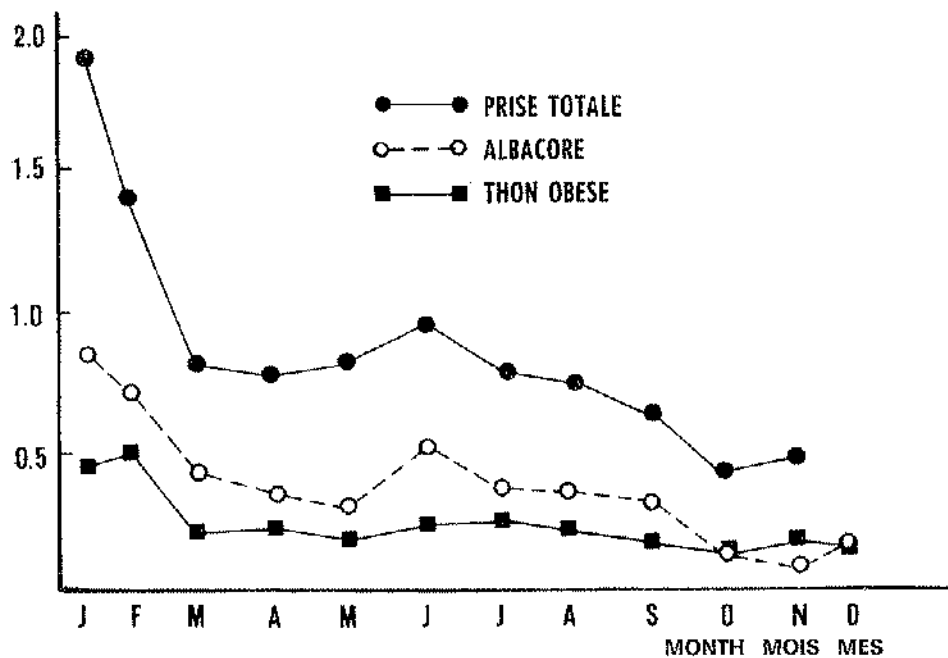


FIG. 2. Prise mensuelle par millier d'hameçons des palangres coréennes dans l'Atlantique (source des données: FRDA).

RAPPORT DE LA CÔTE D'IVOIRE SUR LES PÊCHERIES ET LA RECHERCHE SUR LES THONIDÉS POUR 1974-1975

par

A. FONTENEAU et L. KOFFI

1. Pêche thonière

La flottille ivoirienne, qui est composée exclusivement de senneurs, a vu en 74-75 augmenter à la fois le nombre de thoniers (tableau 1) et les captures réalisées (tableau 2).

Tableau 1. Evolution de la flottille thonière ivoirienne

| <i>Année</i> | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 |
|---------------------|------|------|------|------|------|------|
| Senneurs 200 t cap. | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 3 |
| Senneurs 400 t cap. | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 3 |

Tableau 2. Evolution des prises de la flottille ivoirienne (pour 1975, prévision basée sur la prise au 30 Sept. 75)

| <i>Année</i> | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 |
|------------------------|------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Yellowfin | 550 | 1,164 | 2,188 | 2,400 | 3,036 | 6,000 |
| Skipjack | 300 | 963 | 1,306 | 1,000 | 2,220 | 1,700 |
| Bigeye | 1 | 24 | 0 | 120 | 137 | 50 |
| TOTAL | 851 | 2,151 | 3,494 | 3,620 | 5,393 | 7,750 |

Les statistiques complètes de la flottille ivoirienne sont incluses dans les statistiques FIS (tâche 1, tâche 2 et mensurations).

Les débarquements et transbordements des flottilles thonières étrangères sont aussi en augmentation, puisque l'année 1974 a vu transiter 54.000 tonnes de thonidés à Abidjan, soit le record absolu des transits depuis la création du port.

Rapport original en français.

Le tableau 3 donne la ventilation de ces transits par nationalité :

Tableau 3

| | <i>YF</i> | <i>SJ</i> | <i>BE</i> | <i>Alb</i> | <i>Div</i> | <i>Total</i> |
|-------------------------------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|--------------|
| Canneurs FIS | 345 | 58 | 1 | 0 | 0 | 404 |
| Senneurs FIS | 19,684 | 8,674 | 270 | 0 | 0 | 28,628 |
| Senneurs Etats-Unis | 1,665 | 1,705 | 0 | 0 | 0 | 3,370 |
| Senneurs Espagne | 4,030 | 1,801 | 0 | 0 | 0 | 5,831 |
| Divers surface | 609 | 421 | 0 | 0 | 0 | 1,030 |
| Palangriers | 5,426 | 19 | 3,326 | 3,893 | 2,336 | 15,000 |
| Total | 31,759 | 12,678 | 3,597 | 3,893 | 2,336 | 54,263 |

2. Recherche thonière

Les travaux de statistiques de pêche, de biologie, d'écologie et de dynamique des populations ont été poursuivis en 1974 au Centre de Recherches Océanographiques (CRO).

(a) Statistiques et échantillonnage des pêches de surface. Le CRO d'Abidjan collecte les livres de bord et effectue des échantillonnages de tailles sur toutes les flottilles de surface débarquant à Abidjan, spécialement sur la flottille FIS. Le tableau 4 indique l'échantillonnage (nombre d'individus mesurés et d'échantillons) effectué à Abidjan en 1974.

Tableau 4 *

| | <i>YF</i> | <i>SJ</i> | <i>BE</i> | <i>Alb</i> | <i>Total</i> |
|-------------------------------|-------------|------------|------------|------------|--------------|
| Canneurs FIS | 293 (6) | 89 (2) | 20 (2) | 0 | 402 (10) |
| Senneurs FIS | 7,302 (155) | 2,405 (52) | 1,155 (43) | 0 | 10,862 (250) |
| Senneurs Etats-Unis | 138 (4) | 106 (2) | 0 | 0 | 244 (6) |
| Senneurs Espagne | 602 (9) | 410 (5) | 0 | 0 | 1,012 (14) |
| Palangriers | 465 (11) | 0 | 405 (8) | 284 (6) | 1,154 (25) |
| Total | 8,800 (185) | 3,010 (61) | 1,580 (53) | 284 (6) | 13,674 (305) |

* Le nombre d'individus échantillonnés est suivi entre parenthèses du nombre d'échantillons.

Outre ses responsabilités locales, le CRO centralise et traite sur ordinateur les statistiques de tous les débarquements FIS. Les statistiques obtenues à Abidjan sont les suivantes (Résultats résumés dans SCRS/75/69, 70):

- Tâche 1: prise et effort par engin.
- Tâche 2: prise, effort et rendement par mois, caré de 1° et par engin.
- Distributions de taille des yellowfins capturés par engin, trimestre et secteur.

On notera que les mensurations de listao sont analysées au Centre de Recherches Océanographiques de Dakar (Sénégal).

(b) Statistiques et échantillonnage des pêches palangrières: Le programme de statistique relatif à cette flottille a débuté en 1973; il s'est déroulé de façon satisfaisante en 1974 et 1975. Les résultats de la Tâche II des palangriers débarquant à Abidjan en 1974 ont été publiés en 1975 (doc. SCRS/75/71) et portent sur environ 80 % des captures.

Les mensurations ont été fortement intensifiées en 1975, grâce à un contrat entre l'ICCAT et le CRO qui a permis de recruter un échantillonneur à plein temps pour les palangriers.

(c) Dynamique des populations:

Les études concernent la pêcherie intertropicale et spécialement celle de yellowfin. Divers travaux portent sur le modèle de simulation mis au point au CRO et présenté à Nantes en septembre 1974. Une première étude (Fonteneau, Francis, SCRS/75/38) analyse la sensibilité de ce modèle aux erreurs sur les paramètres de base (étude parallèle à celle de la simulation du yellowfin du Pacifique).

Une deuxième étude analyse la situation actuelle de la pêcherie de yellowfin en comparant les conclusions obtenues par le modèle de production et celui de simulation (Fonteneau, Pianet, SCRS/75/74).

Plusieurs documents analysent des problèmes particuliers tels que les problèmes d'identification du bigeye (Fonteneau, SCRS/75/72), les relations longueur prédorsale, longueur à la fourche chez le yellowfin (Caverivière, SCRS/75/73).

(d) Biologie et fécondité des yellowfins:

Le programme sur la fécondité des yellowfins s'est développé en 1974 et 1975. Les résultats préliminaires de cette étude sont exposés dans le document SCRS/75/75 (Albaret, J. J.) et SCRS/75/77 (Albaret, Caverivière, Suisse de Ste. Claire).

(e) Ecologie et radiométrie à infra-rouge. Le programme est basé sur des campagnes combinant avion, navire océanographique et flottille thonière. Il s'est poursuivi en 74-75. Les connaissances sur les fluctuations à court terme de la disponibilité des thons ont été améliorées et permettent désormais une certaine prévision à court terme des lieux de pêche.

3. Perspectives

Les programmes concernant les thonidés, actuellement en cours au CRO se poursuivront en collaboration avec l'ICCAT et tous les laboratoires concernés par les activités de statistique et de recherche thonière.

Liste des notes présentées par le GRO d'Abidjan à la réunion du SCRS de 1975

| <i>Sujet</i> | <i>Référence SCRS/75</i> | <i>Titre</i> | <i>Auteur</i> |
|-----------------------|--------------------------|---|---|
| Généralités | /68 | Rapport de la Côte d'Ivoire sur les pêcheries et la recherche sur les thonidés pour 1974-1975 | A. Fonteneau L. Koffi |
| Statistiques de pêche | /69 | Statistiques de pêche de la flottille FIS en 1974 | F. Barbe A. Fonteneau |
| | /70 | Statistiques de pêche de la flottille FIS au 30 septembre 1975 | F. Barbe A. Fonteneau |
| | /71 | Statistiques de pêche des palangriers du port d'Abidjan - Année 1974 | Anonyme |
| | /72 | Note sur les problèmes d'identification du bigeye dans les statistiques de pêche | A. Fonteneau |
| | /76 | Note sur les résultats demandés au programme de traitement des mensurations palangrières de l'ICCAT | A. Fonteneau |
| Dynamique yellowfin | /73 | Longueur prédorsale, longueur à la fourche et poids des albacores de l'Atlantique | A. Caverivière |
| | /38 | Sensitivity analysis of the yellowfin tuna population, fishery models of the eastern Atlantic and eastern Pacific to errors in basic parameters | A. Fonteneau R. Francis |
| Biologie yellowfin | /74 | Analyse de la situation de la pêcherie d'albacore de l'Atlantique de l'est | A. Fonteneau R. Pianet |
| | /75 | Maturité sexuelle, fécondité et sex ratio de l'albacore du Golfe de Guinée — résultats préliminaires | J. J. Albaret |
| | /77 | Périodes et zones de ponte de l'albacore de l'Atlantique d'après les études du rapport gonado-somatique et des larves — résultats préliminaires | J. J. Albaret A. Caverivière E. Suisse de Sainte Claire |

RAPPORT NATIONAL - PÊCHE CUBAINE DE THONIDÉS DANS L'ATLANTIQUE EN 1974

par

E. CARRILLO

Flottille

La flotte de pêche qui travaillait dans l'Atlantique Est se composait de 23 palangriers et un sennear, et celle qui manoeuvrait dans l'Atlantique Ouest (plateforme continentale cubaine) réunissait 44 canneurs.

Zone de pêche

Au cours de l'année en question, la flottille était répartie dans l'Atlantique Est de 10° S à 28° N de latitude par 50° O de longitude.

Prises

Les prises cubaines se sont élevées à 11,3 milliers de tonnes, dont 7,8 milliers de tonnes en provenance de la palangre avec un effort de 97.176,97 milliers d'ha-meçons, et 0,8 milliers de tonnes fournies par les sennear dans l'Atlantique Est.

La composition par espèces dans ce secteur était comme suit:

| <i>Engin/ espèce</i> | <i>TOTAL</i> | <i>Albacore</i> | <i>Thon obèse</i> | <i>Listao ou bonite à dos rayé</i> | <i>Xiphiidés</i> | <i>Autres</i> |
|--------------------------|--------------|-----------------|-----------------------|--|------------------|---------------|
| LL | 7.8 | 3.4 | 2.4 | — | 2.0 | — |
| PS | 0.8 | 0.4 | — | 0.1 | — | 0.3 |
| Total | 8.6 | 3.8 | 2.4 | 0.1 | 2.0 | 0.3 |

Rapport original en espagnol.

La comparaison avec les années précédentes donne :

| <i>Espèces</i> | <i>Unités</i> | | <i>%</i> | |
|----------------------|---------------|-------------|-------------|-------------|
| | <i>1974</i> | <i>1973</i> | <i>1972</i> | <i>1971</i> |
| Albacore | 44 | 53 | 55 | 34 |
| Thon obèse | 28 | 31 | 31 | 56 |
| Germon | — | — | 2 | — |
| Listao | 1 | — | — | — |
| Xiphiidés | 23 | — | — | — |
| Autres (non classés) | 4 | 16 | 12 | 10 |

Bien que les prises aient diminué au cours de l'année de référence, il convient d'observer que nous avons réduit l'effort.

Recherche

La recherche sur les thonidés est au programme du «Centro de Investigaciones Pesqueras de Cuba», qui compte pour réaliser ce travail sur une équipe de 14 personnes (mathématiciens, biologistes, spécialistes en ichtyoplanctologie, océanographes et autres experts).

Un programme de recherche sur l'albacore a pris corps cette année (taille, poids, sexe, degré de maturité, alimentation), et des échantillonnages ont également été effectués (dans l'Atlantique Ouest) en vue de relever oeufs et larves.

Recherche envisagée (1976)

Elaboration d'un programme d'échantillonnage du thon obèse et mise en route d'un programme de marquage du thon rouge dans l'Atlantique Ouest (Golfe du Mexique et Mer des Caraïbes).

RAPPORT DE L'ESPAGNE - 1975

La pêche espagnole aux thonidés s'est en général poursuivie d'une façon semblable aux années précédentes.

La recherche s'est intensifiée en ce qui concerne la majeure partie des pêcheries, conformément à la tendance qui s'était déjà observée ces dernières années.

Germon: Cette pêcherie semble avoir tendance à diminuer son effort de pêche, particulièrement en ce qui concerne les canneurs, qui ont donné de bons résultats au cours de l'année en question. La pêche à la traîne a, au contraire, eu une mauvaise saison. Le système de recueil de données a très bien marché, et on a tenté de réunir les données des années précédentes, bien qu'il n'ait pas encore été possible d'effectuer un travail d'évaluation.

Thon rouge: Cette pêche, de caractère foncièrement local, est demeurée assez stable au cours de l'année, avec une certaine diminution de l'effort qui s'est recyclé vers le germon. La collecte de données a été très complète.

Espadon: La flottille de palangriers qui travaille surtout dans l'Atlantique Sud à la recherche de l'espadon a, pour la première fois, fait l'objet d'un contrôle. La flottille de pêche à la traîne qui travaille à partir des ports de la côte de Galice se porte également vers l'espadon lorsqu'elle n'obtient pas de résultats favorables au début de la campagne germonière. La recherche sur cette pêcherie en est à ses débuts.

Méditerranée: Nous ne savons pas encore grand-chose sur les pêcheries locales de thonidés en Méditerranée, du fait que les données de la Tâche I sont encore à compléter. Il ne semble pas qu'il faille compter sur une amélioration sensible à brève échéance de nos connaissances dans ce domaine.

Canaries: La tendance à un accroissement de l'effort de pêche semble se poursuivre, et les bateaux de 20-25 TM gagnent en importance sur ceux de 10 TM dans la flottille locale. Le travail de recherche intensif a permis de combler un grand nombre de lacunes qui existaient jusqu'à maintenant. Les échantillonnages biologiques et leur pondération devront faire l'objet d'une amélioration à l'avenir.

Pêche à la senne sur la côte africaine: Cette pêche continue de se développer à un rythme d'accroissement de la flottille de 10 à 15 %. La production de listao au cours de l'année a été considérablement moindre que celle des années précédentes.

La recherche s'est maintenue au même niveau que l'année précédente. On a commencé en fin d'année à étudier les registres journaliers de pêche, ce qui permettra de recenser de façon efficace l'effort de pêche selon la stratification désirée.

Rapport original en espagnol.

**EXAMEN DE LA PÊCHE ET DE LA RECHERCHE DES ÉTATS-UNIS EN
1974-1975 CONCERNANT LES THONIDÉS ET
ESPÈCES VOISINES DE L'ATLANTIQUE**

par

**NATIONAL OCEANIC AND ATMOSPHERIC ADMINISTRATION
MARINE FISHERIES SERVICE**

En 1974, les pêcheurs commerciaux américains ont débarqué environ 35.000 tonnes métriques (TM) de thonidés et espèces voisines en provenance de l'Atlantique (tableau 1). Il s'agissait de la meilleure saison obtenue jusqu'à maintenant par les États-Unis. Comme les années précédentes à partir de 1968, les prises de thonidés tropicaux (albacore, *Thunnus albacares*, listao, *Katsuwonus pelamis*, et thon obèse, *Thunnus obesus*) représentaient la majeure partie de l'ensemble des prises de 1974.

La flottille américaine aux thonidés tropicaux qui travaillait dans l'Atlantique en 1974 a pêché presque exclusivement dans l'Atlantique Tropical Oriental au large des côtes africaines. Elle n'a passé que quelques jours à pêcher dans l'Atlantique Ouest, sans réaliser de prises. En tout, 26 sennieurs américains ont pêché dans l'Atlantique Tropical Oriental, effectuant la capture d'environ 5.600 TM d'albacore, 20.000 de listao, 900 de thon obèse et 40 de thonine (*Euthynnus alletteratus*). La plus grande partie de la prise d'albacore (75 %) a été réalisée dans le Golfe de Guinée, et la plupart des captures de listao (84 %) au large de l'Angola. Les albacores mesuraient en moyenne 81 cm, et les listaos 46 cm. Le taux moyen de capture pour l'ensemble de la saison a été de 2,8 TM par journée de pêche pour l'albacore, et de 8,7 pour le listao (tableau 2).

Cette année (1975), plus de 30 sennieurs américains ont pénétré dans la pêche aux thonidés de l'Atlantique Tropical Oriental, surtout du fait que les conditions de pêche étaient peu favorables dans le Pacifique Tropical Oriental. Les données préliminaires concernant la flottille indiquent que les prises sont médiocres et que l'albacore est l'espèce qui prédomine dans la prise.

Le thon rouge du nord (*Thunnus thynnus thynnus*) pris dans l'Atlantique par les pêcheurs commerciaux américains l'est exclusivement dans l'Atlantique Nord à la senne, à la ligne à main, au harpon et dans les madragues. En 1974, les prises se sont élevées à 1.535 TM. La prise à la senne comprenait 791 TM de thon rouge de 1 à 5 ans et 61 de grand thon rouge (6 ans et plus). La pêche à la ligne

Rapport original en anglais.

à main et celle au hameçon, ainsi que les madragues, ont donné 683 TM débarquées. Les estimations préliminaires indiquent que la prise de 1975 dépasse sensiblement celle de 1974. Environ 2.200 TM de thon rouge ont été prises à la senne, dont 280 TM de spécimens de grande taille. La ligne à main, le harpon et les madragues ont donné environ 620 TM au débarquement. Une grande partie de l'accroissement de la prise à la senne est attribuée à l'abondance inusitée de la classe des poissons de 2 ans.

En 1975, en fin de saison, la pêche à la senne s'est soumise aux termes des réglementations portant sur les prises et la taille du poisson recommandées par l'ICCAT en 1974. Ceci a entraîné la fermeture le 15 août de la pêche à la senne portant sur le poisson de petite taille, et le 21 septembre de la pêche à la ligne à main, de celle au harpon et des madragues.

Pratiquement toutes les prises américaines de maquereau (maquereau espagnol, *Scomberomorus maculatus*, et thazard, *Scomberomorus cavalla*) sont débarquées en Floride. En 1974, les prises totales américaines de maquereau ont été d'environ 7.100 TM, sans changement par rapport à 1973 (tableau 1).

Recherche

La recherche américaine sur les thonidés et espèces voisines de l'Atlantique a été effectuée par les laboratoires de La Jolla («Southwest Fisheries Center, SWFC») et de Miami («Southeast Fisheries Center, SEFC») du «National Marine Fisheries Service, NMFS», et par la «Woods Hole Oceanographic Institution, WHOI». Le SEFC et la WHOI sont chargés de la recherche portant sur les xiphiidés et le thon rouge du nord. La SWFC est responsable de la recherche sur toutes les autres espèces de thonidés. En 1974-75, la recherche américaine a porté ses efforts vers les questions concernant l'albacore, le listao, le thon rouge, le thon obèse, le germon (*Thunnus alalunga*) et les marlins (xiphiidés et istiophoridés).

Albacore et listao

La recherche sur l'albacore et le listao s'est centrée sur: (1) la création d'une base de données d'ordinateur permettant d'emmagasiner les données et de les extraire rapidement pour les besoins des analyses, (2) le recueil de données sur les prises américaines et les importations de thonidés pris dans l'Atlantique débarquées à Puerto-Rico, et (3) l'évaluation de l'état des stocks. Le résultat de ces recherches figure dans les documents que nous avons présentés.

Thon rouge du nord

Les recherches se poursuivent sur l'état des stocks, la fécondité, la ponte, l'âge et la croissance, et l'identification des stocks. Nos documents contiennent des rapports sur les résultats préliminaires de ces recherches. Des contrats de recherche ont été établis en vue d'effectuer des enquêtes sur la pêche sportive au thon rouge au large des côtes américaines, et des vols d'observation ont été effectués au large des Bahamas pour repérer le circuit de la ponte de printemps. Le programme de

marquage en coopération du NMFS et du WHOI a enregistré le marquage de 1.751 thons rouges et 1.191 xiphiidés en 1974.

Thon obèse

Les débarquements de thon obèse aux Etats-Unis sont généralement signalés en même temps que ceux d'albacore. En 1974, des recherches ont été mises en route pour déterminer la quantité de thon obèse dans les débarquements d'albacore. L'évaluation de l'état des stocks de thon obèse a également débuté en 1974.

Germon

Aucune recherche importante n'a porté sur le germon, à l'exception d'échantillons biologiques relevés sur des importations à Puerto-Rico. Ces échantillons provenaient tous de palangriers.

Xiphiidés

Les recherches ont continué sur la biologie et la dynamique de population des xiphiidés dans la partie occidentale de l'Atlantique Nord, le Golfe du Mexique et la Mer des Caraïbes. Des données biologiques et statistiques ont été relevées lors de 33 compétitions de pêche au poisson de grande taille et à partir d'un échantillonnage quotidien au port dans des secteurs sélectionnés à cet effet. Le taux par hameçon (nombre de poissons ayant mordu à l'hameçon par heure de pêche) du makaire blanc et des voiliers a augmenté en 1974, alors que celui du makaire bleu a diminué.

Liste (partielle) des documents remis à l'ICCAT

BAGLIN, R. E.

MS. A preliminary study of the gonadal development and fecundity of the Atlantic bluefin tuna. Southeast Fisheries Center, Miami, Florida.

BEARDSLEY, G. L.

MS. Size frequencies of billfishes from the western North Atlantic Ocean, Caribbean Sea, and Gulf of Mexico caught by sport fishing gear. Southeast Fisheries Center, Miami, Florida.

BERRY, F. H.

MS. Age and growth of the bluefin tuna in the western North Atlantic Ocean based on vertebrae and otolith analyses. Southeast Fisheries Center, Miami, Florida.

COAN, A. L.

MS a) Length and age composition of skipjack tuna from the Atlantic Ocean, 1968-73. Southwest Fisheries Center, La Jolla, Calif.

MS b) Length, weight and age conversion tables for Atlantic tunas. Southwest Fisheries Center, La Jolla, Calif.

COAN, A. L., and G. T. SAKAGAWA.

- MS. Length and age composition of yellowfin tuna from the Atlantic Ocean, 1966-73. Southwest Fisheries Center, La Jolla, Calif.

FOX, W. W., Jr., and A. L. COAN.

- MS. Status of the yellowfin tuna stocks of the Atlantic Ocean from production model analysis. Southwest Fisheries Center, La Jolla, Calif.

MATHER, F. J., III, and J. M. MASON, Jr.

- MS. Results of U.S. cooperative tagging of Atlantic bluefin tuna, January 1, 1974 thru September 30, 1975. Woods Hole Oceanographic Institution, Woods Hole, Mass.

MATHER, F. J., III, J. M. MASON, Jr., and C. BUCHANAN.

- MS. Results of U.S. cooperative tagging of Atlantic billfishes, January 1, 1972 - September 30, 1975. Woods Hole Oceanographic Institution, Woods Hole, Mass.

MURPHY, T. C.

- MS. A review and evaluation of estimates of natural mortality rates of tunas. Southwest Fisheries Center, La Jolla, Calif.

PARKS, W.

- MS. A cohort analysis of the Atlantic bluefin tuna fishery. Southeast Fisheries Center, Miami, Florida.

RICHARDS, W. J.

- MS. Spawning of the bluefin tuna in the Straits of Florida. Southeast Fisheries Center, Miami, Florida.

RIVAS, L. R.

- MS. Variation in sex ratio, size differences between sexes, and change in size and age composition in bluefin tuna in the western North Atlantic. Southeast Fisheries Center, Miami, Florida.

RIVAS, L. R., and F. J. MATHER, III.

- MS. A comparison of eastern and western Atlantic bluefin tuna with reference to stock differences. Southeast Fisheries Center, Miami, Florida.

SAKAGAWA, G. T.

1975. The purse-seine fishery for bluefin tuna in the northwestern Atlantic Ocean. *Mar. Fish. Rev.* 37(3): 1-8.

- MS. Status of the bigeye tuna stocks of the Atlantic Ocean, 1957-73, from production model analysis. Southwest Fisheries Center, La Jolla, Calif.

SAKAGAWA, G. T., and T. C. MURPHY.

- MS. Status of the skipjack tuna stocks of the Atlantic Ocean. Southwest Fisheries Center, La Jolla, Calif.

SAKAGAWA, G. T., A.L. COAN, and E. P. HOLZAPFEL.

- MS. Length composition of yellowfin, skipjack, and bigeye tunas caught in the eastern tropical Atlantic by American purse seiners. Southwest Fisheries Center, La Jolla, Calif.

SAKAGAWA, G. T., T. C. MURPHY, and A. L. COAN.

- MS. Report on the sampling of imports of Atlantic-caught tunas in Puerto Rico. Southwest Fisheries Center, La Jolla, Calif.

SOUTHEAST FISHERIES CENTER and WOODS HOLE OCEANOGRAPHIC INSTITUTION.

- MS. The U.S. bluefin tuna fishery, 1975. Southeast Fisheries Center, Miami, Florida.

SOUTHEAST FISHERIES CENTER, ADELPHI UNIVERSITY and RUTGERS UNIVERSITY.

- MS. Results of a survey of the sport fishery of bluefin tuna along the mid-Atlantic Bight in 1975. Southeast Fisheries Center, Miami, Florida.

SOUTHWEST FISHERIES CENTER.

- MS. Director's report to the Twenty-Sixth Tuna Conference on tuna and tuna-related activities at the Southwest Fisheries Center, La Jolla, California 92038, for the period October, 1974 to September, 1975. Southwest Fisheries Center, La Jolla, Calif.

UCHIYAMA, J. H., and P. STRUHSAKER.

- MS. Age and growth of skipjack tuna, *Katsuwonus pelamis*, yellowfin tuna, *Thunnus albacares*, and albacore, *Thunnus alalunga*, as indicated by daily growth increments of sagittae. Southwest Fisheries Center, Honolulu, Hawaii.

Tableau 1. Prises et débarquements (en tonnes métriques) de thonidés et espèces voisines de l'Atlantique effectués par les pêcheurs américains, 1967-74 (1)

| <i>Année</i> | <i>Thon rouge</i> | <i>Albacore</i> ^{2/3} | <i>Germon</i> | <i>Thon obèse</i> ² | <i>Thonine</i> | <i>Listao</i> ² | <i>Bonite à dos rayé</i> | <i>Espadon</i> | <i>Marlins</i> ⁴ | <i>Maquereau espagnol</i> | <i>Thazard</i> | <i>Non classés</i> | <i>Total</i> |
|-------------------|-------------------|--------------------------------|---------------|--------------------------------|----------------|----------------------------|--------------------------|----------------|-----------------------------|---------------------------|----------------|--------------------|--------------|
| 1967 | 2,320 | 1,136 | 0 | 0 | 7 | 493 | 22 | 474 | — | 3,577 | 2,767 | 10 | 10,806 |
| 1968 | 807 | 5,941 | 0 | 18 | 6 | 3,314 | 43 | 274 | — | 5,342 | 2,813 | 2 | 18,560 |
| 1969 | 1,226 | 18,791 | 0 | 148 | 7 | 4,849 | 98 | 171 | — | 4,952 | 2,814 | 1 | 33,057 |
| 1970 | 3,327 | 9,029 | 0 | 195 | 158 | 11,752 | 83 | 287 | — | 5,506 | 3,050 | — | 33,387 |
| 1971 | 3,169 | 3,764 | 0 | 544 | 5 | 16,224 | 90 | 35 | — | 4,713 | 2,571 | 50 | 31,165 |
| 1972 | 2,138 | 12,342 | 10 | 212 | 212 | 12,290 | 24 | 246 | 75 | 4,863 | 2,213 | — | 34,625 |
| 1973 | 1,294 | 3,590 | 0 | 113 | 20 | 21,246 | 261 | 406 | 62 | 4,437 | 2,710 | — | 34,139 |
| 1974 ⁵ | 1,857 | 5,621 | 12 | 865 | 42 | 19,973 | 73 | — | 53 | 4,395 | 2,715 | — | 35,606 |

1. Estimations de la prise pour le thon rouge, l'albacore, le germon, le thon obèse, le listao, la thonine et les marlins. Chiffres de débarquement pour toutes les autres espèces. Les prises sportives ne sont pas comprises, sauf pour les marlins.
2. Prises de senneurs navigant sous pavillon de Panama et des Pays-Bas.
3. Comprend une petite quantité de thon obèse.
4. Prises entièrement effectuées au moyen d'engins sportifs, à la canne et au moulinet.
5. Chiffres préliminaires.

Tableau 2. Résumé d'estimations, provenant de livres de bord, des prises et du taux de capture de l'albacore et du listao pris par les senneurs américains¹ dans l'Atlantique Tropical Oriental. Source des données: «Inter-American Tropical Tuna Commission (IATTC)»

| <i>Année</i> | <i>Nombre de senneurs</i> | <i>Albacore</i> | | <i>Listao</i> | |
|--------------|---------------------------|----------------------------------|---|----------------------------------|---|
| | | <i>Prises (tonnes métriques)</i> | <i>Taux de capture (Tm/jour de pêche)</i> | <i>Prises (tonnes métriques)</i> | <i>Taux de capture (Tm/jour de pêche)</i> |
| 1967 | 3 | 1,000 | 7.8 | 500 | 3.8 |
| 1968 | 8 | 6,200 | 23.3 | 3,200 | 12.0 |
| 1969 | 25 | 19,800 | 10.9 | 4,400 | 2.4 |
| 1970 | 23 | 9,100 | 4.0 | 11,400 | 5.1 |
| 1971 | 24 | 4,400 | 2.7 | 16,100 | 10.0 |
| 1972 | 33 | 10,900 | 3.3 | 12,200 | 3.7 |
| 1973 | 24 | 2,600 | 2.2 | 20,400 | 17.0 |
| 1974 | 26 | 5,600 | 2.8 | 20,000 | 8.7 |

1. Comprend des senneurs navigant sous pavillons canadien, hollandais, panaméen et américain.

RAPPORT DE RECHERCHES POUR 1974 - FRANCE

par

R. LETACONNOUX

Etat de la pêche en France

En 1974, plus de 64.500 tonnes de thons ont été capturées par les pêcheurs français basés en métropole et dans les ports de la côte africaine.

| | 1968 | 1969 | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Germon | 14.3 | 10.0 | 6.6 | 9.8 | 9.8 | 6.0 | 7.5 |
| Albacore | 32.5 | 28.9 | 26.0 | 25.9 | 35.6 | 32.3 | 31.5 |
| Listao | 13.0 | 8.5 | 14.0 | 19.5 | 20.5 | 12.7 | 24.5 |
| Patudo | — | 1.6 | 1.2 | 0.5 | 0.3 | 2.5 | 0.5 |
| Thon rouge Atl. | 0.6 | 0.6 | 0.8 | 0.8 | 0.9 | 0.5 | 0.5 |
| Thon rouge Atl.+ Méd. | 1.9 | 1.8 | 1.7 | 2.6 | 1.9 | 1.0 | ? |
| Mill. tonnes | 61.7 | 50.8 | 49.5 | 58.3 | 68.1 | 54.5 | |

Entre les côtes européennes et les 30° W, 256 navires, soit 221 ligneurs et 35 canneurs, ont armé pour la pêche du germon contre 319 bateaux en 1973, soit une baisse de 20 % des navires ayant armé cette saison.

Campagne germon Atlantique N. E. 1974 - Apports mensuels

| Mois | Apports (Tm) | N° de marées | Rendements mensuels |
|-----------------------|--------------|--------------|---------------------|
| Juin | 480 | 53 | 9 |
| Juillet | 2,686 | 252 | 10.5 |
| Août | 2,168 | 237 | 9.1 |
| Septembre | 976 | 189 | 5.2 |
| Octobre | 1,149 | 131 | 8.8 |
| Novembre | 30 | 6 | 5 |
| Total | 7,489 | 868 | 8.6 |
| Rappel 1973 | 6,097 | 953 | 6.4 |

Rapport original en français.

Recherches

1. Recherches effectuées par l'ISTPM

Deux campagnes de recherches consacrées, l'une au germon, l'autre au thon rouge, avaient été prévues pour 1974. Pour des raisons financières, seule la première campagne consacrée au germon a pu être effectuée à bord du navire océanographique «La Pélagia» dans la région nord et est des Açores, entre le 28 mai et le 18 juillet.

Au cours de cette campagne, les opérations de marquage ont été poursuivies, et une attention particulière a été portée à l'étude du rendement des leurres utilisés dans la pêche à la traîne en fonction de leur couleur.

Pendant toute la seconde quinzaine du mois de juin, la pêche et les travaux de prospection ont été perturbés par le mauvais temps.

Au cours de cette mission, 203 germons seulement ont été marqués, ainsi que 23 patudos mesurant entre 55 et 81 cm.

En 1974, 1.207 mensurations ont été effectuées.

Entre le 1^{er} et le 31 décembre, nous avons été avisés de 12 recaptures se répartissant comme suit :

| | | | | |
|---|---------|---------|----|------|
| 4 | germons | marqués | en | 1973 |
| 6 | » | » | » | 1972 |
| 2 | » | » | » | 1971 |

Programme de recherches pour 1975

Une campagne germon est prévue dans les parages des Açores.

Une seconde campagne consacré au marquage de thon rouge est prévue dans le golfe de Gascogne.

D'autre part, au cours de son voyage aller et retour entre St Pierre et Miquelon et la France, le n/o «Cryos» entreprendra une prospection thonière entre les 56° W et les parages des Açores.

2. Recherches effectuées par le Centre Océanologique de Bretagne (COB) (Renseignements transmis par le Service Scientifique du COB)

Thon blanc

a) Les travaux sur l'état d'exploitation du germon nord-atlantique ont été poursuivis à travers les résultats de la pêcherie française :

--- Une petite équipe de chercheurs et stagiaires embarqués sur le navire d'assistance suivait les pêches par radiophonie et par visites à bord pour mensurations.

**Mensurations
I.S.T.P.M.**

| <i>Mensurations faites à bord de 7 bateaux 926 mesures</i> | | | | <i>Mensurations ISTPM à bord de «La Pélagie» 281 mesures</i> | |
|--|--|---|--|--|----|
| <i>cm. Lon. fourche</i> | <i>21 mai- 27 juin W des 27° W</i> | <i>27 juin- 2 sept. W des 18° W</i> | <i>9 sept.- 9 oct. 7° W et 14° W</i> | <i>2 juin-15 juillet W des Est des 18° W 18° W</i> | |
| 43 | | | | | |
| 44 | | | | | |
| 45 | 5 | | | | |
| 46 | 34 | | | 0 | |
| 47 | 27 | | | 1 | |
| 48 | 2 | | | 1 | |
| 49 | 0 | | | 1 | |
| 50 | 1 | | | 1 | |
| 51 | 0 | | | 4 | |
| 52 | 0 | | | 2 | |
| 53 | 0 | | | 5 | |
| 54 | 1 | | | 2 | |
| 55 | 1 | | | 6 | |
| 56 | 4 | 19 | 2 | 11 | |
| 57 | 7 | 7 | 14 | 27 | |
| 58 | 26 | 4 | 6 | 39 | 1 |
| 59 | 15 | 18 | 5 | 46 | 2 |
| 60 | 25 | 29 | 18 | 30 | 2 |
| 61 | 27 | 39 | 27 | 15 | 0 |
| 62 | 2 | 28 | 18 | 13 | 1 |
| 63 | 6 | 8 | 33 | 10 | 0 |
| 64 | 4 | 3 | 37 | 0 | 1 |
| 65 | 12 | 12 | 12 | 4 | 0 |
| 66 | 4 | 26 | 3 | 0 | 2 |
| 67 | 4 | 5 | 13 | 1 | 0 |
| 68 | 25 | 7 | 13 | 1 | 4 |
| 69 | 16 | 34 | 0 | 9 | 3 |
| 70 | 5 | 37 | 1 | 3 | 4 |
| 71 | 4 | 25 | 14 | 2 | 1 |
| 72 | 24 | 23 | 21 | 5 | 4 |
| 73 | 10 | 24 | 0 | 3 | 1 |
| 74 | | 10 | 0 | 1 | 0 |
| 75 | | 3 | 0 | 0 | 2 |
| 76 | | 5 | 5 | 1 | 0 |
| 77 | | 2 | 14 | 2 | 1 |
| 78 | | 0 | 2 | 0 | 2 |
| 79 | | 1 | | 1 | 0 |
| 80 | | 0 | | 0 | 0 |
| 81 | | 0 | | 0 | |
| 82 | | 1 | | 2 | |
| 83 | | 6 | | 0 | |
| 84 | | 1 | | 1 | |
| 85 | | | | | |
| | 291 | 377 | 258 | 250 | 31 |

— Des échantillonnages de taille complémentaires ont été effectués dans des ports bretons en fin de saison.

— Des carnets de pêche remplis gracieusement par certains patrons ont été dépouillés. Il en a été tiré une ventilation des pêches par zones géographiques et classes d'âge.

Le total des germons mesurés lors de cette campagne est de 6.836.

b) Le COB a également travaillé spécialement à l'amélioration des conditions de pêche au germon.

— Les cartes quotidiennes d'isothermes reçues sur le navire d'assistance étaient interprétées et les éléments utiles en étaient retransmis aux thoniers, ceci en collaboration avec l'ISTPM.

— Une technique de déhalage des lignes au moyen de treuils hydrauliques a été mise au point sur un thonier classique.

c) Enfin, des études plus fondamentales portant sur l'environnement trophique des germons ont été effectuées avec un thonier affrété.

Thon rouge

Faute de moyens en personnel, les échantillonnages sur la côte basque ont été assez réduits. Un total de 442 poissons seulement a été mesuré.

Références

ALONCLE, H., et DELAPORTE, F.

Comportement du germon vis-à-vis des lignes de traîne. C.M. 1974/J:18
— Comité des Poissons Pélagiques (Sud), CIEM.

ALONCLE, H., et DELAPORTE, F.

Recherches sur le germon — Campagne 1974 de «La Pélagia» aux Açores et premières observations sur le rendement des engins. Sciences et Pêche
— Bull. Inst. Pêches Marit. n.° 243, janvier 1975.

ALONCLE, H.; HAMRE, J.; RODRIGUEZ-RODA, J., et TIEWS, K.

Report of bluefin tuna working group observations on the size composition of the bluefin tuna catches from 1973 C.M. 1974/J: Pelagic Fish (Southern) Committee, CIEM.

BARD, F. X.; DAO, J. C.; LAUREC, A.

Estimation de la production de germon (*Thunnus alalunga*) des thoniers-ligneurs français en 1973. (SCRS/74/33).

LE GALL, J. Y.

Cartographie mensuelle des données sur l'effort et les prises de la pêche palangrière thonière japonaise de l'Océan Atlantique 1956-1971 — Rapports Scientifiques et Techniques, n.° 18, CNEXO.

LE GALL, J. Y.; LAUREC, A.; BARD, F. X.; DAO, J. C.

Etude de l'état du stock nord-atlantique de germon (*Thunnus alalunga*) par l'analyse des cohortes. (SCRS/74/34).

MARINE MARCHANDE — D. A. M. Bretagne-Vendée Nantes

La pêche du germon atlantique Bretagne-Vendée/Pays Basque — Campagne 1974.

RAPPORT NATIONAL - PÊCHERIES DE THONIDÉS EN 1973-74, GHANA

Jusqu'en 1972, les thonidés débarqués au Ghana provenaient pour la plupart de bateaux à pavillon étranger basés à Téma. Ces unités (sous pavillon japonais, coréen, chinois, panaméen, américain, canadien et norvégien) travaillaient toutes sous contrat avec la «Star-Kist Foods Inc.». Cette compagnie utilise Téma comme centre de transit. «East-Gate (Ghana) Ltd.», filiale de la «West-Gate Company» de San Diego, Californie, a commencé à fonctionner en septembre 1972 en se servant également de Téma comme centre de transit pour bateaux à pavillon étranger.¹

L'industrie thonière ghanéenne a véritablement démarré en 1972. Les thonidés et espèces voisines avaient jusqu'alors été exploités par des piroguiers ghanéens et de petits senneurs côtiers. «Mankoadze Fisheries Ltd.», entreprise ghanéenne de pêche, «Star-Kist Inc.» et «Nichiro Fishing Company» (Japon) fondèrent en juin 1972 une compagnie pour l'exploitation des thonidés. Cette compagnie, la «Ghana Tuna Fishing Development Company», arme actuellement deux canneurs, «Truth» et «Self Reliance».²

«Mankoadze Fisheries Ltd.» a fait l'acquisition d'un canneur, «Leader» (ancien «Azuma Maru N° 3»), propriété de la «Taiyo Fishing Company» (Japon). «Mankoadze Fisheries Ltd.» et «Taiyo Fishing Company» ont fondé en 1974 une autre compagnie, «The Ghana Marine Enterprises Ltd.», qui arme un canneur, «Joy» (ancien «Azuma Maru N° 12»).

Pêche

Au cours de l'année 1974, 36 bateaux étrangers et 4 ghanéens ont manœuvré à partir de Téma, comme suit :

| <i>Pavillon</i> | <i>Type</i> | <i>Nombre</i> | <i>Catégorie en GRT</i> |
|-------------------|-------------|---------------|-------------------------|
| Japon | Canneurs | 22 | 282-500 |
| | Senneurs | 1 | 500 |
| Corée | Canneurs | 5 | 245-250 |
| | Palangriers | 3 | 138-270 |
| Espagne | Senneurs | 2 | 330-480 |
| Panama | Canneurs | 4 | 190-432 |
| Ghana | Canneurs | 4 | |

1. East-Gate n'a actuellement aucun bateau en service.
2. Le «Self-Reliance» est maintenant mis au rebut.

Rapport original en anglais.

Débarquements

Les quantités débarquées par les bateaux étrangers et ghanéens sont comme suit:

| | <i>Débarquements de thonidés (TM)</i> | | | |
|--------------------------|---------------------------------------|-----------------------|--------------------------|-----------------------|
| | 1973 | | 1974 | |
| | <i>Bateaux étrangers</i> | <i>Bateaux locaux</i> | <i>Bateaux étrangers</i> | <i>Bateaux locaux</i> |
| Albacore | 12,919.994 | 141.456 | 11,905.714 | 341.636 |
| Listao | 18,830.271 | 128.809 | 22,776.984 | 701.428 |
| Thonine | 1,130.839 | 26.219 | 560.277 | 66.004 |
| Autres espèces | 1,538.032 | 1.741 | 1,164.156 | 895.374 |
| Total | 34,419.136 | 298.225 | 36,407.131 | 2,004.442 |

En tout, 348 sorties ont été effectuées en 1974 par les bateaux ghanéens et étrangers. Chaque croisière a duré environ un mois.

Tous les débarquements sont signalés à l'ICCAT par espèce, type de bateau, engin et pavillon.

Recherche

La recherche portant sur les thonidés tropicaux s'est poursuivie au cours de l'année.

Echantillonnage biologique. — L'échantillonnage biologique de l'albacore et du listao s'est poursuivi en 1974. En tout, 7.700 albacores et 7.850 listaos ont été mesurés au cours de l'année, alors que ces chiffres n'avaient été que de 3.850 et 3.900 en 1973.

La plus grande partie de ces mensurations proviennent de canneurs. La taille allait de 35 cm à 170 cm pour l'albacore et de 35 cm à 65 cm pour le listao.

Les données fournies par ces mensurations seront mises à la disposition de tous les scientifiques qui travaillent dans le secteur.

Les travaux sur la maturité et les contenus stomacaux se sont également poursuivis.

Marquage. — Des démarches ont encore été effectuées en 1974 pour obtenir des navires pouvant servir au programme de marquage de la «Fishery Research Unit» du «Department of Fisheries». La compagnie «Michiro Fishing Co.» (Japon) a fait savoir qu'elle était disposée à collaborer.

Le Ghana continue à collaborer au programme ICCAT de marquage. Six marques signalées à la «Fishery Research Unit» ont été transmises au siège de la Commission.

Programme de recherche pour 1975

Le programme de recherche mis en route concernant les thonidés de l'Atlantique sera poursuivi en 1975. Ceci comprendra de l'échantillonnage biologique, le contrôle des prises, de l'effort et de la capture par unité d'effort pour les bateaux ghanéens comme pour les bateaux à pavillon étranger. L'attention se portera surtout sur l'albacore et le listao.

L'analyse du contenu stomacal d'albacores et de listaos sera également poursuivi.

Marquage. — On envisage de relâcher environ 1.000 albacores et listaos au cours de l'année.

La «Fishery Research Unit» commencera à contrôler le niveau en métaux des thonidés, en collaboration avec la «Ghana Atomic Energy Commission».

PÊCHE ET RECHERCHE JAPONAISES CONCERNANT LES THONIDÉS ET ESPÈCES VOISINES DANS L'OcéAN ATLANTIQUE, 1973-75

par
S. KUME

1. Pêche

Les prises japonaises de thonidés et espèces voisines dans l'Océan Atlantique en 1974 se sont élevées à environ 75.000 tonnes, 10.000 de plus que l'année précédente. Les prises des cinq dernières années se sont presque stabilisées entre 56.000 et 78.000 tonnes (figure 1). Les prises à la senne ont continué de baisser, mais celles des canneurs ont montré une augmentation et atteint leur niveau maximum en 1974.

La flottille thonière japonaise dans l'Atlantique a souffert début 1975 une modification radicale, une réduction substantielle de la flottille de canneurs avec retrait total des senneurs. On s'attend en conséquence à une baisse significative de la production totale en 1975.

1.1. Palangriers

Les prises palangrières en 1974 ont été de 42.454 tonnes, 56 % de la prise totale de 1974. Les traits caractéristiques de cette pêche peuvent se résumer comme suit: (1) les prises de thon obèse se sont maintenues à un niveau élevé, plus de la moitié de l'ensemble de la pêche palangrière, (2) il s'est produit une prise de 5.300 tonnes de thon rouge, dont environ 2.300 en Méditerranée, et (3) les prises combinées de germon et d'albacore n'ont été que de 6.700 tonnes, 16 % de la prise palangrière totale (tableau 3). Ceci reflète toujours la préférence que la flottille palangrière a récemment montrée concernant les espèces en portant principalement ses efforts sur le thon obèse et le thon rouge destinés à la consommation sous forme de poisson frais sur le marché national. Les unités palangrières qui ont travaillé dans l'Atlantique en 1974 étaient au nombre de 222, dont un bateau-mère avec esquifs. Aucun bateau n'était basé à l'étranger (tableau 2). Le nombre de bateaux qui figure au tableau 2 est surestimé, du fait que de nombreux bateaux qui pêchent le thon rouge du sud dans le secteur au large du sud de l'Afrique se déplacent fréquemment de l'Atlantique à l'Océan Indien et vice-versa.

Rapport original en anglais.

Les opérations palangrières de 1975 montrent de nouveau les préférences actuelles pour certaines espèces. Certains changements du mode de pêche sont attendus par suite des nouvelles mesures de réglementation affectant le thon rouge.

1.2. *Canneurs*

Suite à une augmentation légère du nombre d'unités (maintenant 24 en tout), cette pêche a donné 30.000 tonnes de thonidés, soit 41 % de la prise totale japonaise de thonidés dans l'Atlantique (tableaux 1 et 2). Outre les zones de pêche traditionnelles du Golfe de Guinée, les canneurs ont effectué des opérations à petite échelle dans une zone réduite au large des côtes vénézuéliennes. Les prises de listao ont augmenté de façon sensible en 1974 et représentaient les deux tiers de la prise totale à la canne. Celles d'albacore dépassaient de quelque peu celles de l'année précédente (tableau 4).

La plus grande partie de la flottille japonaise de canneurs a cessé de travailler dans l'Atlantique au mois de février 1975. Par la suite, seuls un ou deux bateaux ont effectué des opérations, ce qui fait que la prise de 1975 sera gravement diminuée.

1.3. *Senneurs*

Les prises des senneurs ont été de 1.900 tonnes en 1974, seulement 3 % de la prise japonaise totale de thonidés dans l'Atlantique, et bien en-dessous des chiffres de 1973 (tableau 1). Deux senneurs simples étaient actifs, mais il n'y a pas eu de senneurs en paire en service dans l'Atlantique (tableau 2). Les prises consistaient pour la plupart de quantités pratiquement égales de listao et d'albacore (tableau 5). Le seul senneur simple qui pêchait dans l'Atlantique en 1975 s'est retiré au mois de février. Jusqu'à maintenant, la pêche à la senne n'a pas repris.

1.4. *Réaction des pêcheries aux mesures de réglementations*

Suite à la réglementation de taille limite portant sur l'albacore, la flottille de canneurs s'est efforcée de rester à distance des zones de pêche où abondent les jeunes albacores. Ceci a entraîné une proportion décroissante de cette espèce dans les prises, alors que les prises totales des canneurs ont augmenté de façon assez sensible en 1974. A partir de mars 1975, du fait du retrait important de la flottille japonaise de surface de l'Atlantique, les pêcheurs japonais auront très rarement l'occasion de capturer du petit albacore en-dessous de la taille admise. Il est tout à fait inusité que les engins palangriers prennent de l'albacore de moins de 5 kg.

Dans le but de respecter les mesures de réglementation ICCAT attendues concernant le thon rouge, des mesures, comportant un quota de capture et la fermeture d'un secteur donné pour une durée déterminée, avaient été imposées par le gouvernement aux pêcheurs japonais depuis avril 1975, avant l'entrée en vigueur au mois d'août de la réglementation ICCAT sur le thon rouge. La Méditerranée, bon secteur de pêche du thon rouge, a été respectée pendant la période la plus intéressante pour la pêche, du 21 mai au 30 juin. De plus, à partir du mois d'août, la pêche au thon rouge a été interdite, avec une marge de tolérance de 10 % (du poids) de la prise totale par bateau.

2. Recherche

2.1. *Statistiques générales de capture*

Le «Statistics and Information Department» du «Ministry of Agriculture and Forestry» a fourni les statistiques officielles de capture et d'effort sur les flottilles de palangriers et de canneurs. Une compilation annuelle définitive des statistiques à partir de 1971 a été effectuée par année de capture, non de débarquement, ce qui les rend conformes aux besoins de la Tâche I tels qu'ils avaient été définis à la première réunion du SCRS. La «Fisheries Agency» rassemble des données de même nature sur les senneurs de l'Atlantique.

Le «Statistics and Information Department» a publié en 1975 l'annuaire national des pêches concernant les statistiques de 1973, dans lequel figuraient des données de capture et d'effort (par nombre de marées, manœuvres et journées de mer) par type de pêcherie, espèce et port d'attache. La «Fisheries Agency» et le «Far Seas Fisheries Research Laboratory (FSFRL)» ont obtenu les statistiques définitives de capture et d'effort sur la pêcherie japonaise de senneurs dans l'Atlantique jusqu'au mois de février 1975 (Honma, ms-b).

2.2. *Statistiques détaillées*

La «Fisheries Agency» et ses laboratoires de recherche ont poursuivi le recueil de données détaillées sur les principales pêcheries. Ces données sont suffisantes pour permettre la préparation des statistiques de la Tâche II. Le système de traitement des données n'est cependant pas au point en ce qui concerne la pêcherie de canneurs de l'Atlantique.

Le rapport annuel sur les statistiques palangrières de capture et d'effort pour 1973 par zone a été publié au mois de mars 1975 («Fisheries Agency», 1975). La compilation des données de 1974 est en cours et sera prête d'ici fin 1975. Des registres de bord de canneurs ont également été relevés. Les données atlantiques n'ont cependant pas encore été compilées. Les senneurs ont également transmis leurs livres de bord à la «Fisheries Agency». Honma (ms-b) a traité les données atlantiques jusqu'à février 1975 en tant que série de tabulations de données palangrières de capture et d'effort.

2.3. *Statistiques de taille*

Des données de composition de longueur ont été compilées en 1974 en ce qui concerne les prises de thonidés effectuées en 1973 et signalées au FSFRL avant fin septembre 1974. Les statistiques de taille obtenues ont été envoyées au Secrétariat sous forme de tabulation au mois de mai 1975 en ce qui concerne l'Atlantique. Les mensurations obtenues en 1974 et signalées avant août 1975 seront traitées d'ici fin 1975. De plus, les données antérieures de longueur sur le thon rouge pris par la palangre japonaise de 1956 à 1964 ont été compilées et transmises au Secrétariat de l'ICCAT (Honma, ms-f), et une compilation identique est en cours pour les xiphiidés.

Des enquêtes à bord ont été effectuées depuis mai 1972 pour mesurer la longueur des poissons pris à la palangre dans l'Atlantique. Au cours de l'année 1974, qui a débuté au mois d'avril, nous avons obtenu des données de longueur sur quatre bateaux. Ce programme a été étendu à la plupart des palangriers qui pêchent dans l'Atlantique depuis que les mesures de réglementation du thon rouge ont été prises. L'échantillonnage biologique japonais sera bientôt sensiblement amélioré. Des enquêtes à bord sont essentielles pour vérifier l'exactitude des données de longueur des prises palangrières dans l'Atlantique, étant donné que sur le lieu du débarquement: (1) il est pratiquement impossible de déterminer où et quand un poisson a été pêché du fait de l'étendue et de la durée des croisières, (2) les débarquements des grands palangriers échappent souvent à notre système d'échantillonnage.

2.4. *Evaluation des stocks*

En vue d'aider aux études en collaboration de l'ICCAT, l'équipe du FSFRL a calculé l'intensité d'ensemble de la pêche de la flottille japonaise palangrière portant sur le germon, l'albacore, le thon obèse et les makaires bleu et blanc de l'Atlantique de 1956 à 1973, ainsi que la prise par classe de taille du germon et de l'albacore (Honma ms-a-c, Shiohama ms, Kume ms-a et Kikawa ms-a).

Plusieurs recherches ont été effectuées en 1975: étude des répercussions du contrôle de la pêche à l'albacore sur la pêcherie palangrière (Honma & Kume, ms), fluctuations éventuelles du stock de thon rouge de taille moyenne et de grande taille (Shingu & Hisada, ms), estimation des paramètres du modèle de production/rendement sur les populations d'albacore (Morita, ms), état du stock de thon obèse (Kume, ms-b). Les données de longueur par sexe de l'albacore pris par la pêcherie japonaise à la palangre ont fait l'objet d'un examen (Yonemori ms, et Honma ms-c). Hayasi (1974) a évalué le stock de thon rouge du sud à partir des données disponibles jusqu'en septembre 1973. Diverses questions concernant cette espèce ont également été débattues par des scientifiques australiens et japonais lors de la réunion spéciale de travail tenue au FSFRL en juin 1975.

3. **Références**

FISHERIES AGENCY

1975. «Annual Report of Effort and Catch Statistics by Area on Japanese Tuna Longline Fishery, 1973». 265 p.

HAYASI, S.

1975. «Stock assessment of southern bluefin tuna based on information up to September 1973 - its conclusion and problems». *Bull. Far Seas Fish. Res. Lab.* (11), 51-66.

STATISTICS AND INFORMATION DEPARTMENT

1975. «Showa 48-nen Gyogyo Yoshokugyo Seisan Tokei Nenpo (Annual report of production of fisheries and aquiculture, 1973)». 316 p.

DOCUMENTS PRESENTES A L'ICCAT EN 1975

HONMA, M.

- MS a. «Overall fishing intensity and catch by length class of yellowfin tuna in Japanese Atlantic longline fishery, 1956-1973».
- MS b. «Catch statistics of Japanese Atlantic tuna purse seine fishery, 1974 and 1975».
- MS c. «Length composition of yellowfin tuna caught by Japanese longline fishery in the Atlantic Ocean, 1956-1964».
- MS d. «An examination of the effect of the control of yellowfin fishing on longline fishery in the Atlantic Ocean».

KIKAWA, S. and M. HONMA

- MS. «Catches and fishing intensity of billfishes species caught by the Atlantic longline fishery, 1956-1973».

KIKAWA, S.

- MS a. «Length composition of billfishes caught by Japanese Atlantic longline fishery, 1956-1971».
- MS b. «Length composition of skipjack caught by Japanese surface fishery in the Gulf of Guinea, 1974-February, 1975».

KUME, S.

- MS a. «Overall fishing intensity of Japanese Atlantic longline fishery for bigeye tuna, 1956-1973».
- MS b. «Present status of the bigeye stock in the Atlantic Ocean».

MORITA, S.

- MS. «An estimation of parameters in Y/R model on albacore stock of longline fishery in the Atlantic Ocean».

SHINGU, C. and K. HISADA

- MS. «Stock assessment and utilization of medium- and large-sized bluefin tuna in the Atlantic Ocean».

SHIOHAMA, T.

- MS. «Overall fishing intensity and catch by length class of albacore in Japanese Atlantic longline fishery, 1956-1973».

YONEMORI, T.

- MS. «A note on the size composition by sex of yellowfin tuna caught by Japanese longline fishery in the Atlantic Ocean».

Tableau 1. Prises japonaises (en Tm) et pourcentages (en italique) de thonidés et espèces voisines dans l'Atlantique par type de pêcherie, en 1960, 1965, 1972, 1973 et 1974

| Type de pêcherie | | 1960 | 1965 | 1972 | 1973 | 1974 |
|------------------|----------------------------|------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| Total | | 68,257 | 150,162 | 67,830 | 64,302 | 75,048 |
| Palangriers * | Sous-total | 68,257 <i>100</i> | 136,970 <i>91</i> | 45,121 <i>67</i> | 38,008 <i>59</i> | 42,454 <i>56</i> |
| | Esquifs sur bateau-mère | — | 53,097 <i>(39)</i> | 3,835 <i>(8)</i> | 450 <i>(1)</i> | 42,454 <i>(100)</i> |
| | Bateaux basés au Japon | — | — | 39,386 <i>(87)</i> | 37,059 <i>(98)</i> | |
| | Bateaux basés à l'étranger | 68,257 <i>(100)</i> | 83,873 <i>(61)</i> | 1,900 <i>(4)</i> | 499 <i>(1)</i> | — |
| Senneurs | Sous-total | — | 4,203 <i>3</i> | 7,750 <i>11</i> | 3,348 <i>5</i> | 1,918 <i>3</i> |
| | Senneurs simples | — | — | 2,399 <i>(31)</i> | 2,751 <i>(82)</i> | 1,918 <i>(100)</i> |
| | Senneurs en paires | — | 4,203 <i>(100)</i> | 5,352 <i>(69)</i> | 597 <i>(18)</i> | — |
| Canneurs | | — | 8,989 <i>6</i> | 14,959 <i>22</i> | 22,947 <i>36</i> | 30,676 <i>41</i> |

Source des données: «Statistics and Information Department» pour les palangriers et canneurs, et «Fisheries Agency» et «Far Seas Fisheries Research Laboratory» pour les prises à la senne.

Les pourcentages entre parenthèses et sans parenthèses sont respectivement des pourcentages du total et du sous-total par engin.

* Les prises de thon rouge en Méditerranée sont comprises, comme suit:

| | |
|------|--------------|
| 1972 | 112 tonnes |
| 1973 | 246 tonnes |
| 1974 | 2,192 tonnes |

Tableau 2. Nombre de thoniers japonais en activité dans l'Atlantique en 1960, 1965, 1972, 1973 et 1974

| Type de pêche | | Size class* | 1960 | 1965 | 1972 | 1973 | 1974 |
|---------------------|-------------------------------|------------------|------|------|------|------|------|
| Palangriers | Esquifs sur bateau-mère | Total | — | 40 | 8 | 1 | 1 |
| | | 201- 500 | — | 7 | 2 | 1 | — |
| | | 501-1,000 | — | } 33 | 5 | — | 1 |
| | | 1,001- | — | | 1 | — | — |
| | Bateaux basés au Japon | Total | — | — | 186 | 199 | 221 |
| | | 51- 200 | — | — | 1 | — | — |
| | | 201- 500 | — | — | 181 | 199 | 221 |
| | | 501-1,000 | — | — | 4 | — | — |
| | Bateaux basés à l'étranger | Total | 88 | 169 | 11 | 2 | — |
| | | 51- 200 | .. | 28 | 2 | — | — |
| 201- 500 | | .. | 135 | 9 | 2 | — | |
| 501-1,000 1,000- | | .. } 6 | — | — | — | — | |
| Sennieurs | Sennieurs simples | Total | — | — | 2 | 2 | 2 |
| | | 201- 400 401- | — | — | 1 | 1 | 1 |
| | Sennieurs en paires ** | Total | — | 1 | 3 | 3 | — |
| | | 51- 150 | — | 1 | 3 | 3 | — |
| Canneurs | Total | — | 6 | 14 | 22 | 24 | |
| | 151- | — | 6 | 14 | 22 | 24 | |

Source des données: «Statistics and Information Department» pour les palangriers et canneurs, et «Fisheries Agency» et «Far Seas Fisheries Research Laboratory» pour les prises à la senne.

* Tonnage en jauge brute sauf dans le cas des sennieurs simples (capacité de la cale).

** Le nombre de sennieurs en paires est indiqué en termes d'unités de pêche comprenant deux bateaux pour guider le filet et plusieurs transporteurs.

Tableau 3. Prises (en Tm) et capture par mille parcours (en italique) de thonidés et espèces voisines effectuées par la pêcherie palangrière japonaise n 1960, 1965, 1972, 1973 et 1974 *

| Année | 1960 | 1965 | 1972 | 1973 | 1974 |
|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| Total | 68,257 | 136,970 | 45,121 | 38,008 | 42,454 |
| Germon | 9,804 <i>144</i> | 42,634 <i>311</i> | 3,892 <i>86</i> | 2,154 <i>57</i> | 2,448 <i>58</i> |
| Thon obèse | 2,904 <i>43</i> | 28,538 <i>208</i> | 18,525 <i>411</i> | 20,243 <i>533</i> | 21,356 <i>503</i> |
| Thon rouge ** | 820 <i>12</i> | 9,612 <i>70</i> | 674 <i>15</i> | 1,387 <i>35</i> | 5,295 <i>125</i> |
| Thon rouge du Sud | — | — | 10,775 <i>239</i> | 7,533 <i>198</i> | 6,397 <i>151</i> |
| Albacore | 50,822 <i>745</i> | 36,619 <i>267</i> | 7,527 <i>167</i> | 4,189 <i>110</i> | 4,296 <i>101</i> |
| Juveniles | — | 299 <i>2</i> | — | — | — |
| Listao | 23 <i>0</i> | 22 <i>0</i> | 3 <i>0</i> | 0 <i>0</i> | 0 <i>0</i> |
| Espadon | 98 <i>1</i> | 2,870 <i>21</i> | 2,023 <i>45</i> | 1,186 <i>31</i> | 1,486 <i>35</i> |
| Makaires bleu et noir | 2,712 <i>40</i> | 5,751 <i>42</i> | 444 <i>10</i> | 368 <i>10</i> | 310 <i>7</i> |
| Makaire blanc | 253 <i>4</i> | 4,631 <i>34</i> | 456 <i>10</i> | 366 <i>10</i> | 441 <i>10</i> |
| Voilier | 215 <i>3</i> | 2,471 <i>18</i> | 222 <i>5</i> | 144 <i>4</i> | 138 <i>3</i> |
| Non classés et autres | 605 <i>9</i> | 3,523 <i>26</i> | 580 <i>13</i> | 438 <i>12</i> | 287 <i>7</i> |

Source des données: «Statistics and Information Department».

* Les chiffres jusqu'à 1970 correspondent à des débarquements.

** Comprend les chiffres de thon rouge en Méditerranée (voir les observations au tableau I pour la prise annuelle).

Tableau 4. Volume (en Tm) et pourcentage (en italique) des prises de thonidés et espèces voisines par les canneurs japonais dans l'Atlantique en 1965, 1972, 1973 et 1974

| Année | 1965 | 1972 | 1973 | 1974 |
|-----------------------|--------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Total | 8,989 | 14,959 | 22,947 | 30,676 |
| Thon obèse | 125 <i>1</i> | — | 190 <i>1</i> | 606 <i>2</i> |
| Albacore | 1,279 <i>14</i> | 4,425 <i>30</i> | 8,068 <i>35</i> | 9,518 <i>31</i> |
| Listao | 6,318 <i>70</i> | 10,149 <i>68</i> | 13,401 <i>58</i> | 19,798 <i>65</i> |
| Auxide | 902 <i>10</i> | 25 <i>0</i> | 1,237 <i>5</i> | 461 <i>2</i> |
| Non classés et autres | 365 <i>4</i> | 360 <i>2</i> | 51 <i>0</i> | 293 <i>1</i> |

Source des données: «Statistics and Information Department».

Tableau 5. Volume (en Tm) et pourcentage (en italique) des prises de thonidés et espèces voisines effectuées par les senneurs japonais en 1965, 1972, 1973 et 1974

| Année | 1965 | 1972 | 1973 | 1974 |
|-----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|
| Total | 4,203 | 7,750 | 3,348 | 1,918 |
| Germon | — | — | 3 <i>0</i> | — |
| Thon obèse | — | 308 <i>4</i> | 18 <i>1</i> | 115 <i>6</i> |
| Albacore | 1,134 <i>27</i> | 2,827 <i>36</i> | 1,542 <i>46</i> | 868 <i>45</i> |
| Listao | 1,802 <i>43</i> | 3,386 <i>44</i> | 1,544 <i>46</i> | 910 <i>47</i> |
| Auxide | — | 1,189 <i>15</i> | 216 <i>6</i> | 25 <i>1</i> |
| Non classés et autres | 1,267 <i>30</i> | 40 <i>1</i> | 25 <i>1</i> | — |

Source des données: «Fisheries Agency» et «Far Seas Fisheries Research Laboratory».

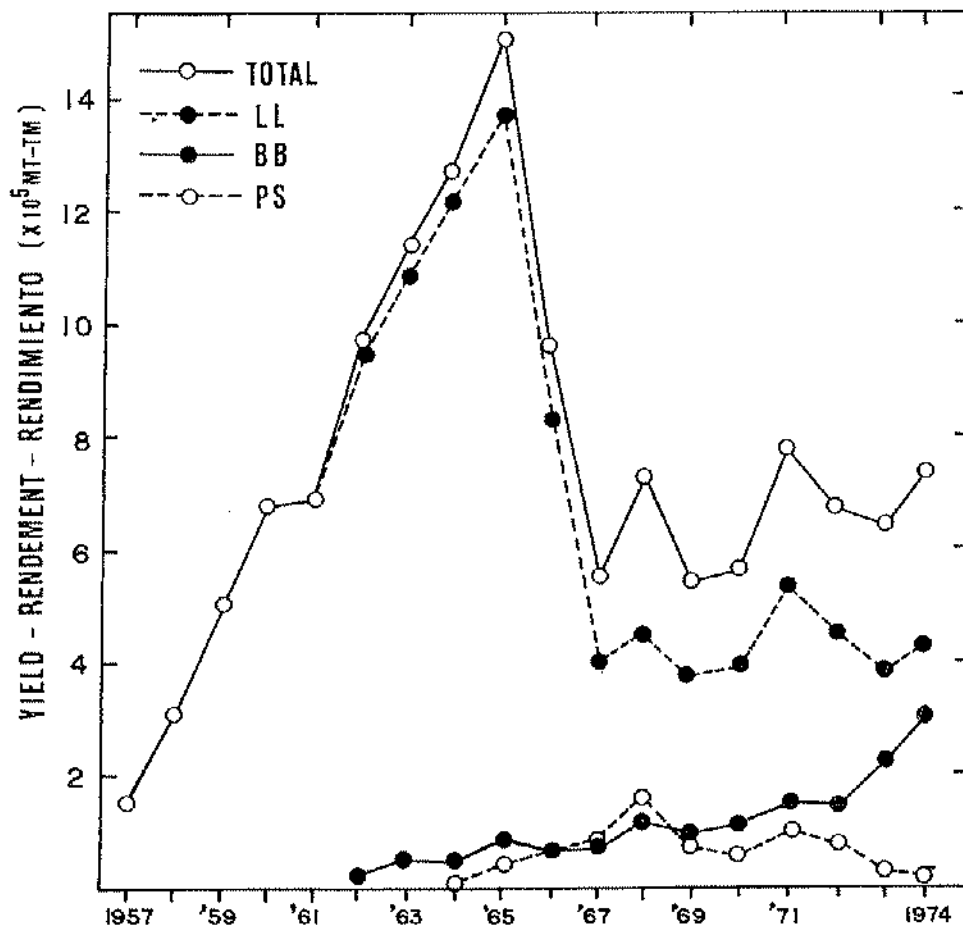


FIG. 1. Production annuelle de la pêche thonière japonaise dans l'Océan Atlantique en 1957-74.

Source des données: 1957-1967 — Bulletin Statistique ICCAT Vol. 1.
 1968-1973 — Bulletin Statistique ICCAT Vol. 4.
 1974 — Tableau 1 du présent rapport.

RAPPORT NATIONAL DU MAROC

1. Pêche

La pêche thonière au Maroc en 1974 montre une légère diminution par rapport à l'année précédente, en raison des captures élevées de melva qui avaient été effectuées en 1973. Par ailleurs les captures des autres espèces sont restées stationnaires. Pour l'année 1975, bien que les chiffres ne soient pas encore disponibles, on peut signaler des captures exceptionnelles de gros thons rouges dans la région d'Agadir aux mois d'août et septembre.

2. Recherche

Aucun programme de recherche sur les thonidés n'a été effectué au Maroc pendant les années 1974 et 1975, en raison des priorités accordées à d'autres secteurs d'activité.

RAPPORT NATIONAL DU PORTUGAL - 1974

1. Pêche

Les thoniers portugais ne travaillent qu'à Madère et aux Açores. La méthode principale est l'appât vivant.

En 1974, les débarquements portugais se sont élevés à 12.319 tonnes, dont 9.079 de thon obèse. Ce total représente une augmentation de 50 % par rapport aux débarquements de 1973. La composition par espèces n'est pas très différente de celle de 1973, et le thon obèse prédomine dans les débarquements.

L'augmentation des débarquements semble surtout être due à un plus grand nombre de croisières.

2. Statistiques de capture et d'effort

Un programme d'amélioration des statistiques commerciales est établi depuis janvier 1975, et les débarquements sont signalés par espèces, par engin et par port de débarquement. Des résumés mensuels du nombre de bateaux de pêche actifs, du nombre de croisières et des prises correspondantes sont en cours d'élaboration pour l'année 1975.

3. Echantillonnage biologique

Des échantillons de longueur et d'autres caractères biologiques ont été relevés de façon intermittente en 1975. D'autre part, un programme a été élaboré pour l'échantillonnage régulier de la composition de longueur, de la structure démographique, du sex-ratio et du degré de maturité des débarquements de thon obèse, d'albacore et de germon, et débutera en 1976.

Rapport original en anglais.

LA PÊCHE THONIERE AU SÉNÉGAL EN 1974

1. La pêche sénégalaise dans l'Atlantique Tropical Est

1) La flotte thonière

En 1974, elle se composait de 19 unités réparties comme suit :

- 1 canneur glacier indépendant de 49 TJB (15 T de capacité);
- 18 senneurs congélateurs appartenant à la Société Sénégalaise d'Armement à la Pêche (SOSAP), représentant un total de 6.000 TJB et une capacité de 2.240 T de thon.

Ces senneurs sont des unités modernes, toutes construites depuis moins de 5 ans ; deux de ces senneurs sont d'anciens canneurs transformés.

La plupart de ces senneurs n'ont pêché qu'épisodiquement pendant les quatre derniers mois de l'année, ce qui se traduit par un nombre assez faible de marées par bateau (de 3 à 13 marées selon les senneurs, pas tout à fait 8 en moyenne).

2) Les apports

On trouvera ci-dessous la répartition par espèce des débarquements sénégalais (à Dakar et hors Dakar) pour 1973 et 1974.

| Année | Type de bateau | Nombre de bateaux | | | | Total |
|-------------|----------------|-------------------|----------|----------|----------|----------|
| | | Albacore | Listao | Patudo* | | |
| 1974 | Glacier | 1 | 81 | 96 | 12 | 189 |
| | Senneurs | 18 | 4,225 | 3,582 | 3 | 7,810 |
| | Total | 19 | 4,306 | 3,678 | 15 | 7,999 |
| 1973 | Total | 17 | 6,929 | 2,549 | 82 | 9,478 |
| Comparaison | Nombre | + 2 | - 2,623 | + 1,129 | - 67 | - 1,479 |
| 1974/73 | % | + 12.5 % | - 37.9 % | + 44.3 % | - 81.7 % | - 15.6 % |

* Les chiffres concernant le patudo n'ont pas grande signification, celui-ci étant comptabilisé comme albacore ou listao selon sa taille. Il s'agit d'estimations à partir des enquêtes, lesquelles n'existent actuellement que pour les marées débarquées à Dakar, et celles-ci sont meilleures pour les canneurs que pour les senneurs.

Rapport original en français.

La production totale a décré de plus de 15 % par rapport à 1973; cette diminution est entièrement due à la baisse des prises d'albacore (38 %). Les prises de 1973 étaient elles-mêmes en diminution de 16 % par rapport à celles de l'année record 1972 (11.340 T débarquées).

3) Répartition par zone de pêche des apports

Il s'agit en réalité de la répartition par port de débarquement (Dakar, Abidjan et Pointe Noire), laquelle reflète assez bien la répartition par zone de pêche.

On retrouvera ci-dessous les débarquements dans les trois ports en 1973 et 1974.

| Année | Port | | Albacore | | Listao | | Total | |
|-------|--------------|-------|----------|-------|--------|-------|-------|-------|
| | | | Poids | % | Poids | % | Poids | % |
| 1973 | Dakar | | 876 | 12.6 | 691 | 27.1 | 1,567 | 16.5 |
| | Abidjan | | 2,671 | 38.6 | 560 | 22.0 | 3,231 | 34.1 |
| | Pointe Noire | | 3,382 | 48.8 | 1,298 | 50.9 | 4,680 | 49.4 |
| | Total | Poids | 6,929 | 100.0 | 2,549 | 100.0 | 9,478 | 100.0 |
| | | % | 73.1 | 26.9 | 100.0 | | | |
| 1974 | Dakar | | 854 | 19.8 | 855 | 23.2 | 1,709 | 21.3 |
| | Abidjan | | 1,676 | 38.8 | 793 | 21.6 | 2,469 | 30.9 |
| | Pointe Noire | | 1,790 | 41.4 | 2,031 | 55.2 | 3,821 | 47.8 |
| | Total | Poids | 4,320 | 100.0 | 3,679 | 100.0 | 7,999 | 100.0 |
| | | % | 54.0 | 46.0 | 100.0 | | | |

NB: Les patudos ont été regroupés avec les albacores.

DAKAR: SOSAP + JARWIN. AILLEURS: SOSAP SEULE.

La production a décré dans l'ensemble (16 %). Les prises ont diminué de façon plus sensible dans le secteur d'Abidjan (-24 %) que dans celui de Pointe Noire (-18 %); elles sont restées stables à Dakar (+9 %).

Cette diminution des apports est entièrement due à celle de l'albacore qui ne représente plus que 54 % des captures de 1974 contre 73 % en 1973. Elle affecte les 3 zones = -3 % à Dakar, -37 % à Abidjan, -47 % à Pointe Noire. Elle n'est pas compensée par l'augmentation des prises de listao également dans les 3 zones = +24 % à Dakar, +42 % à Abidjan, +56 % à Pointe Noire.

La flottille travaille de manière assez concentrée, se déplaçant en bloc d'une zone à l'autre: elle a opéré essentiellement dans le secteur d'Abidjan en janvier-février (85 % des marées), puis sur Pointe Noire en mars-avril (75 % des marées) où elle a fait de fortes prises de listao en Angola (près de 1.300 T). Elle est revenue alors sur Dakar-Abidjan en mai pour retourner sur Pointe Noire en juillet-août (82 % des marées).

De septembre à décembre, tous les senneurs sont restés à Dakar, à deux ou trois exceptions près (à Abidjan) et ne sont pratiquement pas sortis: 26 marées en 4 mois alors qu'il y en avait eu 114 les 8 premiers mois.

4) Efforts de pêche

Nous ne disposons pas encore des données précises d'efforts de pêche hors de la zone de Dakar. On peut cependant en avoir une idée à partir du nombre de marées et des prises par marée. Les données ont été reportées ci-dessous pour les 3 zones de pêche; elles ne concernent que la pêche des senneurs de la SOSAP.

| Zone | Année | Marées | | Yellowfin | | Skipjack | | Total | |
|----------|-------|--------|-------|-----------|---------|----------|---------|-------|---------|
| | | No. | % | Poids | P/marée | Poids | P/marée | Poids | P/marée |
| Dakar | 1973 | 36 | 24.2 | 866 | 24.0 | 671 | 18.6 | 1,537 | 42.7 |
| | 1974 | 46 | 32.9 | 761 | 16.5 | 759 | 16.5 | 1,520 | 33.0 |
| Abidjan | 1973 | 58 | 38.9 | 2,671 | 46.1 | 560 | 9.6 | 3,231 | 55.7 |
| | 1974 | 45 | 32.1 | 1,676 | 37.3 | 793 | 17.6 | 2,469 | 54.9 |
| P. Noire | 1973 | 55 | 36.9 | 3,382 | 61.5 | 1,298 | 23.6 | 4,680 | 85.1 |
| | 1974 | 49 | 35.0 | 1,790 | 36.5 | 2,031 | 41.5 | 3,821 | 78.0 |
| Total | 1973 | 149 | 100.0 | 6,929 | 46.5 | 2,549 | 17.1 | 9,478 | 63.6 |
| | 1974 | 140 | 100.0 | 4,227 | 30.2 | 3,583 | 25.6 | 7,810 | 55.8 |

P/marée: prises en tonnes par marée.

Les meilleurs rendements globaux ont été obtenus dans la zone de Pointe Noire, de manière très nette pour les deux années; ils correspondent d'ailleurs à de meilleurs rendements pour les deux espèces, à l'exception des rendements d'albacore légèrement plus forts à Abidjan en 1974.

De manière générale, les prises par marée observées en 1974 sont nettement plus faibles que celles de 1973, et ce dans les trois zones (en baisse de 7,8 T par marée). Les résultats sont très inégaux selon les bateaux (en moyenne, de 25 à 82 T par marée pour 1974).

II. La pêche internationale dans la zone de Dakar

Les enquêtes à bord des thoniers débarquant à Dakar, commencées dès 1966, se sont poursuivies en 1974. Après leur regroupement avec celles provenant de Pointe Noire et Abidjan, leur dépouillement par ordinateur — en cours à Abidjan actuellement — permettra de connaître la distribution de l'effort et des captures par espèce dans tout l'Atlantique Tropical Est, et en particulier dans la zone de Dakar (du Cap des Palmes au Cap Blanc).

Quasiment tous les débarquements sont contrôlés, par les enquêtes faites au port d'une part, et par les statistiques officielles d'autre part (Bureau Permanent de la Campagne Thonière). Le contrôle existe également pour tous les thoniers français appartenant à la SOVETCO.

Actuellement, les données espagnoles sont collectées lors des enquêtes, mais nous n'avons pas encore les chiffres officiels des débarquements. Une estimation de leur prise a été faite à partir des fiches de marée et de l'extrapolation des résultats aux enquêtes manquantes. Cette estimation est certainement inférieure aux quantités réellement débarquées.

Enfin, des senneurs américains opèrent dans le secteur de Dakar pendant le second semestre, mais ne débarquent pas leurs prises sur place.

1) La flotte thonière

En 1974, environ 73 thoniers français, sénégalais et espagnol ont débarqué leurs prises à Dakar. On donne dans le tableau ci-dessous la répartition par type et par nationalité de ces bateaux.

| Type de bateau | | France | Sénégal | Espagne | Total |
|----------------|--------------|--------|---------|---------|-------|
| Canneurs | Glaciers | 24 | 1 | 0 | 25 |
| | Congelateurs | 5 | 0 | 0 | 5 |
| Senneurs | Appât | 1 | 18 | 14 * | 33 |
| | Sans appât | 10 | 0 | 0 | 10 |
| TOTAL | | 40 | 19 | 14 | 73 |

* Les senneurs espagnols ont une stratégie très particulière de pêche: travaillant généralement sans appât, ils effectuent leur recherche avec des appâteurs (anciens canneurs ne pêchant pas eux-mêmes) autour desquels ils tournent. On peut donc les considérer comme senneurs avec appât, mais leurs performances sont généralement très supérieures à celles de leurs homologues.

2) Répartition des débarquements par nationalité

Elle figure dans le tableau ci-dessous; l'estimation des prises espagnoles est traitée dans un autre chapitre. Enfin, nous avons mis pour mémoire les débarquements des cargos congélateurs aux usines de Dakar; ils représentent 42 % des prises hors Dakar des senneurs de la SOSAP. Il ne faut cependant pas en tenir compte pour les débarquements à Dakar, car ils sont déjà compatibles à Abidjan ou Pointe Noire.

| Pays | | NB de bateaux | NB de marées | Albacore | Listao | Patudo | Total | % |
|-----------|---|---------------|--------------|----------|----------|--------|----------|-------|
| France | | 40 | 667 | 5,923.6 | 5,368.7 | 482.3 | 11,774.6 | 48.3 |
| Sénégal | | 19 | 72 | 839.2 | 854.5 | 14.9 | 1,708.6 | 7.0 |
| Espagne * | | 14 | 39 | 3,196.0 | 7,618.0 | 98.0 | 10,912.0 | 44.7 |
| Total | T | 73 | 778 | 9,958.8 | 13,841.2 | 595.2 | 24,395.2 | 100.0 |
| | % | — | — | 40.8 | 56.8 | 2.4 | 100.0 | — |
| Cargos | | 4 | 5 | 1,004.0 | 1,669.0 | — | 2,673.0 | — |

NB: La nationalité est celle du pavillon des thoniers ayant débarqué.

Les chiffres espagnols sont une estimation à partir des enquêtes.

Les chiffres du Sénégal ne concernent que les débarquements sénégalais à Dakar.

La comparaison des années 1973 et 1974 figure ci-dessous :

| | France | | Sénégal | | Espagne | | Total | |
|-----------|--------|-------|---------|------|---------|-------|--------|-------|
| | Poids | % | Poids | % | Poids | % | Poids | % |
| 1973 | 7,936 | 36.6 | 1,567 | 7.2 | 12,197 | 56.2 | 21,700 | 100.0 |
| 1974 | 11,774 | 48.3 | 1,709 | 7.0 | 10,912 | 44.7 | 24,395 | 100.0 |
| Variation | +3,838 | +48.3 | +142 | +9.1 | -1,285 | -10.5 | +2,695 | +12.4 |

Les débarquements français sont en forte augmentation (48 %), ceux du Sénégal moins (+9 %). La baisse des débarquements espagnols peut n'être qu'apparente, les chiffres de 1974 n'étant qu'une estimation certainement inférieure aux

débarquements réels; il est probable que leur pêche a également été meilleure qu'en 1973.

En ne prenant que la France et le Sénégal, les apports sont de 13.483 T en 1974 contre 9.503 T en 1973, soit une augmentation de 42 % pour les débarquements connus avec certitude.

3) Efforts et prises par unité d'effort

Pour cette étude, les thoniers ont été regroupés en quatre catégories relativement homogènes:

- les canneurs (glaciers et congélateurs) dont les résultats moyens annuels sont comparables (2,2 T par jour de mer);
- les senneurs avec appât;
- les senneurs sans appât;
- les espagnols, qui ont une stratégie de pêche très particulière et ne peuvent être regroupés avec aucune autre catégorie.

On trouvera ci-dessous les résultats moyens annuels pour ces quatre types de pêche.

| Type de bateau | NB bateaux | NB marées | Jours mer | Albacore | | Listao | | Patudo | | Total | |
|-----------------------|------------|-----------|-----------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------|-------|
| | | | | Poids T/jour | Poids T/jour | Poids T/jour | Poids T/jour | Poids T/jour | Poids T/jour | | |
| Canneur | 30 | 644 | 4,159 | 4,329 | 1.04 | 4,306 | 1.03 | 402 | 0.10 | 9,037 | 2.17 |
| Senneur Appât | 19 | 60 | 848 | 957 | 1.13 | 983 | 1.16 | 12 | 0.01 | 1,952 | 2.30 |
| Senneur Sans appât | 10 | 35 | 520 | 1,476 | 2.84 | 934 | 1.80 | 84 | 0.16 | 2,494 | 4.80 |
| Espagnol | 14 | 39 | 1,065 | 3,196 | 3.00 | 7,618 | 7.15 | 98 | 0.10 | 10,912 | 10.25 |

La différence assez forte des prises par unité d'effort entre les senneurs à appât et sans appât tient à plusieurs marées de grands senneurs français. On observera également la différence entre les espagnols et les senneurs sans appât: l'effort des espagnols est systématiquement sous-estimé, car seul celui du thonier pêcheur est comptabilisé et non celui des appâteurs travaillant avec lui.

Les prises, efforts et prises par unité d'effort des canneurs et senneurs français et sénégalais regroupés sont rappelés ci-dessous depuis 1970.

| Année | Canneurs | | | Senneurs | | |
|-------|----------|--------|-------|----------|--------|-------|
| | Prise | Effort | P.U.E | Prise | Effort | P.U.E |
| 1970 | 5,803 | 3,879 | 1.50 | 7,585 | 1,964 | 3.86 |
| 1971 | 8,315 | 4,211 | 1.97 | 13,551 | 3,175 | 4.27 |
| 1972 | 5,208 | 4,100 | 1.27 | 8,292 | 2,081 | 3.98 |
| 1973 | 6,688 | 3,791 | 1.76 | 2,815 | 860 | 3.27 |
| 1974 | 9,037 | 4,159 | 2.17 | 4,446 | 1,368 | 3.25 |

L'année 1974 est caractérisée par de bons rendements pour les canneurs, le plus fort depuis 1970, et des rendements médiocres pour les senneurs. Les résultats sont en particulier supérieurs à ceux de 1973 pour les canneurs, identiques pour les senneurs.

4) Répartition par espèces

Elles sont reportées depuis 1970 dans le tableau ci-dessous pour les flottilles française et sénégalaise.

| Année | Albacore | | Listao | | Patudo | | Total |
|-------|----------|------|--------|------|--------|-----|--------|
| | Poids | % | Poids | % | Poids | % | |
| 1970 | 6,877 | 51.5 | 5,931 | 44.0 | 580 | 4.5 | 13,388 |
| 1971 | 11,513 | 52.5 | 9,949 | 45.5 | 404 | 2.0 | 21,866 |
| 1972 | 6,687 | 49.5 | 6,622 | 49.0 | 183 | 1.5 | 13,492 |
| 1973 | 4,419 | 46.5 | 4,541 | 48.0 | 543 | 5.5 | 9,503 |
| 1974 | 6,763 | 50.0 | 6,223 | 46.0 | 497 | 4.0 | 13,483 |

La répartition en espèces reste assez stable, depuis 1970. Il faut cependant noter que 1974 a dû être une bonne année de listao si on en juge par la pêche espagnole (7.600 T de listao pour 3.200 T d'albacore).

5) La pêche espagnole

En 1974, le CRO a pu enquêter à bord de nombreux bateaux espagnols venant débarquer à Dakar. Ne disposant pas encore des chiffres officiels des débarque-

ments, il est cependant possible de faire une première estimation de prises à partir de ces enquêtes.

Un certain nombre de débarquements ont également eu lieu sans qu'il ait eu d'enquête; dans ce cas, les résultats ont été extrapolés en fonction du type de bateau (moyen ou grand sennear).

Les résultats figurent ci-dessous pour 1974:

| Estimation | Type de bateaux | NB de bateaux | NB de marées | Jours de mer | Albacore | Listao | Patudo | Total |
|----------------------|-----------------|---------------|--------------|--------------|----------|--------|--------|--------|
| Marées enquêtées | Moyens sennears | 3 | 9 | 179 | 660 | 1,146 | 63 | 1,869 |
| | Grands sennears | 10 | 17 | 568 | 1,555 | 4,284 | — | 5,839 |
| Marées non enquêtées | Moyens sennears | 3 | 5 | 100 | 365 | 640 | 35 | 1,040 |
| | Grands sennears | 4 | 6 | 198 | 546 | 1,512 | — | 2,058 |
| Total | Moyens sennears | 3 | 14 | 279 | 1,025 | 1,786 | 98 | 2,909 |
| | Grands sennears | 10 | 23 | 766 | 2,101 | 5,796 | — | 7,897 |
| | Total * | 14 | 39 | 1,065 | 3,196 | 7,618 | 98 | 10,912 |

* Dans le total sont incluses deux marées faites par un canneur.

Pour les estimations, les marées moyennes utilisées étaient:

— Moyens sennears: 20 jours de mer, 73 T d'albacore, 128 T de listao, 7 T de patudo.

— Grands sennears: 33 jours de mer, 91 T d'albacore, 252 T de listao.

Les prises par jour de mer sont identiques pour les deux types de bateau: 10.4 T/jour de mer.

Enfin, les prises de listao sont importantes, surtout pendant les 4 derniers mois de l'année, et en particulier pour les grands sennears.

III. Conclusion

En 1974, les 19 unités thonières sénégalaises (1 canneur et 18 sennears) ont pêché 8.000 tonnes de thon dans l'Atlantique, soit une diminution de 15 % par rapport à 1973. Ces apports proviennent pour 48 % de Pointe Noire, 31 % d'Abidjan et 21 % de Dakar; ils se composent de 54 % d'albacore et 46 % de listao. Les

rendements totaux sont inférieurs à ceux de 1973 dans les trois zones et traduisent une diminution des prises d'albacore non compensée par l'augmentation de celles de listao. Des difficultés passagères de l'armement sénégalais expliquent ces résultats en baisse.

La pêche franco-sénégalaise dans la zone de Dakar est par contre en forte augmentation avec près de 13.500 tonnes débarquées (+42 % par rapport à 1973), l'albacore représentant 50 % des prises et le listao 46 %. Les rendements des canneurs sont les meilleurs observés depuis 1970, ceux des senneurs assez médiocres malgré la présence de plusieurs grands senneurs.

La pêche espagnole a été estimée à partir des enquêtes faites par le CRO de Dakar-Thiaroye. Elle donne une prise totale proche de 11.000 tonnes pour 1974, soit une diminution de 10 % par rapport à 1973 ; celle-ci n'est d'ailleurs probablement qu'apparente. La répartition par espèce des prises est très différente de celle des thoniers français et sénégalais : 70 % de listao pour 30 % d'albacore. Les rendements sont également très supérieurs : 10,2 T/jour de mer contre 4,8 T/jour de mer pour les senneurs sans appât français.